



# Annexes

du procès-verbal du Conseil d'Administration  
du 17 mars 2009

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 mars 2009

## Point 3 MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

*Avis favorable du CEVU du 13 février 2009 (Unanimité)*

- 3.1. Demande d'habilitation : Mention Littératures, Langues et Civilisations, Mention en co-habilitation : Université d'Angers et Université du Maine, Spécialité Métiers de l'enseignement PLC - Anglais
- 3.2. Demande d'habilitation : Mention Littératures, Langues et Civilisations, Spécialité Métiers de l'enseignement PLC - Espagnol
- 3.3. Demande d'habilitation : Mention Littératures, Langues et Civilisations, Mention en co-habilitation : Université d'Angers et Université du Maine, Spécialité Métiers de l'enseignement PLC - Lettres modernes
- 3.4. Demande d'habilitation : Mention Histoire - Géographie - Document, Spécialité Métiers de l'Enseignement PCL - Documentation
- 3.5. Demande d'habilitation : Mention en co-habilitation : Université d'Angers, Université du Maine et Université de NANTES (composante IUFM), Spécialité Métiers de l'enseignement PLC - Histoire - Géographie
- 3.6. Demande d'habilitation : Mention Stratégie économique, Spécialité enseignement et formation
- 3.7. Demande d'habilitation : Mention Mathématiques et Applications, Spécialité Métiers de l'enseignement
- 3.8. Demande d'habilitation : Spécialité Métiers de l'enseignement - Physique - Chimie, MEPC
- 3.9. Demande d'habilitation : Mention MEEF, Spécialité Enseignement du premier degré (EPD)



université  
angers

**3.1. DEMANDE D'HABILITATION : MENTION LITTERATURES, LANGUES ET CIVILISATIONS, MENTION EN CO-HABILITATION : UNIVERSITE D'ANGERS ET UNIVERSITE DU MAINE, SPECIALITE METIERS DE L'ENSEIGNEMENT PLC – ANGLAIS**

**UNIVERSITE D'ANGERS, UNIVERSITE DU MAINE**

DEMANDE DE CO-HABILITATION A DELIVRER UNE SPECIALITE DE MASTER

**CAMPAGNE 2009**

**DOMAINE ARTS, LETTRES, LANGUES**

**MENTION LITTERATURES, LANGUES ET CIVILISATIONS  
MENTION EN CO-HABILITATION : Université d'Angers et Université du Maine**

**SPECIALITE METIERS DE L'ENSEIGNEMENT PLC – ANGLAIS**

**Responsable coordonnateur de la mention du master à l'Université d'Angers :**

Nom, Prénom : LEPALUDIER Laurent

Qualité : Professeur (PR1, PEDR)

Section CNU (obligatoire): 11e

Tél : 02 40 23 15 87

Fax : 02 41 72 12 00

Port : 06 30 18 36 86

e-mail : laurent.lepaludier@univ-angers.fr

**Responsable coordonnateur de la mention du master à l'Université du Maine :**

Nom, Prénom : HOPES, Jeffrey

Qualité : Professeur (PR1)

Section CNU (obligatoire): 11e

Tél : 09 53 81 63 63

Fax : 02 43 83 31 86

Port : 06 74 09 54 26

e-mail : jeffrey.hopes@univ-lemans.fr

**Ces personnes sont aussi responsables de la spécialité  
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PLC- ANGLAIS**

## **I. OBJECTIFS DE LA FORMATION**

### **I.1. CONNAISSANCES ET COMPETENCES**

L'objectif principal est de former les futurs enseignants d'anglais et de les préparer à leur métier.

Cette spécialité de Master répond à **cinq principes majeurs** :

- 1- La formation se fait dans le cadre d'une **spécialité professionnelle** qu'il soit dans le cadre de l'enseignement en lycée et collège ou plus généralement dans toute structure d'enseignement de l'anglais en France ou à l'étranger. Les stages mènent progressivement de l'observation à une pratique accompagnée visant l'autonomie ( UE 2 ; UE 6 ; UE11) exploitée par des « aller-retour » entre terrain et formation.
- 2- Il s'agit d'une formation par la **recherche**, ce qui implique l'apprentissage des méthodes de recherche (UE1 ; UE 7) et la réalisation de travaux individuels de recherche. Un mémoire de recherche professionnelle sera exigé en fin de M2 (UE 12) et un Travail Intermédiaire de Recherches (disciplinaire ou professionnel) pourra être demandé en M1 (UE 5).
- 3- La formation professionnelle implique un apprentissage de la **didactique** liée à une réflexion sur l'épistémologie de l'enseignement des langues (UE2 ; UE4 ; UE 8 ; UE10)
- 4- Le futur enseignant doit s'appuyer sur des connaissances et des compétences solides dans son **domaine disciplinaire, l'anglais** (UE3 ; UE5 ; UE9 ; UE 10)
- 5- La préparation des **concours de l'enseignement secondaire** sera prise en compte d'une manière générale et plus nettement en seconde année. La formation est progressive et permet des paliers d'orientation (semestre 1, semestre 2) ainsi que des formations pour des métiers d'enseignement diversifiés.

### **Connaissances et compétences**

(N.B. Pour les compétences, voir le tableau des compétences du Référentiel ci-dessous)

#### **Les compétences professionnelles des maîtres**

(RLR : 438-5, MENS0603181A, BOEN n°, 4 janvier 2007, arrêté du 19/12/2006, JO 28/12/2006)

C1 : Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable

C2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

C3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale

C4 : Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement

C5 : Organiser le travail de la classe (gestion des groupes et des conflits, organisation de l'espace classe...)

C6 : Prendre en compte la diversité des élèves

C7 : Evaluer les élèves

C8 : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication

C9 : Travailler en équipes et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

C10 : Se former et innover

SEMESTRE 1

UE1 – METHODES ET OUTILS

Maîtriser les outils et méthodes de recherche et les outils informatiques.  
Connaître les débouchés et les métiers de l'enseignement de l'anglais.  
Approfondir une LV2 ou le français ou découvrir une langue étrangère.  
Compétences : C1, C2, C8, C10

UE 2- DIDACTIQUE ET EPISTEMOLOGIE

Etre capable de transmettre la culture anglophone et la langue anglaise.  
Connaître les méthodes d'enseignement de l'anglais et leur histoire.  
Connaître le système éducatif français et les systèmes des pays anglophones.  
Observer des situations d'enseignement de l'anglais et être capable de mobiliser ses connaissances en ce domaine.  
Comprendre le cadre scolaire, ses institutions, ses fonctionnements.  
C1, C2, C4, C5, C6, C7, C9, C10

UE3- CULTURES ET LANGUE

Maîtriser les aspects principaux des cultures du monde anglophone.  
Etre capable de traduire des documents complexes (version et thème) de littérature et de civilisation et de justifier les choix de traduction.  
Maîtriser l'anglais à l'oral et être capable d'expliquer la phonologie et la linguistique.  
C2, C3, C10

SEMESTRE 2

UE4 – LE METIER DE L'ENSEIGNANT EN LANGUE

Connaître les programmes de l'enseignement de l'anglais en collège et en lycée.  
Connaître les méthodes de l'enseignement de l'anglais et être capable de justifier et créer des séquences d'enseignement.  
Connaître les rudiments de la sociologie de l'éducation et être capable de mobiliser des connaissances de sociologie sur des cas.  
C1, C2, C4, C5, C6, C7, C9, C10

UE5- CULTURES ET LANGUE

Maîtriser les aspects principaux des cultures du monde anglophone.  
Etre capable de traduire des documents complexes de littérature et de civilisation et de justifier les choix de traduction.  
Maîtriser l'anglais à l'oral et être capable d'expliquer la phonologie et la linguistique.  
(Approfondissement de l'UE 3)  
Maîtriser les méthodes de recherche et être capable de produire un TIR soit professionnel en langue française, soit disciplinaire en langue anglaise.  
C2, C3, C8, C10

UE6- PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Observer une classe d'anglais et être capable de gérer des activités d'enseignement en pratique accompagnée.  
Approfondir la compréhension du cadre scolaire, de ses institutions, de ses fonctionnements.  
Comprendre la place de l'enseignant d'anglais et de l'enseignant en général dans l'équipe pédagogique d'un établissement.  
C 1, C2, C4, C5 C6, C7, C8, C9, C10

SEMESTRE 3

UE 7- METHODOLOGIES

Maîtriser les méthodes de recherche en vue d'un mémoire.  
Etre capable de communiquer et d'interagir dans un groupe.  
C2, C3, C8, C10

UE 8- DIDACTIQUE ET EPISTEMOLOGIE

Etre capable de transmettre les savoirs et la langue anglaise.  
Connaître les méthodes d'enseignement de l'anglais et être capable de créer des séquences.

Connaître de manière approfondie les programmes d'anglais au collège et au lycée.  
Etre capable d'analyser et de présenter une synthèse de dossier pédagogique et de justifier ses choix.  
C 2, C 3, C 4, C 5, C 6, C 7, C 8, C 10

**UE 9- CULTURES ET LANGUE**

Etre capable d'analyser des documents iconographiques, de littérature et de civilisation.  
Etre capable de traduire des documents complexes (version et thème) de littérature et de civilisation et de justifier les choix de traduction.  
Maîtriser les concepts linguistiques.  
C2, C3, C8, C10

**SEMESTRE 4**

**UE 10- ANALYSE ET EXPLOITATION DE DOCUMENTS**

Etre capable d'analyser et de présenter une synthèse de dossier en langue anglaise.  
Etre capable d'analyser un dossier pédagogique et de justifier ses choix en français.  
Maîtriser la langue anglaise à l'oral.  
C2, C 3, C 4, C 5, C 6, C 7, C 9, C 10

**UE 11 – PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT**

Etre capable de gérer une classe de manière autonome.  
Etre capable d'argumenter les choix pédagogiques effectués en classe avec un esprit critique.  
Approfondir la compréhension du cadre scolaire, de ses institutions, de ses fonctionnements.  
Comprendre la place de l'enseignant d'anglais et de l'enseignant en général dans l'équipe pédagogique d'un établissement.  
C 1, C2, C4, C5 C6, C7, C8, C9, C10

**UE12- MEMOIRE**

Maîtriser les méthodes de recherche et être capable de produire un mémoire professionnel en langue française.  
C2, C 3, C 5, C 6, C 7, C 8, C 10

- **I.2. MODALITES D'EVALUATION**

L'évaluation sera largement organisée pendant les sessions d'examen afin de favoriser les études des étudiants exerçant une activité professionnelle et des professionnels en formation continue. Certains séminaires seront évalués en contrôle continu.

Deux sessions d'examens semestriels avec sessions de rattrapage.

L'organisation semestrielle tiendra compte du calendrier imposé par les épreuves des concours de recrutement des enseignants de collège et de lycée.

- **I.3. PERSPECTIVES DE POURSUITE D'ETUDES**

**Après le S1 :**

- possibilité de rejoindre le S2 de la spécialité recherche « Cultures et critiques du texte » (Angers – Le Mans)
- possibilité de certaines équivalences du S1 « Métiers de la Traduction » (Angers)
- possibilité de rejoindre le S2 de la spécialité « Conception et création de ressources pédagogiques en anglais » (Le Mans)
- préparation du PGCE au Royaume Uni

**Après le S2 :**

- possibilité de certaines équivalences du S2 de la spécialité recherche « Cultures et critiques du texte » (Angers – Le Mans)
- possibilité de candidater à l'entrée en M2 de la spécialité « Métiers de la traduction » (Angers) ou d'obtenir des équivalences partielles.

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

- possibilité de candidater à l'entrée en M2 de la spécialité « Edition, édition multimédia et rédaction professionnelle » (Angers)
- possibilité de candidater à l'entrée en M2 de la spécialité « Conception et création de ressources pédagogiques en anglais » (Le Mans – ouverture prévue en 2010)
- possibilité de candidater à une spécialité de Master2 en Sciences de l'éducation ou d'obtenir des équivalences partielles.

#### **Après le M2 :**

Doctorats en LLC anglais envisageable après un M2 recherche ou en sciences de l'éducation (possibilités d'équivalences partielles de spécialités de masters de recherche)

Etudiants internationaux

Des aménagements spécifiques seront prévus pour les étudiants internationaux des pays francophones et anglophones, notamment pour la traduction et la connaissance des systèmes éducatifs et des programmes nationaux.

Le réseau des Universités partenaires pourra être mobilisé (ex. Oxford Brookes University, Université d'Alger, Université de Farmington (Maine), Université de Sheffield etc.)

#### **I.4. INSERTION PROFESSIONNELLE**

Préparation aux métiers de l'enseignement (concours de l'enseignement PLC)

Enseignement de l'anglais à l'étranger pour étudiants français et internationaux (Ex. Algérie, Maroc, Tunisie – partenariats)

Formation continue des enseignants

Après orientation (au niveau du M1 ou du M2), métiers de la traduction

Après orientation (au niveau du M2), métiers de l'édition

Après orientation au niveau du M2, métiers de la recherche en anglais ou en sciences de l'éducation

Après orientation (au niveau du M1 ou du M2), concepteur de ressources pédagogiques en anglais

#### **I.5 MOBILITE INTERNATIONALE**

Les étudiants du master seront fortement encouragés à effectuer au moins un semestre de mobilité internationale au cours du cursus. Cette mobilité internationale pourra prendre plusieurs formes :

#### **Participation aux programmes d'échange inter-universitaires :**

##### Université d'Angers

- ERASMUS (Irlande)
  - o Université de Galway
  - o Université de Limerick
- Lecteurs (accords bilatéraux)
  - o Université de Cincinnati
  - o Université de North Carolina (Greensboro)
  - o Appalachian State University
  - o Université de Limerick<sup>2</sup>
- Programme ISEP (Etats-Unis)

##### Université du Maine

- ERASMUS (Grande-Bretagne) :
  - o Université d'Anglia Ruskin, Cambridge
  - o Université de Leicester
  - o Université de Sheffield

## Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

- Université de Wolverhampton
- Lecteurs (accords bilatéraux)
  - Université d'Arkansas, Etats-Unis
  - Université de Farmington, Etats-Unis
- Programme ISEP (Etats-Unis)

Les étudiants du master seront fortement encouragés à effectuer au moins un semestre de mobilité internationale au cours du cursus. Cette mobilité internationale peut prendre plusieurs formes :

### - Postes d'assistants (Grande-Bretagne, Irlande, Australie, Etats-Unis...)

Les étudiants qui accomplissent leur mobilité internationale en M1 se verront accorder la validation partielle de leur année par une commission de validation qui examinera les demandes à partir des critères suivants :

- Participants aux programmes d'échange inter-universitaires: après validation du programme d'études et en fonction des résultats obtenus (validation par le jury du master), les UE 1, 3, et 5 pourraient être validées.
- Etudiants occupant des postes d'assistant : après examen d'un rapport d'activité professionnelle remis par l'étudiant et du rapport fourni par l'établissement scolaire où a exercé l'assistant, les UE 2, 4 et 6 pourraient être validées.

Tous ces étudiants auraient la possibilité de prendre une double inscription de M1, spécialité MEF-PLC anglais et « Cultures et critiques du texte » avec une deuxième année d'inscription à leur retour en France. De cette façon ils pourraient obtenir l'année suivante les UE manquantes des deux spécialités dont un mémoire de recherche pour la spécialité « Cultures et critiques du texte ». Pour ceux engagés dans des programmes d'échange inter-universitaires, la validation de leur année dépendra de la possibilité d'accomplir le stage en mai ou juin.

A l'Université du Maine, une aide en ligne (plateforme TICE) sera fournie aux étudiants qui souhaitent obtenir le M1 MEF-PLC anglais en un an tout en accomplissant leur mobilité internationale.

## **II. POSITIONNEMENT DE LA FORMATION**

Les Universités d'Angers et du Maine offrent depuis de nombreuses années aux étudiants la possibilité de préparer **les concours du CAPES**. L'Université d'Angers propose également une préparation à **l'agrégation d'anglais (option littérature et option civilisation)**. Il s'agit maintenant d'adapter la formation des futurs professeurs d'anglais des collèges et des lycées aux nouvelles exigences.

La formation se situe dans le cadre du **domaine Arts, Lettres et Langues**.

### - **II.1. DANS L'OFFRE DE L'ETABLISSEMENT**

#### **II.1.1. UNIVERSITE D'ANGERS**

A Angers, le domaine Arts, Lettre, Langues comporte deux mentions. D'une part, la mention Littératures, Langues et Civilisations et d'autre part la mention Didactique des langues, nouvelles technologies, politiques linguistiques éducatives, toutes deux en co-habilitation avec l'Université du Maine.

La **mention Littératures, Langues et Civilisations** comprend à Angers une spécialité recherche et trois spécialités professionnelles indiquées dans le tableau ci-dessous :

#### **Spécialité Recherche :**

Cultures et critiques du texte (**co-habilitée avec l'Université du Maine**)

#### **Spécialités Professionnelles :**

- Edition, Edition multimédia et rédaction professionnelle
- Métiers de la traduction : traduction littéraire
- Métiers de la traduction : traduction professionnelle et spécialisée

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

La création d'une spécialité « Métiers de l'Enseignement – Professeur de Collège et de Lycée » s'intègre parfaitement dans l'ensemble de la mention. Nous avons l'expérience de la pratique de l'enseignement par la recherche, la structure et les ressources humaines pour pouvoir encadrer les recherches dans le domaine des études anglophones puisqu'il existe un parcours Anglais dans la spécialité « Cultures et critiques du texte ». L'encadrement de mémoires disciplinaires et la possibilité de séminaires de recherches, de formation à la méthodologie de la recherche ainsi que de l'adaptation du savoir scientifique (linguistique, littéraire, civilisationnel) sont dans nos compétences.

Par ailleurs, nous avons l'expérience des spécialités professionnelles de cette mention dans le champ de la traduction comme dans celui de l'édition. Nous connaissons donc les problématiques du lien avec la profession et de l'insertion professionnelle et nous avons développé des stratégies et des réseaux. Ces deux champs sont voisins de celui de l'enseignement et peuvent permettre des réorientations.

L'autre mention du domaine Arts, Lettres et Langues, intitulée **Didactique des Langues, nouvelles technologies, politiques linguistiques éducatives (co-habilitée avec l'Université du Maine)** témoigne de la capacité des Universités d'Angers et du Maine à s'appuyer sur une équipe pédagogique compétente dans le domaine de la didactique, ainsi qu'en témoignent les spécialités de master indiqués dans le tableau ci-dessous :

#### **Spécialité Recherche :**

- Didactique et diffusion des langues
- Enseignement des langues et technologies éducatives

#### **Spécialité Professionnelle :**

- Diffusion des langues
- Métier des langues et environnement informatique
- Approches plurielles des langues et des cultures

L'apport de l'**IUFM** avec ses compétences et ressources en didactique de l'anglais et un réseau bien établi de tuteurs et de lieux de stage (collèges et lycées du bassin de recrutement) est un atout majeur dans la mise en place de cette formation aux métiers de l'enseignement.

### **II.1.2. UNIVERSITE DU MAINE**

Au Mans, le domaine Arts, Lettre, Langues comporte deux mentions. D'une part, la mention Littératures, Langues et Civilisations et d'autre part la mention Didactique des langues, nouvelles technologies, politiques linguistiques éducatives, toutes deux en co-habilitée avec l'Université d'Angers.

La **mention Littératures, Langues et Civilisations** comprend au Mans une spécialité recherche et deux spécialités professionnelles indiquées dans le tableau ci-dessous :

#### **Spécialité Recherche :**

Cultures et critiques du texte **(co-habilitée avec l'Université d'Angers)**

#### **Spécialités Professionnelles :**

- Littératures pour la Jeunes (en EAD)
- Conception et création de ressources pédagogiques en anglais (parcours de la spécialité Cultures et critiques du texte en M1 (démarrage 2009), spécialité en M2 (démarrage en 2010).

La création d'une spécialité « Métiers de l'Enseignement – Professeur de Collège et de Lycée » s'intègre parfaitement dans l'ensemble de la mention. Nous avons l'expérience de la pratique de l'enseignement par la recherche, la structure et les ressources humaines pour pouvoir encadrer les recherches dans le domaine des études anglophones puisqu'il existe un parcours Anglais dans la spécialité « Cultures et critiques du texte ». L'encadrement de mémoires disciplinaires et la possibilité de séminaires de recherches, de formation à la méthodologie de la recherche ainsi que de l'adaptation du savoir scientifique (linguistique, littéraire, civilisationnel) sont dans nos compétences.

Par ailleurs, nos deux spécialités à finalité professionnelle entrent en synergie et en interaction avec la nouvelle spécialité MEF : d'une part la littérature pour la jeunesse est une spécialité dont la pertinence

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

aux formations des enseignants (E et PLC) est évidente, d'autre part la nouvelle spécialité Conception et création de ressources pédagogiques en anglais accueillera des enseignants déjà en poste ainsi que d'autres titulaires d'une licence d'anglais qui souhaitent se spécialiser dans un domaine en plein développement. Les passerelles et les interactions entre ces formations sont détaillées dans ce dossier.

L'autre mention du domaine Arts, Lettres et Langues, intitulée **Didactique des Langues, nouvelles technologies, politiques linguistiques éducatives (co-habilité avec l'Université d'Angers)** témoigne de la capacité des Universités d'Angers et du Maine à s'appuyer sur une équipe pédagogique compétente dans le domaine de la didactique, ainsi qu'en témoignent les spécialités de master indiqués dans le tableau ci-dessous :

#### **Spécialité Recherche :**

- Didactique et diffusion des langues
- Enseignement des langues et technologies éducatives

#### **Spécialité Professionnelle :**

- Diffusion des langues
- Métier des langues et environnement informatique
- Approches plurielles des langues et des cultures

L'apport de l'**IUFM** avec ses compétences et ressources en didactique de l'anglais et un réseau bien établi de tuteurs et de lieux de stage (collèges et lycées du bassin de recrutement) est un atout majeur dans la mise en place de cette formation aux métiers de l'enseignement. Au Mans, la construction sur le campus, à proximité de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines, d'un nouveau bâtiment pour accueillir l'IUFM, favorisera la collaboration étroite entre les collègues de la Faculté et ceux de l'IUFM.

#### **- II.2. DANS L'OFFRE DE L'ACADEMIE et DANS LE P.R.E.S. « Université Nantes Angers Le Mans »**

#### **Les trois universités de l'académie offrent des possibilités importantes d'orientation et de poursuite d'études pour des anglicistes :**

- Spécialité de master de recherche « Cultures et critiques du texte » (co-habilité Angers – Le Mans)
- Spécialité de master de recherche « Identités linguistiques, représentations nationales et transferts culturels » (Nantes)
- Spécialité de master professionnel « Langues et langages : parcours Didactique des langues étrangères » (Nantes)
- Spécialité de master professionnel « Métiers de la traduction » (Angers)
- Spécialité « Création et conception de ressources pédagogiques en anglais » (Le Mans, ouverture prévue en 2010)

**Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université Nantes Angers Le Mans »** a été officiellement créé au 31 décembre 2008 (JO du 1er janvier 2009). Ce PRES regroupe actuellement les trois universités de Nantes, d'Angers et du Mans et l'Ecole Centrale de Nantes. Son siège est localisé à Nantes.

Le PRES « Université Nantes Angers Le Mans » est chargé de mener des projets ambitieux et de gérer la mise en commun des moyens que les établissements et organismes fondateurs et associés y consacreront. Il offre une meilleure lisibilité des forces d'enseignement supérieur et de recherche en région et fait émerger un pôle pluridisciplinaire d'excellence, attractif et visible dans la compétition internationale.

Au début de ce semestre, le PRES « Université Nantes Angers Le Mans » met en place la formation doctorale et définit la politique de développement et de valorisation de ses activités de recherche.

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Il va de soi que la création d'un PRES mobilise des moyens pour développer une cohérence et des complémentarités de l'offre d'enseignements liés à la recherche et particulièrement des spécialités de master. Un master MEF- PLC Anglais y trouvera aisément sa place.

Nous prévoyons également la possibilité pour certains étudiants de poursuivre leur recherche en doctorat, notamment vers un doctorat en anglais :

- Le Labo 3L.AM, Laboratoire de Langues, Littératures et Linguistique des universités d'Angers et du Maine (labellisé Equipe d'Accueil 4335 pour le quadriennal 2008-2011) compte 5 professeurs qui encadrent des thèses en linguistique, littérature et civilisation.
- Le CRILA, **Centre de Recherches Interdisciplinaires en Langue Anglaise (labellisé Jeune Equipe 2536** pour le quadriennal 2008-2011), compte cinq professeurs et un maître de conférences HDR qui encadrent des thèses en linguistique, littérature et civilisation anglophones.

**L'Ecole Doctorale « Sociétés, Cultures et Echanges »** qui regroupe les lettres, les langues et l'Histoire des Universités d'Angers (son siège), du Maine, de Nantes et de La Rochelle, permet de fournir un encadrement pédagogique et de recherche aux doctorants.

### III . DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

#### Master 1

#### **Semestre 1 (30 ECTS)**

<b>UE1 - METHODES ET OUTILS</b>		<b>48h + (18h) 8 ECTS</b>	UE largement mutualisée avec la spécialité « Cultures et critiques du texte »
	Méthodologie de la recherche et T.I.R.	36h, 5 ECTS	Méthodologie : 24h Encadrement du Travail Intermédiaire de Recherche : 12h
	L'insertion professionnelle	6h, validation de présence	Information sur les métiers de l'enseignement, de la recherche, à l'étranger, etc.
	TICE	6h, 1 ECTS	Sensibilisation à l'application des TICE à l'enseignement et à l'apprentissage des langues étrangères.
	LV2 ou apprentissage d'une langue nouvelle ou langue française	(18h), 2 ECTS	Le choix se fera en fonction des besoins des étudiants suivant les conseils de l'équipe pédagogique.

<b>UE2 - DIDACTIQUE ET EPISTEMOLOGIE</b>		<b>66h + (30h) 10 ECTS</b>	
	Didactique des langues	18h 2 ECTS	Le Mans : Didactique des langues – didactique du plurilinguisme
	Epistémologie de l'enseignement des langues étrangères	18h 2 ECTS	Angers : Histoire des méthodes de l'enseignement Mutualisable Anglais / espagnol Le Mans : Les contextes culturels de l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais
	Connaissance du système éducatif français	18h 2 ECTS	Angers : Ouverture sur certains autres systèmes éducatifs (mutualisable)

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

			Le Mans : cours mutualisé avec le master MEF-PE
	Initiation à l'enseignement : Stage filé ou groupé Accompagnement	(30h) 12h, 4 ECTS	Accompagnement assuré par les intervenants IUFM
<b>UE 3 CULTURES ET LANGUE</b>		<b>132h 12 ECTS</b>	
	Littérature et civilisation	60h, 6 ECTS	Le Mans : Séminaires mutualisés avec la spécialité « Cultures et critiques du texte »
	Traduction et traductologie	24h, 2 ECTS	Enjeux théoriques et pratique de la traduction (thème et version)
	Phonologie et linguistique	24h, 2 ECTS	Règles phonologiques et analyse linguistique de l'oral
	Pratique orale	24h, 2 ECTS	Réception et production

**TOTAL S1** : 246h + (48)

**Semestre 2 (30 ECTS)**

<b>U4 - LE METIER DE L'ENSEIGNANT EN LANGUE</b>		<b>54h 6 ECTS</b>	
	Connaissance des programmes scolaires	18h, 2 ECTS	Etude et analyse des programmes des collèges et lycées
	Didactique de l'anglais	18h, 2 ECTS	
	Sociologie de l'éducation	18h, 2 ECTS	Dimensions sociologiques de l'institution scolaire et de ses publics (mutualisable avec le master MEF-PE)

<b>UE 5 - CULTURES ET LANGUE</b>		<b>120h 15 ECTS</b>	
	Littérature et civilisation	40h, 5 ECTS	Le Mans : Séminaires mutualisés avec la spécialité « Cultures et critiques du texte »
	Traduction et linguistique	36h, 3 ECTS	Analyse linguistique du texte à traduire ; pratique du thème et de la version
	Pratique orale	24h, 2 ECTS	Interaction
	T.I.R.	20h, 5 ECTS	TIR professionnel ou disciplinaire avec suivi individuel

<b>UE6 - PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT</b>		<b>48h + (60h) 9 ECTS</b>	
	Initiation à l'enseignement : Stage filé	(60h)	

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

	Préparation et encadrement individuel	30h 7 ECTS	Le Mans : inclut la psychologie des apprentissages
	Travailler en milieu scolaire	18h, 2 ECTS	Mutualisable

**Total S2 :** 222 + (60)

**TOTAL Master 1 :** 468h + (108h de stage et LV2)

(Disciplinaire : 270h ; Didactique et professionnel : 198h ; Stages 90h ; LV2 18h)

**Master 2**

- **Semestre 3 (30 ECTS)**

<b>UE 7 - METHODOLOGIES</b>		<b>60h 9 ECTS</b>	
	Préparation du mémoire professionnel	42h 7 ECTS	Inclut l'accompagnement individuel du mémoire (12h) et travail personnel (30h ; Plan détaillé, bibliographie, début de rédaction)
	Communication	18h, 2 ECTS	Corps et voix. Mutualisable.

<b>UE 8 - DIDACTIQUE ET EPISTEMOLOGIE</b>		<b>60h 7 ECTS</b>	
	Didactique de l'anglais	18h, 2 ECTS	
	Epistémologie et analyse et synthèse de dossier pédagogique	24h, 3 ECTS	Préparation aux épreuves d'admission
	Connaissance des programmes scolaires	18h, 2 ECTS	Mutualisable

<b>UE 9 – CULTURES ET LANGUE</b>		<b>120h 14 ECTS</b>	
	Analyse du texte littéraire	24h, 3 ECTS	Préparation aux épreuves d'admissibilité
	Analyse du document de civilisation	24h, 3 ECTS	Préparation aux épreuves d'admissibilité
	Analyse du document iconographique	24h, 3 ECTS	Préparation aux épreuves d'admission
	Traduction et traductologie	36h, 4 ECTS	Préparation aux épreuves d'admissibilité
	Linguistique	12h, 1 ECTS	Préparation aux épreuves d'admissibilité

- Total S3 : **240h**

**Semestre 4 (30 ECTS)**

<b>UE 10 – ANALYSE ET EXPLOITATION DE DOCUMENTS</b>		<b>102h 10 ECTS</b>	
	Analyse et synthèse d'un dossier en langue anglaise	30h, 3 ECTS	Préparation aux épreuves d'admission
	Exploitation pédagogique d'un dossier	42h, 4 ECTS	En français. Préparation aux épreuves d'admission
	Pratique orale	30h, 3 ECTS	Préparation aux épreuves d'admission.
<b>UE 11 - PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT</b>		<b>30h + (96h) 10 ECTS</b>	
	Stage de pratique accompagnée	(96h), 8 ECTS	Stage massé en semi-responsabilité.
	Analyse des situations d'apprentissage et suivi de stage	30h, 2 ECTS	
<b>UE12 - MEMOIRE</b>		<b>70h 10 ECTS</b>	
	Mémoire	70h*, 10 ECTS	*Travail personnel, suivi individualisé

**Total S4 :** 202h + (96)

**TOTAL Master 2 (S 3 + S4) :** 442h + (96h de stage)  
(Disciplinaire: 180h; Didactique et professionnel: 262h)

**TOTAL Master 1 + Master 2 :** 910h + (204h de stages et LV2)  
(Disciplinaire : 450h ; Didactique et professionnel: 460h)  
(Stages : 186h ; LV2/ 18h)

#### **IV. LABORATOIRES D'APPUI**

##### **IV.1. 3L.AM (Université d'Angers et Université du Maine)**

#### **Laboratoire Langues, Littératures, Linguistiques, des Universités d'Angers et du Maine. (UPRES EA 4335)**

Caractéristiques : Laboratoire bi-localisé sur les Universités d'Angers et du Maine.

Deux co-directrices : Hélène Aji (11°), U. du Maine  
Roselyne Mogin-Martin (14°), U. d'Angers

Axe de recherche et thématique : Thématique générale :

#### **Les formes du renouvellement dans les arts et la société**

- Thématique 1 : Responsable : Alain Riffaud (MCF HDR, U. du Maine)

#### **Les objets de la création, les lieux de l'innovation et les inscriptions du sujet**

Sont rattachés à cette équipe 5 PR, 1PR associé, 10 MCF et 7 associés.

- Thématique 2 : Responsable : Erich Fisbach

#### **Histoire, mémoire et création : entre fiction et réel.**

Sont rattachés à cette équipe 7 PR, 13 MCF et 12 associés.

Outre leurs publications, les deux antennes du 3L.AM organisent régulièrement des journées d'études, séminaires et colloques internationaux. Leurs membres sont également engagés dans divers réseaux : CPER Pays de Loire, IDA (Institut des Amériques) etc.

Le laboratoire regroupe des chercheurs en anglais, lettres, allemand et espagnol au Mans et à Angers. Parmi les à l'Université du Maine on compte 5 PR et 9 MCF en anglais qui seront tous membres de l'équipe pédagogique du master.

Les deux thématiques du labo sont : « Les objets de la création, les lieux de l'innovation et les inscriptions du sujet » et « Histoire, mémoire et création, entre fiction et réel ».

L'innovation sera au cœur de la démarche de la formation : innovation pédagogique et didactique, innovation dans les savoirs disciplinaires que doivent acquérir les étudiants et dans leur mise en œuvre dans une démarche éducative, innovation professionnelle à travers une formation nouvelle qui doit contribuer à rénover le métier de l'enseignant. Nous souhaitons que le master ne soit pas simplement un lieu de mise en œuvre de ces innovations, mais un laboratoire permanent d'où émanera des idées novatrices constamment réévaluées à la lumière de la pratique sur le terrain et qui trouveront dans le Labo 3L.AM un lieu de réflexion et d'analyse.

La deuxième thématique permettra d'aborder la façon dont l'enseignement fait appel au récit dans sa double dimension de mémoire et de création. Elle permettra également d'intégrer une réflexion sur l'histoire de l'enseignement des langues et notamment de l'anglais dans une optique comparative et internationale.

Les synergies qui pourront se développer à travers les activités du labo entre chercheurs et praticiens, entre la recherche en littérature, linguistique et civilisation et celle en didactique des langues promettent d'être riches et fructueuses.

##### **IV.2. CRILA (JE 2536), Université d'Angers**

Le CRILA, dirigé par Laurent Lepaludier, est un centre de recherches de l'Université d'Angers labellisé. Il regroupe une vingtaine de chercheurs anglicistes de l'Université d'Angers et de l'Université du Maine, dont 9 définis comme « publiants ».

Ses travaux concernent deux domaines :

- le pôle « **Nouvelles et récits** » (resp. E. Vernadakis ; adj. L. Collinge) dont les recherches dans le domaine de la poétique sont reconnus dans le milieu universitaire international.

- le pôle « **Anthony Burgess** » (resp. G. Woodroffe ; adj. M. Jeannin) dont les recherches portent sur l'œuvre de l'écrivain et compositeur et s'appuient sur la collection spéciale de ses livres et manuscrits à la Bibliothèque Universitaire d'Angers.

Le **Journal of the Short Story in English** est une revue littéraire à **comité de lecture international** qui publie deux fois par an depuis 1983 des articles sur la nouvelle en langue anglaise. Ses articles sont accessibles sur le site de **revues.org**.

**Coopérations nationales et internationales** : Belmont University (Nashville, Tennessee, USA) ; CERPECA (Centre d'études canadiennes d'Angers) ; Université de Torun (Pologne) ; Université d'Alger, etc.

Le domaine de la **traduction de la nouvelle** se développe actuellement, en particulier en lien avec l'Université de Madras, sur des projets de traductions communes.

Outre ses publications, le CRILA organise régulièrement des colloques internationaux (le dernier en date du pôle « Nouvelles et Récits » portait sur la théâtralité dans la nouvelle ; celui du pôle « Anthony Burgess » sur Burgess et les rapports entre littérature et musique), des séminaires et des journées d'études. Ses membres sont engagés dans divers réseaux : CPER Pays de la Loire (avec projets de réponses à des appels d'offre) et en cours d'étude à l'heure actuelle l'IDA (Institut Des Amériques), etc. (Renseignements complémentaires sur le site de l'Université d'Angers [www.univ-angers.fr](http://www.univ-angers.fr) et sur le site de « Confluences » (<http://ead.univ-angers.fr/~confluences/spip.php?rubrique9>))

**ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET PROFESSIONNELS : VOIR VI. ANNEXE 1.**

## **V. FLUX ATTENDUS**

### **V.1. EFFECTIFS**

Sur la base des effectifs actuels en master (et en préparation CAPES), les flux suivants sont prévus :

#### **V.1.1. UNIVERSITE D'ANGERS**

**M1** : 50 étudiants préparant les concours de recrutement + 10 places en formation continue et pour étudiants étrangers

**M2** : 40 étudiants préparant les concours de recrutement + 10 places en formation continue et pour étudiants étrangers

#### **V.1.2. UNIVERSITE DU MAINE**

	<b>M1</b>	<b>M2</b>
<b>2009-2010</b>	40	20
<b>2010-2011</b>	40	25

Ces estimations tiennent compte du passage d'un système à l'autre : certains étudiants actuellement en M1 « Cultures et critiques du texte » (spécialité recherche), se réorienteront en M2 MEF-PLC anglais en M2. Ils seront rejoints par les étudiants admissibles, mais non admis, au CAPES de cette année. A partir de 2010-2011, les effectifs en M2 seront constitués très majoritairement d'étudiants ayant obtenu le M1 de la nouvelle spécialité. La différence entre les effectifs en M1 et en M2 tient compte du fait qu'un bon nombre d'étudiants passent l'année du M1 à l'étranger (postes d'assistants, échanges ERASMUS, échanges avec les Etats-Unis...) Cette mobilité internationale sera fortement encouragée. Elle aura comme effet l'obtention du M1 (ainsi pour certains du M1 de la spécialité recherche) en deux ans.

**V.2. ORIGINES DES ETUDIANTS****ACCES EN MASTER 1**

Un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master (Licence LLCE d'anglais)

Ou Validation des Acquis des Etudes

Ou Validation des Acquis Professionnels

Ou Validation d'Etudes pour des personnes venant d'Universités étrangères. (en particulier les établissements partenaires)

Pour la rentrée 2009, mesures transitoires (voir communiqué de presse du Ministère de l'Education et du Ministère de la Recherche du 15 janvier 2009)

**ACCES EN MASTER 2**

Etudiants possédant une maîtrise ou un master 1 d'anglais ou un Master 1 MEF-PLC Anglais

Ou Validation des Acquis des Etudes

Ou Validation des Acquis Professionnels

Ou Validation d'Etudes pour des personnes venant d'Universités étrangères. (en particulier les établissements partenaires)

Pour la rentrée 2009, mesures transitoires (voir communiqué de presse du Ministère de l'Education et du Ministère de la Recherche du 15 janvier 2009)

**VI- ANNEXE 1: EQUIPE PEDAGOGIQUE : ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET PROFESSIONNELS****UNIVERSITE D'ANGERS**

Membres de l'équipe pédagogique (UFR)

Nom, Prénom	Qualité	Etablissement de Rattachement ou entreprise	Equipe rattachement	de	Section CNU
ARNAUD Didier	professeur	Université d'Angers	CRILA		11
BOUCHER Paul	professeur	Université d'Angers	CRILA		11
Remplaçant de FORKNER Benjamin	professeur	Université d'Angers	CRILA		11
LEPALUDIER Laurent	professeur	Université d'Angers	CRILA		11
VERNADAKIS Emmanuel	professeur	Université d'Angers	CRILA		11
COLLINGE-GERMAIN Linda	MCF	Université d'Angers	CRILA		11
HEALD Isobel	MCF	Université d'Angers			11
LEMARCHAL Dominique	MCF	Université d'Angers	CRILA		11
LINY Marie-Pierre	MCF	Université d'Angers	CRILA		11
MONTOUT Marie-Annick	MCF	Université d'Angers	CRILA		11
RYAN-SAUTOUR Michelle	MCF	Université d'Angers	CRILA		11
SOHIER Jacques	MCF	Université d'Angers	CRILA		11
STEPHENS Jessica	MCF	Université d'Angers	GRIP, Charles V		11
WOODROFFE Graham	MCF	Université d'Angers	CRILA		11

**Liste des formateurs et professionnels pouvant intervenir sur les formations didactiques**

Nom	grade	Diplôme universitaire	discipline	établissement
BIDAULT Jean-François	PRCE		Anglais	Tps partagé IUFM et Lycée J. du Bellay – Angers 49
BROCHARD			Comédienne	NTA Angers
CHALLET Pascal	PRCE		Documentation	Rectorat Nantes 44
D'ESPINOSE Nathalie	PRCE		Documentation	Lycée Jeanne d'Arc – Angers 49
DUPLESSIS Pascal	PRCE	Master	Documentation	IUFM Angers 49
GRIMAUD Jean-François	PRCE		Documentation	Collège St Joseph – La Pommeraye 49
GRISAUD Marie-Hélène	Chargée		Documentation	CRDP Nantes 44

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

	d'Etudes			
JUTEAU Erik	Principal			Collège Le Galinet – Blain 44
KERVISION Claudine	PRCE		Anglais	Lycée la Colinière – Nantes 44
LABARRE Jacques	PRCE		TICE	Tps partagé IUFM Nantes et CRDP Nantes 44
LEMARCHAND Frédérique	PRCE		Documentation	Lycée Ambroise Paré – Laval 53
MARTINA Claudine	PRAG		Anglais	Collège Rabelais – Angers 49
MIS Gérard	PRCE		Techno/TICE	IUFM Angers 49
MOREAU Clotilde	CPE			Lycée La Colinière – Nantes 44
MULLER Marie-Paule	PRCE	DEA	Anglais	IUFM Angers 49
NEVEU Valérie	MCF		Documentation	Université d'Angers 49
ROCHE Johann	PRAG		Anglais	Lycée Bergson – Angers 49
ROGUET Simon	Libraire			Librairie M'Lire – Laval 53
ROULIN Olivier	PRCE		Anglais	Lycée Lavoisier – Mayenne 53
TOUCHARD Claude	CPE			Collège Jean Mermoz – Nozay 44

Liste des formateurs et professionnels pouvant intervenir sur l'ensemble des formations transversales PLC

Nom	grade	Diplôme universitaire	Etablissement
BOURSIKOT Laurent	PRCE Hist-Géo		LP Paul Emile Victor – Avrillé (49)
CADO Guylaine	PRCE		LP Leloup Bouhier - Nantes
DORÉ Christophe	PRCE Sciences de l'Education		IUFM Angers
LENOIR Pascal	PRCE espagnol	DEA	IUFM Angers
NOSREE Maryse	CPE		Lycée Joachim du Bellay - Angers
SALLÉ-TOURNÉ Jean-Philippe	PREC	DEA-CAFIPEMF	IUFM Angers
WOLF Eric	Principal adjoint		Collège Clément Jannequin – Avrillé (49)

**UNIVERSITE DU MAINE**

Membres de l'équipe pédagogique

Université du Maine					
AJI, Hélène	Professeur	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
CANDELIER, Michel	Professeur	Université du Maine	LIUM		07
GUILLAUD, Lauric	Professeur	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
HOPES, Jeffrey	Professeur	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
SANTIN-GUETTIER, Anne-Marie	Professeur	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
DOR, Laïli	MCF	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
ELMALEH, Eliane	MCF	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
FELIX, Brigitte	MCF	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
FLUCHA, Laurence	MCF	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
LACHAZETTE, Xavier	MCF	Université du Maine	CRILA		11
LECOSSOIS, Hélène	MCF	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
LETORT, Delphine	MCF	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
MORICEAU, Brigitte	PRAG	Université du Maine			11
RAVEAUD, Maroussia	MCF	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
RIVIER, Estelle	MCF	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
SOCCARD, Sophie	MCF	Université du Maine	LABO 3L.AM		11
WILDE, John	PRAG	Université du Maine			11

Liste des formateurs pouvant intervenir sur les formations didactiques

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

<b>Nom</b>	<b>grade</b>	<b>Diplôme universitaire</b>	<b>discipline</b>	<b>établissement</b>
BELLAND Laurent	CPE			Lycée André Malraux – Allonnes 72
BERTRAND Nicole	CPE	DEA		Collège Vercé – Château du Loir 72
GRISAUD Christian	Directeur			CIO Sablé sur Sarthe 72
HOGREBE Béate	PRAG		Allemand	Collège Albert Camus – Le Mans 72
LOUDIN Nathalie	CPE			Collège La Madeleine – Le Mans 72
ROUX Jean-Baptiste	PRCE		Lettres	Collège François Grudé – Connerré 72

**N.B. : Plusieurs enseignants-chercheurs, PRAG ou PRCE ont une expérience d'enseignement en collège et en lycée.**

**VII. ANNEXE 2 : ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLÔME (fiche à part)**

**VIII. ANNEXE 3 : FICHE RNCP (fiche à part)**

**3.2. DEMANDE D'HABILITATION : MENTION LITTERATURES, LANGUES ET CIVILISATIONS,  
SPECIALITE METIERS DE L'ENSEIGNEMENT PLC – ESPAGNOL**

**UNIVERSITÉ D'ANGERS  
DEMANDE D'HABILITATION À DÉLIVRER  
UNE SPÉCIALITÉ DE MASTER**

**CAMPAGNE 2009**

**DOMAINE ARTS, LETTRES, LANGUES**

**MENTION LITTÉRATURES, LANGUES ET CIVILISATIONS : Université d'Angers**

**SPÉCIALITÉ MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT PLC – ESPAGNOL**

**Responsable de la Spécialité Métiers de l'enseignement PLC -Espagnol à l'Université d'Angers :**

Nom, Prénom : FISBACH Erich

Qualité : Professeur (PR2)

Section CNU (obligatoire): 14<sup>ème</sup>

Tél : 02 41 72 63 97

Fax :

Port : 06 10 83 13 14

e-mail : erich.fisbach@univ-angers.fr

## I. OBJECTIFS DE LA FORMATION

### - I.1. OBJECTIFS : CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

**L'objectif principal est de former les futurs enseignants d'espagnol et de les préparer à leur métier.**

**Cette spécialité de Master répond à cinq principes majeurs :**

- 1- La formation se fait dans le cadre d'une **spécialité professionnelle** qui permette au futur diplômé de s'insérer soit dans le cadre de l'enseignement en lycée et collège ou plus généralement dans toute structure d'enseignement de l'espagnol en France ou à l'étranger. Les stages mènent progressivement de l'observation à une pratique accompagnée visant l'autonomie (UE 2 ; UE 6 ; UE 11) exploitée par des « aller-retour » entre terrain et formation.
- 2- Il s'agit d'une formation par la **recherche**, ce qui implique l'apprentissage des méthodes de recherche (UE 1 ; UE 7) et la réalisation de travaux individuels de recherche. Un Travail Intermédiaire de Recherches (disciplinaire ou professionnel) pourra être demandé en M1 (UE 5) et un mémoire de recherche professionnelle sera exigé en fin de M2 (UE 12).
- 3- La formation professionnelle implique un adossement clair à la Didactique des Langues-Cultures, lié à une réflexion sur l'épistémologie de l'enseignement des langues (UE 2 ; UE 4 ; UE 8 ; UE 10), dans le but de l'acquisition des Compétences Professionnelles du Cahier des Charges (Cf. référentiel).
- 4- Le futur enseignant doit s'appuyer sur des connaissances et des compétences solides dans son **domaine disciplinaire**, la langue, les littératures et la civilisation des pays de langue espagnole (UE 3 ; UE 5 ; UE 9 ; UE 10).
- 5- La préparation des **concours de l'enseignement secondaire** sera prise en compte d'une manière générale et plus nettement en seconde année. La formation est progressive et permet des paliers d'orientation (semestre 1, semestre 2) ainsi que des formations pour des métiers d'enseignement diversifiés.

#### **Connaissances et compétences**

(N.B. Pour les compétences, voir le tableau des compétences du Référentiel ci-dessous)

#### **Les compétences professionnelles des maîtres**

(RLR : 438-5, MENS0603181A, BOEN n°, 4 janvier 2007, arrêté du 19/12/2006, JO 28/12/2006)

C1 : Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable

C2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

C3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale

C4 : Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement

C5 : Organiser le travail de la classe (gestion des groupes et des conflits, organisation de l'espace classe...)

C6 : Prendre en compte la diversité des élèves

C7 : Evaluer les élèves

C8 : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication

C9 : Travailler en équipes et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

C10 : Se former et innover

### SEMESTRE 1

#### UE1 – MÉTHODES ET OUTILS

Maîtriser les outils et méthodes de recherche et les outils informatiques.  
Connaître les débouchés et les métiers de l'enseignement de l'espagnol.  
Approfondir une LV2, ou le latin, ou le français, ou découvrir une langue étrangère.  
Compétences : C1, C2, C8, C10

#### UE 2- DIDACTIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIE

Etre capable d'enseigner / faire apprendre la langue-culture des pays de langue espagnole.  
Connaître les méthodes d'enseignement de l'espagnol et leur histoire.  
Connaître le système éducatif français et les systèmes des pays hispaniques, notamment le système espagnol.  
Observer des situations d'enseignement / apprentissage de l'espagnol et être capable de mobiliser ses connaissances dans ce domaine.  
Comprendre le cadre scolaire, ses institutions, ses fonctionnements.  
C1, C2, C4, C5, C6, C7, C9, C10

#### UE3- CULTURES ET LANGUE

Maîtriser les principaux aspects des cultures du monde hispanique.  
Etre capable de traduire des documents complexes (version et thème) de littérature et de civilisation et de justifier les choix de traduction.  
Maîtriser l'espagnol à l'oral et être capable d'expliquer les différents phénomènes linguistiques.  
C2, C3, C10

### SEMESTRE 2

#### UE4 – LE MÉTIER DE L'ENSEIGNANT EN LANGUE

Connaître les programmes de l'enseignement de l'espagnol en collège et en lycée.  
Connaître les méthodes de l'enseignement de l'espagnol et être capable de créer des séquences d'enseignement en justifiant ses choix.  
Connaître les rudiments de la sociologie de l'éducation et être capable de mobiliser des connaissances de sociologie sur des cas concrets.  
C1, C2, C4, C5, C6, C7, C9, C10

#### UE5- CULTURES ET LANGUE

Maîtriser les principaux aspects des cultures du monde hispanique.  
Etre capable de traduire des documents complexes de littérature et de civilisation et de justifier les choix de traduction.  
Maîtriser l'espagnol à l'oral et être capable d'expliquer les différents phénomènes linguistiques.  
(Approfondissement de l'UE 3)  
Maîtriser les méthodes de recherche et être capable de produire un TIR soit professionnel en langue française, soit disciplinaire en espagnol.  
C2, C3, C8, C10

#### UE6- PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Observer une classe d'espagnol et être capable de gérer des activités d'apprentissage en pratique accompagnée.  
Approfondir la compréhension du cadre scolaire, de ses institutions, de ses fonctionnements.  
Comprendre la place de l'enseignant en général et de l'enseignant d'espagnol dans l'équipe pédagogique d'un établissement.  
C 1, C2, C4, C5 C6, C7, C8, C9, C10

### SEMESTRE 3

#### UE 7- MÉTHODOLOGIES

Maîtriser les méthodes de recherche en vue d'un mémoire.  
Etre capable de communiquer et d'interagir dans un groupe.  
C2, C3, C8, C10

#### UE 8- DIDACTIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIE

Etre capable faire acquérir les savoirs et savoir-faire et faire pratiquer la langue espagnole.  
Connaître les méthodes d'enseignement de l'espagnol et être capable de créer des séquences.  
Connaître de manière approfondie les programmes d'espagnol au collège et au lycée.  
Etre capable d'analyser et de présenter une synthèse de dossier pédagogique et de justifier ses choix.  
C 2, C 3, C 4, C 5, C 6, C 7, C 8, C 10

#### UE 9- CULTURES ET LANGUE

Etre capable d'analyser des documents iconographiques, de littérature et de civilisation.  
Etre capable de traduire des documents complexes (version et thème) de littérature et de civilisation et de justifier les choix de traduction.  
Maîtriser les concepts linguistiques.  
C2, C3, C8, C10

### SEMESTRE 4

#### UE 10- ANALYSE ET EXPLOITATION DE DOCUMENTS

Etre capable d'analyser et de présenter une synthèse de dossier en espagnol.  
Etre capable d'analyser un dossier pédagogique et de justifier ses choix didactiques et pédagogiques en français.  
Maîtriser l'espagnol à l'oral.  
C2, C 3, C 4, C 5, C 6, C 7, C 9, C 10

#### UE 11 – PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Etre capable de gérer une classe de manière autonome.  
Etre capable d'argumenter les choix pédagogiques effectués en classe avec un esprit critique.  
Approfondir la compréhension du cadre scolaire, de ses institutions, de ses fonctionnements.  
Comprendre la place de l'enseignant en général et de l'enseignant d'espagnol dans l'équipe pédagogique d'un établissement.  
C 1, C2, C4, C5 C6, C7, C8, C9, C10

#### UE12- MÉMOIRE

Maîtriser les méthodes de recherche et être capable de produire un mémoire professionnel en langue française.  
C2, C 3, C 5, C 6, C 7, C 8, C 10

## - I.2. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation sera largement organisée pendant les sessions d'examen afin de favoriser les études des étudiants exerçant une activité professionnelle et des professionnels en formation continue. Certains séminaires seront évalués en contrôle continu.

Deux sessions d'examens semestriels avec sessions de rattrapage.

L'organisation semestrielle tiendra compte du calendrier imposé par les épreuves des concours de recrutement des enseignants de collège et de lycée.

## - I.3. PERSPECTIVES DE POURSUITE D'ÉTUDES (à vérifier)

### Après le S1 :

- possibilité de rejoindre le S2 de la spécialité recherche « Cultures et critiques du texte » (Angers – Le Mans)
- possibilité de certaines équivalences du S1 « Métiers de la Traduction » (Angers)

### Après le S2 :

- possibilité de certaines équivalences du S2 de la spécialité recherche « Cultures et critiques du texte » (Angers – Le Mans)
- possibilité de candidater à l'entrée en Master 2 de la spécialité « Métiers de la traduction » (Angers) ou d'obtenir des équivalences partielles.

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

- possibilité de candidater à l'entrée en Master 2 de la spécialité « Edition, édition multimédia et rédaction professionnelle » (Angers)
- possibilité de candidater à une spécialité de Master 2 en Sciences de l'éducation ou d'obtenir des équivalences partielles.

#### **Après le M2 :**

Doctorats en LLC espagnol envisageable après un M2 recherche ou en sciences de l'éducation (possibilités d'équivalences partielles des M2 de masters de recherche)

Etudiants internationaux

Des aménagements spécifiques seront prévus pour les étudiants internationaux des pays francophones et hispanophones, notamment pour la traduction et la connaissance des systèmes éducatifs et des programmes nationaux.

Le réseau des Universités partenaires pourra être mobilisé.

#### **- I.4. INSERTION PROFESSIONNELLE**

Préparation aux métiers de l'enseignement (concours de l'enseignement PLC)

Enseignement de l'espagnol à l'étranger pour étudiants français et internationaux

Formation continue des enseignants

Après orientation (au niveau du M1 ou du M2), métiers de la traduction

Après orientation (au niveau du M2), métiers de l'édition

Après orientation au niveau du M2, métiers de la recherche en espagnol ou en sciences de l'éducation

## **II. POSITIONNEMENT DE LA FORMATION**

### **- II.1. DANS L'OFFRE DE L'ÉTABLISSEMENT**

L'Université d'Angers offre depuis de nombreuses années aux étudiants la possibilité de préparer **les concours du CAPES** ainsi que de **l'agrégation d'espagnol**. Il s'agit maintenant d'adapter la formation des futurs professeurs d'espagnol des collèges et des lycées aux nouvelles exigences.

La formation se situe ainsi dans le cadre du **domaine Arts, Lettres et Langues de l'Université d'Angers**. À Angers, le domaine Arts, Lettres, Langues comporte deux mentions. D'une part, la mention Littératures, Langues et Civilisations et d'autre part la mention Didactique des langues, nouvelles technologies, politiques linguistiques éducatives, toutes deux en co-habilitation avec l'Université du Maine.

La **mention Littératures, Langues et Civilisations** comprend à Angers une spécialité recherche et trois spécialités professionnelles indiquées dans le tableau ci-dessous.

#### **Recherche :**

Cultures et critiques du texte (**co-habilité avec l'Université du Maine**)

#### **Professionnelles :**

- Edition, Edition multimédia et rédaction professionnelle
- Métiers de la traduction : traduction littéraire
- Métiers de la traduction : traduction professionnelle et spécialisée

La création d'une spécialité « Métiers de l'Enseignement – Professeur de Collège et de Lycée » s'intègre parfaitement dans l'ensemble de la mention. Nous avons l'expérience de la pratique de l'enseignement par la recherche, la structure et les ressources humaines pour pouvoir encadrer les recherches dans le domaine des études hispaniques puisqu'il existe un parcours Espagnol dans la spécialité « Cultures et critiques du texte ». L'encadrement de mémoires disciplinaires et la mise en place de séminaires de

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

recherches, de formation à la méthodologie de la recherche ainsi que de l'adaptation du savoir scientifique (linguistique, littéraire, civilisationnel) sont dans nos compétences.

Par ailleurs, nous avons l'expérience des spécialités professionnelles de cette mention dans le champ de la traduction comme dans celui de l'édition. Nous connaissons donc les problématiques du lien avec la profession et de l'insertion professionnelle et nous avons développé des stratégies et des réseaux. Ces deux champs sont voisins de celui de l'enseignement et peuvent permettre des réorientations.

L'autre mention du domaine Arts, Lettres et Langues, intitulée **Didactique des Langues, nouvelles technologies, politiques linguistiques éducatives (cohabilitée avec l'Université du Maine)** témoigne de la capacité des Universités d'Angers et du Maine à s'appuyer sur une équipe pédagogique compétente dans le domaine de la didactique, ainsi qu'en témoignent les spécialités de master indiqués dans le tableau ci-dessous :

#### **Recherche :**

- didactique et diffusion des langues
- enseignement des langues et technologies éducatives

#### **Professionnelle:**

- diffusion des langues
- métier des langues et environnements informatiques
- approches plurielles des langues et des cultures

L'apport de l'**IUFM** avec ses compétences et ressources en didactique de l'espagnol et un réseau bien établi de lieux de stage (collèges et lycées du bassin de recrutement) est un atout majeur dans la mise en place de cette formation aux métiers de l'enseignement.

### **II.2. DANS L'OFFRE DE L'ACADÉMIE et DANS LE P.R.E.S. « Université Nantes Angers Le Mans »**

#### **Les trois universités de l'académie offrent des possibilités importantes d'orientation et de poursuite d'études pour des hispanistes :**

- Spécialité de master de recherche « Cultures et critiques du texte » (co-habilité Angers – Le Mans)
- Spécialité de master de recherche « Identités linguistiques, représentations nationales et transferts culturels » (Nantes)
- Spécialité de master professionnel « Langues et langages : parcours Didactique des langues étrangères » (Nantes)
- Spécialité de master professionnel « Métiers de la traduction » (Angers)

**Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université Nantes Angers Le Mans »** a été officiellement créé au 31 décembre 2008 (JO du 1er janvier 2009). Ce PRES regroupe actuellement les trois universités de Nantes, d'Angers et du Mans et l'Ecole Centrale de Nantes. Son siège est localisé à Nantes.

Le PRES « Université Nantes Angers Le Mans » est chargé de mener des projets ambitieux et de gérer la mise en commun des moyens que les établissements et organismes fondateurs et associés y consacreront. Il offre une meilleure lisibilité des forces d'enseignement supérieur et de recherche en région et fait émerger un pôle pluridisciplinaire d'excellence, attractif et visible dans la compétition internationale.

Au début de ce semestre, le PRES « Université Nantes Angers Le Mans » met en place la formation doctorale et définit la politique de développement et de valorisation de ses activités de recherche.

Il va de soi que la création d'un PRES mobilise des moyens pour développer une cohérence et les complémentarités de l'offre d'enseignements liés à la recherche et particulièrement des spécialités de master. Un master MEF- PLC Espagnol y trouvera aisément sa place.

Nous prévoyons également la possibilité pour certains étudiants de poursuivre leur recherche en doctorat, notamment vers un doctorat en espagnol puisque dans le cadre du 3LAM, **Laboratoire Langues, littératures, linguistique des universités d'Angers et du Maine (UPRES EA 4335)**, nous

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

avons à Angers deux professeurs et un maître de conférences HDR qui encadrent des thèses en littérature et civilisation hispaniques.

**L'Ecole Doctorale « Sociétés, Cultures et Echanges »** qui regroupe les lettres, les langues et l'Histoire des Universités d'Angers (son siège), du Maine, de Nantes et de La Rochelle, permet de fournir un encadrement pédagogique et de recherche aux doctorants.

### III. DESCRIPTION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DES PARCOURS

#### MASTER 1

#### Semestre 1 (30 ECTS)

<b>UE1 - MÉTHODES ET OUTILS</b>		<b>48h + (18h) 8 ECTS</b>	UE largement mutualisable
	Méthodologie de la recherche et T.I.R.	36h, 5 ECTS	Méthodologie : 24h Encadrement du Travail Intermédiaire de Recherche : 12h
	L'insertion professionnelle	12h, 1 ECTS	Information sur les métiers de l'enseignement, de la recherche, à l'étranger, etc. + TICE
	LV2 ou apprentissage d'une langue nouvelle, ou latin, ou langue française	(18h), 2 ECTS	

<b>UE2 - DIDACTIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIE</b>		<b>66h + (30h) 10 ECTS</b>	
	Didactique de l'espagnol	18h, 2 ECTS	
	Epistémologie de l'enseignement des langues étrangères	18h, 2 ECTS	Histoire des méthodes de l'enseignement Mutualisable Espagnol / Anglais
	Connaissance du système éducatif français	18h, 2 ECTS	Ouverture sur certains autres systèmes éducatifs par exemple. Mutualisable
	Initiation à l'enseignement : Stage filé Accompagnement	(30h) 12h, 4 ECTS	

<b>UE 3 CULTURES ET LANGUE</b>		<b>132h 12 ECTS</b>	
	Littérature et civilisation	60h, 6 ECTS	Mutualisé avec master recherche
	Traduction et traductologie	24h, 2 ECTS	
	Phonologie et linguistique	24h, 2 ECTS	
	Pratique orale	24h, 2 ECTS	

**TOTAL Semestre 1 : 246h + (48)**

**Semestre 2 (30 ECTS)**

<b>U4 - LE MÉTIER DE L'ENSEIGNANT EN LANGUE</b>		<b>54h 6 ECTS</b>	
	Connaissance des programmes scolaires	18h, 2 ECTS	
	Didactique des langues	18h, 2 ECTS	
	Sociologie de l'éducation	18h, 2 ECTS	Mutualisable

<b>UE 5 – CULTURES ET LANGUE</b>		<b>120h 15 ECTS</b>	
	Littérature et civilisation	40h, 5 ECTS	
	Traduction et linguistique	36h, 3 ECTS	
	Pratique orale	24h, 2 ECTS	
	T.I.R.	20h, 5 ECTS	T.I.R. disciplinaire ou professionnel avec suivi individuel

<b>UE6 - PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT</b>		<b>48h + (60h) 9 ECTS</b>	
	Initiation à l'activité de l'enseignement : Stage filé	(60h)	
	Préparation et encadrement individuel	30h 7 ECTS	
	Travailler en milieu scolaire	18h, 2 ECTS	Mutualisable

**Total Semestre 2 : 222 + (60)****TOTAL Master 1 : 468h + (108)****(Disciplinaire : 270h ; Didactique et professionnel : 198h ; Stages 90h ; LV 18h)**

**MASTER 2****Semestre 3 (30 ECTS)**

<b>UE 7 – MÉTHODOLOGIES</b>		<b>60h 9 ECTS</b>	
	Préparation du mémoire professionnel	42h 7 ECTS	Inclut l'accompagnement individuel du mémoire (12h) et travail personnel (30h ; Plan détaillé, bibliographie, début de rédaction)
	Communication	18h, 2 ECTS	Parcours Angers : Corps et voix Mutualisable

<b>UE 8 - DIDACTIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIE</b>		<b>60h 7 ECTS</b>	
	Didactique de l'espagnol	18h, 2 ECTS	
	Epistémologie et analyse et synthèse de dossier pédagogique	24h, 3 ECTS	
	Connaissance des programmes	18h, 2 ECTS	Mutualisable

<b>UE 9 – CULTURES ET LANGUE</b>		<b>120h 14 ECTS</b>	
	Analyse du texte littéraire	24h, 3 ECTS	
	Analyse du document de civilisation	24h, 3 ECTS	
	Analyse du document iconographique	24h, 3 ECTS	
	Traduction et traductologie	36h, 4 ECTS	
	Linguistique	12h, 1 ECTS	

**TOTAL Semestre 3 : 240h**

**Semestre 4 (30 ECTS)**

<b>UE 10 – ANALYSE ET EXPLOITATION DE DOCUMENTS</b>		<b>102h 10 ECTS</b>	
	Analyse et synthèse d'un dossier en langue espagnole	30h, 3 ECTS	
	Exploitation pédagogique d'un dossier	42h, 4 ECTS	En français
	Pratique orale	30h, 3 ECTS	Langue espagnole

<b>UE 11 - PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT</b>		<b>30h + (96h) 10 ECTS</b>	
	Stage de pratique accompagnée	(96h), 8 ECTS	
	Analyse des situations d'apprentissage et suivi de stage	30h, 2 ECTS	

<b>UE12 - MÉMOIRE</b>		<b>70h 10 ECTS</b>	
	Mémoire	70h*, 10 ECTS	*Travail personnel, suivi individualisé

**TOTAL Semestre 4 : 202h + (96)**

**TOTAL Master 2 (S 3 + S4) : 442h + (96)**

**(Disciplinaire: 180h; didactique et professionnel: 262h)**

**TOTAL Master 1 + Master 2 : 910 + (204)**

**(dont disciplinaire : 450h ; didactique et professionnel: 460h)**

**(Stages : 186h ; LV 18h)**

#### **IV. LABORATOIRE D'APPUI**

### **3 LAM (Laboratoire Langues, Littératures, Linguistiques, des Universités d'Angers et du Maine)**

#### **UPRES EA 4335**

Caractéristiques : Laboratoire bi-localisé sur les Universités d'Angers et du Maine.

Deux co-directrices : Hélène AJI (11°), Université du Mans

Roselyne MOGIN-MARTIN (14°), Université d'Angers

Axe de recherche et thématique :

Thématique générale : **Les formes du renouvellement dans les arts et la société**

Thématique 1 : Responsable : Alain Riffaud

**Les objets de la création, les lieux de l'innovation et les inscriptions du sujet**

Sont rattachés à cette équipe 5 PR, 1PR associé, 10 MCF et 7 associés

Thématique 2 : Responsable : Erich Fisbach

**Histoire, mémoire et création : entre fiction et réel.**

Sont rattachés à cette équipe 7 PR, 13 MCF et 12 associés.

Outre leurs publications, les deux antennes du 3LAM organisent régulièrement des journées d'études, séminaires et colloques internationaux. Leurs membres sont également engagés dans divers réseaux : CPER Pays de Loire, IDA (Institut des Amériques)

Membres du laboratoire – Données statistiques :

1) Membres publiants :

13 PR, dont -deux à Angers en 14° section

-dix au Mans : 5 en 11°, 3 en 9°, 1 en 12°, 1 en 14° (actuellement vacant)

-un à l'UCO en 12°

24 MCF : -8 MCF à Angers : 5 en 14°, dont un HDR, 2 en 12° et 1 en 11°

-13 MCF au Mans : 2 en 7°, 1 en 8°, 2 en 9°, dont 2 HDR, 2 en 10°, 4 en 11°, 1 en 12°,

1 en 14°

-3 MCF à l'UCO, dont 1 en 12° et 2 en 14°

2) Membres associés (MCF et PR non publiants, PRAG et ATER) : 25 au total

Angers : 8, dont 5 MCF

Le Mans : 17, dont 1 PR émérite, 1PR, 1 MCF HDR et 11 MCF

3) Doctorants :

Angers : 9 (Total des inscrits à la rentrée 2008)

Le Mans : 36

**ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET PROFESSIONNELS : en annexe**

## **V. FLUX ATTENDUS**

### **V.1. EFFECTIFS**

Angers : 40 étudiants préparant les concours de recrutement + 10 places en formation continue et pour étudiants étrangers

### **V.2. ORIGINES DES ÉTUDIANTS**

Licence LLCE Espagnol  
 Etudiants étrangers avec un niveau équivalent  
 Etudiants possédant une maîtrise ou un master 1 d'espagnol  
 Validation des Acquis des Etudes  
 Validation des Acquis Professionnels  
 Formation continue

## **VI. ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLÔME**

### **VII. FICHE RNCP**

### **VIII- ANNEXE :**

#### **UNIVERSITÉ D'ANGERS : Liste des enseignants-chercheurs**

Nom, Prénom	Qualité	Etablissement de Rattachement ou entreprise	Equipe rattachement de	Section CNU
FISBACH Erich	professeur	Université d'Angers	3LAM	14
MOGIN-MARTIN Roselyne	professeur	Université d'Angers	3LAM	14
FRAILE Antoine	MCF-HDR	Université d'Angers	3LAM	14
CAPLÁN Raúl	MCF	Université d'Angers	3LAM	14
CHEVALLIER María Dolores	MCF	Université d'Angers	3LAM	14
CONTAMINA Sandra	MCF	Université d'Angers	3LAM	14
DELGADO Aurora	MCF	Université d'Angers	3LAM	14
GOIJAT Hélène	MCF	Université d'Angers	3LAM	14
PERGOUX	MCF	Université d'Angers	3LAM	14

#### **Liste des professionnels**

LENOIR Pascal	PRCE	PRCE à l'IUFM Pays de Loire	14
GODICHON Laurence	PRCE	PRCE détachée à l'IUFM En poste en lycée	14
À compléter (en cours)			

**N.B. Plusieurs enseignants-chercheurs ont une expérience d'enseignement en collège et en lycée.**

**3.3. DEMANDE D'HABILITATION : MENTION LITTERATURES, LANGUES ET CIVILISATIONS,  
MENTION EN CO-HABILITATION : UNIVERSITE D'ANGERS ET UNIVERSITE DU MAINE,  
SPECIALITE METIERS DE L'ENSEIGNEMENT PLC - LETTRES MODERNES**

**UNIVERSITE D'ANGERS, UNIVERSITE DU MAINE  
DEMANDE DE CO-HABILITATION A DELIVRER UNE SPECIALITE DE MASTER**

**CAMPAGNE 2009**

**DOMAINE ARTS, LETTRES, LANGUES**

**MENTION LITTERATURES, LANGUES ET CIVILISATIONS  
MENTION EN CO-HABILITATION :  
Université d'Angers et Université du Maine**

**SPECIALITE METIERS DE L'ENSEIGNEMENT PLC –LETTRES MODERNES**

**Responsable coordonnateur de la mention du master à l'Université d'Angers :**

Nom, Prénom : LEPALUDIER Laurent	Qualité : Professeur (PR1, PEDR)
Section CNU (obligatoire): 11e	
Tél : 02 40 23 15 87	Fax : 02 41 72 12 00
Port : 06 30 18 36 86	e-mail : laurent.lepaludier@univ-angers.fr

**Responsable coordonnateur de la spécialité lettres du master à l'Université d'Angers :**

Nom, Prénom : PINTO, ép. MATHIEU Elisabeth	Qualité : Professeur (PR2)
Section CNU (obligatoire): 9e	
Tél : 01 46 26 99 93	Fax :
Port : 06 13 40 77 22	e-mail : e.mathieu@univ-angers.fr

**Responsable coordonnateur de la mention du master à l'Université du Maine :**

Nom, Prénom : HOPES, Jeffrey	Qualité : Professeur (PR1)
Section CNU (obligatoire): 11e	
Tél : 09 53 81 63 63	Fax : 02 43 83 31 86
Port : 06 74 09 54 26	e-mail : jeffrey.hopes@univ-lemans.fr

**Responsable coordonnateur de la spécialité lettres du master à l'Université du Maine :**

Nom, Prénom : LAURENT, Franck	Qualité : MCF
Section CNU (obligatoire): 9e	
Tél : 01 48 78 58 60	Fax :
Port : 06 80 66 50 00	e-mail : franck.laurent6@wanadoo.fr

## Préambule :

### I. OBJECTIFS DE LA FORMATION

**L'objectif principal est de former les futurs enseignants de lettres et de les préparer à leur métier.**

**Cette spécialité de Master répond à cinq principes majeurs :**

- 1- La formation se fait dans le cadre d'une **spécialité professionnelle**, qu'il s'agisse du cadre de l'enseignement en lycée et collège ou plus généralement dans toute structure d'enseignement du français en France ou à l'étranger. Les stages mènent progressivement de l'observation à une pratique accompagnée visant l'autonomie (UE 2 ; UE 6 ; UE11) exploitée par des « aller-retour » entre terrain et formation.
- 2- Il s'agit d'une formation par la **recherche**, ce qui implique l'apprentissage des méthodes de recherche (UE1 ; UE3 ; UE5 ; UE 7 ; UE9) et la réalisation de travaux individuels de recherche. Un mémoire de recherche professionnelle sera exigé en fin de M2 (UE 12) et une validation du projet de recherche sera demandée dès la fin du S1.
- 3- La formation professionnelle implique un apprentissage de la **didactique** liée à une réflexion sur l'épistémologie de l'enseignement des lettres (UE2 ; UE4 ; UE 8 ; UE10)
- 4- Le futur enseignant doit s'appuyer sur des connaissances et des compétences solides dans son **domaine disciplinaire**, la langue et la littérature françaises (UE3 ; UE5 ; UE9 ; partiellement UE 10)
- 5- La préparation des **concours de l'enseignement secondaire** sera prise en compte d'une manière générale et plus nettement en seconde année. La formation est progressive et permet des paliers d'orientation (semestre 1, semestre 2) ainsi que des formations pour des métiers d'enseignement diversifiés.

### I.1. CONNAISSANCES ET COMPETENCES

#### Connaissances et compétences

(N.B. Pour les compétences, voir le tableau des compétences du Référentiel ci-dessous)

#### **Les compétences professionnelles des maîtres**

(RLR : 438-5, MENS0603181A, BOEN n°, 4 janvier 2007, arrêté du 19/12/2006, JO 28/12/2006)

C1 : Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable

C2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

C3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale

C4 : Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement

C5 : Organiser le travail de la classe (gestion des groupes et des conflits, organisation de l'espace classe...)

C6 : Prendre en compte la diversité des élèves

C7 : Evaluer les élèves

C8 : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication

C9 : Travailler en équipes et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

C10 : Se former et innover

SEMESTRE 1

UE1 – METHODES ET OUTILS

Maîtriser les outils et méthodes de recherche et les outils informatiques.  
Connaître les débouchés et les métiers de l'enseignement des lettres.  
Approfondir une Langue vivante ou une langue ancienne.  
Compétences : C1, C2, C8, C10

UE 2- DIDACTIQUE ET EPISTEMOLOGIE

Etre capable de transmettre la culture française et la culture francophone.  
Connaître les méthodes d'enseignement du français et leur histoire.  
Connaître le système éducatif français.  
Observer des situations d'enseignement de la langue et de la littérature françaises et être capable de mobiliser des connaissances en ce domaine.  
Comprendre le cadre scolaire, ses institutions, ses fonctionnements.  
C1, C2, C4, C5, C6, C7, C9, C10

UE3- RECHERCHE ET PREPARATION DISCIPLINAIRES AU CONCOURS

S'initier à la recherche en suivant des séminaires mutualisés avec le Master recherche.  
S'initier aux principaux genres littéraires français, à leur contexte historique et culturel.  
Maîtriser la grammaire du français en diachronie et celle du français contemporain.  
C2, C3, C10

SEMESTRE 2

UE4 – LE METIER DE L'ENSEIGNANT DE LETTRES

Connaître les programmes de l'enseignement du français en collège et en lycée.  
Connaître les méthodes de l'enseignement du français et être capable de justifier et créer des séquences d'enseignement.  
Connaître les rudiments de la sociologie de l'éducation et être capable de mobiliser des connaissances de sociologie sur des cas.  
C1, C2, C4, C5, C6, C7, C9, C10

UE5- RECHERCHE ET PREPARATION DISCIPLINAIRES AU CONCOURS

Maîtriser les méthodes de la recherche en suivant des séminaires mutualisés avec le Master recherche.  
Poursuivre sa connaissance des principaux genres littéraires, de leur contexte historique et culturel.  
Approfondir la grammaire du français en diachronie et celle du français contemporain.  
Poursuivre son apprentissage d'une langue vivante ou ancienne (approfondissement de l'UE 3)  
C2, C3, C10

UE6- PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Observer une classe en cours de français et être capable de gérer des activités d'enseignement en pratique accompagnée.  
Approfondir la compréhension du cadre scolaire, de ses institutions, de ses fonctionnements.  
Comprendre la place de l'enseignant de lettres et de l'enseignant en général dans l'équipe pédagogique d'un établissement.  
C 1, C2, C4, C5 C6, C7, C8, C9, C10

SEMESTRE 3

UE 7- METHODES ET OUTILS

Maîtriser les méthodes de recherche en vue d'un mémoire : plan détaillé, bibliographie, début de rédaction.  
Etre capable de communiquer et d'interagir dans un groupe.  
C2, C3, C8, C10

UE 8- DIDACTIQUE ET EPISTEMOLOGIE

Etre capable de transmettre les savoirs de la littérature française et une langue française correcte.  
Connaître les méthodes d'enseignement du français et être capable de créer des séquences.  
Connaître de manière approfondie les programmes de français du collège et du lycée.  
Etre capable d'analyser et de présenter une synthèse de dossier pédagogique et de justifier ses choix.

C 2, C 3, C 4, C 5, C 6, C 7, C 8, C 10

**UE 9- RECHERCHE ET PREPARATION DISCIPLINAIRES AU CONCOURS**

Etre capable d'analyser des documents iconographiques, de littérature et de civilisation.

Se perfectionner en recherche littéraire.

Connaître les classiques étrangers au programme des collèges et lycées.

Maîtriser la langue française et sa linguistique, en diachronie et en synchronie.

C2, C3, C8, C10

**SEMESTRE 4**

**UE 10- PREPARATION AUX EPREUVES D'ADMISSION**

Etre capable d'analyser et de présenter une synthèse de textes littéraires.

Etre capable d'analyser un dossier pédagogique et de justifier ses choix.

Savoir présenter une explication de texte et répondre aux questions de grammaire.

Maîtriser la langue orale.

C2, C 3, C 4, C 5, C 6, C 7, C 9, C 10

**UE 11 – PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT**

Etre capable de gérer une classe de manière autonome.

Etre capable d'argumenter les choix pédagogiques effectués en classe avec un esprit critique.

Approfondir la compréhension du cadre scolaire, de ses institutions, de ses fonctionnements.

Comprendre la place de l'enseignant de lettres et de l'enseignant en général dans l'équipe pédagogique d'un établissement.

C 1, C2, C4, C5 C6, C7, C8, C9, C10

**UE12- MEMOIRE**

Maîtriser les méthodes de recherche et être capable de produire un mémoire professionnel de langue, de littérature ou de didactique du français.

C2, C 3, C 5, C 6, C 7, C 8, C 10

**I.2. MODALITES D'EVALUATION**

Evaluation largement organisée pendant les sessions d'examen afin de favoriser les études des étudiants exerçant une activité professionnelle et des professionnels en formation continue.

Deux sessions d'examens semestriels avec sessions de rattrapage.

L'organisation semestrielle tiendra compte du calendrier imposé par les épreuves des concours de recrutement des enseignants de collège et de lycée.

**I.3. PERSPECTIVES DE POURSUITE D'ETUDES (à vérifier)**

**Après le S1 :**

- possibilité de rejoindre le S2 du Master recherche, spécialité « Cultures et Critiques du texte » (Angers – Le Mans)
- possibilité de certaines équivalences du S1 « Métiers de la Traduction » (Angers)

**Après le S2 :**

- possibilité de rejoindre le S3 du Master recherche, spécialité « Cultures et critiques du texte » (Angers – Le Mans)
- possibilité de candidater à l'entrée en M2 de la spécialité « Métiers de la traduction » (Angers)
- possibilité de candidater à l'entrée en M2 de la spécialité « Edition, édition multimédia et rédaction professionnelle » (Angers)
- possibilité de candidater à une spécialité de Master 2 en Sciences de l'éducation.

**Après le M2 :**

Doctorats de LLC lettres ou de sciences de l'éducation envisageables après un M2 recherche (possibilités d'équivalences partielles des M2 de masters de recherche)

**I.4 INSERTION PROFESSIONNELLE**

Préparation aux métiers de l'enseignement (concours de l'enseignement PLC)

Enseignement du français à l'étranger pour étudiants français et internationaux (Ex. Algérie, Maroc, Tunisie – partenariats)

Formation continue des enseignants

Après orientation (au niveau du M1 ou du M2), métiers de la traduction

Après orientation (au niveau du M2), métiers de l'édition

Après orientation au niveau du M2, métiers de la recherche en lettres ou en sciences de l'éducation

**II. POSITIONNEMENT DE LA FORMATION**

**II.1. DANS L'OFFRE DE L'ETABLISSEMENT**

L'Université d'Angers offre depuis de nombreuses années aux étudiants la possibilité de préparer **les concours du CAPES** ainsi que de **l'agrégation de Lettres modernes**. Il s'agit maintenant d'adapter la formation des futurs professeurs de lettres des collèges et des lycées aux nouvelles exigences.

La formation se situe ainsi dans le cadre du **domaine Arts, Lettres et Langues de l'Université d'Angers**. A Angers, le domaine Arts, Lettres, Langues comporte deux mentions. D'une part, la mention Littératures, Langues et Civilisations et d'autre part la mention Didactique des langues, nouvelles technologies, politiques linguistiques éducatives, toutes deux en co-habilitation avec l'Université du Maine.

La **mention Littératures, Langues et Civilisations** comprend à Angers une spécialité recherche et trois spécialités professionnelles indiquées dans le tableau ci-dessous.

**Recherche :**

Cultures et critiques du texte **(co-habilitée avec l'Université du Maine)**

**Professionnelles :**

- Edition, Edition multimédia et rédaction professionnelle
- Métiers de la traduction : traduction littéraire
- Métiers de la traduction : traduction professionnelle et spécialisée

La création d'une spécialité « Métiers de l'Enseignement – Professeur de Collège et de Lycée » s'intègre parfaitement dans l'ensemble de la mention. Nous avons l'expérience de la pratique de l'enseignement par la recherche, la structure et les ressources humaines pour pouvoir encadrer les recherches dans le domaine des études littéraires puisqu'il existe un parcours Lettres dans la spécialité « Cultures et critiques du texte ». L'encadrement de mémoires disciplinaires et la possibilité de séminaires de recherches, de formation à la méthodologie de la recherche ainsi que de l'adaptation du savoir scientifique (linguistique, littéraire, civilisationnel) sont dans nos compétences.

Par ailleurs, nous avons l'expérience des spécialités professionnelles de cette mention dans le champ de la traduction comme dans celui de l'édition. Nous connaissons donc les problématiques du lien avec la profession et de l'insertion professionnelle et nous avons développé des stratégies et des réseaux. Ces deux champs sont voisins de celui de l'enseignement et peuvent permettre des réorientations.

L'autre mention du domaine Arts, Lettres et Langues, intitulée **Didactique des Langues, nouvelles technologies, politiques linguistiques éducatives (co-habilitée avec l'Université du Maine)** témoigne de la capacité des Universités d'Angers et du Maine à s'appuyer sur une équipe pédagogique

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

compétente dans le domaine de la didactique, ainsi qu'en témoignent les spécialités de master indiqués dans le tableau ci-dessous :

<p><b>Recherche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- didactique et diffusion des langues</li><li>- enseignement des langues et technologies éducatives</li></ul> <p><b>Professionnelle:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- diffusion des langues</li><li>- métier des langues et environnements informatiques</li><li>- approches plurielles des langues et des cultures</li></ul>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Par ailleurs, le département de Lettres de l'université d'Angers vient de fusionner avec celui de FLE (Français Langue Etrangère), qui apporte quatre nouvelles collègues compétentes en didactique du français.

L'apport de l'**IUFM** avec ses compétences et ressources en didactique des lettres et un réseau bien établi de lieux de stage (collèges et lycées du bassin de recrutement) est un atout majeur dans la mise en place de cette formation aux métiers de l'enseignement.

#### **II.2. DANS L'OFFRE DE L'ACADEMIE et DANS LE P.R.E.S. « Université Nantes Angers Le Mans »**

**Les trois universités de l'académie offrent des possibilités importantes d'orientation et de poursuite d'études pour les littéraires :**

- Spécialité de master de recherche « Cultures et critiques du texte » (co-habilité Angers – Le Mans)
- Spécialité de master de recherche « Identités linguistiques, représentations nationales et transferts culturels » (Nantes)
- Spécialité de master professionnel « Langues et langages : parcours Didactique des langues étrangères » (Nantes)
- Spécialité de master professionnel « Métiers de la traduction » (Angers)

**Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université Nantes Angers Le Mans »** a été officiellement créé au 31 décembre 2008 (JO du 1er janvier 2009). Ce PRES regroupe actuellement les trois universités de Nantes, d'Angers et du Mans et l'Ecole Centrale de Nantes. Son siège est localisé à Nantes.

Le PRES « Université Nantes Angers Le Mans » est chargé de mener des projets ambitieux et de gérer la mise en commun des moyens que les établissements et organismes fondateurs et associés y consacreront. Il offre une meilleure lisibilité des forces d'enseignement supérieur et de recherche en région et fait émerger un pôle pluridisciplinaire d'excellence, attractif et visible dans la compétition internationale.

Au début de ce semestre, le PRES « Université Nantes Angers Le Mans » met en place la formation doctorale et définit la politique de développement et de valorisation de ses activités de recherche.

Il va de soi que la création d'un PRES mobilise des moyens pour développer une cohérence et des complémentarités de l'offre d'enseignements liés à la recherche et particulièrement des spécialités de master. Un master MEF- PLC Anglais y trouvera aisément sa place.

Nous prévoyons également la possibilité pour certains étudiants de poursuivre leur recherche en doctorat, notamment vers un doctorat en lettres puisque dans le cadre du CERIEC, EA 922, nous avons neuf professeurs, dont deux émérites, qui encadrent des thèses en littérature générale et comparée.

**L'Ecole Doctorale « Sociétés, Cultures et Echanges »** qui regroupe les lettres, les langues et l'Histoire des Universités d'Angers (son siège), du Maine, de Nantes et de La Rochelle, permet de fournir un encadrement pédagogique et de recherche aux doctorants.

### III. DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT ET DES PARCOURS

**Master MEF-PLC : Lettres modernes**  
**Universités d'Angers et du Maine, IUFM**

**M1**

<b>S1</b>	heures	
UE1 Méthodes et outils 62h (6 ECTS)	18	- Méthodologie de la recherche (mutualisée recherche) avec validation du projet de recherche (18h) 2 ECTS
	18	- Méthodologie de la recherche en éducation (18h)
	2	- Méthodologie de l'insertion professionnelle (en collaboration avec le BIP/SUIO) (2h, validation) 1ECTS
	6	- TICE, 6h, 1ECTS
	18	- Langue vivante ou ancienne (18 h) 2ECTS
UE2 Didactique et épistémologie 70h (12 ECTS)	18	- Didactique des lettres (18h)
	18	- Epistémologie des lettres (18h)
	18	- Connaissance du système éducatif français (18h)
	16	- Initiation à l'activité de l'enseignement (46h, 6 ECTS) : stage filé (30h), accompagnement (16h)
UE3 Recherche et préparation disciplinaires au concours 126h (12 ECTS)	30h	- séminaires de recherche disciplinaire (dont 2 mutualisés avec la spécialité recherche, au choix) (30h) 6 ECTS (3X2 ECTS du Master recherche)
	60h	- Littérature et culture (optique concours) (60 h, dont Genres littéraires 40h + Contextes historiques et culturels 20h) 2 ECTS
	36h	- Langue française (optique concours) (36 h, dont 18 d'histoire de la langue française, 18 de français contemporain) 4 ECTS

**S1 : 258 heures**, dont 92 h professionnelles, 166 disciplinaires.

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

<b>S2</b>	<b>heures</b>	
UE4 Le métier de l'enseignant de lettres 54h (6 ECTS)	18 18 18	- sociologie de l'éducation (18h) - Connaissance des programmes scolaires (18h) - Didactique des lettres (18h)
UE5 Recherche et préparation disciplinaires au concours 144h (14 ECTS)	30 60 36 18	- séminaires de recherche disciplinaire (dont 2 mutualisés avec la spécialité recherche) (30h) 6 ECTS (3X2) - Littérature et culture (optique concours) (60 h, dont Genres littéraires 40h, Contextes historiques et culturels 20h) 3 ECTS - Langue française (optique concours) (36 h, dont 18 d'Histoire de la langue française, 18 de Français contemporain) 4 ECTS - Langue vivante ou ancienne (18 h) 1 ECTS
UE 6 Pratique de l'enseignement 48h (10 ECTS)	12 18 18	- Initiation à l'activité de l'enseignement (72h) : stage filé (60h), préparation et encadrement individuel (12h) - Psychologie des apprentissages (18h) - Travailler en milieu scolaire (18h)

**S2 : 246 h**, dont 102h professionnelles, 144h disciplinaires.

M1 = 504 h

**M2**

<b>S3</b>	<b>heures</b>	
UE 7 Méthodes et outils mémoire (30 h) (10 ECTS)		- Mémoire: plan détaillé, bibliographie, début de rédaction (30h)
UE 8 Didactique et épistémologie 96h (7 ECTS)	18 48 30	- Connaissance des métiers de l'éducation (18h) - didactique et épistémologie des lettres - analyse des situations didactiques niveau 1
UE 9 Recherche et préparation disciplinaires au concours 126 h (13 ECTS)	30 60 36	- séminaires de recherche disciplinaire (dont 2 mutualisés avec la spécialité recherche) (30h) 6 ECTS (3X2) - Littérature et culture (optique concours) (60 h, dont Genres littéraires 40h, Classiques étrangers 20h) 3 ECTS - Langue française (optique concours) (36 h, dont 18 d'Histoire de la langue française, 18 de Français contemporain) 4 ECTS

**S3 : 222 heures**, dont 96 heures professionnelles, 126 disciplinaires.

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

<b>S4</b>	<b>heures</b>	
UE 10 Préparation aux épreuves d'admission 144h 5 ECTS	48 24 72	Epreuve 1 - Préparation disciplinaire (48 h) 2 ECTS - Préparation didactique (24 h) Epreuve 2 (72 h)
UE 11 Pratique de l'enseignement 126h (11 ECTS)	12 18	- Stage massé (96h), préparation et encadrement individuel (12h) - Analyse des situations d'apprentissage (18h)
UE 12 Mémoire 70h (volume horaire indicatif) (14 ECTS)		

S4 : 174 h, dont 126 professionnelles, 48 h disciplinaires.

**M2 = 396 h, hors stages hors mémoire.**

**TOTAL MASTER : M1 504h + M2 396h = 900 h + 100 mémoire = 1000h.**

Total professionnel (hors mémoire) 436h ; total disciplinaire : 464h

Les séminaires sont comptés sur l'ensemble du master : 3 séminaires, 2 « discipline » de 2x10 h à Angers, 1 séminaire « éducation » ou « Pro » selon le site.

#### IV. LABORATOIRE D'APPUI

##### CERIEC, EA 922

Le CERIEC est dirigé par le professeur Arlette Bouloumié.

#### V. FLUX ATTENDUS

##### V.1. EFFECTIFS

Angers : ? étudiants préparant les concours de recrutement + ? places en formation continue et pour étudiants étrangers

##### V.2. ORIGINES DES ETUDIANTS

Licence LLCE Lettres modernes

Etudiants étrangers avec un niveau équivalent

Etudiants possédant une maîtrise ou un master 1 de Lettres

Validation des Acquis des Etudes

Validation des Acquis Professionnels

Formation continue

#### VI. ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLÔME

#### VII. FICHE RNCP

**VIII. ANNEXE** : liste provisoire des enseignants-chercheurs de l'université d'Angers susceptibles d'intervenir dans les cours de ce Master MEF-PLC Lettres modernes.

Nom, Prénom	Qualité	Etablissement de Rattachement ou entreprise	Equipe rattachement de	Section CNU
BOULOUMIÉ Arlette	professeur	Université d'Angers	CERIEC	9
DUFIEF Anne Simone	professeur	Université d'Angers	CERIEC	9
LARDOUX Jacques	professeur	Université d'Angers	CERIEC	9
PINTO-MATHIEU Elisabeth	professeur	Université d'Angers	CERIEC	9
HERMETET Anne-Rachel	professeur	Université d'Angers	CERIEC	10
LE NAN Frédérique	MCF HDR	Université d'Angers	CERIEC	9
COURANT Daniel	MCF	Université d'Angers	CERIEC	9
TEYSSANDIER Laurence	MCF	Université d'Angers	CERIEC	9
MENOU Hervé	PRAG doct	Université d'Angers	CERIEC	9
BERNON-BRULEY Pauline	PRAG doct	Université d'Angers	CERIEC	9
COLOT Blandine	MCF	Université d'Angers	CERIEC	8
GOURMELEN Laurent	MCF	Université d'Angers	CERIEC	8
HUGOT Jean-Paul (successeur de)	MCF	Université d'Angers	CERIEC	9
TRIVISANI-MOREAU Isabelle	MCF	Université d'Angers	CERIEC	9

En attente de la liste des professionnels de Lettres modernes de l'IUFM Pays-de-la-Loire.

**3.4. DEMANDE D'HABILITATION : MENTION HISTOIRE - GEOGRAPHIE - DOCUMENT, SPECIALITE  
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT PCL - DOCUMENTATION**

Spécialité de master

**Métiers de l'Enseignement et de la Formation,  
Professeurs des Lycées et Collèges Documentation**

**s'intégrant dans la mention de master  
Histoire-Géographie- Document  
ouverte en septembre 2008 après campagne d'habilitation de la vague B  
(évaluation par AERES = A)**

**Identité du responsable de la spécialité**

Nom, Prénom : Denéchère Yves	Qualité : PU
Section CNU (obligatoire) : 22 <sup>e</sup> section	
Tél : 02-41-22-64-24	Fax : 02-41-22-64-19
Port : 06-33-21-16-61	e-mail : yves.denechere@univ-angers.fr

Responsables des études :

- Pascal Duplessis, professeur-documentaliste, PRCE, IUFM des Pays-de-la-Loire, Université de Nantes, site d'Angers.

Courriel : [pascal.duplessis@iufm.univ-nantes.fr](mailto:pascal.duplessis@iufm.univ-nantes.fr) Tél. : 02 41 24 71 84 Portable : 06 81 65 77 39

- Valérie Neveu, maître de conférences en bibliothéconomie, conservatrice des bibliothèques.

Courriel : [valerie.neveu@univ-angers.fr](mailto:valerie.neveu@univ-angers.fr) Tél. : 02 41 22 64 47 Portable : 06 21 04 91 59

Volume horaire global de la formation sur deux ans :

Nombre d'heures par étudiant : 1000 heures/étudiant (526 en M1 + 474 en M2)

Mise en place de tous les enseignements : 1072 heures ETD, dont 160 heures mutualisées (enseignements communs aux autres formations PLC et au parcours métiers des bibliothèques du master existant).

**I – Positionnement de la formation**

**1 – La poursuite d'un partenariat Université d'Angers-IUFM**

Jusqu'à présent, une formation PLC1 Documentation était assurée par l'IUFM des Pays-de-la-Loire sur le site d'Angers. Cette localisation avait été déterminée par l'existence au sein du département d'histoire de l'Université d'Angers de formations sur le document reconnues nationalement (archivistique, bibliothéconomie). Des enseignants-chercheurs de ce département de l'Université participaient donc à cette formation PLC1.

L'intégration d'un parcours MEF PLC Documentation au niveau du M1 et d'une spécialités MEF PLC Documentation au niveau du M2 dans le master mention Histoire-Géographie-Documents de l'Université d'Angers (très favorablement évaluée lors de la campagne d'habilitation de la vague B), a semblé la meilleure formule pour développer cette formation en permettant aux étudiants de suivre une deuxième année de formation à Angers.

→ Voir en annexe la nouvelle organisation du master mention Histoire-Géographie-Documents

## 2 - Indicateurs

### Flux constatés

NB : Ne concernent que la formation PLC 1 Documentation :

Effectifs	2006-2007	2007-2008	2008-2009
PLC 1	13	14	11

### **Origines des étudiants (moyenne sur les trois années) :**

#### Par diplômes à l'entrée :

- . Licence générale : 68 %
- . Licence professionnelle : 9 %
- . Master 1 : 14 %
- . Master 2 professionnel : 9 %

NB : 9 % des étudiants ont obtenu dans le cursus le DUT journalisme et info-communication

#### Par disciplines :

- . Histoire : 33 %
- . Lettres : 28 %
- . Psychologie : 13 %
- . Métiers du livre : 12 %
- . Sc. Education : 9 %
- . Géographie : 5 %

NB : 27 % des étudiants entrants ont suivi dans leur cursus une option en lien avec le profil Documentation

### Flux attendus

- L'ouverture d'une deuxième année qui n'existait pas auparavant dans l'Académie et qui faisait se détourner un certain nombre d'étudiants vers d'autres préparations augure d'un recrutement supérieur aux années passées.
- Au vu des chiffres ci-dessus l'insertion de cette spécialité de master dans le master Histoire-Géographie-Document ne peut qu'être un élément favorable en ce qui concerne le recrutement..
- Des professionnels de la documentation qui connaissent déjà la spécificité des formations à Angers pourront vouloir obtenir la spécialité de M2 dans le cadre de la formation continue.

Effectifs	2009-2010		2010-2011		2011-2012	
	FI	FC	FI	FC	FI	FC
M1 Parcours MEF PLC Doc	15		16		17	
M2 spécialité MEF PLC Doc	10	1	10	2	10	2

## **3 - Niveau d'exigence requis et cibles de la formation**

La formation s'adresse à tout détenteur d'une licence générale ou licence professionnelle (pour cette dernière, une orientation métiers du livre ou documentation semble néanmoins fortement souhaitable), au titre des décrets du 8 avril 2002 et au titre du décret du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur.

Diplômes étrangers reconnus équivalents par les commissions compétentes de validation d'acquis de l'université d'Angers.

Dans le parcours de formation, les règles de progression correspondent à l'obtention de 60 ECTS après la licence, soit par validation directe d'une première année de master soit par l'attribution d'une équivalence par la commission compétente de validation d'acquis de l'université d'Angers.

Le mode de sélection des candidats pour l'entrée dans la spécialité de M2 "MEF PLC Documentation" sera justifié par l'objectif de: former des professionnels de haut niveau capables, d'une part, de traiter des collections de services documentaires (CDI ou autres) et de mettre en œuvre des projets documentaires permettant d'accueillir des publics diversifiés et de répondre à leurs besoins d'information, d'autre part, de former les élèves du secondaire à la maîtrise de l'information et de leur faire acquérir une culture informationnelle.

#### **4 – Adossement à la recherche**

- Laboratoires d'appui :

EA 2661 CREN : Centre de Recherche en Education, Université de Nantes

UMR 6258 CERHIO : Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (Universités Angers, Le Mans, Rennes, Lorient) groupe ALMA : Archives, Livres, manuscrits et autres supports, Université d'Angers.

EA 2646 PPI : Processus de Pensée et Interventions, université d'Angers

- préparation à la recherche :

UE 15 et 25

(voir tableau du IV et descriptifs des enseignements en V)

- Travail de recherche :

Mémoire de recherche en M1

## **II – Objectifs**

### **1 – Objectifs de la formation (sur les 2 années)**

La spécialité MEF PLC Documentation vise la maîtrise de connaissances disciplinaires relatives aux métiers du livre et à la construction de compétences d'enseignant documentaliste. Le métier visé par le concours auquel prépare la spécialité a cette particularité de réclamer une double expertise, celle de gestionnaire responsable d'un centre de documentation et d'information (CDI), et celle d'un enseignant capable de mettre en œuvre, de piloter et d'évaluer des situations d'enseignement-apprentissage dans ce centre qu'il organise comme un outil didactique.

Les évolutions rapides que connaissent aujourd'hui les technologies, les besoins et les usages documentaires font de l'entrée des élèves dans la société dite de l'information un enjeu d'insertion sociale, civique et professionnelle important. Les objectifs premiers de cette formation visent ainsi à permettre aux étudiants de construire une réflexion critique sur les enjeux de ces mutations documentaires, à développer une maîtrise technique des systèmes d'information et à acquérir les compétences didactiques favorisant les apprentissages documentaires des élèves du secondaire.

#### **11. Connaissances et compétences à acquérir en documentation**

Les contenus disciplinaires en documentation comprendront les connaissances relatives à la gestion des systèmes d'information, du document et des centres documentaires, incluant les bases de données et les techniques documentaires (description normalisée, indexation, référencement, analyse et langages documentaires). La formation abordera encore la dimension de politique documentaire liée à la fonction documentaire des établissements, articulant ses dimensions notionnelle, méthodologique et pratique (gestion des collections, veille informationnelle, accueil, accès et communication documentaire). Seront également étudiés les fondements scientifiques de l'information, du document et de la communication ainsi que le cadre juridique de l'information. Ces connaissances devront être présentées dans leurs aspects théoriques et pratiques, tout en ménageant des moments où elles seront mises en perspective dans le contexte scolaire d'un CDI d'EPL.

Les compétences visées sont les suivantes :

- Participer à la conception et au pilotage des orientations documentaires stratégiques du projet d'établissement, les traduire en objectifs et relayer et accompagner ces décisions ; participer à la démarche d'évaluation
- Travailler en équipe
- Définir une politique de développement des collections et la mettre en œuvre
- Constituer, traiter et organiser des ensembles documentaires et collections d'ouvrages sur tous supports
- Organiser le prêt et la communication sur place ou à distance des collections
- Constituer et mettre à jour des catalogues et portails documentaires
- Concevoir et utiliser les normes, thésaurus, listes d'autorités et classifications

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

- Sélectionner et utiliser les outils informatiques, les technologies de l'information et les logiciels employés dans les services documentaires
- Organiser le dispositif d'accueil des publics, renseigner et orienter les utilisateurs
- Développer les actions en direction des différents publics (élèves, enseignants)
- Définir les priorités de formation, préparer et animer des formations
- Mettre en valeur le CDI dans son environnement institutionnel et territorial
- Participer à l'ouverture culturelle de l'EPL
- Participer à des réseaux locaux ou nationaux
- Faire connaître les collections du CDI en participant à des expositions et des actions de valorisation ou d'information

#### **12. Connaissances et compétences à acquérir en didactique**

Les savoirs didactiques proprement dits seront précédés d'une introduction à la culture professionnelle des enseignants-documentalistes qui donnera à réfléchir sur l'origine et les représentations du métier, les missions, le référentiel-métier et le processus de professionnalisation. Afin de mieux appréhender les enjeux sociétaux et les déterminismes économiques et philosophiques dans lesquels s'inscrivent aujourd'hui les pratiques, les besoins documentaires et l'action de l'école en ce domaine, des connaissances sur la culture de l'information seront apportées dès le premier semestre. Donner à l'élève la maîtrise de l'information étant l'axe essentiel de la mission de l'enseignant documentaliste, l'étudiant doit connaître les gestes et les techniques de la pédagogie documentaire, savoir articuler la méthodologie de recherche d'information aux programmes scolaires pour construire des savoirs disciplinaires. Il doit également savoir tirer parti des ressources culturelles mises à la disposition des enseignements en nouant des partenariats pédagogiques et éducatifs avec le monde des arts, de la littérature, des techniques et des sciences. Mais l'action de l'enseignant documentaliste s'ouvre également à l'éducation aux médias et à la promotion du livre, documentaire et de fiction, et de la lecture sous ses différents supports. Enfin, les apports didactiques délivrés par la formation s'étofferont de connaissances sur le traitement cognitif de l'information par le sujet placé en activité de recherche et sur les différentes dimensions de la recherche contemporaine en didactique de l'information, à savoir l'élaboration des contenus à enseigner, l'analyse des difficultés des élèves et la mise en œuvre de situations d'enseignement-apprentissage.

Les compétences professionnelles visées pour l'enseignant-documentaliste s'inscrivent dans le cadre général donné par le « Cahier des charges » de la formation des maîtres (voir l'arrêté du 19-12-2006 paru dans *Le B.O.* n°4, 01-2007) :

- C1 : Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable
- C2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- C3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- C4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- C5 : Organiser le travail de la classe (gestion des groupes et des conflits, organisation de l'espace classe...)
- C6 : Prendre en compte la diversité des élèves
- C7 : Evaluer les élèves
- C8 : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- C9 : Travailler en équipes et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
- C10 : Se former et innover

#### **2 - Perspectives ouvertes**

La formation reçue permettra aux titulaires du diplôme – qui n'auraient pas obtenu, ou ne souhaiteraient pas passer, le Capes de documentation – de gérer des services ou d'occuper des postes de cadres intermédiaires dans le domaine de la lecture publique ou de l'information scientifique et technique, dans un cadre public, privé ou associatif. :

- concours de la fonction publique d'État ou territoriale dans le domaine des bibliothèques ou de la documentation (catégorie A ou B)
- documentaliste dans un service public ou privé de documentation (administrations, entreprises...)
- chargé de formation en documentation
- consultant en documentation dans un cabinet de conseil

## Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

NB Après le parcours de M1, les étudiants sont tout à fait aptes à postuler à l'entrée de la spécialité de M2 « Histoire et métiers des archives et des bibliothèques », parcours Métiers des Archives ou parcours Métiers des Bibliothèques.

### **III – Organisation pédagogique du cursus**

#### **1 - Equipe pédagogique**

Nom	Prénom	Qualité	Etablissement de rattachement ou entreprise	Equipe de rattachement	Section CNU
Banes	Françoise	PRCE	IUFM des Pays-de-la Loire site de Nantes		
Bertoldi	Sylvain	Directeur des services de documentation et d'archives	Mairie d'Angers		
Brizay	François	MC, membre de la commission VAE	Université d'Angers	CERHIO	22e
Challet	Pascal	Professeur-documentaliste	EN Rectorat de Nantes		
Denéchère	Yves	PU histoire	Université d'Angers	CERHIO	22 <sup>e</sup>
D'Espinose	Nathalie	Professeur-documentaliste	Enseignement privé		
Duplessis	Pascal	PRCE	IUFM des Pays-de-la Loire site d'Angers	CREN	
Grailles	Bénédicte	MC, conservatrice du patrimoine	Université d'Angers	CERHIO ALMA	22 <sup>e</sup>
Grimault	Jean-François	Professeur-documentaliste	Enseignement privé		
Grisaud	Marie-Hélène	Chargée d'études documentaires	CRDP des pays de la Loire		
Lemarchant	Frédérique	Professeur-documentaliste	EN		
Lizée-Le Rendu	Carole	Prag	Université d'Angers		6 <sup>e</sup>
Marcilloux	Patrice	MC, conservateur du patrimoine	Université d'Angers	CERHIO ALMA	22 <sup>e</sup>
Mis	Gérard	Professeur Informatique	IUFM des Pays-de-la Loire site d'Angers		
Neveu	Valérie	MC, conservatrice bibliothèques	Université d'Angers	CERHIO ALMA	22 <sup>e</sup>
Orange	Denise	MC	IUFM des Pays-de-la Loire site de Nantes	CREN	70 <sup>e</sup>
Pacaud	Jean-Paul	Délégué Académique à l'Action Culturelle	IA Maine-et-Loire		
Sarrazin	Véronique	MC, histoire du livre	Université d'Angers	CERHIO ALMA	22 <sup>e</sup>

#### **2 - Les stages**

Les stages proposés chaque semestre aux étudiants permettront à ceux-ci de mettre en perspective les connaissances construites dans le cadre du master en leur offrant un contexte de réalisation et de réflexion. Dans le cadre d'une formation par alternance, ils servent d'appui à la construction des compétences professionnelles telles qu'elles sont définies par le « Cahier des charges » de la formation des maîtres (*cf. supra*). Chaque période de stage est pédagogiquement encadrée par des modules de préparation en amont, des séances d'accompagnement hebdomadaire comprenant analyses didactiques et analyses de pratiques

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

professionnelles et, enfin, de séances de bilan et de synthèse préparant la rédaction d'un rapport à l'issue du stage.

Les stages sont organisés de manière progressive avec des objectifs spécifiques à chaque semestre correspondant à des natures particulières (découverte, observation, accompagné, accompagné avec des formes de responsabilité). Diversifier les formats (filé ou massé) permettra également d'atteindre des objectifs particuliers de la formation.

#### **3 - Dispositif FOAD**

Une plate-forme numérique de type *Moodle* sera utilisée pour permettre un travail collaboratif et favoriser le contact entre les étudiants et les enseignants.

#### **4 - Modalités d'évaluation**

Ecrits et oraux : Oui

Capitalisation des UE : Oui

Compensation semestrielle entre les UE : Oui

Compensation au sein des UE : Oui

Anonymat des copies : Oui

Deux sessions : Oui

*Voir détails dans les tableaux du IV*

NB le dispositif de contrôle des connaissances pourra être révisé en fonction de l'importance à donner aux différentes épreuves dans la perspective du concours.

#### **5 – Evaluation de la formation**

- Fiches d'évaluation des enseignements remplies par les étudiants

- conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement du département d'histoire se réunit une fois par semestre, il est composé des responsables de formations et d'étudiants élus représentant chaque formation.

- Adaptation de la formation en fonction des évaluations indiquées ci-dessus.

**IV – Contenus de la formation****M1 Parcours MEF PLC Documentation****Semestre 1 - Programme**

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	H/ étudi ant	CM	TD	TP	Coef	Ects
<b>UE11 Savoirs fondamentaux disciplinaires</b>		<b>136</b>				<b>1</b>	<b>12</b>
	<b>EC 111 Gestion du document et des systèmes</b>	<b>94</b>	<b>18</b>	<b>76</b>			<b>8</b>
	<b>EC 112 Méthodes bibliothéconomiques</b>	<b>21</b>	<b>21</b>				<b>2</b>
	<b>EC 113 Culture générale historique</b>	<b>21</b>	<b>21</b>				<b>2</b>
<b>UE12 Savoirs didactiques et épistémologiques</b>		<b>96</b>				<b>1</b>	<b>8</b>
	<b>EC 121 Culture professionnelle du professeur documentaliste</b>	<b>54</b>		<b>54</b>			<b>4</b>
	<b>EC 122 Culture de l'information</b>	<b>42</b>	<b>42</b>				<b>4</b>
<b>UE13 Savoirs généraux de l'enseignant</b>		<b>18</b>				<b>1</b>	<b>2</b>
	<b>EC 131 L'école dans la société d'aujourd'hui</b>	<b>6</b>		<b>6</b>			<b>1</b>
	<b>EC 132 Connaissance du système éducatif</b>	<b>12</b>		<b>12</b>			<b>1</b>
<b>UE14 Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignement</b>		<b>12</b>				<b>1</b>	<b>5</b>
	<b>EC 141 Initiation à l'observation et à l'analyse de situations professionnelles</b>	<b>12</b>		<b>12</b>			<b>1</b>
	<b>EC 142 Stage en milieu professionnel : découverte, immersion et observation</b> <i>(1,5 semaine)</i> <i>. filé : 3 jours</i> <i>. massé : 5 jours</i>						<b>4</b>
<b>UE15 Formation à et par la recherche</b>		<b>36</b>				<b>1</b>	<b>3</b>
	<b>EC 151 Initiation à la recherche en éducation</b>	<b>12</b>	<b>12</b>				<b>1</b>
	<b>EC 152 Construction des sujets d'étude et de recherche</b>	<b>24</b>		<b>24</b>			<b>2</b>
<b>Total 1<sup>er</sup> semestre</b>		<b>298</b>	<b>114</b>	<b>184</b>			<b>30</b>
<b>Heures/étudiant</b>							
<b>ETD</b>		355	171	184			

**Semestre 1 - Modalités d'évaluation**

Unités d'enseignement et matières (intitulés des enseignements)	EC	Nature et durée examen 1 <sup>ère</sup> session	Nature et durée Examens DA (dispensés d'assiduité) 1 <sup>e</sup> session	Nature et durée Examens 2e session	Coef	ECTS
<b>UE11 Savoirs fondamentaux disciplinaires</b>	EC111	Examen écrit (3h)	Examen écrit (3h)	Examen écrit (3h)	1	8
	EC112	CC	Oral	Oral	1	2
	EC113	CC	Oral	Oral	1	2
<b>UE12 Savoirs didactiques et épistémologiques</b>	EC121	CC	Oral	Oral	1	4
	EC122	Examen écrit (3h)	Examen écrit (3h)	Examen écrit (3h)	1	4
<b>UE13 Savoirs généraux de l'enseignant</b>		CC	Oral	Oral	1	2
<b>UE14 Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignement</b>	EC141	CC	Oral	Oral	1	1
	EC142	Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	1	4
<b>UE15 Formation à et par la recherche</b>		CC	Oral	Oral	1	3
<b>Total :</b>						<b>30 ECTS</b>

**Semestre 2 - Programme**

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	H/étudiant	CM	TD	TP	Coef	Ects
<b>UE21 Savoirs fondamentaux disciplinaires</b>		<b>72</b>				<b>1</b>	<b>6</b>
	<b>EC 211 Politique documentaire</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>30</b>			<b>3</b>
	<b>EC 212 Bibliothèques et société</b>	<b>18</b>	<b>18</b>				<b>2</b>
	<b>EC 213 Connaissance des épreuves</b>	<b>15</b>	<b>15</b>				<b>1</b>
<b>UE22 Savoirs didactiques et épistémologiques</b>		<b>42</b>				<b>1</b>	<b>3</b>
	<b>EC 221 Pédagogie documentaire</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>12</b>			<b>2</b>
	<b>EC 222 Education aux médias</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>15</b>			<b>1</b>
<b>UE23 Savoirs généraux de l'enseignant</b>		<b>48</b>				<b>1</b>	<b>4</b>
	<b>EC 231 Etude sociologique et juridique du système éducatif et de ses acteurs</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>19</b>			<b>2</b>
	<b>EC 232 Psychologie de l'adolescent</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>10</b>			<b>1</b>
	<b>EC 233 Ethique professionnelle et valeurs de l'école</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>10</b>			<b>1</b>
<b>UE24 Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignement</b>		<b>30</b>				<b>1</b>	<b>5</b>
	<b>EC 241 Apports théoriques, outils d'analyses de situations d'apprentissage</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>24</b>			<b>2</b>

	<b>EC 242 Stage en milieu professionnel : Observation et pratique du CDI</b> (3,5 semaines) Stage massé						<b>3</b>
<b>UE25 Formation à et par la recherche</b>		<b>36</b>				<b>1</b>	<b>12</b>
	<b>EC 251 Séminaire</b>	<b>36</b>		<b>36</b>			<b>2</b>
	<b>EC 252 Mémoire</b>						<b>10</b>
<b>Total 2<sup>ème</sup> semestre</b>		<b>228</b>	72	156			<b>30</b>
<b>Heures/étudiant</b>							
ETD		264	108	156			

**Semestre 2 - Modalités d'évaluation**

Unités d'enseignement et matières (intitulés des enseignements)	EC	Nature et durée examen	Nature et durée Examens DA (dispensés d'assiduité) 1 <sup>e</sup> session	Nature et durée Examens 2 <sup>e</sup> session	Coef	ECTS	
		1 <sup>ère</sup> session					
<b>UE21 Savoirs fondamentaux disciplinaires</b>	EC211	Examen écrit (3h)	Examen écrit (3h)	Examen écrit (3h)	1	3	
	EC212	CC	Oral	Oral	1	2	
	EC213	CC	Oral	Oral	1	1	
<b>UE22 Savoirs didactiques et épistémologiques</b>		CC	Oral	Oral	1	3	
<b>UE23 Savoirs généraux de l'enseignant</b>		CC	Oral	Oral	1	4	
<b>UE24 Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignement</b>	EC241	CC	Oral	Oral	1	2	
	EC242	Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	1	3	
<b>UE25 Formation à et par la recherche</b>		Mémoire écrit	Mémoire écrit	Mémoire écrit	1	12	
		Oral de soutenance	Oral de soutenance				
<b>Total :</b>						<b>30</b>	<b>ECTS</b>

**Spécialité de M2 MEF PLC Documentation****Semestre 3 - Programme**

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	H/ étudi ant	CM	TD	TP	Coef	Ects
<b>UE31 Savoirs fondamentaux disciplinaires</b>		<b>81</b>				<b>1</b>	<b>10</b>
	<b>EC 311 Théories de l'information et de la communication</b>	<b>33</b>	<b>33</b>				<b>3</b>
	<b>EC 312 Méthodologie de l'épreuve d'admissibilité n°1</b>	<b>48</b>	<b>12</b>	<b>36</b>			<b>7</b>
<b>UE32 Savoirs didactiques et épistémologiques</b>		<b>108</b>				<b>1</b>	<b>13</b>
	<b>EC 321 Dimensions culturelles et partenariales</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>25</b>			<b>4</b>
	<b>EC 322 Articulation aux disciplines</b>	<b>15</b>		<b>15</b>			<b>2</b>
	<b>EC 323 Méthodologie de l'épreuve d'admissibilité n°2</b>	<b>48</b>	<b>12</b>	<b>36</b>			<b>7</b>
<b>UE33 Savoirs généraux de l'enseignant</b>		<b>24</b>				<b>1</b>	<b>2</b>
	<b>EC 331 Etude de la diversité des élèves et des dispositifs pédagogiques (ASH, orientation...)</b>	<b>12</b>		<b>12</b>			<b>1</b>
	<b>EC 332 Gestion de la classe et des conflits</b>	<b>12</b>		<b>12</b>			<b>1</b>
<b>UE34 Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignement</b>		<b>15</b>				<b>1</b>	<b>5</b>
	<b>EC 341 Analyse de situations d'apprentissage documentaires et de gestion des CDI</b>	<b>15</b>		<b>15</b>			<b>1</b>
	<b>EC 342 Stage en milieu professionnel : Pratique accompagnée (2 semaines massées)</b>						<b>4</b>
<b>Total 3<sup>ème</sup> semestre</b>		<b>228</b>	77	151			<b>30</b>
<b>Heures/étudiant</b>							
ETD		266	115	151			

**Semestre 3 - Modalités d'évaluation**

Unités d'enseignement et matières (intitulés des enseignements)	EC	Nature et durée examen	Nature et durée Examens DA 1 <sup>ère</sup> session	Nature et durée Examens 2 <sup>ème</sup> session	Coef	ECTS
		1 <sup>ère</sup> session	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session		
<b>UE31 Savoirs fondamentaux disciplinaires</b>	EC311	Examen écrit (1h)	Examen écrit (1h)	Oral	1	3
	EC312	Examen écrit (5h)	Examen écrit (5h)	Examen écrit (5h)	1	7
<b>UE32 Savoirs didactiques et</b>	EC321	CC	Oral	Oral	1	4
	EC322	CC	Oral	Oral	1	2

<b>épistémologiques</b>	EC323	Examen écrit (5h)	Examen écrit (5h)	Examen écrit (5h)	1	7
<b>UE33 Savoirs généraux de l'enseignant</b>		CC	Oral	Oral	1	2
<b>UE34 Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignement</b>	EC341	CC	Oral	Oral	1	1
	EC342	Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	1	4
				<b>Total :</b>		<b>30 ECTS</b>

**Semestre 4 - Programme**

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	H/ étudiant	CM	TD	TP	Coef	Ects
<b>UE41 Savoirs fondamentaux disciplinaires</b>		<b>30</b>				<b>1</b>	<b>3</b>
	<b>EC 411 Aspects juridiques de l'information</b>	<b>30</b>	<b>30</b>				<b>3</b>
<b>UE42 Savoirs didactiques et épistémologiques</b>		<b>120</b>				<b>1</b>	<b>13</b>
	<b>EC 421 Traitement cognitif de l'information</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>9</b>			<b>2</b>
	<b>EC 422 Didactique de l'information</b>	<b>45</b>	<b>15</b>	<b>30</b>			<b>4</b>
	<b>EC 423 Méthodologie de l'épreuve d'admission n°1</b>	<b>54</b>	<b>12</b>	<b>42</b>			<b>7</b>
<b>UE43 Savoirs généraux de l'enseignant</b>		<b>57</b>				<b>1</b>	<b>8</b>
	<b>EC 431 Gestion de la classe et des conflits</b>	<b>12</b>		<b>12</b>			<b>1</b>
	<b>EC 432 Méthodologie de l'épreuve d'admission n°2</b>	<b>45</b>	<b>12</b>	<b>33</b>			<b>7</b>
<b>UE44 Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignement</b>		<b>39</b>				<b>1</b>	<b>6</b>
	<b>EC 441 Analyse de situations d'apprentissage documentaires et de gestion des CDI</b>	<b>39</b>		<b>39</b>			<b>2</b>
	<b>EC 442 Stage en milieu professionnel : Pratique accompagnée avec des formes de responsabilité</b> (3 semaines massées)						<b>4</b>
<b>Total 4<sup>ème</sup> semestre</b>		<b>246</b>	81	165			<b>30</b>
<b>Heures/étudiant</b>							
<b>ETD</b>		286	121	165			

**Semestre 4 - Modalités d'évaluation****Modalités d'évaluation S4**

Unités d'enseignement et matières (intitulés des enseignements)	EC	Nature et durée examen 1 <sup>ère</sup> session	Nature et durée Examens DA (dispensés d'assiduité) 1 <sup>e</sup> session	Nature et durée Examens 2 <sup>e</sup> session	Coef	ECTS
<b>UE41 Savoirs fondamentaux disciplinaires</b>	EC411	CC	Oral	Oral	1	3
<b>UE42 Savoirs didactiques et épistémologiques</b>	EC421	CC	Oral	Oral	1	2
	EC422	CC	Oral	Oral	1	4
	EC423	Examen oral (5 h)	Examen oral (5 h)	Examen oral (5 h)	1	7
<b>UE43 Savoirs généraux de l'enseignant</b>	EC431	CC	Oral	Oral	1	1
	EC432	Examen oral (5 h)	Examen oral (5 h)	Examen oral (5 h)	1	7
<b>UE44 Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignement</b>	EC441	CC	Oral	Oral	1	2
	EC442	Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	1	4
				<b>Total :</b>		<b>30 ECTS</b>

**V - Descriptif des contenus d'enseignement (sur les deux années de formation, par grand ensemble)**

<b>Savoirs fondamentaux disciplinaires</b>	
<b>Gestion du document et des systèmes (EC 113)</b>	<b>94h</b>
EC1 Gestion des systèmes d'information	
- SIGB ; Informatique documentaire ; Base de données	
EC2 Gestion du document	
- BCDI, PMB; Description normalisée des contenus (pavé ISBD, Référencement bibliographique Normes de catalogage) ; Linguistique et indexation documentaire (analyse et langages documentaires)	
- Problématiques liées au contexte d'un établissement scolaire	
<b>Culture générale historique (EC 113)</b>	<b>21h</b>
Histoire des images, de la communication et de la diffusion de l'information	
<b>Politique documentaire (EC 213)</b>	<b>39h</b>
<b>Approche notionnelle</b>	9h
- Définition, enjeux, historique, critique, méthodologie	
- projet documentaire : analyse, outils, budget	
<b>Gestion d'un fonds documentaire</b>	6h
- Analyse critique d'un fonds documentaire	
- Acquisitions /désherbage	
- Signalétique	
<b>Veille informationnelle et communication documentaire</b>	24h
- Définition, enjeux, outils et stratégies	
- Connaissance des publics	
- Contraintes juridiques de la diffusion de l'information au CDI	
-Elaboration et maintenance d'un site intranet	
- Culture réseau en établissement	
- le professeur documentaliste et les ENT	
<b>Bibliothèque et société</b>	<b>18h</b>
<b>Connaissance des épreuves</b>	<b>15h</b>
- Présentation de chacune des 4 épreuves (3h chacune)	12h
- Conseils méthodologiques, bibliographie	3h
<b>Théories de l'information et de la communication</b>	<b>33h</b>
. L'information et le document	9h
- Cadre théorique, histoire, enjeux et problématiques liées au numérique	
.La communication	24h
- Cadre théorique, histoire, enjeux et problématiques liées au numérique	
<b>Aspects juridiques de l'information</b>	<b>30h</b>
- Droit de/à l'information	
- Exception pédagogique	
- Internet au CDI	
- Spécificité documentaire et juridique des ressources numériques	

<b>Savoirs didactiques et épistémologiques</b>
------------------------------------------------

<b><u>Culture professionnelle du professeur documentaliste</u></b>	<b>54h</b>
- Représentations du métier ; Découverte du CDI ; Missions ; Référentiel métier ; Fonctions du CDI ; Situation topologique et architecture des CDI ; Prise de fonction ; Processus de professionnalisation ; Place de l'enseignant documentaliste dans l'EPL ; Projet pédagogique ; Démarche de projet ; Rencontre de professionnels	
<b><u>Culture de l'information</u></b>	<b>42h</b>
<u>Dimensions plurielles de la culture de l'information</u>	
- Définition, enjeux, état des lieux	
- Usages scolaires et privés des jeunes	
- Politiques éducatives	
<u>Outils de recherche : maîtrise et enjeux</u>	
<b><u>Pédagogie documentaire</u></b>	<b>24h</b>
- Historique de la pédagogie documentaire ;	6h
Techniques pédagogiques et méthodologie documentaire ;	6h
La pédagogie de projet ;	6h
Conception d'une situation d'enseignement/apprentissage	6h
<b><u>Education aux médias</u></b>	<b>18h</b>
- Enjeux, objectifs	
- Dispositifs et partenariats	
<b><u>Dimensions culturelles et partenariales</u></b>	<b>45h</b>
<u>. Politique de lecture</u>	33h
- Histoire de la lecture ; Réseaux de lecture publique ; Partenariats	
- Littérature de jeunesse ; Les jeunes et la lecture ; Actions lecture-écriture au CDI	
<u>. Culture(s) partenaire(s)</u>	12h
- Services éducatifs des musées ; Partenariats culturels	
- Culture scientifique et technique ; Vulgarisation scientifique	
<b><u>Articulation aux disciplines</u></b>	<b>15h</b>
- Articulation aux programmes	9h
- Travail en collaboration	6h
<b><u>Traitement cognitif de l'information</u></b>	<b>21h</b>
- Recherche d'information (méthodologies et modélisations)	
- Stratégies de recherche	
- Lecture documentaire	
- Lecture d'écrans	
- Besoin d'information	
- Exploitation du document	
- Restitution de l'information	
<b><u>Didactique de l'information</u></b>	<b>45h</b>
- Enjeux éducatifs, scientifiques et professionnels	
- Problématiques, perspectives et chantiers	
- Contenus d'enseignement ; Référentiels de compétences	
- Evaluation des apprentissages info-documentaires	
- Difficultés des élèves	
- Intégration disciplinaire des compétences info-documentaires	
- Curriculum informationnel	
- Construire un projet de formation	

**Savoirs généraux de l'enseignant**

**L'école dans la société d'aujourd'hui**

Connaissance du système éducatif

**Etude sociologique et juridique du système éducatif et de ses acteurs**

**Psychologie de l'adolescent**

**Ethique professionnelle et valeurs de l'école,**

**Analyse de situations professionnelles, préparation du dossier**

**Etude de la diversité des élèves et des dispositifs pédagogiques (ASH, orientation...)**

**Gestion de la classe et des conflits**

**Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignement**

**Initiation à l'observation et à l'analyse de situations professionnelles**

- Représentations du métier
- Accompagnement des stages d'observation

**Apports théoriques, outils d'analyses de situations d'apprentissage (30h)**

- Préparation du stage (6h)
- Accompagnement du stage (3 h pour chacune des 3,5 semaines, soit 12h)
- Accompagnement pour la rédaction du rapport (6h)
- Soutenance du rapport (6h)

**Analyse de situations d'apprentissage documentaires et de gestion des CDI**

- Préparation du stage (6h)
- Accompagnement du stage (3 h pour chacune des 3,5 semaines, soit 12h)
- Accompagnement pour la rédaction du rapport (6h)
- Soutenance du rapport (6h)

**Formation à et par la recherche**

- **Initiation à la recherche en éducation**
- **Construction des sujets d'étude et de recherche (cadres théoriques, recueil données...)**

**3.5. DEMANDE D'HABILITATION : MENTION EN CO-HABILITATION : UNIVERSITE D'ANGERS, UNIVERSITE DU MAINE ET UNIVERSITE DE NANTES (COMPOSANTE IUFM), SPECIALITE METIERS DE L'ENSEIGNEMENT PLC - HISTOIRE – GEOGRAPHIE**

**Spécialité de master**

**Métiers de l'Enseignement et de la Formation,  
Professeurs des Lycées et Collèges Histoire-Géographie**

**Co-habilitée par l'Université d'Angers, l'Université du Maine  
et l'Université de Nantes (composante IUFM).**

**I – Positionnement de la formation**

**1 – Dans les masters existants**

Au niveau M1 des masters existants est créé un parcours MEF PLC Histoire-Géographie.  
Au niveau M2 des masters existants est créée une spécialité MEF PLC Histoire-Géographie.

→ A l'Université d'Angers, cette formation s'insère dans le master mention « Histoire-Géographie-Document » qui a été évalué très favorablement par l'AERES lors de la campagne d'habilitation de la vague B.  
(Voir la nouvelle organisation du master sur document annexe) [C'est le tableau général des spécialités](#)

→ A l'Université du Maine, cette formation s'insère dans le master Sciences humaines et sociales, qui rassemble historiens et géographes.

Volume horaire global de la formation sur deux ans :

Nombre d'heures par étudiant : 960 heures/étudiant (432 en M1 + 524 en M2)

Mise en place de tous les enseignements : 1224 heures ETD, dont 300 heures mutualisées (enseignements communs aux autres formations PLC et aux autres parcours de master existants).

**2 – Dans l'Académie**

A la rentrée 2009, la formation sera ouverte à l'Université d'Angers et à l'Université du Maine.

Au vu des effectifs présentés ci-dessous, la spécialité de master MEF PLC Histoire-Géographie a vocation à être ouverte dans les trois Universités de l'Académie de Nantes.

**3 - Indicateurs**

Flux constatés (académie de Nantes)

Effectifs	2007-2008	2008-2009
PLC1	132	94
PLC2	32	42

Flux attendus (académie)

Effectifs	2009-2010	2010-2011
M1 parcours MEF PLC Hist-Géo	120	130
M2 spécialité MEF PLC Hist-Géo	95	100

NB En raison de la différence de nature entre ces deux types de formations (au concours PLC et masters), les deux tableaux ci-dessus ne sont évidemment pas directement comparables.

**4 - Niveau d'exigence requis et cibles de la formation**

La formation s'adresse à tout détenteur d'une licence générale en histoire, géographie ou histoire-géographie, au titre des décrets du 8 avril 2002 et au titre du décret du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur.

## Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Elle est également ouverte aux étudiants détenteurs de diplômes étrangers reconnus équivalents par les commissions compétentes de validation d'acquis de l'université d'Angers ou de l'université du Maine.

Dans le parcours de formation, les règles de progression correspondent à l'obtention de 60 ECTS après la licence, soit par validation directe d'une première année de master, soit par l'attribution d'une équivalence par la commission compétente de validation d'acquis de l'université d'Angers ou de l'université du Maine.

Le mode de sélection des candidats pour l'entrée dans la spécialité de M2 "MEF PLC histoire-géographie" sera justifié par l'objectif de former des professionnels de haut niveau.

### **5 – Adossement à la recherche**

#### - Laboratoires d'appui :

- UMR 6258 CERHIO : Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (Universités d'Angers, du Maine, de Rennes 2 et de Lorient)
- UMR 6590 ESO : Espaces géographiques et sociétés (Universités du Maine, d'Angers, de Rennes 2, de Nantes et de Caen)
- LHAM : Laboratoire d'Histoire et d'archéologie médiévales (équipe TRAME, Le Mans-Amiens)
- LSEA : Labo d'études environnementales des systèmes anthropisés (BQR), Université d'Angers
- JE 2452 CESAM : Centre d'Études des sociétés antiques et médiévales, Université du Maine
- EA 2661 CREN : Centre de Recherche en Education, Université de Nantes

#### - Préparation à la recherche en histoire ou en géographie :

UE 17, 18, 16, 27, 36 et 46 (voir tableau du IV)

#### - Travaux de recherche :

Mémoire de recherche en histoire ou en géographie en M1

## **II – Objectifs**

### **1 – Objectifs de la formation (sur les 2 années)**

Ce master a trois objectifs :

- 1) La formation des futurs enseignants du second degré. Ce master vise donc la maîtrise des compétences disciplinaires et didactiques mais aussi la construction de l'ensemble des compétences de l'enseignant en collège et lycée.
- 2) La préparation au concours du CAPES. Outre la culture disciplinaire, l'enseignement dispensé dans ce cadre vise la maîtrise de la transposition didactique et une solide connaissance du système éducatif.
- 3) La formation à et par la recherche. Elle comportera notamment la rédaction d'un mémoire de recherche. Elle offrira aux futurs enseignants tous les outils nécessaires pour lire de manière critique et informée les travaux susceptibles d'éclairer leur pratique professionnelle. Elle permettra éventuellement à certains d'entre eux de poursuivre un doctorat.

### **2 - Perspectives ouvertes**

Cette formation permet aux étudiants de préparer les concours d'enseignement de la filière générale dans les disciplines Histoire et Géographie. Elle permet aussi d'accéder aux métiers de la formation d'adultes, de la formation continue, du soutien scolaire, dans le cadre ou hors du cadre de l'éducation nationale.

Cette formation permet aux étudiants de préparer les concours d'enseignement de la filière générale dans les disciplines Histoire et Géographie. Elle permet aussi d'accéder aux métiers de la formation d'adultes, de la formation continue, du soutien scolaire, dans le cadre ou hors du cadre de l'éducation nationale.

Les étudiants pourront, à l'issue de leur année de Master 1, se réorienter s'ils le souhaitent dans un master 2 recherche, en Histoire ou en Géographie. Ils pourront ainsi se diriger vers les métiers liés au patrimoine, au tourisme, et vers les concours de la fonction publique et territoriale.

**III – Organisation pédagogique du cursus****1 - Equipes pédagogiques***1.1 – Université d'Angers**Responsable de la spécialité*

Nom, Prénom : Denéchère Yves	Qualité : PU
Section CNU (obligatoire) : 22 <sup>e</sup> section	
Tél : 02-41-22-64-24	Fax : 02-41-22-64-19
Port : 06-33-21-16-61	e-mail : yves.denechere@univ-angers.fr

*Equipe pédagogique*

<i>HISTOIRE</i>					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Etablissement</b>	<b>Rattachement recherche</b>	<b>Section CNU</b>
Bard	Christine	PU	Université d'Angers	UMR CERHIO - UA	22
Boisson	Didier	PU	"	"	22
Brizay	François	MC	"	"	22
Caffort	Michel	MC	"	"	22
Carrez-Maratray	Jean-Yves	PU	"	"	22
De Cevins	Marie-Madeleine	MC hdr	"	"	21
Denéchère	Yves	PU	"	"	22
Gaillard-Seux	Patricia	MC	"	"	21
Lignereux	Aurélien	MC	"	"	22
Matz	Jean-Michel	PU	"	"	21
Nassiet	Michel	PU	"	"	22
Parmentier-Morin	Edith	MC	"	"	21
Pierre	Eric	MC	"	"	22
Quincy-Lefebvre	Pascale	MC	"	"	22
Rousseau	Christophe	PRAG	"	"	22
Sarrazin	Véronique	MC	"	"	22
Tonnerre	Noël-Yves	MC	"	"	21
Vincent	Marie-Bénédicte	MC	"	"	22
<i>GEOGRAPHIE</i>					
Ballouche	Aziz	PU	Université d'Angers	LSEA Univ. Angers	23
Bioteau	Emmanuel	MC	"	UMR ESO-CARTA - UA	23
Djimet-Baboun	Armand	Professeur en CPGE	Lycée Mongazon		23
Guillemot	Lionel	MC	Université d'Angers	"	23
Humeau	Jean-Baptiste	PU	"	"	23
Lajeunesse	Isabelle	MC	"	LSEA Univ. Angers	23
Maillet	Grégoire	MC	"	"	23
Pierre	Geneviève	MC	"	UMR ESO-CARTA - UA	23
Prugneau	Jerôme	PRAG	"	"	23
Soumagne	Jean	PU	"	"	23
Taibi	Nuscia	MC	"	"	23
Violier	Philippe	PU	"	"	"

1.2 – Université du Maine*Responsable de la spécialité*

Nom, Prénom : Bourquin, Laurent	Qualité : PU
Section CNU (obligatoire) : 22	
Tél : 02 43 83 31 64	Fax : 02 43 83 36 50
Port : 06 79 32 64 05	e-mail : laurent.bourquin@univ-lemans.fr

*Equipe pédagogique*

<i>HISTOIRE</i>					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Etablissement</b>	<b>Rattachement recherche</b>	<b>Section CNU</b>
Allely	Annie	MC	Université du Maine	CESAM	21
Avon	Dominique	PU	''	CERHIO	22
Avram	Alexandre	PU	''	CESAM	21
Bertrand	Estelle	MC	''	CESAM	21
Bourquin	Laurent	PU	''	CERHIO	22
Dausy	Hugues	MC	''	CESAM	22
Granger	Sylvie	MC	''	CERHIO	22
Guillemain	Hervé	MC	''	CERHIO	22
Jablonka	Ivan	MC	''	CERHIO	22
Lucbert	Françoise	MC	''	CERHIO	22
Michon	Cédric	MC	''	CESAM	22
Pitou	Frédérique	MC	''	CERHIO	22
Renoux	Annie	PU	''	CERHIO	21
Soussignan	Rita	PU	''	CERHIO	21
Strasser	Jean-Yves	MC	''	LHAM	21
Vivier	Nadine	PU	''	CESAM	22
<i>GEOGRAPHIE</i>					
CHEVALIER	Jacques	PU	Université du Maine	ESO-GREGUM Université du Maine	23
CORBONNOIS	Jeannine	PU	''	''	23
DJELLOULI	Yamina	PU	''	''	23
DODIER	Rodolphe	MC	''	''	23
EMELIANOFF	Cyria	MC	''	''	24
ERTUL	Servet	MC	''	''	19
FIJALKOW	Yunkel	PU	''	''	23
FLAHEAUT	Erika	MC	''	''	19
FORTUNEL	Frédéric	MC	''	''	23
GASNIER	Arnaud	MC	''	''	23
LAURENT	François	MC	''	''	23
SALIN	Elodie	MC	''	''	23
TSAYEM DEMAZE	Moise	MC	''	''	23

1.3 - Equipe pédagogique de l'IUFM (Université de Nantes)

Nom	Prénom	Qualité	Titres	Rattachement recherche	Section CNU	Site d'exercice
Doussot	Sylvain	PRCE HG	Master – Doctorant	CREN	70 <sup>e</sup>	Nantes
Le Marec	Yannick	MCF H	Docteur	CREN	22 <sup>e</sup> – 70 <sup>e</sup>	"
Le Ray	Philippe	PRAG G	Docteur		23 <sup>e</sup>	"
Vézier	Anne	PRAG HG	Docteur	CRHIA	22 <sup>e</sup>	"
Lahalle	Agnès	PRAG HG	Docteur	CERHIO	22 <sup>e</sup>	Angers
Bonetti	Philippe	PRAG HG				"
Guillet	Serge	PRCE HG				"
Halko	Jean-Joseph	PRCE HG				"
Mongella	Arnaud	PRCE HG				Le Mans
Mulocher	Bernard	PRAG HG				"
Formateur recruté en 2009						"

**2 - Stages**

**A REVOIR avec communiqué du 15 janvier**

Les stages en établissement constituent un élément essentiel de la formation en alternance. Ils sont répartis sur les deux années et variés dans leur constitution (stage d'observation, stage de pratique accompagnée, filés ou massés, et si possible au 4e semestre un stage en responsabilité).

La durée totale des stages est d'environ 5 ou 6 semaines.

Les stages sont préparés et leurs contenus sont travaillés dans le cadre d'une UE particulière. Ils donnent matière à une analyse de pratique professionnelle, disciplinaire et didactique.

Chaque stage fait l'objet d'un rapport.

**3 - Modalités d'évaluation**

Ecrits et oraux : Oui

Capitalisation des UE : Oui

Compensation semestrielle entre les UE : Oui

Compensation au sein des UE : Oui

Anonymat des copies : Oui

Deux sessions : Oui

*Voir détails dans les tableaux du IV*

NB le dispositif de contrôle des connaissances pourra être révisé en fonction du cadrage des différentes épreuves du concours PLC Histoire-Géographie dont les modalités précises ne sont pas connues lors du dépôt de la présente maquette.

**5 – Evaluation de la formation**

- Fiches d'évaluation des enseignements remplies par les étudiants.

- Réunions régulières des équipes pédagogiques

- Conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par semestre, il est composé des responsables de la formation et d'étudiants élus représentant leurs pairs.

- Adaptation de la formation en fonction des évaluations indiquées ci-dessus.

**IV – Contenus de la formation****M1 Parcours MEF PLC Histoire-géographie**

Les UE ou enseignements marqués d'un \* sont mutualisés

**Semestre 1 - Programme**

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	Durée totale/étudiant	CM	TD	ECTS
<b>Enseignements disciplinaires</b>		<b>144</b>			<b>14</b>
<u>UE 11 Histoire</u>	- Histoire ancienne - Histoire médiévale - Histoire moderne - Histoire contemporaine		36	24	
<u>UE 12 Géographie</u>	- Géographie des territoires - Géographie générale de la France - géographie thématique		36	24	
* <u>UE 13 Epistémologie</u>	- En histoire (12 h) et en géographie (12 h)			24	
<b>Enseignements professionnels</b>	- * L'école dans la société d'aujourd'hui	<b>48 + Stage</b>			<b>10</b>
<u>UE 14 Formation générale</u>			12		
<u>UE 15 Didactique de l'histoire- géographie</u>			12	12	
<u>UE 16 Analyse des situations professionnelles</u>	- Initiation à l'analyse des situations professionnelles  -stage massé (deux semaines)			12	
<b>Recherche</b>		<b>60</b>			<b>6</b>
* <u>UE 17 Initiation à la recherche</u>			36		
* <u>UE 18 Approfondissement</u>			24		
<b>Total semestre 1</b>		<b>252 heures/étudiant</b>	156	96	<b>30</b>
ETD		330	234	96	

**Semestre 1 - Modalités d'évaluation**

Unités d'enseignement et matières (intitulés des enseignements)	CC	Nature et durée Examens Assidus 1 <sup>e</sup> session	Nature et durée Examens DA (dispensés d'assiduité) 1e session	Nature et durée Examens 2e session	Coef	ECTS
<b>Enseignements disciplinaires</b>						<b>14</b>
<u>UE 11 Histoire</u>		ET Ecrit	ET Ecrit	ET Ecrit	3	6
<u>UE 12 Géographie</u>		ET Ecrit	ET Ecrit	ET Ecrit	3	6
<u>UE 13 Epistémologie</u>	CC		Oral	Oral	1	2
<b>Enseignements professionnels</b>						<b>10</b>
<u>UE 14 Formation générale</u>						
<u>UE 15 Didactique de l'histoire-géographie</u>		ET Ecrit	ET Ecrit	ET Ecrit	1	2
<u>UE 16 Analyse des situations professionnelles</u>		ET Ecrit	ET écrit	Et écrit	2	3
		Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	3	5
<b>Recherche</b>						<b>6</b>
<u>* UE 17 Initiation à la recherche</u>						
<u>* UE 18 Approfondissement</u>	CC		Oral	Oral	1	3
		ET Ecrit	ET Ecrit	ET Ecrit	1	3
						<b>Total : 30 ECTS</b>

Les UE ou enseignements marqués d'un \* sont mutualisés

**Semestre 2 - Programme**

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	Durée totale/étudiant	CM	TD	ECTS
<b>Enseignements disciplinaires</b> <u>UE 21 Histoire</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire ancienne</li> <li>- Histoire médiévale</li> <li>- Histoire moderne</li> <li>- Histoire contemporaine</li> </ul>	<b>72</b>	24	12	<b>10</b>
<u>UE 22 Géographie</u>			24	12	
<b>Enseignements professionnels</b> <u>UE 23 Formation générale transversale</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- * Connaissance du système éducatif</li> <li>- * Psychologie de l'adolescent</li> <li>- * Valeurs de l'école / éthique professionnelle</li> </ul>	<b>72 + stage</b>	12	24	<b>10</b>
<u>UE 24 Didactique de l'histoire- géographie</u>			12	12	
<u>UE 25 Analyse des situations professionnelles</u>			12	12	
<b>Recherche</b> <u>* UE 26 Initiation à la recherche</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de situations d'apprentissage</li> <li>- Stage filé (5 jours)</li> </ul>	<b>36 + mémoire</b>	36	12	<b>10</b>
<u>UE 27 Mémoire de recherche</u>					
<b>Total semestre 2</b>		<b>180 heures/étudiant</b>	108	72	<b>30</b>
ETD		234	162	72	

**Semestre 2 - Modalités d'évaluation**

Unités d'enseignement et matières (intitulés des enseignements)	CC	Nature et durée Examens Assidus 1 <sup>e</sup> session	Nature et durée Examens DA (dispensés d'assiduité) 1 <sup>e</sup> session	Nature et durée Examens 2 <sup>e</sup> session	Coef	ECTS
<b>Enseignements disciplinaires</b>						<b>10</b>
<u>UE 21 Histoire</u>		ET Ecrit	ET Ecrit	ET Ecrit	1	5
<u>UE 22 Géographie</u>		ET Ecrit	ET Ecrit	ET Ecrit	1	5
<b>Enseignements professionnels</b>						<b>10</b>
<u>UE 23 Formation générale transversale</u>		ET Ecrit	ET Ecrit	ET Ecrit	1	3
<u>UE 24 Didactique de l'histoire-géographie</u>	CC		Oral	Oral	1	3
<u>UE 25 Analyse des situations professionnelles</u>		Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	2	4
<b>Recherche</b>						<b>10</b>
* <u>UE 26 Initiation à la recherche</u>	CC		Oral	Oral	1	2
<u>UE 27 Mémoire de recherche</u>		Mémoire + soutenance	Mémoire + soutenance	Mémoire + soutenance	4	8
						<b>Total : 30 ECTS</b>

**Spécialité de M2 MEF PLC Histoire-géographie**

Les UE ou enseignements marqués d'un \* sont mutualisés

**Semestre 3 - Programme**

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	Durée totale/étudiant	CM	TD	ECTS
<b>Enseignements disciplinaires</b>		<b>168</b>			<b>14</b>
<u>UE 31 Histoire</u>	- Histoire ancienne - Histoire médiévale - Histoire moderne - Histoire contemporaine		48	36	
<u>UE 32 Géographie</u>	- Géographie des territoires - Géographie générale de la France - géographie thématique		48	36	
<b>Enseignements professionnels</b>		<b>96</b>			<b>10</b>
<u>UE 33 Didactique de l'histoire- géographie</u>			12	36	
<u>UE 34 Analyses des situations professionnelles</u>				24	
* <u>UE 35 Séminaire de mémoire professionnel</u>	- initiation en recherche de l'éducation (cadres théoriques et méthodes) - recueil de données		12	12	
<b>Recherche disciplinaire</b>		<b>36</b>			<b>6</b>
* <u>UE 36 recherche en histoire ou en géographie</u>			36		
<b>Total semestre 3</b>		<b>300 heures/étudiant</b>	156	144	<b>30</b>
ETD		378	234	144	

**Semestre 3 - Modalités d'évaluation**

Unités d'enseignement et matières (intitulés des enseignements)	CC	Nature et durée Examens Assidus 1 <sup>e</sup> session	Nature et durée Examens DA (dispensés d'assiduité) 1e session	Nature et durée Examens 2e session	Coef	ECTS
<b>Enseignements disciplinaires</b>						<b>14</b>
<u>UE 31 Histoire</u>	CC		2 oraux	2 oraux	1	7
<u>UE 32 Géographie</u>	CC		2 oraux	2 oraux	1	7
<b>Enseignements professionnels</b>						<b>10</b>
<u>UE 33 Didactique de l'histoire-géographie</u>		ET écrit	ET écrit	ET écrit	1	4
<u>UE 34 Analyses des situations professionnelles</u>						
<u>UE 35 séminaire de mémoire professionnel</u>	CC		Oral	Oral	1	3
	CC		Oral	Oral	1	3
<b>Recherche disciplinaire</b>						<b>6</b>
<u>UE 36 recherche en histoire ou en géographie</u>	CC		Oral	Oral		6
						<b>Total : 30 ECTS</b>

Les UE ou enseignements marqués d'un \* sont mutualisés

**Semestre 4 - Programme**

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	Durée totale/étudiant	CM	TD	ECTS
<b>Enseignements disciplinaires</b>		<b>96</b>			<b>10</b>
<u>UE 41 Histoire</u>	- Histoire ancienne - Histoire médiévale - Histoire moderne - Histoire contemporaine		24	24	
<u>UE 42 Géographie</u>	- Géographie des territoires - Géographie générale de la France - géographie thématique		24	24	
<b>Enseignements professionnels</b>		<b>96 + Stage</b>			<b>14</b>
<u>UE 43 Formation générale</u>	- * connaissance du système éducatif (Préparation second oral)  - * gestion de la classe et des conflits		12  12	24	
<u>UE 44 Analyse des situations professionnelles</u>	- Activités de l'enseignant et des élèves			24	
<u>* UE 45 séminaire de mémoire professionnel</u>	-stage massé (2 ou 3 semaines)			24	
<b>Recherche disciplinaire</b> <u>* UE 46 Recherche en histoire ou en géographie</u>	- Analyse des données	<b>36</b>	36		<b>6</b>
<b>Total semestre 4</b>		<b>228 heures/étudiant</b>	108	120	<b>30</b>
ETD		282	162	120	

**Semestre 4 - Modalités d'évaluation**

Unités d'enseignement et matières (intitulés des enseignements)	CC	Nature et durée Examens Assidus 1 <sup>e</sup> session	Nature et durée Examens DA (dispensés d'assiduité) 1e session	Nature et durée Examens 2e session	Coef	ECTS
<b>Enseignements disciplinaires</b>						<b>10</b>
<u>UE 41 Histoire</u>	CC		Oral	Oral		5
<u>UE 42 Géographie</u>	CC		Oral	Oral		5
<b>Enseignements professionnels</b>						<b>14</b>
<u>UE 43 Formation générale</u>	CC	Oral	Oral	Oral	1	6
<u>UE 44 Analyse des situations professionnelles</u>		Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	2	4
<u>UE 45 séminaire de mémoire professionnel</u>		Mémoire	Mémoire	Mémoire	2	4
<b>Recherche disciplinaire</b>						<b>6</b>
<u>UE 46 recherche en histoire ou en géographie</u>	CC		Oral	Oral		6
						<b>Total : 30 ECTS</b>

### 3.6. DEMANDE D'HABILITATION : MENTION STRATEGIE ECONOMIQUE, SPECIALITE ENSEIGNEMENT ET FORMATION

<b>Etablissement :</b>	<b>Université d'Angers</b>		
<b>Site(s) de formation :</b>	<b>UFR Droit, Economie, Gestion</b>		
<b>Domaine(s) de formation concerné(s) :</b>	Droit - Economie - Gestion		
<b>Intitulé de la mention :</b>	Stratégie Economique		
<b>Voie (finalité) :</b>	Professionnelle	<input type="checkbox"/>	
	Recherche	<input type="checkbox"/>	
	Professionnelle / Recherche	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Partenariat international :</b>		Non	
		Oui	Si oui, établissement(s) partenaire(s)
<b>Habilitation conjointe :</b>		Non	
		Oui	Si oui, établissement(s) partenaire(s) :
<b>Responsable de la mention :</b>	Nom :	BAULANT	
	Prénom :	Camille	
	Qualité :	PR	
	CNU :	05	
	Mèl :	Camille.baulant@univ-angers.fr	
	Tél. :	02 41 96 21 35	
<b>Secteur disciplinaire principal :</b> <b>(voir la liste en annexe)</b>	Secteur DGES	71100	
	Secteur SISE	38	
<b>Intitulé de la spécialité n°1 :</b>	Intelligence économique et stratégies compétitives		
<b>Intitulé de la spécialité n°2 :</b>	Chargé de développement Entreprises et territoires		
<b>Intitulé de la spécialité n°3 :</b>	Stratégies des entreprises de la filière végétale		
<b>Intitulé de la spécialité n°4 :</b>	Direction de projet dans les nouvelles filières culturelles		
<b>Intitulé de la spécialité demandée</b>	<b>Enseignement et formation</b>		

#### Composition de l'équipe d'encadrement :

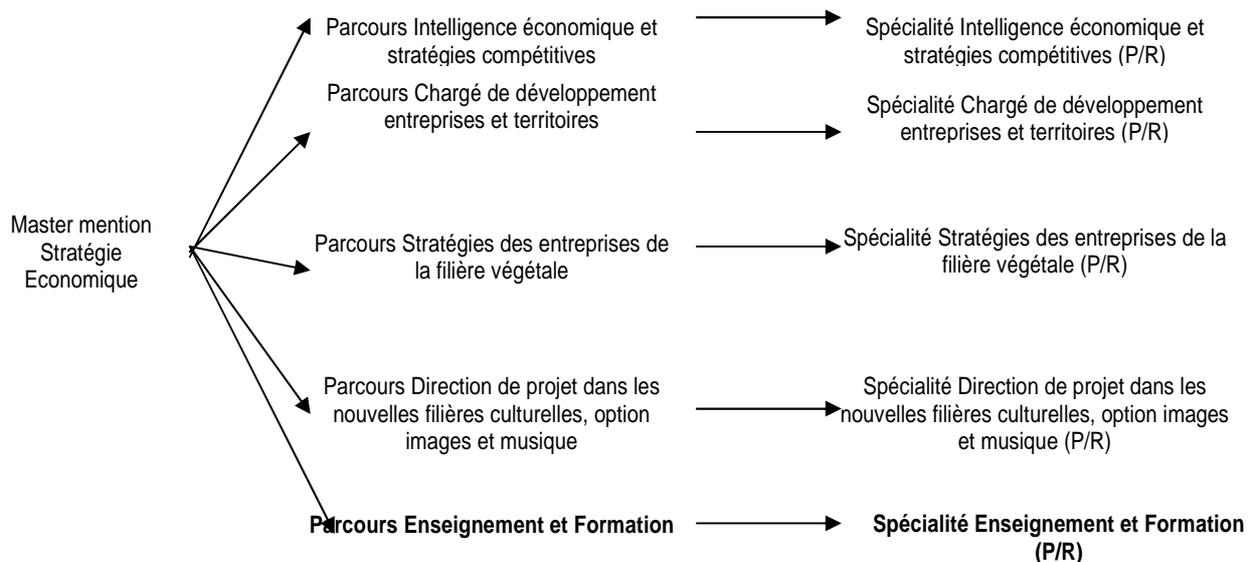
- Christophe DANIEL, Maître de Conférences en sciences économiques, Université d'Angers. Courriel : [christophe.daniel@univ-angers.fr](mailto:christophe.daniel@univ-angers.fr) - Tel : 02 41 96 21 35
- Michèle FAVREAU, Maître de Conférences en sciences économiques, Université d'Angers. Courriel : [michele.favreau@univ-angers.fr](mailto:michele.favreau@univ-angers.fr) - Tél. : 02 41 96 21 35
- Xavière LANEELLE, Maître de Conférences en sociologie, IUFM/Université de Nantes, site Angers. Courriel : [xaviere.laneelle@iufm.univ-angers.fr](mailto:xaviere.laneelle@iufm.univ-angers.fr)

**I – Positionnement de la formation**

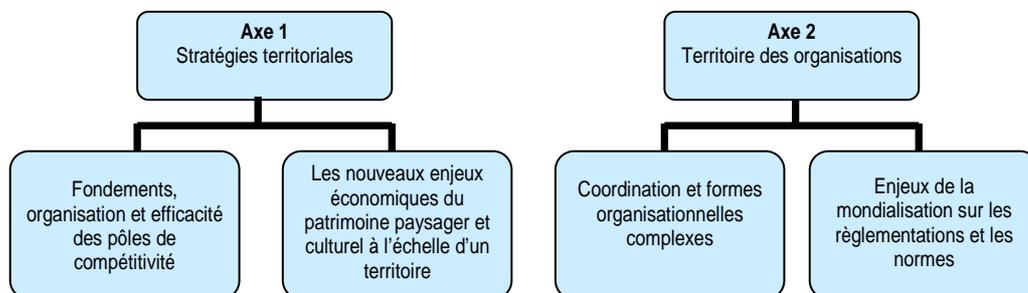
**1.1 La poursuite d'un partenariat Université d'Angers-IUFM**

Actuellement, une formation PLC1 en sciences économiques et sociales est assurée par l'IUFM des Pays-de-la-Loire, pour l'ensemble de l'académie, sur le site d'Angers. Des enseignants-chercheurs du département d'économie de l'Université d'Angers participent à cette formation dans le cadre de conférences thématiques. L'intégration d'un **parcours Enseignement et Formation** au niveau du M1 et d'une **spécialité Enseignement et Formation** au niveau du M2 dans le Master mention Stratégie Economique de l'Université d'Angers devrait permettre de répondre à deux objectifs : assurer une formation en sciences économiques et en sciences sociales et offrir aux étudiants la possibilité de se préparer aux métiers de l'enseignement et de la formation.

**1.2- Un élargissement de l'offre de formation**



A la différence des quatre autres parcours de la mention adossés aux quatre spécialités professionnelles de Master 2, le **parcours Enseignement et Formation** et la **spécialité Enseignement et Formation** qui lui est associée, vise à former des économistes généralistes qui, tout en préparant les concours, vont se professionnaliser sur des thématiques articulées à celles du laboratoire de rattachement, le GRANEM. Cette orientation sera assurée par la formation à et par la recherche disciplinaire, en particulier méthodologique, dès le semestre 3 puis se prolongera au cours du semestre 4 par une sensibilisation, dans le cadre de conférences disciplinaires, à l'état d'avancement de la discipline privilégiant les axes de recherche du laboratoire et leurs déclinaisons thématiques à l'échelle mondiale, nationale et régionale.



**1.3- Positionnement académique de la formation****Résultats au CAPES de Sciences Economiques et Sociales - Grand Ouest**

			% Admissibles / Présents		TAUX DE SUCCES			
	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
IUFM - CAEN	11	10	43%	27%	20%	14%	18%	10%
IUFM - NANTES	12	18	22%	33%	22%	22%	25%	11%
IUFM - ORLEANS		6			0%			0%
IUFM - POITIERS	8	7	0%	13%	0%	0%	0%	0%
IUFM - RENNES	24	14	27%	25%	36%	20%	21%	21%
IUFM - ROUEN	18	18	6%	17%	28%	0%	0%	11%

Source : MEN (tableau simplifié)

	% Admis au niveau national	% Admis au CAPES externe*	CAPES	Autres concours
2007	7,95%	5,26%	1 admis au CAPES 3 admis au CAPES interne	1 INSEE 1 CAPET Eco-Gestion
2008	9,88%	25%	3 admis au CAPES 1 au CAPESA + 1 au CAFEP	

Source : Rapport du jury 2008 et IUFM des Pays de la Loire

\* Présents aux épreuves

Etudiants non inscrits mais ayant repassé le CAPES (3<sup>o</sup> tentative) : 1/an environ

Etudiants non inscrits ayant passés le CRPE : 1 ou 2/an environ.

Hormis les métiers de l'enseignement et de la formation, quelques étudiants ont intégré le secteur de la banque et des assurances.

**1.4- Indicateurs****Flux constatés :**

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nb Postes	92	63	67	67	72
PLC1	26	21	19	12	6
PLC2	10	9	8	5	4

Origine des étudiants par diplôme à l'entrée

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Licence	41 %	53 %	55%	36 %	8 %
Maîtrise/M1	41 %	21 %	45 %	0 %	15 %
DEA/DESS/M2	18 %	26 %	0 %	64 %	77 %

Origine des étudiants par disciplines

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Sciences économiques	59 %	68 %	45 %	43 %	46 %
Sociologie	12 %	16 %	36 %	50 %	23 %
AES	12 %	5 %	0 %	0 %	0 %
Autres	17 %	11 %	19 %	7 %	31 %

**Flux attendus :**

Effectifs	2009-2010		2010-2011		2011-2012	
	FI	FC	FI	FC	FI	FC
A l'entrée	10	1	10	1	12	1

**1.5- Modalités de recrutement**

• **Flux d'entrée en M1:**

La formation est ouverte aux titulaires d'une licence en Sciences économiques, en Sociologie, en AES, en Mass, ainsi qu'aux titulaires de diplômes étrangers reconnus équivalents par les commissions compétentes de validation d'acquis de l'université d'Angers.

**Mesures transitoires**

Les candidats présents aux épreuves d'admissibilité pourront bénéficier, selon l'évaluation de leur parcours par les commissions d'équivalence de l'université d'Angers, d'une validation partielle du M1 SE parcours Enseignement et Formation.

• **Flux d'entrée en M2:**

Titulaires d'un M1 et en particulier M1 SE, parcours Enseignement et Formation, candidats dans le cadre d'une VAE ou d'une VAP sous réserve de l'acceptation de leur dossier par les commissions compétentes de validation d'acquis de l'université d'Angers.

**Mesures transitoires :**

Les candidats admissibles aux concours 2009 pourront s'inscrire en M2 en septembre 2009 sans avoir à justifier d'un M1.

Les candidats présents aux épreuves, titulaires d'un M1, mais non admissibles, pourront s'inscrire en M2 en septembre 2009.

**1.6- Adossement à la recherche**

• **Laboratoires d'appui :**

- **EA 2661 CREN** : Centre de Recherche en Education, Université de Nantes
- **UMR MA N°49 GRANEM** : Groupe de Recherche ANgevin en Economie et Management, Université d'Angers.

• **Formation à et par la recherche :**

- **1 UE par semestre tout au long du cursus**
- **Travail de recherche**

La formation à et par la recherche portera en M1 sur une initiation à la recherche en éducation articulant la méthodologie de recherche, les stages professionnels et la rédaction d'écrits à dimension professionnelle : dossiers de synthèses, dissertations, rapports de stages, journal de bord, mémoires professionnels.

Elle sera complétée en M2, par une initiation à la recherche disciplinaire associant synthèse bibliographique et travaux de recherche sur les thématiques de spécialisation du laboratoire. Articulée aux conférences disciplinaires consacrées à l'état d'avancement de la discipline, elle offrira une ouverture indispensable à la préparation des concours et permettra une éventuelle poursuite de cursus en doctorat. Elle donnera lieu à la rédaction de mémoire de recherche.

## **II – Objectifs**

### **2.1 Objectifs pédagogiques et scientifiques**

1. Associer l'acquisition de savoirs disciplinaires en économie, en sociologie, en sciences sociales et de compétences didactiques et professionnelles.
2. Associer les apprentissages académiques, la méthodologie et les pratiques de la recherche, et les expériences professionnelles à travers le PPP et les stages.
3. Offrir aux étudiants la possibilité de présenter les concours de l'enseignement secondaire (CAPES SES) tout en préparant un Master Professionnel ou un Master Recherche conduisant aux métiers de la formation.
4. Permettre la validation d'une certification en langue (TOEIC) et d'une formation aux techniques de l'information et de la communication, (Certification C2i2e).
5. Sensibiliser et préparer à la diversité des pratiques de formation en proposant au semestre 4 du M2 le choix entre deux options, une option Formation Initiale préparant à l'enseignement présentiel auprès de lycéens et une option Formation et innovation, préparant pour et par l'enseignement à distance et visant un public plus large (salariés, stagiaires de la formation continue, étudiants handicapés, étudiants étrangers, étudiants éloignés géographiquement, sportifs de haut niveau ...).
6. Former aux techniques de l'évaluation et à la conduite de projet.

### **2.2 Compétences visées**

Les compétences visées sont celles de cadres spécialisés dans la gestion de l'information, des connaissances et des compétences :

1. Participer à l'élaboration des programmes de formation et aux orientations dans le cadre de la politique d'action définie par l'établissement.
2. Sélectionner, analyser, interpréter, mettre en cohérence et synthétiser les informations disponibles.
3. Concevoir, définir et élaborer un contenu pédagogique.
4. Transmettre des savoirs et savoirs faire inscrits dans une progression pédagogique au moyen de techniques éducatives appropriées et adaptés à des publics divers.
5. Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs opérationnels et en suivre les évolutions.
6. Elaborer des rapports, notes de synthèse et présenter les résultats.
7. Evaluer les résultats pour adapter les contenus et en assurer le suivi.
8. Connaître l'environnement socio-économique et les pratiques professionnelles du marché et leurs évolutions.
9. Innover, faire preuve de créativité et d'anticipation pour concevoir et formuler des propositions en termes humains, matériels et financiers.
10. Diffuser de l'information auprès des publics et assurer leur valorisation.
11. Participer à des réseaux nationaux et locaux et entretenir des relations professionnelles avec l'environnement institutionnel et professionnel.

## Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Concernant plus spécifiquement les métiers de l'enseignement auprès de scolaire, l'arrêté du 19 décembre 2006 portant cahier des charges de la formation des maîtres, fixe dix compétences :

1. Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable.
2. Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer.
3. Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale.
4. Concevoir et mettre en œuvre son enseignement.
5. Organiser le travail de la classe.
6. Prendre en compte la diversité des élèves.
7. Evaluer les élèves.
8. Maîtriser les technologies de l'information et de la communication.
9. Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école.
10. Se former et innover.

### 2.3. Débouchés professionnels

#### ▪ Secteurs professionnels :

##### **Enseignement et Formation :**

- Fonction Publique d'Etat : Ministères de l'Education, de l'Agriculture (Lycées Agricoles, Maisons Familiales Rurales...), GIP, EPNA.
- Fonction Publique Territoriale et Chambres consulaires : l'Observatoire régional emploi formation (OREF), Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation (CARIF), Centre de Formations des Apprentis (CFA)
- Organismes de formation divers du secteur privé et associatif.

##### **Administration :**

- Fonction publique d'Etat : concours administratifs catégorie A (attaché d'administration centrale, attachés des services extérieurs des administrations...)
- Fonction publique territoriale : concours administratif catégorie A (attaché territorial),

#### • Métiers visés :

**Métiers de l'enseignement et de la formation :** professeur de Sciences économiques et Sociales (enseignement général, technique, agricole, professionnel) assistant de formation, coordinateur/formateur CFA, MFR, et autres organismes de formation ou disposant d'un service de formation.

**Métiers d'administration :** cadre responsable de la mise en œuvre de la politique des pouvoirs publiques : attaché/cadre d'administration centrale, attaché/cadre des services extérieurs de l'administration, chargé de mission, attaché/ cadre territorial.

##### **Métiers du conseil, de l'analyse et du développement :**

Chargé d'étude entreprise, (chargé de planification, chargé de recherche, chef de projet, chef de service étude)

Chargé de mission d'évaluation et chargé de conduite de projets (chef de projet, chargés de mission communication – concertation-coordination autour d'un projet, d'un dispositif ou d'une politique)

Chef de projet évaluation et chargés de mission d'évaluation des politiques publiques

**2.4. Passerelles :**

**A l'issue du M1** SE parcours Enseignement et Formation, possibilité d'accéder, sous réserve de l'acceptation de leur dossier, aux différents M2 de la mention SE (voir supra)

**A l'issue du M2**, pour les candidats déjà titulaires du M2, option Formation initiale, ayant échoué aux concours, possibilité de s'inscrire, soit comme auditeur libre, soit dans le cadre d'un D.U., à l'option Formation et innovation.

La création d'un DU Formation et innovation bénéficiant d'enseignements mutualisés avec le M2 et privilégiant l'enseignement à distance devrait permettre d'accueillir les étudiants souhaitant présenter de nouveau les concours tout en élargissant leurs possibilités d'insertion professionnelle.

**III – Organisation pédagogique du cursus****Volume de la formation (Heure/étudiant) :**

M1 : 499 heures + stage (40 h) dont 130h mutualisées

M2 option Formation initiale : 499 h + stage

M2 option Formation et innovation : 448 h + stage

**3.1 - Equipe pédagogique**

Nom	Prénom	Qualité	Etablissement de rattachement	Equipe de rattachement	Section CNU
ABECASSIS	Philippe	MCF	Université d'Angers	EconomiX	05
APPERRE	Muriel	MCF	Université d'Angers	Granem	05
BAULANT	Camille	PR	Université d'Angers	Granem	05
BLONDEL	Serge	PR	Université d'Angers	Granem	05
COMPAIRE	Philippe	MCF	Université d'Angers	Granem	05
DANIEL	Christophe	MCF	Université d'Angers	Granem	05
DEBENEST	Jean	PR	Université d'Angers	Granem	05
DORE	Christophe	PRAG	IUFM/Univ de Nantes		
FAVREAU	Michèle	MCF	Université d'Angers	Granem	05
GENTIL	Christian	Agrégé	Lycée Guist'hau Nantes et IUFM/Univ de Nantes		
GRANGE	Philippe	Agrégé	Lycée Savary de Mauléon, Les Sables d'Olonne		
HULSMAN	Guido	PR	Université d'Angers	Granem	05
LANEELLE	Xavière	MCF	IUFM/Univ de Nantes	CREN	70
LE GALL	Philippe	PR	Université d'Angers	Granem	05
LEROUX-RIGAMONTI	Isabelle	MCF	Université d'Angers	Granem	05

Nom	Prénom	Qualité	Etablissement de rattachement	Equipe de rattachement	Section CNU
MENARD	Isabelle	PRAG	Université d'Angers		
PELLETIER	Marc	Agrégé	Lycée Camille Claudel, Blain et IUFM/Univ de Nantes		
PULIDO	Loïc	MCF	UFM/Univ de Nantes	CREN	70
RIMBERT	Franck	Agrégé	Lycée Guist'hau - Nantes		
SAGOT-DUVAUROUX	Dominique	PR	Université d'Angers	Granem	05
SEJOURNE	Bruno	MCF	Université d'Angers	Granem	05
SEVI	Benoit	MCF	Université d'Angers	Granem	05
TOUBAL	Farid	PR	Université d'Angers		05
VANDERGUTH	Pascal	Certifié	Lycée Victor Hugo – Château Gonthier		

### **Intervenants professionnels :**

Compte tenu de la spécialité du master, les enseignants du second degré peuvent être considérés comme des intervenants professionnels.

<b>Volume des enseignements dispensés par des intervenants professionnels</b>	
En heures	416 h
En pourcentage du volume total des heures d'enseignement	42 %

### **3.2 - Les stages :**

#### **Cadrage des stages :**

Les stages sont organisés de manière progressive et proposés à chacun des semestres dans le cadre du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant. Leur volume, leur nature (stage d'immersion en milieu professionnel, stage d'observation, stage de pratique accompagnée, stage en responsabilité), leur format (filés ou massés) répondent aux objectifs spécifiques de la formation et varient selon les semestres.

S1 : stage d'immersion en milieu professionnel : 20 h

S2 : stage d'observation : 20 h

S3 : stage de pratique accompagnée (2 à 3 semaines au cours du semestre)

S4 : stage en responsabilité massé (durée maximale:108 heures)

**Organisation des stages :**

L'organisation des stages en milieu scolaire repose sur une collaboration avec le rectorat et les inspections académiques dont la gestion pourra être assurée par un guichet unique dans le cadre d'une convention.

L'organisation et la gestion des stages en milieu professionnel, en particulier pour l'option Formation et Innovation sera assurée par l'université en partenariat avec les structures d'accueil des secteurs publics et privés.

**Objectif et suivi des stages :**

Ces stages doivent permettre aux étudiants de mettre en perspective les connaissances acquises dans le cadre du master en leur offrant un contexte de réalisation et de réflexion.

Dans le cadre d'une formation par alternance, ils servent d'appui à la construction des compétences professionnelles visées par la formation. (*cf. supra*).

Chaque période de stage est pédagogiquement encadrée par des modules de préparation en amont, des séances d'accompagnement hebdomadaire comprenant analyses didactiques et analyses de pratiques professionnelles et enfin, de séances de bilan et de synthèse préparant à la rédaction d'un rapport et d'une soutenance orale à l'issue du stage. Cet encadrement est assurée à la fois par un tuteur de la structure d'accueil et les formateurs de l'UE.

### **3.3 -Autres modalités pédagogiques**

**Certifications préparées :**

• **Langues vivantes**

L'enseignement de langues étrangères, mutualisé en M1, vise à valider le niveau C1 (normes de certification européenne) par l'obtention du TOEIC à l'issue du semestre 2 ou du semestre 4.

• **Technologie de l'information et de la communication.**

Une formation aux techniques de l'information et de la communication est assurée de manière transversale dans le cadre de différents modules didactiques et vise à l'obtention de la certification C2i2e au semestre 4.

Favorisant le travail collaboratif et l'apprentissage de l'enseignement à distance, cette formation prépare également les étudiants choisissant l'option Formation et innovation à suivre le cours Formation et compétitivité économique dispensé sous cette forme. Cette possibilité offre une gestion modulaire de la formation permettant de préparer simultanément les concours. Dans cette perspective, un partenariat avec l'Université à distance de l'Université du Québec, TELUQ-UQAM est envisagé.

En outre, le développement de l'enseignement à distance (EAD) devrait favoriser l'élargissement du recrutement aux salariés, aux stagiaires de la formation continue, aux étudiants handicapés, aux étudiants étrangers, aux étudiants éloignés géographiquement, aux sportifs de haut niveau ...

**Mobilité internationale :**

Dans le cadre des accords Erasmus, les étudiants inscrits dans la mention Stratégie Economique, ont la possibilité de passer un semestre de M2 à l'étranger ou deux semestres de M1 dans les universités suivantes :

- Passau (Allemagne),
- Castello de la Palma, Madrid, Valencia (Espagne),
- Helsinki (Finlande),
- Debrecen et Szegedi (Hongrie),
- Torun (Pologne),
- Istanbul (Turquie).

**3.4 - Modalités d'évaluation****Règles de validation et de compensation**

Validation des quatre semestres, de 30 ECTS chacun. Les notes à l'intérieur d'un semestre se compensent. Les notes des deux semestres d'une année se compensent.

**Nature des épreuves :**

Les enseignements des différents semestres font l'objet d'épreuves écrites et orales suivant l'appréciation de l'enseignant responsable.

**Règles liées aux sessions d'examens**

Le contrôle continu est prévu pour certains enseignements.

Deux sessions d'examen sont organisées.

**3.5 – Evaluation de la formation**

Evaluations par les étudiants et les enseignants dans le cadre de la procédure annuelle d'évaluation mise en place par l'Université d'Angers.

**Conseil de perfectionnement**

Un conseil de perfectionnement du département d'économie assurera le pilotage de la formation. Il réunira une fois par semestre, des représentants de chaque domaine : enseignants-chercheurs, professionnels de la formation, professionnels de l'éducation et étudiants.

Adaptation de la formation en fonction des évaluations réalisées, des évolutions des concours et des attentes des milieux professionnels.

**IV – Contenus de la formation**

<b>SEMESTRE 1</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>
<b>UE 1 - Disciplinaire</b>	<b>173 h</b>	<b>138 h</b>	<b>35 h</b>		
Disciplinaire 1	95 h	60 h	35 h	10	
Fondamentaux en économie		36 h			Ecrit/Oral
Entraînements aux épreuves écrites d'économie			10 h		cc
Fondamentaux en sociologie		24 h			Ecrit/Oral
Entraînements aux épreuves écrites de sociologie			10 h		cc
<i>Langue : Anglais</i>			15 h		cc
Disciplinaire 2	78 h	78 h		10	
<i>Politique européenne</i>		18 h			Ecrit/Oral
<i>Economie sociale et solidaire</i>		18 h			Ecrit/Oral
<i>Economie internationale</i>		18 h			Ecrit/Oral
Epistémologie et histoire de la science économique <sup>1</sup>		12h			Ecrit/Oral
Epistémologie et histoire de la sociologie <sup>1</sup>		12h			Ecrit/Oral
<b>UE 2 - Professionnalisation</b>	<b>48 h</b>			8	
<b>Savoirs généraux de l'enseignant</b>					
L'école dans la société d'hier à aujourd'hui : récurrence des débats et nouvelles problématiques	12 h			2	cc
<b>Analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves</b>					
Initiation à l'observation et à l'analyse de situations professionnelles	12 h			2	cc
<b>Formation à et par la recherche</b>					

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Initiation à la recherche en éducation	12 h			2	Ecrit
<b>Savoirs fondamentaux didactiques</b> Des savoirs à enseigner : problématisation et transposition didactique	12 h			2	cc
<b>UE 3- Projet personnel et professionnel</b>				<b>2</b>	
Stage d'observation en milieu scolaire (20 h)					
<b>TOTAL SEMESTRE 1 221 h + stage (20 h)</b>	<b>221 h</b>	<b>138 h</b>	<b>35 h</b>	<b>30</b>	
<i>Enseignements mutualisés M1 SE</i>	<i>69 h</i>	<i>54 h</i>	<i>15 h</i>		

<b>SEMESTRE 2</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>
-------------------	--	-----------	-----------	-------------	-------------------

<b>UE 1 - Disciplinaire</b>	<b>146 h</b>	<b>92 h</b>	<b>54 h</b>	<b>16</b>	
Disciplinaire 1	73 h	46 h	27 h	8	
<i>Développement durable</i> <i>Financement de l'économie</i> Entraînements aux épreuves écrites d'économie Techniques quantitatives appliquées aux sciences sociales		18 h 18 h 10h	12 h 15 h		Ecrit/Oral Ecrit/Oral cc <b>cc</b>
Disciplinaire 2	73 h	46 h	27 h	8	
Sociologie Entraînements aux épreuves écrites de sociologie <i>Langue : Anglais (Préparation TOEIC)</i>		36 h 10h	12 h 15 h		Ecrit cc cc
<b>UE 2 - Professionnalisation</b>	<b>132 h</b>			<b>12</b>	
<b>Savoirs généraux de l'enseignant</b> Connaissance du Système éducatif Psychologie de l'adolescent et théories de l'apprentissage Les valeurs de l'école, l'éthique professionnelle	24 h 12 h 12 h			4	cc cc cc
<b>Analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves</b> Apports théoriques, outils d'analyse et analyses de situation d'apprentissage	36 h			3	cc
<b>Formation à et par la recherche</b> Initiation à la recherche en éducation Construction des sujets d'études et de recherche	24 h 12 h			3	cc cc
<b>Savoirs fondamentaux didactiques</b> Des savoirs à enseigner: problématisation et transposition didactique	12 h			2	cc
<b>UE 3 - Projet Personnel et Professionnel</b>				<b>2</b>	
Stage en milieu scolaire (20 h)					Ecrit/Oral
<b>TOTAL SEMESTRE 2 278 h + stage (20h)</b>	<b>278 h</b>	<b>92 h</b>	<b>54 h</b>	<b>30</b>	

<b>TOTAL M1 (S1 + S2)</b>	<b>499 h + stage (40h)</b>	<b>499 h</b>	<b>230 h</b>	<b>89 h</b>	<b>60</b>	
<i>Enseignements mutualisés M1 SE Sem 1</i>	<i>69 h</i>	<i>54 h</i>	<i>15 h</i>			
<i>Enseignements mutualisés M1 SE Sem 2</i>	<i>61 h</i>	<i>46 h</i>	<i>15 h</i>			
<i>Enseignements mutualisés M1 SE</i>	<i>130 h</i>	<i>100 h</i>	<i>30 h</i>			
<b>SEMESTRE 3</b>						
		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	
<b>UE 1 - Disciplinaire</b>	<b>207 h</b>	<b>112 h</b>	<b>90 h</b>	<b>20</b>		
Disciplinaire 1	103 h	58 h	45 h	10		
Micro-économie: stratégies et comportements des entreprises et des ménages		12 h			Ecrit/Oral	
Environnement macro-économique		12 h			Ecrit/Oral	
Entraînements aux épreuves écrites d'économie		12 h	20 h		cc	
Epistémologie et histoire de la science économique 2		12h			Ecrit/Oral	
Entraînements aux épreuves écrites d'épistémologie/ histoire de la science économique			10 h		cc	
Techniques quantitatives appliquées aux sciences sociales		10h	15 h		cc	
Disciplinaire 2	104 h	54 h	50 h	10		
Sociologie		24 h			Ecrit	
Science Politique		18 h			Ecrit/Oral	
Entraînements aux épreuves écrites de sociologie			20 h		cc	
Epistémologie et histoire de la sociologie 2		12h			Ecrit	
Entraînements aux épreuves écrites d'épistémologie/ histoire de la sociologie			10 h		cc	
Langue : Anglais			20 h		cc	
<b>UE 2 - Professionnalisation</b>	<b>84 h</b>			<b>9</b>		
<b>Savoirs généraux de l'enseignant</b>				4		
Découverte de la diversité des élèves et des dispositifs pédagogiques	12 h				cc	
Analyse plurielle : gestion de la classe et des conflits (1)	12 h				cc	
<b>Analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves</b>				1		
Analyses de situations d'apprentissage: activités de l'enseignant et de l'élève (1)	12 h				cc	
<b>Savoirs fondamentaux didactiques</b>				2		
Des savoirs à enseigner : problématisation et transposition didactique	24 h				cc	
<b>Formation à et par la recherche</b>	<b>24 h</b>			2		
Initiation à la recherche disciplinaire		24 h			Ecrit	
<b>UE 3 - Projet Personnel et Professionnel</b>				1		
Stage de pratique accompagnée					Ecrit/Oral	
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>	<b>291 h + stage</b>	<b>291 h</b>	<b>136 h</b>	<b>90 h</b>	<b>30</b>	

<b>SEMESTRE 4</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	
<b>Option</b>	<b>UE 1 - Disciplinaire</b>	<b>100 h</b>	68 h	32 h	<b>10</b>	
<b>Formation</b>	Outils informatiques appliqués à l'enseignement des sciences économiques et sociales		20 h			cc
<b>Initiale</b>	Langue : Anglais			20 h		cc
	Conférences disciplinaires		24 h			
	Economie - Préparation épreuve orale 1		12 h	6 h		Oral
	Sociologie - Préparation épreuve orale 1		12 h	6 h		Oral
	<b>UE 2 - Professionnalisation</b>	<b>96 h</b>			<b>8</b>	
	<b>Savoirs généraux de l'enseignant</b>				4	
	Préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury	24 h				Oral
	Analyse plurielle: gestion de la classe et des conflits (2)	12 h				Oral
	Formation transversale	24h				cc
	<b>Analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves</b>				2	
	Analyses de situations d'apprentissage: activités de l'enseignant et de l'élève (2)	24 h				cc
	<b>Formation à et par la recherche</b>	<b>12 h</b>			2	
	Initiation à la recherche disciplinaire		12 h			Ecrit
	<b>UE 3 - Projet personnel et professionnel</b>				<b>12</b>	
	Stage de pratique accompagnée en responsabilité					Ecrit/Oral
	<b>TOTAL SEMESTRE 4 196 h + stage</b>	<b>196 h</b>	<b>80 h</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	
<b>Option</b>	<b>UE 1 - Disciplinaire</b>	<b>109 h</b>	<b>89 h</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	
<b>Formation et innovation EAD</b>	Outils informatiques appliqués à l'enseignement des sciences économiques et sociales		20 h			cc
	Langue : Anglais			20 h		cc
	Conférences disciplinaires		24 h			
	Formation et compétitivité économique (*)		45 h			Ecrit
	<b>UE 2 - Formation à et par la recherche</b>	<b>48 h</b>			<b>8</b>	
	Initiation à la recherche disciplinaire		48 h			Ecrit
	<b>UE 3- Projet personnel et professionnel</b>				<b>12</b>	
	Stage (3 à 5 mois) – Mémoire/soutenance					Ecrit/Oral
	<b>TOTAL SEMESTRE 4 157 h + stage</b>	<b>157 h</b>	<b>137 h</b>	<b>20 h</b>	<b>30</b>	
	<b>TOTAL M2 ( S3 + S4) - Option Formation initiale</b>				<b>487 h + stage</b>	
	<b>TOTAL M2 (S3 + S4) - Option Formation et innovation</b>				<b>448 h + stage</b>	

(\*) Deux possibilités sont envisagées :

Enseignement à distance assuré par l'Université d'Angers

Enseignement à distance assuré en partenariat avec la Télé-Université du Québec (TELUQ-UQAM)

### **3.7. DEMANDE D'HABILITATION : MENTION MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS, SPECIALITE METIERS DE L'ENSEIGNEMENT**

**UFR: Sciences**

**Domaine: STS**

**Mention: Mathématiques et Applications**

**Spécialité: Métiers de l'Enseignement**

#### **1. Présentation des objectifs de la formation sur les deux années du master (connaissances et compétences à acquérir)**

- Le master mention mathématiques et applications spécialité Métiers de l'enseignement vise à donner une formation initiale approfondie en mathématiques.
- Le master vise, outre la maîtrise de connaissances disciplinaires, la construction de compétences d'enseignant de lycée et collège et de formateurs dans cette discipline telles qu'elle sont notamment définies dans l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006 (MENS0603181A), publié au JO du 28 décembre 2006 (RLR : 438-5, BOEN n°, 4 janvier 2007)..

#### **Niveau d'exigence requis et cibles du master Mathématiques et Applications spécialité Métiers de l'Enseignement**

1. Etudiants titulaires d'une licence de mathématiques.
  2. Professionnels souhaitant une remise à niveau de leurs connaissances dans un but de promotion professionnelle ou de reconversion professionnelle vers les métiers de l'enseignement ou de la formation, sur dossier (validation des acquis de l'expérience niveau Licence)
  3. Etudiants d'autres filières, sur dossier (niveau Licence).
- Le M2, comme le M1, est ouvert sur dossier à tout étudiant souhaitant une reconversion professionnelle.

#### **Débouchés professionnels possibles du master**

- Cette formation prépare les étudiants qui concourent au CAPES externe de Mathématiques.
- Cette formation permet également d'accéder aux métiers de formateur dans les filières d'enseignement général dans les organismes tels que les centres d'apprentissage des Chambres des métiers et de l'industrie, les AFPA, les GRETA.

#### **Poursuites d'études ou réorientation**

Les poursuites d'études et réorientations sont envisagées localement selon les modalités décrites dans le septième paragraphe. Vers les masters disciplinaires existants elles se feront sur dossier.

#### **2. Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, dans l'offre de l'académie**

##### **Contexte**

La mention « Mathématiques et Applications » se décline actuellement dans les universités d'Angers, du Maine et de Nantes sous la forme d'un master cohabilité entre Angers et Nantes, proposant une spécialité recherche (« Mathématiques Fondamentales et Applications », MFA) et une spécialité professionnelle (« Master Mathématiques et Ingénierie », MIM) et d'un master de l'université du Maine (spécialité mathématiques pour l'assurance et la finance).

Par ailleurs chacune des trois universités propose une préparation au CAPES externe de mathématiques, et les universités d'Angers et de Nantes ont chacune une préparation à l'agrégation externe de mathématiques.

### Positionnement

Dans le cadre de la masterisation des préparations à l'enseignement, une spécialité « Métiers de l'Enseignement » est soumise à l'habilitation sous la forme d'une spécialité cohabilitée pour les trois universités de l'académie et intégrée dans les différents masters.

Cette nouvelle spécialité vise à donner une formation approfondie pour le métier de l'enseignement des mathématiques en lycée et collège à travers la maîtrise des connaissances de base disciplinaires et la construction des compétences attendues d'un enseignant de mathématiques.

Dans les trois universités (Nantes, Angers, le Mans), l'offre de licence est accompagnée de la mise en place de parcours de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement, souvent en association avec l'IUFM.

Ce nouveau master vient renforcer cette offre en offrant aux étudiants désirant devenir professeur de mathématiques une formation professionnelle et diplômante de haut niveau.

### Pilotage de la formation

Un conseil de spécialité est institué qui réunit les responsables et co-responsables de la spécialité. Ce conseil veille à la conformité à la maquette des enseignements, à leur cohérence académique et propose des améliorations

Il s'appuie notamment sur une évaluation faite par les étudiants et par les enseignants.

L'IUFM dispose d'une structure d'aide aux étudiants en grande difficulté qui peut se mettre à la disposition des étudiants de ce master.

### Relations internationales

Au cours de ces dernières années, l'IUFM a su développer des relations avec des universités européennes ou nord américaines. Il a également construit des collaborations avec des systèmes éducatifs dans différents pays. Ce potentiel, enrichi par les partenariats des trois universités concernées, permet de donner au master une véritable ouverture internationale (échanges, stages à l'étranger, préparation à la certification DNL). (voir tableau en annexe)

### 3. Description sommaire des unités d'enseignement et des parcours

Les modules se répartissent entre enseignement disciplinaire et enseignement professionnel dans un volume horaire global d'environ mille heures sur quatre semestres selon les proportions indiquées dans le tableau ci-contre.

	Disciplinaire	Professionnel
S1	4/5	1/5
S2	2/5	3/5
S3	4/5	1/5

Les enseignements professionnels incluent une formation au TICE, une formation à l'épistémologie et à la didactique ainsi qu'une formation à la recherche.

A cela s'ajoutent des enseignements de langues, une certification C2i enseignement ainsi que des stages:

Le détail des unités d'enseignement apparaît pour chaque université en annexe.

La gestion des stages est effectuée par l'IUFM en partenariat avec le rectorat avec lequel une convention est en cours de rédaction.

### Structure générale

Ce master est organisé en 5 parties principales en relations les unes avec les autres, notamment par l'intermédiaire du travail effectué dans les stages

#### **Bloc 1, « savoirs à enseigner et à apprendre »**

Ce bloc vise à la fois à faire acquérir aux étudiants les savoirs disciplinaires indispensables pour leur enseignement et les connaissances et compétences didactiques correspondantes. La question des TICE Y est travaillée. Ce bloc peut ainsi contribuer à la validation du C2i2e. Ce bloc prépare également aux épreuves écrites et au premier oral du concours.

Intervention d'universitaire, de formateurs et de professionnels de l'enseignement et de l'entreprise.

Le travail de ce bloc se fait en relation étroite avec les stages

Acquisition des compétences C2, C3, C4, C6, C7, C8, C9, C10 du référentiel (voir ci-dessous)

**Bloc 2, « savoirs généraux de l'enseignant »**

Il s'agit :

- de donner aux étudiants une connaissance approfondie du système éducatif
- de les doter de connaissances de sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, droit, sciences de l'éducation) concernant les enjeux fondamentaux de la profession, de l'orientation et la difficulté scolaire et de les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.
- De préparer les deux oraux du concours

Intervention d'universitaire, de formateurs et de professionnels de l'enseignement.

Le travail de ce bloc se fait en relation étroite avec les stages

Acquisition des compétences C1, C5, C6, C7, C9, C10

**Bloc 3, « analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves »**

Il s'agit de doter les étudiants d'outils d'analyse de l'activité enseignante (dont les pratiques de l'étudiant en stage) et de l'activité des élèves, de les rendre capables de telles analyses et, plus largement, d'analyses de situations de travail.

Intervention de professionnels de l'enseignement et de la formation, spécialistes des didactiques et de la formation professionnelle des enseignants.

Acquisition des compétences C1, C3, C4, C5, C6, C7, C9, C10

**Bloc 4, « Formation à et par la recherche »**

Les enseignements des différents blocs mettent les étudiants en contact avec les résultats les plus récents de la recherche en didactique, en histoire des sciences et en éducation notamment par des conférences.

Les étudiants suivent par ailleurs une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche et de poursuivre éventuellement en doctorat. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent (1 mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire important en fin de M1) correspondent à des recherches de natures diverses sur l'enseignement, l'apprentissage et l'histoire de la discipline ou, plus largement, sur le système éducatif. Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se fait au sein d'équipes plurielles : enseignants-chercheurs de laboratoires et formateurs d'enseignants.

Acquisition des compétences C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C10

**Stages**

Les stages, parties essentielles de la formation par alternance, sont articulés avec les autres blocs de la formation : formations disciplinaires et didactiques (bloc 1), formations générales (bloc 2), analyse de l'activité des enseignants et des élèves (bloc 3), formation à et par la recherche (bloc 4). Ils impliquent donc l'ensemble des enseignants du master. Ils sont encadrés sur le terrain par des enseignants de lycées et collèges, conseillers pédagogiques tuteurs, et donnent lieu à des visites des enseignants intervenant dans les différents blocs.

Plusieurs types de stages sont nécessaires, ils seront mis en place en partenariat avec le rectorat : stages d'observation, stages de pratique accompagnée, stage en responsabilité (pédagogique ou de pleine responsabilité selon les possibilités offertes par l'employeur).

Acquisition de toutes les compétences de C1 à C10.

**Les compétences professionnelles des maîtres**

(RLR : 438-5, MENS0603181A, BOEN n°, 4 janvier 2007, arrêté du 19/12/2006, JO 28/12/2006)

- C1 : Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable
- C2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- C3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- C4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- C5 : Organiser le travail de la classe (gestion des groupes et des conflits, organisation de l'espace classe...)
- C6 : Prendre en compte la diversité des élèves
- C7 : Evaluer les élèves
- C8 : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- C9 : Travailler en équipes et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
- C10 : Se former et innover

#### 4. Composition de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée des enseignants -chercheurs et professionnels – des équipes actuelles de la formation de préparation au CAPES Externe de Mathématiques proposée jusqu'à présent par chacune des universités, de la formation IUFM, du centre François Viète ainsi que du M1 du master « Mathématiques et Applications » dans lequel s'associe la nouvelle spécialité (tableau en annexe).

Les intervenants extérieurs participeront aux modules professionnels, notamment ceux dédiés aux exposés de leçons.

Responsables locaux :

- Angers : François Ducrot, André-Jean Glière, Hélène Maynadier-Gervais
- Le Mans : Gérard Leloup, Christine Choquet
- Nantes : Jacques Barbe, Anne Denmat, Laurent Piriou

(renvoi en annexes pour plus de détails)

#### 5. Laboratoires d'appui (adossement recherche) et réalité de l'implication des enseignants-chercheurs dans la production scientifique

**En mathématiques:** la Fédération de Recherche Mathématiques Pays de Loire FR n° 2962 qui regroupe les laboratoires de mathématiques labélisés de la région des Pays de la Loire:

- [Angers] Le Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques (UMR n° 6093 – LAREMA)
- [Le Mans] Le Laboratoire Manceau des Mathématiques (EA n° 3263 – LMM)
- [Nantes] Le Laboratoire de Mathématiques Jean Leray (UMR n° 6629 – LMJL)

La production scientifique de la fédération de mathématiques au cours de la période 2002-2006 compte 460 publications (dont 433 dans des revues à comité de lecture), 91 prépublications déposées sur HAL/Arxiv, 182 conférences invitées, 31 thèses et 7 habilitations soutenues. Depuis 2004 deux membres sont nommés à l'Institut universitaire de France dont l'un est médaillé de bronze du CNRS et une chaire d'excellence ANR a été attribuée à un professeur nouvellement recruté.

**En sciences de l'éducation:**

- [Nantes] Le Centre de Recherche en Education de Nantes (EA n° 2661 – CREN)

**En histoire des sciences:**

- [Nantes] Le Centre François Viète (EA n° 1161)

#### 6. Flux attendus (effectifs ; origine des étudiants)

Le flux attendu correspond aux effectifs actuels des différentes formations de préparation au CAPES Externe de mathématiques, soit environ 20 étudiants au Mans, 25 à Angers et 50 à Nantes.

Les étudiants proviennent dans une proportion d'environ deux tiers des différentes licences de mathématiques des trois universités ; le tiers restant résulte soit d'une réorientation professionnelle soit d'une mobilité géographique. On observe un taux de redoublement important parmi les étudiants échouant la première fois au concours: ceux-ci tentent alors une nouvelle fois le concours ainsi que le concours PLP.

#### Statistiques de réussite au concours des formations actuelles

##### Nantes

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Reçus	Formation	National
2008	47	45	31	18	<b>40 %</b>	<b>23 %</b>
2007	57	55	40	18	<b>33 %</b>	<b>25 %</b>
2006	57	41	27	10	<b>24 %</b>	<b>24 %</b>
2005	50	42	26	24	<b>57 %</b>	<b>32 %</b>
2004	57	48	21	10	<b>21 %</b>	<b>24 %</b>
2003	66	54	28	15	<b>28 %</b>	<b>27 %</b>
<b>Moyenne</b>	<b>56</b>	<b>48</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>34 %</b>	<b>26 %</b>

**Angers**

Année	Inscrits	Présents	Reçus CAPES+CAFEP	Reçus/Présents	Taux national
2004	30	29	11	<b>37,9%</b>	<b>23,9%</b>
2005	28	26	18	<b>69,2%</b>	<b>32,2%</b>
2006	12	10	4	<b>40%</b>	<b>23,9%</b>
2007	25	22	10	<b>45,4%</b>	<b>24,6%</b>
2008	23	21	9	<b>42,9%</b>	<b>23%</b>
<b>Moyenne</b>	23.6	21.6	10.4	<b>48%</b>	<b>26%</b>

**Annexe: Spécificités du master métiers de l'enseignement (ME) de la mention Mathématiques et Application (MA) de l'université d'Angers**

**Responsables de la mention :** Mohammed El Amrani (MC), Jean-Michel Granger (PU)

**Responsable de la spécialité « métiers de l'enseignement » :** Hélène Maynadier-Gervais (MC)

**Détail des enseignements :**

Les enseignements sont répartis en 20 modules (5 par semestre), correspondant globalement chacun à un volume de 50h d'enseignement et à 6 ECTS. Une moitié des modules est consacrée aux enseignements disciplinaires et l'autre aux enseignements professionnels ; la préparation au concours relève pour partie de l'enseignement disciplinaire et pour partie de l'enseignement professionnel.

Deux modules de M1 et un module de M2 sont mutualisés avec le parcours MFA. La création de ces modules, appelés « modules de synthèse », et destinés à asseoir les connaissances des étudiants tant de MFA que de ME nécessite un léger toilettage du programme de master.

Un module de M1 « analyse numérique » est mutualisé entre les trois parcours MFA, MIM et ME.

Module	Contenu	Total H encadrées	Total H extérieures	ECTS	
S1-M1	Module de synthèse - analyse	50		6	
S1-M2	Module de synthèse - algèbre	50		6	
S1-M3	Disciplinaire spécifique - probabilité et analyse	50		6	
S1-M4	Analyse numérique	50		6	
S1-M5	Epistémologie et histoire des mathématiques	16		2	6
	Connaissance du système éducatif	12		1	
	Analyse des activités des élèves et de l'enseignant	12		1	
	Anglais		20	2	
<b>Total semestre 1</b>				<b>30</b>	
S2-M1	Module de synthèse - géométrie	50		6	
S2-M2	Disciplinaire spécifique - oraux et problèmes	50		6	
S2-M3	Epistémologie et histoire des sciences	16		2	5
	Travail d'étude et de recherche	25		3	
S2-M4	Sociologie de l'école, psychologie des apprentissages, valeurs de l'école	50		6	
S2-M5	Stage professionnel - encadrement et exploitation du stage	7	18	3	7
	Savoirs fondamentaux en didactique	16		2	
	Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignant - cadres théoriques	16		2	
<b>Total semestre 2</b>				<b>30</b>	

Module	Contenu	Total H encadrées	Total H extérieures	ECTS	
S3-M1	Préparation à l'écrit 1	50		6	
S3-M2	Préparation à l'écrit 2	50		6	
S3-M3	Préparation à l'écrit 3	50		6	
S3-M4	Préparation à l'écrit 4	50		6	
S3-M5	Epistémologie et histoire des mathématiques	16		2	6
	Didactique	16		2	
	Analyse plurielle de cas	9		1	
	Analyse de l'activité élèves enseignants : étude de cas	9		1	
<b>Total semestre 3</b>				<b>30</b>	
S4-M1	Leçons 1	58		7	
S4-M2	Leçons 2	58		7	
S4-M3	Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignant	16		2	5
	Savoirs généraux de l'enseignant	25		3	
S4-M4	Anglais		16	2	4
	TICE	24		2	
S4-M5	Stage en milieu professionnel – encadrement et exploitation du stage	8	50	7	
C2I enseignement			9	0	
<b>Total semestre 4</b>				<b>30</b>	

### Passerelles et possibilités de réorientation :

Différentes possibilités de réorientation sont ouvertes :

- A la fin du S1, un étudiant de master MFA peut se réorienter en S2 métiers de l'enseignement.
- A la fin du S3, un étudiant de ME souhaitant se réorienter vers les métiers de l'industrie peut poursuivre ses études en S2 MIM
- En fin de S2, un étudiant de la mention mathématiques, métiers de l'enseignement peut se réorienter vers la deuxième année de master « professorat des écoles ».

### Parcours « agrégation »

**Responsable :** Jean-Michel Granger (PU)

Le parcours « agrégation » reprend la préparation à l'agrégation existant actuellement pour l'adapter à la mastérisation des formations d'enseignement, tout en maintenant le niveau d'exigences disciplinaires imposé par le concours d'agrégation.

La première année du parcours est entièrement mutualisée avec le master recherche « Mathématiques fondamentales et applications ».

Au semestre 3, les modules S3-M1 et S3-M2 de préparation à l'écrit sont mutualisés avec le parcours préparant au CAPES. Les trois autres modules sont spécifiques à la préparation à l'agrégation et se répartissent en deux modules de préparation à l'écrit et module de préparation à l'oral.

Au semestre 4, les étudiants suivent un stage en lycée correspondant à un module, ainsi que le module S4-M3 du parcours préparant au CAPES (ce module permet de préparer l'épreuve de connaissance du système éducatif). Les trois autres modules sont des modules spécifiques à la formation et préparant aux épreuves orales.

En bilan horaire la formation « préparation à l'agrégation » se présente donc de la façon suivante :

- Modules mutualisés avec la spécialité MFA : 10 modules (en M1), soit 500h
- Modules mutualisés avec la spécialité ME (CAPES) : 3 modules (en M2), soit 150h
- Module spécifiques à la préparation à l'agrégation : 6 modules (en M2), soit 300h
- Stage en lycée comptant pour un module

## **Annexe: Spécificités des masters métiers de l'enseignement (ME) cohabilités (par université)**

### **1. Le Mans**

#### **Détail des enseignements :**

Les enseignements sont divisés en cinq parties : l'enseignement disciplinaire, et quatre blocs concernant les métiers de l'enseignement et de la formation (MEF).

Bloc 1 : didactique et épistémologie.

Bloc 2 : savoirs généraux de l'enseignant.

Bloc 3 : analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves.

Bloc 4 : formation à la recherche.

En M1, les deux tiers environ des enseignements disciplinaires sont mutualisés avec l'actuel master.

A ces enseignements s'ajouteront les stages.

#### **Formation du Semestre 1 : 155h disciplinaire et 95h MEF**

Total : 30ECTS soit 250h

##### Modules disciplinaires

Probabilités 1 (5ects, 20h cours, 20h TD) (en commun avec le master actuel)

EDP et méthodes numériques (6ects, 20h cours, 23h TD, 12h TP) (en commun avec le master actuel)

Analyse – Algèbre (7ects, 60h)

##### Modules MEF

#### **Bloc 1 :**

- Histoire des maths, histoire des sciences (si possible mutualisés avec d'autres masters), didactique des maths (4ects, 35h)
- TICE (2ects, 24h)

#### **Bloc 2**

- L'école dans la société (1ects, 12h) (si possible mutualisé avec d'autres masters)

#### **Bloc 3**

- Initiation à l'analyse de situations professionnelles (3ects, 18h)

#### **Bloc 4**

- Formation à la recherche (1ects, 6h)

Lingue (1ects)

C2I

#### **Formation du Semestre 2 : 145h disciplinaire et 105h MEF**

Total : 30ECTS soit 250h

##### Modules disciplinaires

Analyse des données (7ects, 15h cours, 20h TD, 25h TP) (en commun avec le master actuel)

Optimisation (4ects, 15h cours, 15h TD) (en commun avec le master actuel)

Analyse – Algèbre (7ects, 55h)

##### Modules MEF

#### **Bloc 2**

- Connaissance du système éducatif, psychologie de l'adolescent, théorie de l'apprentissage, éthique et valeurs (2ects, 35h) (si possible mutualisés avec d'autres masters)

#### **Bloc 3**

- Apports théoriques, outils d'analyse et analyse de situations (3ects, 24h)

#### **Bloc 4**

- Suivi de stage, suivi de travail de recherche (4ects, 46h)

Stage (3ects)

#### **Formation du Semestre 3 : 200h disciplinaire et 50h MEF**

Total : 30ECTS soit 250h

##### Modules disciplinaires

Analyse 1 (6ects, 50h)

Analyse 2 (6ects, 50h)

Algèbre géométrie 1 (6ects, 50h)

Algèbre géométrie 2 (6ects, 50h)

##### Modules MEF

#### **Bloc 1 :**

- Epistémologie, histoire des sciences (2ects, 14h)

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

- Préparation aux exposés (3ects, 30h)

#### **Bloc 4**

- Suivi de travail de recherche (1ects, 6h)

#### **Formation du Semestre 4 : 200 h MEF**

Total : 30ECTS.

#### **Bloc 1 :**

- Préparation aux exposés (4ects, 70h)
- Matériel et ressources pédagogiques (2ects, 24h)

#### **Bloc 2**

- Connaissance du système éducatif (3ects, 50h) (si possible mutualisé avec d'autres masters)

#### **Bloc 3**

- Analyse de situations d'enseignement (3ects, 32h)

#### **Bloc 4**

- Suivi de stage, suivi de travail de recherche, rédaction de mémoire (8ects, 24h)

Stage (10ects)

Anglais

#### **Passerelles et possibilités de réorientation :**

Passerelle semestre1/semestre2 : Les étudiants engagés en S1 dans l'une des spécialités du master peuvent s'orienter en S2 vers l'autre spécialité, après étude du dossier.

Réorientations à l'issue du S3 enseignement : A la fin du S3 enseignement, les étudiants peuvent intégrer le S2 Mathématiques Appliquées (avec remise à niveau en statistiques). Ils peuvent également se diriger vers le S2 PE.

Réorientations à l'issue du S4 enseignement, après étude du dossier : A la fin du S4 enseignement, les étudiants peuvent intégrer le S3 Mathématiques Appliquées (avec remise à niveau en statistiques et en méthodes de Monte Carlo). Ils peuvent également se diriger vers le S3 PE ou vers S3 professorat math – physique en lycée professionnel.

Tableau récapitulatif.

	Enseignement disciplinaire	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	
S1	3 unités, 155h	59h	12h	18h	6h	Langue 15h C2I 15h
S2	3 unités, 145h		35h	24h	46h	
S3	4 unités, 200h	44h			6h	
S4		94h	50h	32h	24h	Anglais 15h
Total bloc	500h	197h	97h	74h	82h	

#### **Contacts :**

Service scolarité

UFR Sciences et Techniques du Mans

Avenue Olivier Messiaen

72085 Le Mans cedex 9

**Téléphone** : 02 43 83 32 06 (et 32 07)

**Courriel** :

**Lien web** : <http://www.univ-lemans.fr/sciences>

UFR Sciences et Techniques - Service Scolarité

- Responsables formation :

**Christine CHOQUET**

**Courriel** : ([christine.choquet@univ-nantes.fr](mailto:christine.choquet@univ-nantes.fr))

**Gérard LELOUP**

**Courriel** : ([Gérard.Leloup@univ-lemans.fr](mailto:Gérard.Leloup@univ-lemans.fr))

**2. Nantes****Responsable de la mention:** Professeur Gilles Carron**Détail des enseignements**

Les modules d'enseignements disciplinaires sont destinés à consolider les connaissances acquises et ne peuvent dans leur ensemble être mutualisés avec les modules du master « MFA » destinés à une spécialisation allant bien au delà des connaissances de base ; seul le module ME114 du premier semestre est mutualisé avec le master « MFA ».

Aux modules disciplinaires et professionnels s'ajoutent des stages à chaque semestre afin de permettre une immersion progressive dans le métier d'enseignant. D'une observation générale d'un établissement, puis d'une classe en S1, l'étudiant passera à la prise en pleine responsabilité d'une classe en S4, après avoir suivi des stages de pratique accompagnée en S2 et S3.

N° / intitulé de l'U.E. (1)	N° Sem	Nb d'heures encadrées par mode pédagogique			Total H encadrés	Nb d'heures de travail extérieur	Evaluation	Nb d'ECTS
		CM	TD	TP				
ME111/Analyse	S1	16	32		48		Examen	5
ME112/Géométrie	S1	16	32		48		Examen	5
ME113/Algèbre et Combinatoire	S1	16	32		48		Examen	5
ME114/Histoire des Mathématiques	S1	10	13		23		Examen	2
ME115/Savoirs fondamentaux didactiques	S1		24		24		Examen	2
ME116/Calcul Scientifique	S1	11	16	8	35		Examen	4
ME121/Savoirs généraux professionnels	S1		12		12		CC	1
ME131/Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignant I	S1		12		12		CC	1
ME151/stage	S1					36	Rapport	3
ME152/Langue vivante	S1					20	CC	2
<b>TOTAL SEMESTRE S1</b>		<b>69</b>	<b>173</b>	<b>8</b>	<b>250</b>	<b>56</b>		<b>30</b>
ME211/Analyse	S2	12	24		36		Examen	4
ME212/Géométrie	S2	12	24		36		Examen	4
ME213/Probabilités	S2	8	12		20		Examen	2
ME214/ Epistémologie et histoire des sciences	S2	8	16		24		Examen	2
ME215/Savoirs fondamentaux didactiques	S2		24		24		Examen	2
ME221/Savoirs généraux de l'enseignant	S2	9	39		48		Examen	5
ME231/Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignant	S2	3	33		36		CC	3
ME241/Formation à et par la recherche	S2		26		26		CC	2
ME251/Stage	S2					63	Rapport	6
C2I Préparation à la certification niveau 2	S2					6		
<b>TOTAL SEMESTRE S2</b>		<b>52</b>	<b>198</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>69</b>		<b>30</b>

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

N° / intitulé de l'U.E. (1)	N° Sem	Nb d'heures encadrées par mode pédagogique			Total H encadrées	Nb d'heures de travail extérieur	Evaluation	Nb d'ECTS
		CM	TD	TP				
ME311/Analyse	S3	24	48		72		Examen	7
ME312/Géométrie	S3	24	48		72		Examen	7
ME313/Algèbre	S3	24	48		72		Examen	7
ME314/Epistémologie et histoire des mathématiques	S3	8	16		24		Examen	2
ME315/Savoirs fondamentaux didactiques	S3		16		16		CC	2
ME321/Savoirs généraux de l'enseignant	S3		12		12		CC	1
ME331/ Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignant	S3		12		12		CC	1
ME351/ stage	S3					36	Rapport	3
<b>TOTAL SEMESTRE S3</b>		<b>80</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>280</b>	<b>36</b>		<b>30</b>
ME411/ Exposés	S4		112		112		CC	11
ME412/ Utilisation des TICE	S4			24	24		CC	2
ME421/Savoirs généraux de l'enseignant	S4	9	27		36		CC	3
ME431/Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignant	S4		24		24		CC	2
ME441/Formation à et par la recherche	S4		24		24		Soutenance	2
ME451/Stage en milieu professionnel	S4					108	Rapport	8
ME452/Langues	S4					20	CC	2
C2I enseignement	S4					9		
<b>TOTAL SEMESTRE S4</b>		<b>9</b>	<b>187</b>	<b>24</b>	<b>220</b>	<b>137</b>		<b>30</b>

**Passerelles et possibilités de réorientation :**

- A la fin du S1, un étudiant du parcours MFA peut se réorienter en S2 Métiers de l'Enseignement.
- En S2, possibilité de suivre un stage sous forme de TER en vue d'une réorientation sur dossier vers la spécialité « Mathématiques Fondamentales et Applications » ou vers le master portant la mention « Histoire des Sciences et des Techniques ».
- Réorientation vers le parcours « Mathématiques et Sciences Physiques et Chimiques » de la spécialité « FPT » du Master portant la mention « MEEF », sur dossier pour préparer le concours PLP « Mathématiques et Sciences Physiques ». En S2 ou S4 réorientation vers le S3 du Master « Professorat des Ecoles » .
- Sur dossier en fin de Master, poursuite d'études vers le M2 de la spécialité « Mathématiques Fondamentales et Applications » ou vers le M2 du Master portant la mention « Histoire des Sciences et des Techniques ».

**Annexe : composition de l'équipe pédagogique(Angers)**

<b>Formateur</b>	<b>Grade</b>		<b>Établissement d'exercice</b>
Zofia Denkowska	PU	HDR mathématiques	IUFM
François Ducrot	MC	Doctorat de mathématiques	Université d'Angers
Mohammed El Amrani	MC	Doctorat de mathématiques	Université d'Angers
André-Jean Glière	Pr agr.	Agrégation de mathématiques Doctorat d'épistémologie	Lycée David d'Angers, IUFM
Jean-Michel Granger	PU	Thèse d'état de mathématiques	Université d'Angers
Alain Kelhetter	PRCE	Maîtrise de mathématiques	IUFM
Hélène Maynadier-Gervais	MC	Agrégation de mathématiques Doctorat de mathématiques	Université d'Angers
Gérard Mis	PRCE		IUFM
Jean-Philippe Monnier	MC	Doctorat de mathématiques, HDR	Université d'Angers
Daniel Naie	MC	Doctorat de mathématiques	Université d'Angers
Jean-Philippe Salle-Tourne	PRCE		IUFM
Lucas Vienne	MC	Doctorat de mathématiques	Université d'Angers
Lioudmilla Vostrikova	PU	HDR mathématiques	Université d'Angers
Eric Wolf	Principal adjoint		Collège Jannequin, Avrillé

**Annexe : composition de l'équipe pédagogique (Nantes)**

<b>formateur</b>	<b>grade</b>		<b>Etablissement d'exercice</b>
Jacques Barbe	PRAG	Agrégation de mathématiques, Docteur en mathématiques	UFR Sciences
Evelyne Barbin	PU	HDR Histoire des sciences (mathématiques)	UFR Sciences
Anne Denmat	PRAG	Agrégation de mathématiques, Master en sciences de l'éducation	IUFM
Laurent Piriou	MC	Docteur en mathématiques	UFR Sciences
François Nicoleau	MC	Agrégation de mathématiques, HDR	UFR Sciences
Nathalie Burguin-Gleize	PRAG	Agrégation de mathématiques	UFR Sciences
Jean-Marc Patin	PRAG	Agrégation de mathématiques, directeur de l'IREM	UFR Sciences
Jean-Luc Le Bigot	PRAG	Agrégation de mathématiques	IUFM, Université de Nantes
Jean-Pierre Faucou	PRAG	Agrégation de mathématiques	Lycée Jules Verne, Nantes
Patrick Mear	PRAG	Agrégation de mathématiques	Lycée Vial, Nantes
Hélène Leroux Mercier	PRCE	CAPES de mathématiques	IUFM, Université de Nantes
Vincent Troger	MCF		IUFM, Université de Nantes
Frédéric Tupin	PU	HDR sciences de l'éducation	IUFM, Université de Nantes
Patrick Feunteun	MCF		IUFM, Université de Nantes
Thérèse Perez-Roux	MCF		IUFM, Université de Nantes
Guy Lavrilleux	PRCE		Collège Georges de la Tour Nantes
Jean-Martial Fouilloux	PRAG		Lycée Gabriel Guisthau
Valérie Lieppe	PRCE		Collège Bellestre Bouaye
Michel Béthys	PRCE		Collège La Colinière Nantes
Marie-France Le Marec	PRAG	DEA de droit social et mouvements sociaux contemporains	IUFM, Université de Nantes

**Annexe : PARTENAIRES INTERNATIONAUX IUFM PAYS DE LA LOIRE UNIVERSITE DE NANTES  
2008/2009**

**RELATIONS INTERNATIONALES  
UNIVERSITES PARTENAIRES de L'IUFM UNIVERSITE DE NANTES  
2008/2009**

<b>Pays</b>	<b>VILLE</b>	<b>Etablissement : Nom – Adresse</b>	<b>Nom – Prénom du correspondant</b>	<b>Fonction</b>	<b>Coordonnées</b>
<b>AMERIQUE DU NORD et AMERIQUE LATINE</b>					
Canada	Saskatchewan	Université de Régina SASKATCHEWAN CANADA S4S 0A2	Paul CLARKE  Bob SCHAD	Directeur du BAC	Tél : (306) 585 4540 Fax : ( 306) 585 4006 Courriel : <a href="mailto:paul.clarke@uregina.ca">paul.clarke@uregina.ca</a> <a href="http://uregina.ca/~clarkep">http://uregina.ca/~clarkep</a>  Tél : (306) 337 2349 Fax : ( 306) 337 3128 Courriel : <a href="mailto:bob.schad@uregina.ca">bob.schad@uregina.ca</a>
Etats-Unis	Farmington	University of Maine at Farmington Merril Hall 86 Main Street FARMINGTON	Rhonda BRYANT	Assistante administrative du Doyen	Tél. ( 00 1) 207 778 7153 Fax : ( 00 1) 207 778 7157 Courriel : <a href="mailto:bryantr@maine.edu">bryantr@maine.edu</a>
Etats-Unis	Philadelphia	University of Pennsylvania Graduate School of Education 3700 Walnut Street Suite D 5 PHILADELPHIA PA 19104 <a href="http://www.gse.upenn.edu">www.gse.upenn.edu</a>	Shiva VAKILI	Responsable Programmes Internationaux	Tél : ( 00 1) 215 898 0482 Fax : ( 00 1) 215 898 5616 Courriel : <a href="mailto:vakili@gse.upenn.edu">vakili@gse.upenn.edu</a>
CUBA	Matanzas	ISP MATANZAS	Juan Manuel Gonzalez Castillo	Directeur	
<b>EUROPE</b>					
Allemagne	Heidelberg D- 69120 HEIDELBERG	Pädagogische Hochschule Keplerstr. 87	Florence VATZ <a href="mailto:vatz@vw.ph-heidelberg.de">vatz@vw.ph-heidelberg.de</a>	Secrétaire Relations Internationales	Tél : (00 49) 6221 477 543 Fax : (00 49) 6221 477 495 Courriel : <a href="mailto:vatz@vw.ph-heidelberg.de">vatz@vw.ph-heidelberg.de</a>
Allemagne	Hochschule Vechta	Driverstr. 22, 49377 Vechta –	Christiane Hendess		Tél : (+49) (0) 4441 15 613

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

		Germany	(Internationale Office) Doris Blömer		Fax : (+49) (0) 4441 15 444 christiane.hendess@uni-vechta.de
Autriche	Linz  ALINZ04	Pädagogische Akademie der Diözese Salesianumweg 3 A – 4020 LINZ Web : www.padl.ac.at	Berta LEEB	Responsable Relations Internationales	Tél : (00 43) 732 77 26 66/233 Fax : (00 43) 732 79 73 06 Courriel : <a href="mailto:leb@padl.ac.at">leb@padl.ac.at</a> Web : www.padl.ac.at
Autriche	Salzburg  A SALZBURG03	Pädagogische Akademie des Bundes in Salzburg Akademiestrasse 23 A – 5020 SALZBURG www.pas.ac.at	Jacqueline PRIOUR (correspondante francophone) Prof. Mag. Päd. M. Grogger	Responsable Relations Internationales  International Office	Tél : (00 43) 662 62 95 91 83 Fax : (00 43) 662 62 95 91 84 <a href="mailto:marie@pas.ac.at">marie@pas.ac.at</a> Tel +43 662/6388-20 63 <a href="mailto:marina.grogger@phsalsburg.at">marina.grogger@phsalsburg.at</a>
Belgique	Bastogne  BARLON 08	Haute Ecole Blaise Pascal Département de Pédagogie Rue du Sablon 47 B 6600 BASTOGNE www.blaisepascal.be	Armand HENRION	Responsable Relations Internationales	Tél : ( 00 32 ) 61 21 01 76 Fax : ( 00 32 ) 61 21 69 10 Courriel : <b><a href="mailto:armand.henrion@hebp.be">armand.henrion@hebp.be</a></b> Web : www.blaisepascal.be
Espagne	Albacete	Universidad de Castilla Campus Universitario Plaza de la Universidad 3 02071 Albacete	Onofre Ricardo Contreras Jordan	Directeur Département de Didactique de l'Expression Musicale, plastique et corporelle	Tél (+34) 967 599 302 (ext . 2514)
Espagne	Caceres  E BADAJOZ 01	Universidad de Extremadura Rectorado Plaza de Caldereros 2 10071 CACERES	Ines GONZALES  José Julio GARCIA (francophone)	Directrice du secrétariat Relations Internationales  <b>BADAJOZ (questions administratives, logement)</b>  Coordinateur de la mobilité à la fac. d'éducation, Badajoz (organisation pédagogique)	Tél : ( 00 34 ) 927 21 20 00 Fax : ( 00 34 ) 927 21 64 19 Courriel : <a href="mailto:ori@unex.es">ori@unex.es</a>  <a href="mailto:vicedeceaxuni@unex.es">vicedeceaxuni@unex.es</a>
Espagne	Cordoba  E CORDOBA01	Faculté des Sciences de l'Education Avda. San Alberto Magno s/n 14071 - Cordoba	Elena Gomez Parra	Vicedecana de Innovacion y relaciones institucionales	Tél : +34 957 218 952/218 930 <a href="mailto:Elena.gomez@uco.es">Elena.gomez@uco.es</a>

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

<b>Pays</b>	<b>VILLE</b>	<b>Etablissement : Nom – Adresse</b>	<b>Nom –Prénom du correspondant</b>	<b>Fonction</b>	<b>Coordonnées</b>
Espagne	Jaen  E JAEN 01	Universidad de Jaen Edificio Rectorado Campus Las Lagunillas s/n 23071 JAEN www.ujaen.es	Alejandro ALCARAZ SINTES Maria Luisa Zagalaz Sanchez	Responsable Relations Internationales Catedratica de Universidad Directora del Departamento de Didactica de la Expresion Musical, Plastica y Corporal Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educacion	Tél : ( 00 34) 953 012 194 Fax : ( 00 34) 953 002 612 Courriel : <a href="mailto:secrel@ujaen.es">secrel@ujaen.es</a> Web : <a href="http://www.ujaen.es/serv/gabrellzIzagalaz@ujaen.es">http://www.ujaen.es/serv/gabrellzIzagalaz@ujaen.es</a>
Espagne	Lugo  E SANTIAG 01	Universidad de Santiago de Compostela Vicerreitoira de Relacions Institucionais Oficina de Relacions Exteriores Casa Reais, nº 8 15782 SANTIAGO DE COMPOSTELA	Enrique LOPEZ VELOSO  Gérard LELIEVRE HOUISEAU (correspondant francophone)	Responsable Relations Internationales Responsable pédagogique	Tél : (00 34) 981 584 989 Fax : (00 34) 981 578 017 Courriel : <a href="mailto:Elveloso@usc.es">Elveloso@usc.es</a>  <a href="mailto:lelievre@lugo.usc.es">lelievre@lugo.usc.es</a>
Espagne	Palencia  E VALLADO 01	Escuela Universitaria de Educacion Avenida de Madrid 44 34004 PALENCIA	Asuncion ALBUIN DELGADO  Marcelino VACA	Relations Internationales  Directeur	Dir. Tél : (00 34) 979 74 27 25 RI :Tél (00 34) 983 42 32 83 Fax (00 34) 983 42 37 48 Courriel : <a href="mailto:aalbuin@uva.cs">aalbuin@uva.cs</a> <a href="mailto:mvaca@mpc.uva.es">mvaca@mpc.uva.es</a>
Espagne	Sevilla  E SEVILLA 01	Avda Ciudad Jardin, 20-22 SEVILLA – 41005	Esther Rodriguez Vidales Vice-dean Manuela Barcia Moreno Département Coordinator	Relations Internationales	Vice-Dean Tél : +34 954551766 Departmental Coordinator Tél : +34 666095743  <a href="mailto:barcia@us.es">barcia@us.es</a>
Italie	Florence	SSIS Université de Florence FLORENCE	Marco LOMBARDI	Responsable	
Italie	Venise	Université Ca Foscari Di Venezia Ca Bembo 1075 DORSODURO VENEZIA 30125	Carmel Mary Coonan	Professeur Département Sciences du Langage	<a href="mailto:coonan@helios.unive.it">coonan@helios.unive.it</a>

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

<b>PAYS</b>	<b>VILLE</b>	<b>Etablissement : Nom – Adresse</b>	<b>Nom –Prénom du correspondant</b>	<b>Fonction</b>	<b>Coordonnées</b>
Luxembourg	Walferdange LUX WALFERD 01	ISERP BP 2 L7201 WALFERDANGE	Jean SCHUMACHER	Enseignant chargé des relations internationales	Courriel : jean.schumacher@iserp.lu
Portugal	Coimbra	Instituto Politecnico de Coimbra, Praça Herois de Ultramar Solum, 3030 329 COIMBRA, www.esec.pt	Susana GONCALVES	Responsable Relations Internationales	Tél : (00 35) 1 239 79 31 47 Fax : (00 35) 1 239 40 14 61 Courriel : susana.goncalves@esec.pt
République Tchèque	Prague CZ PRAHA 07	Univerzita Karlova Rettigové 4 110 00 PRAHA 1	Radka WILDOVA Renata LISTIKOVA	Coordinatrice Erasmus Responsable du Dépt de Français	Tél : (00 42) 0221 900 110  renlist@volny.cz
République Tchèque	Hradec Kralove CZ HRADEC 01	Univerzita Hradec Kralove Rokitanského 62, 500 03 HRADEC KRALOVE 3	Danièle GEFROY KONSTACKY	Responsable du département de Français	Tél : (00 42) 049 333 1556 daniele.geffroy@uhk.cz
Royaume-Uni	Durham	Université de Durham	Joan NICHOLSON	Professeur	
Royaume-Uni	Exmouth UK PLYMOUTH 01	University of Plymouth Douglas Avenue EXMOUTH EX 8 2 AT	Annett WUTTKE International Office Hepworth House 001 Drake Circus PLYMOUTH Devon PL4 8AA UK	Secrétariat R.I.	Tél :( 00 44) 1752 233 341 Fax : ( 00 44) 1752 232 014 Courriel : <a href="mailto:Socrates@plymouth.ac.uk">Socrates@plymouth.ac.uk</a> <a href="mailto:a.wuttke@plymouth.ac.uk">a.wuttke@plymouth.ac.uk</a>
Royaume-Uni	Exeter UK EXETER 01	University of Exeter Northcote House The Queen's Drive EXETER EX4 4 QJ	Eleanor MOFFATT Sarah HENNESSY	International Student Exchange + support office Professeur Coordinatrice Erasmus	Tél : (00 44) 1392 263 018 Fax : (00 44) 1392 263 856 Courriel : <a href="mailto:E.K.Moffatt@exeter.ac.uk">E.K.Moffatt@exeter.ac.uk</a> <a href="mailto:S.J.E.Hennessy@exeter.ac.uk">S.J.E.Hennessy@exeter.ac.uk</a>
Royaume-Uni	Oxford	Oxford Brookes University Westminster Institute of Education Hartcourt Hill Campus OXFORD OX2 9 AT	Kalie DICKENS Christina SKARBEK Béatrice DAVIES	Senior Lecturer Senior Lecturer in Education	KD : Tél : +44 1235 85 1330 <a href="mailto:katiedickens@btinternet.com">katiedickens@btinternet.com</a> CS : <a href="mailto:christina.skarbek@talk21.com">christina.skarbek@talk21.com</a> BD : <a href="mailto:bdavies@brookes.ac.uk">bdavies@brookes.ac.uk</a>

**RELATIONS INTERNATIONALES**  
**ECOLES du 2nd degré PARTENAIRES de L'IUFM UNIVERSITE DE NANTES**  
**2008/2009**

<b>Pays</b>	<b>VILLE</b>	<b>Etablissement : Nom – Adresse</b>	<b>Nom –Prénom du correspondant</b>	<b>Fonction</b>	<b>Coordonnées</b>
Afrique du Sud	Johannesbourg	Lycée Français Jules Verne	Mr Leteissier	Provisieur	
Equateur	Quito	Lycée Franco-équatorien La Condamine	Mr Jean-Yves Gautier- Bret	Provisieur	
Espagne	Jaen	CEPR Almaden			
		IES Virgen del Carmen			
	Mancha Real	San José de Calansanz			
		IES Sierra Magina			
	Cordoba	IES Averroes	D. Fernando Lopez Montilla	Professeur	
Royaume Uni	Wiveliscombe	Kingsmead School HOD MFL Somerset TA42NE	Julie Elmy		JEImy@educ.somerset.gov.uk
	Yeovil	Preston School Monks Dale Yeovil Somerset BA21 3 JD	Nicola Mc Meakin		NAMcmeakin@educ.somerset.gov.uk
	Wantage Oxfordshire	King Alfred School			
	Tring Oxfordshire	Tring School			
	Oxford	Cherwell School	Jakes Jones	Professeur	Jake.jones@linacre.ox.ac.uk
	Oxford	St Greg The Great School	Chris Kerry	Professeur	chriskerry@yahoo.com
	Oxford	Mandeville School	Maria Gomez	Professeur	m.gomez@mandeville.bucks.sch.uk

**3.8. DEMANDE D'HABILITATION : SPECIALITE METIERS DE L'ENSEIGNEMENT - PHYSIQUE - CHIMIE, MEPC**

**CAMPAGNE D'HABILITATION 2009  
ANGERS**

**MASTER *Chimie* et MASTER *Physique habilités en 2008***

**Nouvelle spécialité demandée en 2009  
"Métiers de l'Enseignement : Physique – Chimie, MEPC"**

Au niveau académique, dans le cadre de la réforme des IUFM, la spécialité MEPC est demandée en cohabilitation entre les universités d'Angers, de Nantes et du Mans. Concrètement, la spécialité a été élaborée en concertation entre les enseignants chercheurs de Physique et de Chimie des trois universités ligériennes de l'académie et de l'IUFM des Pays de la Loire. Il est cependant à noter que de par des architectures et des fonctionnements locaux différents, sa forme et ses modalités varient d'un site à l'autre, d'où la nécessité de présentation de trois dossiers différents. La spécialité MEPC décline néanmoins sur les trois sites les mêmes aspects en termes d'objectifs, de niveaux d'exigence, de passerelles, de réorientations, d'axes prioritaires, de modules de sciences expérimentales doublement encadrés (intervenant UFR & IUFM), de formation professionnelle, etc.

**Ci-dessous la proposition de l'Université d'Angers.**

**Domaine : Sciences - Technologie - Santé (STS)**

**Mention : Chimie**

Responsable de la mention : **MERCIER Nicolas (Pr, UFR Sciences)**

Tél. : 02.41.73.53.72

Portable: 06.09.86.31.37

Fax : 02.41.73.54.05

mél. : nicolas.mercier@univ-angers.fr

**Mention : Physique**

Responsable de la mention : **GINDRE Denis (MdC, UFR Sciences)**

Tél. : 02.41.73.52.28

Portable: 06.07.36.83.71

Fax : 02.41.73.53.32

mél. : denis.gindre@univ-angers.fr

**Spécialité : Métiers de l'Enseignement : Physique - Chimie**

Responsable de la spécialité : **SOURISSEAU Sébastien (PRAG, UFR Sciences)**

Tél. : 02.41.73.53.72

Portable: 06.86.90.67.85

Fax : 02.41.73.54.05

mél. : sebastien.sourisseau@univ-angers.fr

**Parcours (M1) : Métiers de l'Enseignement : Physique - Chimie**

Responsable du parcours : **ROUSSEAU David (MdC, UFR Sciences)**

Tél. : 02.41.22.65.11

Portable: 06.86.74.40.98

Fax : 02.41.73.53.52

mél. : david.rousseau@univ-angers.fr

**Cohabilitations :** **Université de Nantes**  
**Université du Maine (Le Mans)**

**Annexes :**

**1 : Fiches pédagogiques**

**2 : Modalités des contrôles de connaissances et de compétences**

**3 : Equipes pédagogiques**

**4 : Spécificité pédagogique**

**5 : Fiche RNCP**

**6 : Annexe Descriptive, dite Supplément au Diplôme**

1. **Contexte**

- La nouvelle spécialité de master intitulée, « **Métier de l'enseignement : Physique Chimie : MEPC** » s'intègre dans les masters mention Physique et mention Chimie conjointement habilités par l'Université du Maine (Le Mans) et l'Université d'Angers. Elle a pour vocation de former de futurs enseignants de Physique et de Chimie tout en leur laissant la possibilité de se réorienter vers une formation plus axée sur la recherche.  
Compte tenu du caractère bi disciplinaire de la formation, l'inscription des étudiants est faite de manière indifférenciée et équilibrée entre le **master de physique** et le **master de chimie**.
- La mention de master **Chimie** dans laquelle va s'inscrire la spécialité "**Métiers de l'Enseignement : Physique - Chimie (MEPC)**" comprend déjà deux spécialités : une spécialité recherche "**Chimie fine, Matériaux fonctionnels et Nanosciences (ChiMaNa)**", et une spécialité professionnelle "**Sciences Ingénierie Environnement (SIE)**". Ces deux spécialités s'appuient sur deux parcours de M1, sciences de l'environnement (SIE) et chimie moléculaire (CM). La spécialité ChiMaNa (M2, seulement) est cohabilitée avec l'Université du Maine (le Mans). Les enseignements communs entre la nouvelle formation MEPC et les parcours de master chimie déjà habilités ne concernent que les enseignements du semestre S1 des parcours CM et du tronc commun aux deux parcours SIE et CM (**cf figure n°1**).
- La mention de master **Physique** dans laquelle va s'inscrire la spécialité "**Métiers de l'Enseignement : Physique - Chimie (MEPC)**" comprend déjà trois spécialités : "**Photonique Signal et Imagerie, PSI**", "**Physique et Nanomatériaux, PNANO**" et "**Physique Appliquée et Modélisation, PAM**". Ces trois spécialités s'appuient sur les trois parcours de M1, "PSI", "PNANO" et "PAM". Le semestre S1 est commun pour ces 3 parcours. Ce master est cohabilité (contrat 2008-2011) avec l'Université du Maine (Le Mans). Les enseignements communs entre la spécialité MEPC et le master de physique ne concernent que les enseignements du S1 (**cf figure n°1**).
- Les masters mention Physique et Chimie s'appuient sur trois parcours de la mention de **licence "Sciences Physiques et Chimiques"** : "chimie environnement (CE)", "physique-chimie (PC)", et "physique appliquée (PA)".  
L'ensemble de ces parcours de Licence est en adéquation avec les différentes spécialités de Masters Physique et Chimie.

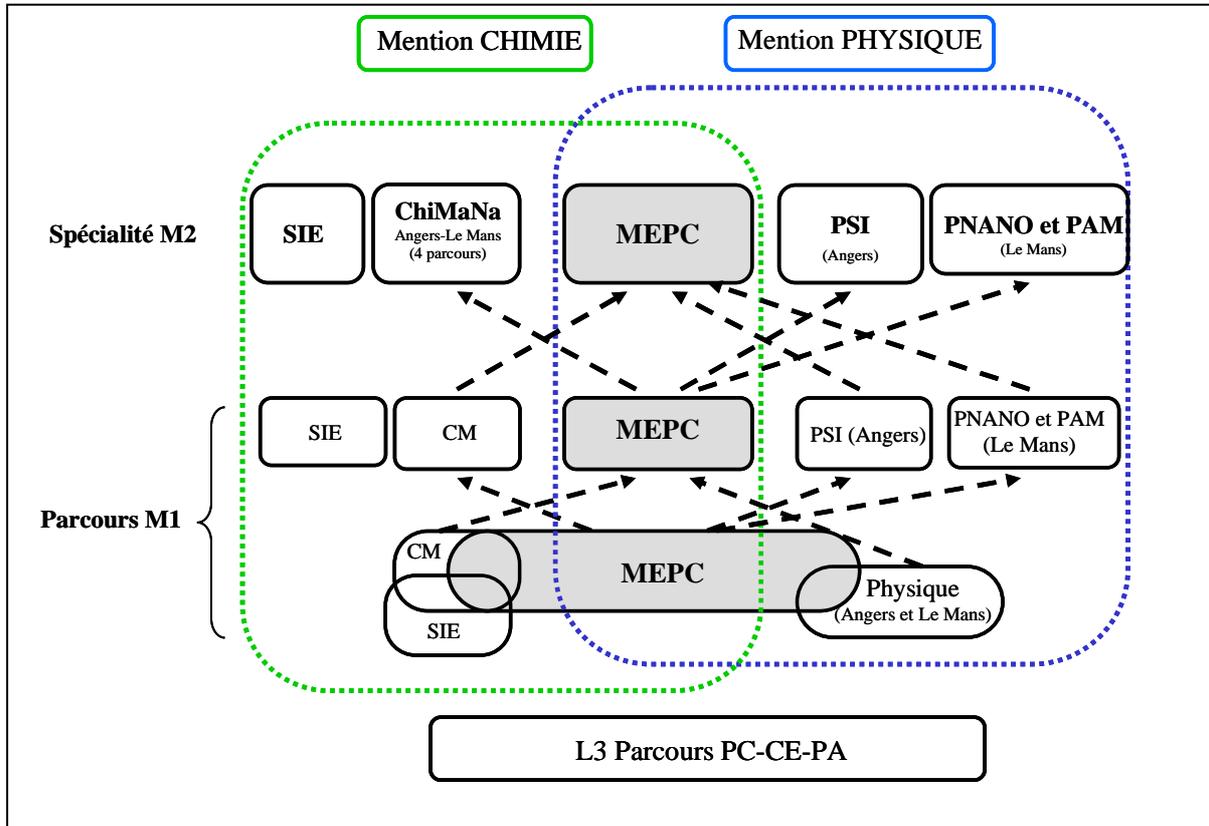


Figure 1 : Organigramme des mentions Physique et Chimie

## 2. **Objectifs de formation de la spécialité**

- La formation MEPC (M1 & M2) a pour objectif la **maîtrise de connaissances scientifiques** en physique et en chimie ainsi que la **construction de compétences pour l'enseignement** de ces deux disciplines au sein d'un établissement du secondaire. Ces compétences portent sur l'enseignement des disciplines, leur apprentissage par les élèves, l'évaluation des acquis des élèves et leur orientation. Le référentiel de ces compétences a été publié dans la circulaire n° 97-123 du 23/05/1997 (BO n°22 du 29/05/1997).
- La formation MEPC est une **formation professionnelle** s'appuyant sur des **stages** (en M1 et en M2) en établissements scolaires et sur une **initiation à et par la recherche** (en M1 et en M2) dans les domaines de la didactique des disciplines, de l'épistémologie et de l'histoire de ces disciplines ou de l'une des disciplines physique ou chimie. Elle offre une formation professionnelle d'enseignant axée sur la prise en compte des difficultés d'apprentissage et vise à la maîtrise des éléments clés favorisant la réussite des élèves, à savoir : la connaissance des causes de la difficulté scolaire et des dispositifs permettant d'y remédier, les stratégies d'apprentissage et la prise en compte de la diversité et de l'interculturalité.
- La formation MEPC est une **formation scientifique équilibrée en physique et chimie** permettant aux étudiants d'acquérir une **culture scientifique solide** dans ces deux disciplines. Cette prise de recul disciplinaire est indispensable pour qu'ils puissent eux-mêmes transmettre de façon compétente ces savoirs dans leur future carrière.
- La formation MEPC est une **formation à et par la recherche**, donnant aux étudiants les outils pour suivre tout au long de leur carrière, les évolutions dans les domaines de la didactique des disciplines, de l'épistémologie et de l'histoire de ces disciplines ou de l'une des disciplines physique ou chimie (**cf point 7**, Stages recherche et professionnel)

## 3. **Insertion professionnelle et poursuites d'études possibles**

- La formation permet de **préparer les concours de recrutement** d'enseignants des filières d'enseignement général au sein des lycées. Un débouché privilégié est donc le métier d'enseignant de physique et chimie dans l'enseignement secondaire ou post-baccalauréat (BTS, etc.).
- Les masters mention Physique et mention Chimie, spécialité MEPC, permettent aussi de se présenter à des **concours scientifiques autres que ceux de l'enseignement**, d'accéder aux métiers de **formateur** dans des organismes de diffusion scientifique ou dans les organismes tels que les centres d'apprentissage des Chambres des métiers et de l'industrie, les AFPA et les GRETA, aux métiers **d'animateur scientifique** dans les associations ou les musées à caractère scientifique, aux métiers de journalistes scientifiques.
- Les masters mention Physique et mention Chimie, spécialité MEPC, permettent l'accès à la **préparation d'un doctorat**, métiers de la recherche en didactique des disciplines, en épistémologie et histoire de ces disciplines, et aussi exceptionnellement en physique et en chimie.

## 4. **Orientation, réorientations : les passerelles (cf figure 1)**

- La spécialité MEPC propose sur l'ensemble des deux années une **répartition équilibrée et progressive** des enseignements disciplinaires et professionnels, ce qui permet à **chaque semestre des débouchés autres que l'enseignement**.
- Le premier semestre de la spécialité MEPC est un **semestre d'orientation**, il permet une approche plus **approfondie des métiers de l'enseignement** que celle proposée dans les différentes unités d'enseignements de pré professionnalisation de Licence, et en même temps une approche du domaine de la recherche par l'intermédiaire par exemple d'un micro-stage. De plus, de part son caractère bi disciplinaire, il est tout à fait envisageable de **poursuivre** cette première année de Master **dans tous les parcours proposés** de Physique et de Chimie.
- Le contenu des unités d'enseignements disciplinaires du **second semestre** (50% de la formation) correspond en partie pour chaque discipline aux thèmes abordés dans les parcours Chimie et Physique. Ainsi, à l'issue de la première année, les étudiants ont la possibilité de se **réorienter vers d'autres spécialités de la mention Chimie ou de la mention Physique**.
- A la fin du **troisième semestre**, les étudiants qui manifestent une forte volonté de **reconversion** seront autorisés à **continuer leur année scolaire en suivant le semestre 2** d'un parcours des mentions Physique ou Chimie, afin de **poursuivre leurs études dans d'autres spécialités**,

professionnelles ou de recherche. Ils ont ainsi la possibilité de compléter leur formation disciplinaire avant de commencer la deuxième année de Master.

**5. Modalités de recrutement. Statistiques.**

• **Parcours MEPC (M1), des Masters mention Chimie et mention Physique**

Le parcours MEPC sont ouverts de droit aux titulaires des licences mention Physique ou mention Chimie, parcours Physique-Chimie, et des licences mention Physique-Chimie, parcours Physique-Chimie. Pour les étudiants provenant d'autres filières et/ou parcours, l'admission en première année est possible mais elle devra au préalable être agréée par une commission de validation d'acquis composée des responsables du parcours, de la spécialité et des Mentions.

**Effectif attendu (parcours MEPC des deux masters) - 10-15 -**

Recrutement régional : 8 - 12

Recrutement national : 3 - 4

• **Spécialité MEPC (M2) des Masters mention Chimie et mention Physique**

Les étudiants ayant validé les semestres S1 et S2 du parcours MEPC avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ont accès de droit aux M2 spécialité MEPC.

Pour les autres étudiants (M1 Physique d'Angers, M1 Chimie d'Angers ou autres M1 d'autres Universités), la sélection se fait sur la base de la qualité du dossier (notes, motivations, recommandations), éventuellement complété par un entretien. L'admission est prononcée par une commission de validation d'acquis composée des responsables de la spécialité et des Mentions.

La formation est accessible, sur dossier, à des professionnels déjà titulaires d'un niveau M1 ou équivalent et souhaitant une remise à niveau de leurs connaissances dans un but de promotion professionnelle ou de reconversion professionnelle vers les métiers de l'enseignement ou de la formation (VAE). En utilisant les moyens d'enseignement à distance, un travail complémentaire pendant les congés d'été et précédant la rentrée du S3 leur sera proposé (cf paragraphe 11 spécificités pédagogiques).

**Effectif attendu (spécialité MEPC des deux masters) - 15-20 -**

Recrutement régional : 10 - 15

Recrutement national : 4 - 6

• **Statistiques – Préparation CAPES existante**

Les statistiques sur le nombre d'inscrits, de présents et de reçus au concours CAPES-CAFEP Physique Chimie par année sont résumées dans le tableau suivant (université d'Angers) :

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Reçus	R/P (%)
<b>2008</b>	18	18	14	9	50
<b>2007</b>	25	23	18	11	47,8
<b>2006</b>	15	15	13	7	46,7
<b>2005</b>	14	12	10	7	58,3
<b>Moyenne</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>13,8</b>	<b>8,5</b>	<b>50</b>

Pour **compléter les statistiques de ces quatre dernières années** il faut prendre en compte, que certains étudiants non reçus au CAPES l'ont été dans d'autres concours de la fonction publique (CAPES interne, douane...), que d'autres qui ont suivi la formation il y a quelques années ont obtenu un concours interne ou externe en candidat libre, que certains ont poursuivi avec succès leurs études dans une voie professionnelle proche ou non de la formation des maîtres. **Le taux d'insertion professionnelle** pour ces quatre dernières années est alors de **88 %**.

## 6. Description des unités d'enseignement. Structuration

### Vision synthétique :

- La formation comprend différentes Unités d'Enseignements d'apprentissage, tant au niveau des **connaissances que des compétences**, répartis de la façon suivante :
  - disciplinaires fondamentaux (physique 328h (28,4%) & chimie 326 h (28,3 %))
  - disciplinaires, didactique, épistémologie, histoire des sciences et de la discipline : 238 heures (20,6%)
  - formation C2IE : 15 heures (1,3 %)
  - analyse des pratiques : 66 heures (5,7 %)
  - connaissance du système éducatif : 68 heures (6 %)
  - sciences humaines et sociales : 34 heures (3 %)
  - formation à et par la recherche : 78 heures (6,7 %)
  - stages « recherche » : 2 semaines (cf point 7 sur les stages).
  - stages « professionnels » : 12 semaines (cf point 7 sur les stages).
- Il est à noter que **278 heures** des enseignements disciplinaires du parcours MEPC sont **mutualisées** au S1 entre les différents **parcours des masters Physique et Chimie**. Par ailleurs, un nombre d'heures conséquent (environ une centaine) du bloc « professionnel » pourront être mutualisées entre les différents masters (principalement scientifiques) de l'Université d'Angers possédant une spécialité « métiers de l'enseignement ».
- Toute l'équipe pédagogique est composée de « professionnels de la formation des Maîtres ». Cependant, malgré les synergies importantes entre les différents groupes d'enseignants, nous pouvons envisager une répartition horaire comme suit : groupe « **disciplinaire** », **57%**, et groupe « **didactique, professionnel de la formation et de l'enseignement en collège et Lycée** », **43%** (S1 : 30%, S2 : 50 %, S3 : 20% et S4 : 80%).

### Vision détaillée : cf annexe 1 : fiche pédagogique

N° / intitulé de l'U.E.	Eléments Constitutifs (EC) de l'UE	Nb d'heures encadrées			Total H encadrées	ECTS	Commentaires
		CM	TD	TP			
UE1-S1MPHYS 2	Physique du solide : électrons et semi-conducteurs	10	10		20	2	commun M1 Physique
UE2-S1MPHYS 4	Mécanique Quantique	10	10		20	2	commun M1 Physique
UE3-S1MPHYS 8	Optique ondulatoire	10	10		20	2	commun M1 Physique
UE4-S1MPHYS 9	Ondes et propagation guidée	10	10		20	3	commun M1 Physique
UE5-S1MPHYS 10	Travaux pratiques d'optique			30	30	2	commun M1 Physique
UE6-S1MCH 1P	Chimie : énergie et réactivité	10	10	3	23	2	commun M1 Chimie
UE7-S1MCH 2TC	Formation à et par la recherche : technique de communication		20		20	2	commun M1 Chimie
UE8-S1MCH 2S	Formation à et par la recherche : stage "recherche"		20		20	2	commun M1 Chimie
UE9-S1MCH 3	Anglais			20	20	2	commun M1 Chimie
UE10-S1MCH 4A	Méthode en synthèse organique	25	16	14	55	6	commun M1 Chimie
UE11-S1MCH 7A	Electrochimie	14	10	6	30	3	commun M1 Chimie
UE12	Ecole et l'Université dans la société, Connaissance du système....		24		24	2	
<b>TOTAL SEMESTRE S1</b>					<b>302</b>	<b>30</b>	
UE1-S2MEPC 1	Physique I Electromagnétisme, Electrocinétique	9	9		18	2	
UE2-S2MEPC 2	Physique II Electronique, Electrotechnique	14	14		28	3	
UE3-S2MEPC 3	Physique III Physique expé. au collège et au Lycée, niveau 1		10	20	30	3	
UE4-S2MEPC 4	Chimie I : Cinétique et thermochimie binaire	13	13		26	3	

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

UE5-S2MEPC 5	Chimie II : Chimie des solutions AB et rédox	9	9		18	2
UE6-S2MEPC 6	Chimie III Chimie expérimentale au collège et au Lycée, niveau 1		10	20	30	3
UE7-S2MEPC 7	Chimie et Physique : Méthodologie expérimentale		30	18	48	4
UE8-S2MEPC 8	Histoire des sciences et de la discipline, épistémologie	15	15		30	3
UE9-S2MEPC 9	Psychologie de l'ado et théorie de l'apprentissage	5	5		10	1
UE10-S2MEPC 10	Connaissance du système éducatif	10	10		20	2
UE11-S2MEPC 11	Stage en milieu professionnel (4 semaines) - Mémoire professionnel		20		20	2
UE12-S2MEPC 12	Analyses de situations d'apprentissage : activités de l'enseignant et de l'élève		20		20	2
UE13-S2MEPC 13	C2IE			6	6	
<b>TOTAL SEMESTRE S2</b>					<b>304</b>	<b>30</b>
<b>VOLUME HORAIRE TOTAL ETUDIANT (Master première année M1)</b>					<b>606</b>	<b>60</b>
N° / intitulé de l'U.E.	Eléments Constitutifs (EC) de l'UE	Nb d'heures encadrées			Total H encadrées	ECTS
		CM	TD	TP		
UE1-S3MEPC 1	Physique I : mécanique du point, du solide et des fluides	10	10		20	2
UE2-S3MEPC 2	Physique II : optique géométrique	5	5		10	1
UE3-S3MEPC 3	Physique III : physique moderne (radioactivité, relativité)	5	5		12	1
UE4-S3MEPC 4	Physique IV : Physique des ondes	9	9		18	2
UE5-S3MEPC 5	Physique V : Thermodynamique	9	9		18	2
UE6-S3MEPC 6	Physique VI : Physique expé. au collège et au Lycée, niveau 2		10	30	40	3
UE7-S3MEPC 7	Chimie I : Chimie des solutions et Thermochimie	18	18		36	4
UE8-S3MEPC 8	Chimie II : Chimie organique	12	12		24	2
UE9-S3MEPC 9	Chimie III : Chimie inorganique	10	10		20	2
UE10-S3MEPC 10	Chimie IV : Chimie expé. au collège et au Lycée, niveau 2		10	30	40	3
UE11-S3MEPC 11	Didactique / Gestion de classe et des conflits	6	16		22	2
UE12-S3MEPC 12	Histoire des sciences et de la discipline, épistémologie	10	14		24	2
UE13-S3MEPC 13	Analyses de situations d'apprentissage		10		10	1
UE14-S3MEPC 14	Stage (2 semaines)		4		4	3
<b>TOTAL SEMESTRE S3</b>					<b>298</b>	<b>30</b>
UE1-S4MEPC 1	Physique I : suivi disciplinaire du stage filé, préparation à l'oral		12	12	24	3
UE2-S4MEPC 2	Chimie I : suivi disciplinaire du stage filé, préparation à l'oral		12	12	24	3
UE3-S4MEPC 3	Préparation à la leçon et au montage de physique	20	40		60	5
UE4-S4MEPC 4	Préparation à la leçon et au montage de Chimie	20	40		60	5
UE5-S4MEPC 5	Gestion de classe et analyse des référentiels				12	1
UE6-S4MEPC 6	Préparation oral 2				24	2
UE7-S4MEPC 7	Analyses de situations d'apprentissage : activités de l'enseignant et de l'élève				30	3
UE8-S4MEPC 8	Stage				6	7
UE9-S4MEPC 9	C2IE			9	9	1
<b>TOTAL SEMESTRE S4</b>					<b>249</b>	<b>30</b>
<b>VOLUME HORAIRE TOTAL ETUDIANT (Master deuxième année M2)</b>					<b>547</b>	<b>60</b>
<b>VOLUME HORAIRE TOTAL ETUDIANT (MASTER)</b>					<b>1153</b>	<b>120</b>

**Total : 1153 h : 606 h M1 + 547 M2, auxquelles s'ajoutent 14 semaines de stage**

- **Le semestre S1** permet à l'étudiant de se faire une idée précise sur les attentes et exigences de telle ou telle spécialité et **d'affirmer ou de réviser ainsi son choix initial**. Ce premier semestre assure la **cohérence et la continuité** de la formation disciplinaire entre les niveaux L et M.

Le contenu du semestre S1 est mutualisé avec les enseignements proposés dans le S1 physique, (11 ECTS) et le S1 chimie (11 ECTS). Il vise à donner une **formation initiale de niveau scientifique ambitieux, équilibrée en physique et en chimie**. Ce **socle est donc commun** à la formation des étudiants qui s'engagent vers une **spécialité de type recherche**. Compte tenu du fait que les masters de Physique et de Chimie ont été habilités lors de la dernière campagne sans le **parcours MEPC**, il a fallu modifier quelques unités d'enseignement du master de Chimie existant afin de l'inclure (modifications mineures : découpage d'une UE de 6 ECTS en 3 UE de 2 ECTS avec quasiment le même contenu et quelques aménagements horaires).

On propose aussi lors de ce premier **semestre d'orientation** des unités professionnelles de **détermination** comme, « **initiation à la recherche** » sous forme de stage, aussi bien dans les laboratoires de recherche en physique et en chimie qu'en didactique, et aussi « connaissance du système éducatif, du monde de la recherche et professionnel ».

Le découpage des unités d'enseignement au premier semestre a été envisagé afin de permettre à un étudiant qui le souhaite de prendre une **dominante physique** ou une **dominante chimie** (remplacement de 6 ECTS dans la matière mineure par 6 ECTS dans la matière majeure du parcours considéré). Ceci est proposé à ceux qui envisageraient de passer les **concours de l'Agrégation**.

- **Le semestre S2** constitue un parcours spécifique aux étudiants souhaitant devenir enseignants en physique-chimie. Ce semestre a un **double objectif**. Il s'agit tout d'abord de permettre aux étudiants de **construire les connaissances spécifiques** (didactiques, épistémologiques, concernant le système éducatif et l'analyse du travail de l'élève et de l'enseignant) **du métier d'enseignant de physique-chimie**. Il s'agit également de commencer à **consolider les connaissances théoriques** en vue de la **préparation au concours**. Bien que le cursus des étudiants, sélectionnés à l'entrée du M2, soit adapté aux besoins du concours, il est peu approprié à la totale maîtrise des programmes de physique-chimie du secondaire. Cette maîtrise n'étant pas envisageable sur le seul S3, nous la commençons au S2. L'**articulation entre la théorie et la pratique** s'opère avec le **stage de pratique accompagnée** et les analyses qui lui sont liées mais aussi avec la réalisation d'enseignements pratiques disciplinaires axés sur les contenus des programmes du secondaire. Ce semestre permet également aux étudiants de soutenir un premier mémoire de recherche.
- **Le semestre S3** a essentiellement pour objectif **la préparation des épreuves écrites du concours national du CAPES externe de physique-chimie**, tout en poursuivant la professionnalisation des étudiants. Ainsi, les enseignements du semestre 3 auront pour objectif la maîtrise de plusieurs savoirs et compétences :
  - la maîtrise des disciplines ;
  - la maîtrise des démarches scientifiques du physicien et du chimiste ;
  - savoir concevoir et mettre en œuvre un enseignement ;
  - savoir communiquer par écrit.

Enfin, la nouvelle maquette du CAPES de physique-chimie mentionne la possibilité d'avoir une **question portant sur l'Épistémologie et l'Histoire des sciences** dans le cadre des épreuves écrites. Pour cette raison, un module traitant de l'Histoire des Sciences pour la physique-chimie a été placé au semestre S3.

- **Le semestre S4** est beaucoup plus orienté que le semestre S3 vers **les pratiques d'enseignement**. Les enseignements ont pour objectif de **poursuivre la formation professionnelle des étudiants et de les préparer aux épreuves orales du concours**. Les compétences visées sont celles d'un enseignant. Par des modules théoriques et une mise en situation lors d'un stage, l'étudiant doit, à l'issue de ce semestre et en tenant compte des acquis des semestres précédents du master, avoir largement acquis les 10 compétences professionnelles définies en annexe de l'arrêté du 19/12/2006. Ce semestre permet également aux étudiants de soutenir un deuxième mémoire de recherche.

## 7. **Stages « recherche » et « professionnel ».**

- Nous proposons lors du premier **semestre d'orientation** des unités professionnelles de **détermination** comme, « **initiation à la recherche** » et « connaissance du système éducatif, du monde de la recherche et professionnel ». En lien direct avec ces UE, le stage (probablement filé) proposé au premier semestre de la formation, appelé « microstage » ou « conduite de projet », peut aussi bien s'effectuer dans les laboratoires de recherche, en physique, en chimie et en didactique. Dans ce cadre il permet aux

étudiants de **se familiariser avec les techniques de la recherche en physique, en chimie ou en éducation**. Ce premier stage s'appuie sur le contenu des enseignements disciplinaires du semestre et peut s'effectuer en établissement scolaire ou au sein des laboratoires de recherche de l'université d'Angers (voir point 11 Adossement à la recherche / laboratoires d'appui).

- Dans le cadre d'une formation en alternance professionnalisante, **les temps de stages en établissement scolaire** s'articulent de façon très étroite avec les autres temps de la formation. Ainsi, sur un plan pédagogique, ces stages, partie intégrante de la formation, sont préparés, accompagnés et exploités en formation pour construire des compétences professionnelles et sont mis en œuvre par un **formateur référent**. L'organisation des stages en établissement est pensée de manière progressive et avec des objectifs spécifiques à chaque semestre (stage d'immersion en milieu professionnel, stage d'observation, stage de pratique accompagnée, stage en responsabilité). La gestion des stages est à envisager en collaboration avec le rectorat et les inspections académiques.

La répartition sur les quatre semestres est la suivante :

S2 : 4 semaines, observation et pratique de classe

S3 : 2 semaines d'observation et de pratique accompagnée

S4 : 6 semaines de stage en responsabilité (ou 108 h)

**Total : 12 semaines**

- **En master 1**, les besoins des étudiants sont de conforter leur projet par un stage de découverte des métiers de l'éducation et de la formation lors **de moments d'immersion** dans un établissement et **d'observation des pratiques** enseignantes ou d'éducation. La prise en main ponctuelle de la classe y sera encouragée. Ces stages de Master 1 jouent un rôle important pour le projet professionnel de l'étudiant en lui permettant d'actionner, le cas échéant, les passerelles entre les différents parcours de masters pour trouver l'orientation qui lui convient le mieux ; ils permettent aussi et surtout **d'asseoir la formation professionnelle** sur des éléments concrets, en prise directe avec le terrain d'exercice du métier, lors des modules de formation notamment ceux liés aux « *Savoirs généraux de l'enseignant* » et à « *l'analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves* ».
- **En master 2**, le projet professionnel est stabilisé. Il convient de travailler à **l'acquisition des compétences professionnelles**, ce qui nécessite une expérience pratique de l'exercice du métier en **responsabilité**. Le stage de master 2 sera à la fois un **élément fort de la préparation des épreuves du concours** (épreuves écrites « *ces épreuves (...) visant à apprécier comment le candidat réinvestit les connaissances disciplinaires acquises au cours de sa formation dans l'étude des programmes d'enseignement* » ; épreuves orales « *exercice pédagogique* » et « *entretien avec le jury* » et **les supports d'une analyse réflexive** permettant de commencer à construire les compétences du **Cahier des charges de la formation des maîtres** et de faire émerger une **professionnalité d'enseignant** et/ou d'éducateur chez les étudiants de master 2.
- Chacun de ces stages est évalué à l'aide d'un **écrit et d'une soutenance orale**, avec production de supports adaptés.
- En lien avec les stages des semestres S2 et S4, les étudiants élaborent un « **écrit professionnel réflexif** » permettant d'analyser leur pratique et de prendre en compte la complexité des phénomènes d'enseignement et d'éducation. **La démarche de recherche** abordée au semestre S1 est ainsi réinvestie.

## 8. **Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes**

- Les différents coefficients et mode d'évaluation des différentes unités d'enseignements UE sont consignés en **annexe 2**.

### **Première année**

- Le contrôle des connaissances et des aptitudes est assuré par **des contrôles continus, par des examens, par une évaluation des travaux pratiques** (moyenne des comptes rendus et éventuellement oraux) et par des **oraux** pour les parties disciplinaires et professionnalisantes (mode d'évaluation indispensable pour rendre compte des compétences orales des étudiants de la formation). **Le stage** est évalué par un travail écrit (rapport) et par une soutenance orale.
- La première année de Master est validée sur la base de la **moyenne générale** selon les règles communes de l'université d'Angers.
- La **compensation** entre les UE, entre les éléments constitutifs des UE et ainsi qu'entre les semestres S1 et S2, se fait sans note éliminatoire. Le nombre d'inscription en M1 n'est pas limité. Pour un **M1 validé**,

un **grade de Maîtrise de Chimie** ou un grade de **Maîtrise de Physique selon l'inscription des étudiants**, parcours Métiers de l'Enseignement : Physique - Chimie peut être délivré si l'étudiant en fait la demande.

### **Seconde année**

- Le contrôle des connaissances et des aptitudes en **S3** est assuré **principalement par des contrôles continus écrits**, en partie **guidés** vers l'objectif des **épreuves écrites du concours**, et par une évaluation des travaux pratiques d'approfondissements disciplinaires (moyenne des comptes rendus et/ou oraux). **Le stage** est évalué par un travail écrit (rapport) et par une soutenance orale.
- Le contrôle des connaissances et des aptitudes en **S4** est assuré principalement par **des oraux et évaluations de travaux pratiques**, en partie **guidés** vers l'objectif des **épreuves orales** du concours, et par des contrôles continus. **Le stage** est évalué par un travail écrit (rapport) et par une soutenance orale.
- **La deuxième année de Master** est validée sur la base de la **moyenne générale** selon les règles communes de l'université d'Angers. La compensation entre les UE, entre les éléments constitutifs des UE et ainsi qu'entre les semestres S3 et S4, se fait sans note éliminatoire. Le redoublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

### **9. Equipe pédagogique**

- L'équipe pédagogique de la formation MEPC est constituée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs et de professionnels de la formation impliqués de longue date dans la formation des maîtres (pour certains depuis la création de la préparation au CAPES à l'Université d'Angers en 1994).
- Cette **implication va au delà de la simple préparation au CAPES externe** de sciences physiques avec **l'engagement** de certains membres de l'équipe dans des activités liées à la **formation initiale et continue des maîtres**, par exemple : la participation aux **Jurys des concours** de recrutement (Agrégation externe de physique option physique, Agrégation interne de sciences physiques), la **forte implication dans les formations académiques** de préparations aux concours internes de l'Agrégation et du CAPES, la participation à des **congrès de pédagogie**, la **rédaction d'articles à but pédagogiques** dans des revues comme le Bulletin de l'Union des Professeurs de Physique et de Chimie.
- Parallèlement à ces activités pédagogiques, l'équipe enseignante de la formation MEPC est également très impliquée dans des **activités de recherche** orientées vers les thématiques disciplinaires qui fondent les spécificités des laboratoires d'appui.
- La coordination de l'équipe pédagogique de la formation MEPC est assurée par le responsable de la spécialité. Une attention toute particulière est apportée à la gestion commune des divers enseignements scientifiques et professionnels. En particulier, **des modules encadrés simultanément par des enseignants de l'UFR Sciences (aspects scientifiques) et des enseignants de l'IUFM (aspects didactiques) sont mis en place**. Ces binômes d'enseignants aideront les étudiants à approfondir conjointement et de façon cohérente les connaissances disciplinaires et les compétences de transmission de ces connaissances, ces deux aspects parallèles étant indispensables pour un futur enseignant ou formateur.
- Les références des enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels participants à la formation sont données dans **l'annexe 3**.

### **10. Certifications / International**

- **C2I** : la formation C2I2E (**S2 et S4**) sera préparée, entre autre, par des travaux personnels encadrés déposés sur le site intranet par les étudiants. La **certification C2I2E** aura lieu au **S4**.
- **Langue** : l'enseignement d'anglais est orienté vers un apprentissage de l'anglais scientifique et professionnel. Une part de cet enseignement est consacrée à la préparation du **TOEIC**.

### **11. Adossement à la recherche / Laboratoires d'appui**

- La formation MEPC est adossée à la recherche via l'équipe pédagogique qui est affiliée à 6 laboratoires de l'université d'Angers. Ainsi, **une grande diversité de thématiques en physique, en chimie et en didactique** est offerte aux étudiants de la formation MEPC tant pour l'initiation à la recherche du S1 que pour l'appui au mémoire professionnel et pour d'éventuelles réorientations en S2 ou en S3.  
Propriétés Optiques des Matériaux et Applications (POMA), FRE CNRS 2988.  
Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Automatisés (LISA), UPRES EA 4094.

Chimie et Ingénierie moléculaire d'Angers (CIMA), UMR 6200 du CNRS.  
Groupe d'Analyse et Procédés (GAP - GEPEA UMR-CNRS 6144)  
Groupement inter-régional de recherche sur les produits agro pharmaceutiques, GIRPA.  
Processus de pensée et interventions (PPI), UPRES EA 2646.

## 12. *Spécificités pédagogiques*

- **L'enseignement de certaines UE scientifiques est assuré par deux formateurs, l'un appartenant à l'UFR Sciences, l'autre à l'IUFM.** Comme il a déjà été mentionné, ces binômes d'enseignants aident les étudiants à approfondir conjointement et de façon cohérente les **connaissances disciplinaires et les compétences de transmission de ces connaissances**. Cette collaboration est mise en place aux semestres **S2 et S4**, et concerne, entre autre, la préparation à l'épreuve orale n°1 du concours, leçons et montages. Par exemple, en travaux pratiques les manipulations choisies sont des manipulations couramment effectuées en collège ou lycée. Lors de la séance, ces manipulations sont conjointement approfondies d'un point de vue disciplinaire et didactique. Les connaissances scientifiques relatives aux manipulations sont testées, enrichies, remises dans un contexte scientifique plus large. Par ailleurs, les manipulations font l'objet d'un questionnement didactique (positionnement du TP dans le programme, aptitudes testés, difficultés, consignes de sécurité à respecter, proposition d'un compte rendu à soumettre à d'hypothétiques élèves, etc.) **L'évaluation, disciplinaire et didactique**, est faite par les deux enseignants.
- **Les étudiants de master** se verront proposer la possibilité de participer au **tutorat** des étudiants de première année de Licence. Ce dispositif déjà existant, ainsi couplé à la spécialité de master MEPC sera utilisé comme un **levier supplémentaire de formation** qui permettra de mettre en application les contenus disciplinaires, didactiques et « professionnels ».
- **La période de l'été** entre les semestres S2 du M1 et S3 du M2 sera mise à profit sous forme de « **summer camp** ». Leur contenu sera adapté en fonction du profil des étudiants et pourra prendre la forme de **remise à niveau**, ou d'**approfondissement** dans certaines disciplines mais aussi des interventions dans des écoles ou des centres de loisirs. Ce dispositif sera proposé à tous les étudiants de M1 du master MEPC. Ces « summer camp » seront également particulièrement intéressant pour **faciliter l'accueil en M2** des étudiants venant de **l'extérieur de l'Université d'Angers** (Ingénieurs, reprises d'études) ou en réorientation (doctorants, post-doctorants) déjà en possession d'un équivalent M1 physique-chimie. Ces profils d'étudiants représentent actuellement en moyenne sur les 4 dernières années **35% de l'effectif** de la préparation au CAPES Physique Chimie à l'Université d'Angers.

Le **contenu disciplinaire du site internet** (<http://www.univ-angers.fr/capespc/>) de la préparation au CAPES Physique Chimie d'Angers n'est certainement pas étranger à ce type de recrutement. En effet la **fréquentation importante** du site internet illustre bien **l'attractivité de son contenu** et participe ainsi au **rayonnement national de notre offre de formation** (voir annexe 4 : fréquentation site internet mensuelle et en France). Ceci nous a permis d'envisager un recrutement « extérieur » significatif au niveau national pour la formation MEPC (**cf point 5**, modalité de recrutement et statistiques).

- L'université d'Angers s'est dotée d'un **intranet pédagogique sur plateforme "Moodle"**. Les enseignants peuvent utiliser cette **plateforme** et donner un accès facile et rapide à des pré-requis, des compléments de cours, des exercices de TD résolus ou non, des corrections de contrôles continus, etc. Cette technologie donne donc une possibilité supplémentaire aux étudiants **d'approfondir par eux-mêmes l'enseignement** dispensé dans la formation.

## 13. *Evaluation et pilotage de la formation*

### • **Evaluations par les étudiants et les enseignants**

Une procédure annuelle d'évaluation des enseignements et des formations a été mise en place par un service commun à l'Université d'Angers. Les objectifs de cette procédure sont les suivants :

- assurer la qualité de la formation et ainsi valoriser son image
- permettre une évolution maîtrisée de la formation
- renforcer le dialogue enseignant-étudiant
- permettre à chaque enseignant de prendre connaissance de l'appréciation des étudiants sur les éléments pédagogiques de son enseignement, dans une perspective d'amélioration
- pérenniser la dynamique de l'équipe pédagogique.

- **Une procédure de suivi** des étudiants a déjà été mise en place dans la formation actuelle de la préparation au concours externe du capes, et utilise des moyens de communication adaptés afin de créer

le maximum de contacts entre les étudiants actuels ou anciens, et l'équipe pédagogique (réseaux d'anciens, listings adresses personnelles postales et mail, plate-forme à distance). **Différents tableaux de statistiques de suivi** sont ainsi réalisés chaque année. Ces informations seront complétées par **deux types d'évaluation de la formation** : « **analyse des anciens** après deux ou trois années d'expérience professionnelle, adéquation entre la formation et le réalisme du métier » et « **analyse des pratiques des jeunes enseignants par les corps d'inspection** ». L'étude de ces données permettra d'**analyser et de mieux cerner les difficultés** rencontrées par les étudiants aussi bien au cours de leur **formation que lors de leur insertion professionnelle**. Nous pourrons ainsi proposer des **outils pédagogiques spécifiques** pour y remédier. L'ensemble de cette procédure sera assuré par le responsable de la spécialité et sera discuté lors des séances du conseil de perfectionnement.

- Une structure de pilotage du type « **conseil de perfectionnement** » va être mise en place et se réunira au moins une fois par semestre. Ce conseil est constitué d'un ou plusieurs représentants de chaque domaine : enseignants de physique et de chimie, professionnels de la formation, professionnels de l'éducation, étudiants. **Ce conseil sera force de proposition pédagogique** en terme d'**évolutions de la formation** afin de tenir compte des rapports d'évaluation, des évolutions du métier d'enseignant, des évolutions des méthodes pédagogiques utilisées au Collège et Lycée, des modifications de programmes de concours, des reformes des programmes des Collèges et Lycées, etc...

### 3.9. DEMANDE D'HABILITATION : MENTION MEEF, SPECIALITE ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (EPD)

<b>MASTER MEEF Métiers de l'Education de l'Enseignement et de la Formation</b>	
<b>Etablissement: université de Nantes</b> <b>Cohabilitation avec les universités d'Angers et du Maine.</b>	
<b>Domaine :</b>	<b>AAL – DEG – SHS - STS</b>
<b>Mention :</b>	<b>Métiers de l'Education de l'Enseignement et de la Formation (MEEF)</b>
Responsable de la mention : <b>Christian Orange</b> PR section CNU 70 Téléphone : 02 51 86 38 94 (secrétariat, Sylvie Chartier : 02 51 86 38 92) Fax : 02 40 93 38 32 Courriel : christian.orange@univ-nantes.fr	

#### PLAN DU DOSSIER

##### **Mention : Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation**

1. Présentation des objectifs de la formation sur les deux années du master MEEF
  2. Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement et de l'académie
  3. Description des enseignements
  7. Conventions et partenariats
- Schéma général de la mention

##### **Spécialité Enseignement du premier degré (EPD)**

1. Présentation des objectifs de la formation sur les deux années de master
2. Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement et de l'académie
3. Description des enseignements et des parcours
4. Composition et fonctionnement de l'équipe pédagogique
5. Laboratoires d'appuis et adossement à la recherche
6. Flux constatés, attendus et devenir des étudiants

##### **Spécialité : Enseignement et formation technologiques et professionnels (EFTP)**

1. Présentation des objectifs de la formation sur les deux années de master
2. Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement et de l'académie
3. Description des enseignements et des parcours
4. Composition et fonctionnement de l'équipe pédagogique
5. Laboratoires d'appuis et adossement à la recherche
6. Autres écoles ou instituts impliqués dans la formation

##### **Spécialité : Métiers de l'Adaptation scolaire et de la Scolarisation des élèves en situation de Handicap (MASH)**

- 1 - Présentation des objectifs de formation de la spécialité MASH
- 2 - Positionnement dans l'offre de formation de l'établissement et de l'académie
- 3 - Tableaux décrivant les unités d'enseignement de la spécialité MASH
- 4 - Composition de l'équipe pédagogique du master MASH
- 5 - Adossement à la recherche, laboratoires d'appui
- 6 - Flux attendus (effectifs, origine des étudiants)

##### **Spécialité Métiers de l'Education et de l'Encadrement Educatif (MEEE)**

1. Présentation des objectifs de la formation sur les deux années de master
2. Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement et de l'académie
3. Description des enseignements et des parcours
- 4 Composition et fonctionnement de l'équipe pédagogique
5. Laboratoires d'appui et adossement à la recherche
6. Flux constatés, flux attendus et devenir des étudiants

##### **Spécialité : Expertise-Enseignement-Apprentissage (EEA)**

1. Présentation des objectifs de la formation sur les deux années de master
2. Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement et de l'académie
3. Description des enseignements et des parcours
4. Composition et fonctionnement de l'équipe pédagogique
5. Laboratoires d'appui et adossement à la recherche
6. Flux attendu

<b>MASTER MEEF Métiers de l'Éducation de l'Enseignement et de la Formation</b>	
<b>Etablissement: université de Nantes</b>	
<b>Cohabilitation avec les universités d'Angers et du Maine.</b>	
<b>Domaine :</b>	<b>AAL – DEG – SHS - STS</b>
<b>Mention :</b>	<b>Métiers de l'Éducation de l'Enseignement et de la Formation (MEEF)</b>
Responsable de la mention :	
Christian Orange PR section CNU 70	
Téléphone : 02 51 86 38 94 (secrétariat, Sylvie Chartier : 02 51 86 38 92)	
Fax : 02 40 93 38 32	
Courriel : christian.orange@univ-nantes.fr	
<b>Spécialités :</b>	
- <b>Enseignement du premier degré (EPD)</b> , M1 et M2 Responsable : Christian Orange, PR 70 <sup>ème</sup> , 02 51 86 38 94, <a href="mailto:christian.orange@univ-nantes.fr">christian.orange@univ-nantes.fr</a> Coresponsables pour l'université d'Angers : Annick Weil-Barais, Jean-Marc Labatte Coresponsable pour l'université du Maine : Michel Candelier, tél. / fax : 01 55 76 62 33	
- <b>Enseignement et formation technologiques et professionnels (EFTP)</b> , M1 et M2 Responsable : Frédéric Tupin, PR 70 <sup>ème</sup> , 02 40 16 30 83, <a href="mailto:frederic.tupin@wanadoo.fr">frederic.tupin@wanadoo.fr</a>	
- <b>Métiers de l'éducation et de l'encadrement éducatif (MEEE)</b> , M1 et M2 Responsable : Loic Clavier, MCF 70 <sup>ème</sup> , 02 40 16 30 79, <a href="mailto:Loic.Clavier@univ-nantes.fr">Loic.Clavier@univ-nantes.fr</a>	
- <b>Métiers de l'Adaptation scolaire et de la Scolarisation des élèves en situation de Handicap (MASH)</b> ; M2 uniquement, en association avec le parcours FFAST du M2 Métiers, pratiques et recherches en éducation et formation (U. de Nantes) et avec le département de psychologie de l'Université d'Angers. Responsables : Michel Perraudau , MCF 70 <sup>ème</sup> , 02 51 86 38 96, <a href="mailto:michel.perraudau@iufm.univ-nantes.fr">michel.perraudau@iufm.univ-nantes.fr</a> Isabelle Vinatier, MCF-HDR, 70 <sup>e</sup> section	
- <b>Expertise-Enseignement-Apprentissage (EEA)</b> ; M2 uniquement, en association avec le parcours FFAST du M2 Métiers, pratiques et recherches en éducation et formation (U. de Nantes) Responsable : Denis Butlen, PR 70 <sup>ème</sup> , 02 40 16 30 87, <a href="mailto:denis.butlen@univ-nantes.fr">denis.butlen@univ-nantes.fr</a> , Isabelle Vinatier, MCF-HDR, 70 <sup>e</sup> section	

## 1. Présentation des objectifs de la formation sur les deux années du master MEEF

### 1.1 Objectifs de formation de la mention :

- Le master MEEF offre une formation approfondie de professionnels de l'enseignement et de l'éducation.
- Pour cela ce master vise, pour les métiers de l'enseignement, outre la maîtrise de connaissances disciplinaires et didactiques, la construction de l'ensemble des compétences de l'enseignant, telles qu'elles sont notamment définies dans l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006 (MENS0603181A), publié au JO du 28 décembre 2006 (RLR : 438-5, BOEN n°, 4 janvier 2007) .
- Le but est aussi de rendre les étudiants familiers avec les recherches sur l'éducation et l'enseignement de sorte qu'ils puissent en faire une utilisation professionnelle critique.
- Le master vise également la construction de compétences (en analyse de l'activité par exemple) qui peuvent être réinvesties dans d'autres formations ou métiers : animation et médiation ; aide scolaire individualisée ; formation d'adultes...

### 1.2 Niveau d'exigence requis et cibles de la formation Master spécialité FPT

Le niveau d'exigence et les cibles de formation sont définis pour chaque spécialité.

### **1.3 Débouchés professionnels possibles du master**

- Cette formation, selon les spécialités, permet aux étudiants d'acquérir les compétences professionnelles pour enseigner dans un domaine donné ou d'exercer des métiers d'éducation au sein des établissements scolaires.
- Ce master donne les compétences nécessaires pour exercer les métiers de formateur d'adultes, de l'animation, de la médiation dans différents domaines (scientifique, culturel, scolaire...)

### **1.4 Poursuites d'études ou réorientation**

- Voir pour chaque spécialité
- Dans tous les cas, l'obtention du M2 permet une poursuite d'études en doctorat.

## **2. Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement et de l'académie**

Les spécialités EPD, EFTP et MEEE (M1 et M2) remplacent les formations des professeurs de écoles, des professeurs de l'enseignement technique (PLP et CAPET) et des conseillers principaux d'éducation qui étaient jusqu'ici conduites par l'IUFM, seul ou en partenariat avec d'autres composantes de l'université de Nantes. Ces trois spécialités sont demandées en ouverture soit uniquement sur l'université de Nantes (MEEE), soit sur plusieurs universités de l'académie ; il y a alors cohabilitation.

Les deux autres spécialités (MASH et EEA) n'existent qu'en M2. La première a pour but d'universitariser la formation ASH destinée à des enseignants titulaires voulant se spécialiser. Elle est actuellement assurée sur les sites de Nantes, d'Angers et du Mans de l'IUFM ; la spécialité sera cohabilitée. La seconde est une nouvelle offre destinée aux enseignants du premier et second degré en poste (ou à des étudiants ayant une expérience de l'enseignement) ; elle s'adosse, en la complétant, à l'offre du parcours FFAST du master (M2) « Métiers, pratiques et recherches en éducation et formation » du département de sciences de l'éducation de l'U de Nantes.

## **3. Description des enseignements**

### **3.1 Structure générale du master MEEF**

Les différentes spécialités du master MEEF, qu'elles fonctionnent sur deux ans (M1+M2) ou sur une seule année (M2), sont organisées en 5 blocs (et des stages) en relations les uns avec les autres, notamment par l'intermédiaire du travail effectué lors des stages.

#### **Bloc 1, « savoirs spécifiques du domaine d'intervention »**

Les enseignements du bloc 1 organisent la spécialité du métier de l'enseignement et de la formation. Pour les enseignants ils correspondent essentiellement aux « savoirs à enseigner et à apprendre » (aspects disciplinaires, épistémologiques et didactiques)

**Acquisition des compétences C2, C3, C4, C6, C7, C8, C9, C10** du référentiel (voir ci-dessous)

#### **Bloc 2, « savoirs généraux de l'enseignement et de l'éducation »**

Il s'agit de doter les futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation de connaissances de sciences humaines et sociales concernant les enjeux fondamentaux de la profession et de les utiliser pour analyser les situations éducatives.

Les enseignements du bloc 2 permettent à des étudiants de spécialités (et de parcours) différentes de travailler ensemble sur des questions professionnelles.

**Acquisition des compétences C1, C5, C6, C7, C9, C10**

#### **Bloc 3, « analyse de l'activité du professionnel et des élèves »**

Il s'agit de construire des outils d'analyse de l'activité enseignante ou éducatrice (dont les pratiques de l'étudiant en stage) et de l'activité des élèves, et de rendre les étudiants capables de telles analyses et, plus largement, d'analyses du travail.

**Acquisition des compétences C1, C3, C4, C5, C6, C7, C10**

#### **Bloc 4, « Formation à et par la recherche »**

En plus des relations des enseignements des différents blocs avec les résultats les plus récents de la recherche et éducation, les étudiants suivent une formation à et par la recherche, de façon à la rendre capable d'utiliser

de façon critique les résultats de la recherche et de poursuivre éventuellement en doctorat. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent (un mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire important en fin de M1) sont liés au métier auquel leur spécialité les prépare.

**Acquisition des compétences C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C10**

**Bloc 5, parcours (pour certaines spécialités seulement)**

De façon à prendre en compte les trajectoires antérieures de étudiants, des parcours sont proposés, composés d'enseignements et liés aux types de recherches menées. Ces parcours ont plusieurs fonctions :

- s'appuyer sur la spécialisation en licence des étudiants pour développer leur formation professionnelle ;
- rendre visible et stabiliser des parcours de professionnalisation allant des licences présentant des parcours de pré-professionnalisation au master ;
- ouvrir la formation des futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation à des domaines connexes de façon à leur fournir des perspectives professionnelles complémentaires et/ou des passerelles vers d'autres formations de type master proposées dans les universités concernées.

Beaucoup de ces parcours sont en lien avec des masters déjà existants.

**Acquisition des compétences (selon les dominantes)**

**Stages**

Les stages, parties essentielles de la formation par alternance, sont articulés avec les autres blocs de la formation. Ils impliquent donc l'ensemble des enseignants du master. Ils sont encadrés sur le terrain par des professionnels et des enseignants du master.

**Acquisition de toutes les compétences attendues**

**Les compétences professionnelles des maîtres**

(RLR : 438-5, MENS0603181A, BOEN n°, 4 janvier 2007, arrêté du 19/12/2006, JO 28/12/2006)

- C1 : Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable
- C2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- C3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- C4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- C5 : Organiser le travail de la classe (gestion des groupes et des conflits, organisation de l'espace classe...)
- C6 : Prendre en compte la diversité des élèves
- C7 : Evaluer les élèves
- C8 : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- C9 : Travailler en équipes et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
- C10 : Se former et innover

**3.2 Modalités d'évaluation**

Pour les compensations et les types d'évaluation : voir dans chaque spécialité. Les objectifs de formation professionnelle conduisent à privilégier le contrôle continu mais, pour les spécialités avec concours, la préparation aux épreuves écrites demande l'existence d'épreuves en temps limité. Pour chaque UE (hors TER), une seconde session est prévue sous forme d'examen.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant du M1 MEEF EPD ayant acquis les deux semestres du M1 et ayant une moyenne égale ou supérieure à 12/20. Pour les autres étudiants (autres spécialités du MEEF, autre master, étudiants du M1 de la spécialité n'ayant pas 12 de moyenne), une admission en M2 peut être prononcée par la commission pédagogique sur dossier.

Pour le C2i2e : la formation et l'évaluation se fait à partir des enseignements des différents blocs, et des pratiques en formation et en école, par l'intermédiaire d'une plateforme numérique. L'obtention du C2i2e ne donne pas droit à des ects

Pour la certification en langue, des cours sont proposés aux étudiants (hors maquette).

**3.3 Pilotage de la formation**

Pour chaque spécialité, un conseil de la spécialité est mis en place. Il regroupe le responsable de la mention, le et les co-responsables (si cohabilitation) de la spécialité et des enseignants des différents établissements concernés. Il se réunit deux fois par an (davantage lors des années de mise en place) pour proposer des aménagements permettant d'améliorer la cohérence et l'efficacité de la formation. La structure du conseil de spécialité est précisée pour chaque spécialité.

## Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Il s'appuie notamment sur une évaluation faite par les étudiants et par les enseignants, et sur le suivi des étudiants.

Le conseil de l'évaluation de l'IUFM (voir le règlement intérieur de la composante) et le chargé de mission à l'évaluation ont notamment pour fonction de mettre en place, sur tous les sites, des évaluations par les étudiants et les enseignants du fonctionnement des spécialités.

### **4. Composition de l'équipe pédagogique**

(voir chaque spécialité)

### **5. Laboratoires d'appuis**

(voir chaque spécialité)

### **6. Flux attendus**

Voir chaque spécialité

### **7. Conventions et partenariats**

#### **7.1 Convention avec le rectorat**

Une convention avec le rectorat est en cours d'élaboration sur la question des stages. Il s'agit de concilier les propositions ministérielles avec les exigences d'une formation par alternance. L'IUFM mettra en place un guichet unique des stages avec le rectorat.

#### **7.2 Partenariat intra et inter universitaire :**

Selon les spécialités, le master MEEF développe de nombreux partenariats avec des composantes de l'université de Nantes et des universités du Maine et d'Angers (voir dossiers des spécialités).

Pour deux spécialités orientées vers la formation continue des enseignants (MASH et EEA) une mutualisation importante est prévue avec le parcours FFAST de la spécialité MPREF (Métiers Pratiques et Recherches en Education et Formation) du département de Sciences de l'éducation de l'université de Nantes.

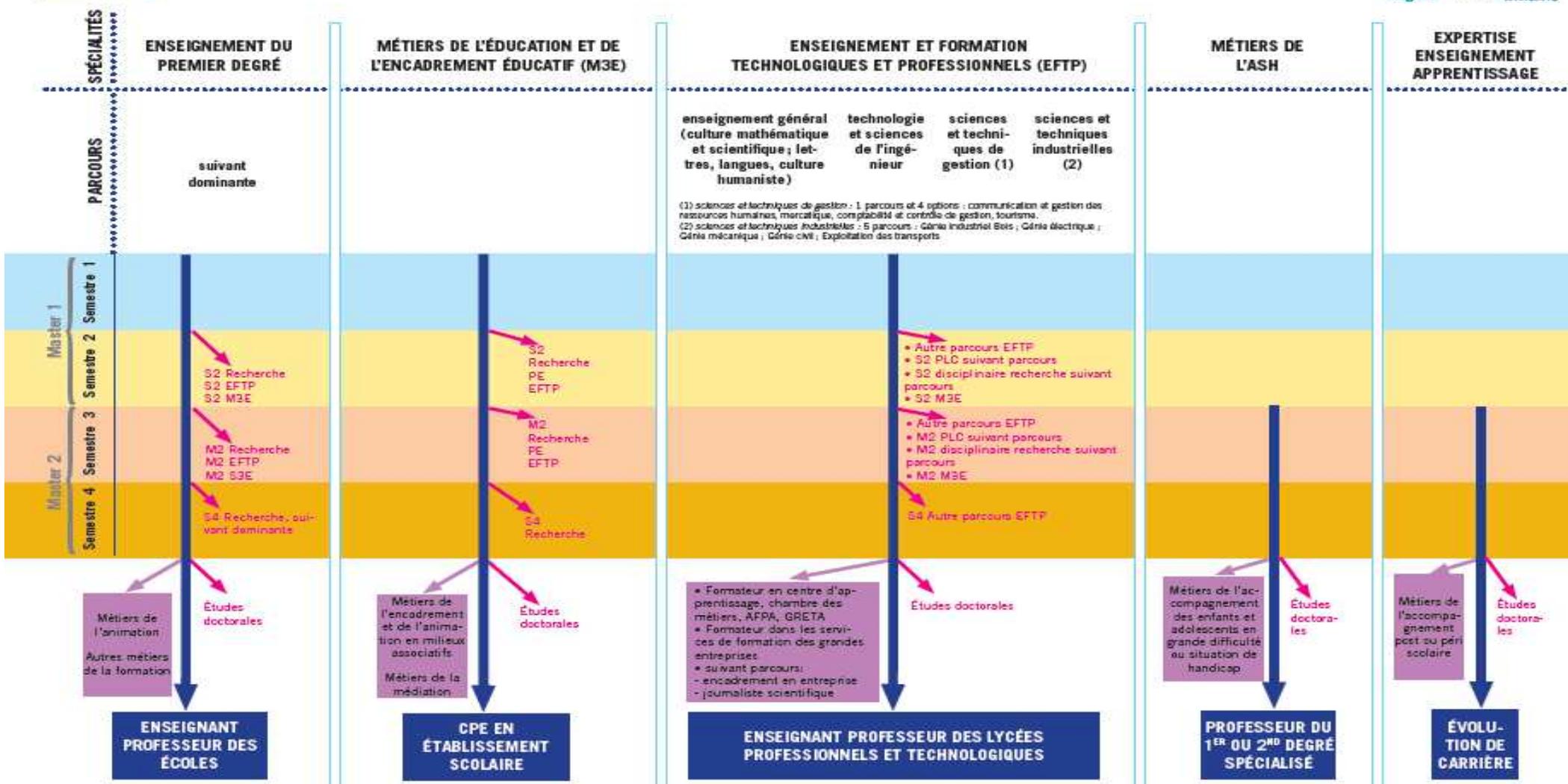
Pour la spécialité MEEE un partenariat privilégié existe avec le département des sciences de l'éducation de l'université de Nantes

#### **7.3 Dimension internationale du master MEEF**

Au cours de ces dernières années, l'IUFM a su développer des relations avec des universités européennes ou nord américaines (voir tableau en annexe 1). Il a également construit des collaborations avec des systèmes éducatifs dans différents pays. Ce potentiel, enrichi par les partenariats des trois universités concernées, permet de donner au master MEEF une véritable ouverture internationale : échanges d'enseignants et étudiants; stages à l'étranger.



## MASTER MENTION « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION » (M2EF)



<b>MASTER MEEF spécialité Enseignement du premier degré (EPD)</b>	
Etablissement: université de Nantes Cohabilitation avec les universités d'Angers et du Maine.	
<b>Mention :</b>	<b>Métiers de l'Education de l'Enseignement et de la Formation (MEEF)</b>
<b>Responsable de la mention :</b>	<b>Christian Orange</b>
<b>Spécialité :</b>	<b>Enseignement du premier degré</b>
<b>Responsable de la spécialité :</b>	<b>Christian Orange</b> , PR section CNU 70
Téléphone : 02 51 86 38 94, Fax : 02 40 93 38 32, Courriel : christian.orange@univ-nantes.fr	
<b>co-responsables pour l'université d'Angers : Annick Weil-Barais</b> , PR 16 <sup>ème</sup> section, <b>Jean-Marc Labatte</b> , PRAG mathématiques	
<b>co-responsable pour l'université du Mans : Michel Candelier</b> , PR 7 <sup>ème</sup> section	

## 1. Présentation des objectifs de la formation sur les deux années de master

### 1.1 Objectifs de formation de la spécialité :

- Le master spécialité « enseignement premier degré » est une formation initiale approfondie à l'enseignement et l'apprentissage à l'école primaire construite autour de la polyvalence du maître.
- Pour cela ce master vise, pour les spécialités enseignantes, outre la maîtrise de connaissances disciplinaires et didactiques, la construction de l'ensemble des compétences de l'enseignant - telles qu'elles sont notamment définies dans l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006 (MENS0603181A), publié au JO du 28 décembre 2006 (RLR : 438-5, BOEN n°, 4 janvier 2007).
- Le but est aussi de rendre les étudiants familiers avec les recherches en éducation de sorte qu'ils puissent en faire une utilisation professionnelle critique.
- Le master vise également la construction de compétences (en analyse de l'activité par exemple) qui peuvent être réinvesties dans d'autres formations ou métiers : animation et médiation culturelle, scientifique, sportive... ; formation d'adultes...

### 1.2 Niveau d'exigence requis et cibles de la formation Master spécialité EPD

Le métier de professeur des écoles demandant une réelle polyvalence, le niveau d'exigence requis à l'entrée de ce master est le suivant :

- Etudiants titulaires d'une licence
  - en ayant suivi des modules de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement ou des modules disciplinaires complémentaires assurant une certaine polyvalence ;
  - et titulaires du C2i
  - et titulaires d'une certification en langue de niveau B2.

Ces conditions seront modulées dans les premières années, en attendant que les universités concernées donnent aux étudiants les moyens de les remplir.

- Etudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme bac+3 et ne respectant pas toutes les conditions définies ci-dessus : sur dossier.
- Professionnels souhaitant une remise à niveau de leurs connaissances dans un but de promotion ou de reconversion professionnelles vers les métiers de l'enseignement ou de la formation ; étudiants dispensés de la production d'un diplôme pour les concours de recrutement de la fonction publique (parents de 3 enfants, sportifs de haut niveau) sur dossier. (VAP, décret du n°85-906 du 23 août 1985) : sur dossier.

Remarque : compte tenu du nombre d'étudiants voulant, ces dernières années, entrer dans les formations PE, il semble indispensable de maîtriser les flux d'entrée pour assurer une mise en place de ce master dans de bonnes conditions. Durant la période transitoire, des tests d'entrée pourront être maintenus.

### 1.3 Débouchés professionnels possibles du master

- Cette formation (M1 + M2) rend les étudiants capables d'enseigner dans tous les cycles de l'enseignement primaire et de préparer le concours de recrutement des professeurs des écoles.
- Ce master donne les compétences nécessaires pour exercer les métiers de formateur d'adultes, de l'animation, de la médiation dans différents domaines (scientifique, culturel, scolaire...)

### 1.4 Poursuites d'études ou réorientation

- Réorientation en fin de S1, de S2 ou de S3 vers d'autres spécialités masters MEEF (sur dossier, spécialité FPT « Filières Professionnelles et Technologiques » et MEEE « Métiers de l'éducation et de l'encadrement éducatif »)
- Réorientation vers certains masters disciplinaires (sciences de l'éducation, psychologie, lettres) sur dossier et selon le parcours (dominante).
- Formation doctorale : entrée sur dossier en doctorat de Sciences de l'Éducation et, selon le parcours, dans d'autres doctorats.

## 2. Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement et de l'académie

Jusqu'à présent la formation des professeurs des écoles était assurée par l'IUFM, école interne de l'université de Nantes. Elle s'inscrivait en prolongement de l'offre de formation constituée par les licences des universités de l'académie (et des académie limitrophes).

Dans les trois universités (Nantes, Angers, le Mans) cette offre licence est accompagnée de la mise en place de parcours de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement, souvent en association avec l'IUFM.

Ce nouveau master vient renforcer cette offre en offrant aux étudiants désirant devenir professeur des écoles une formation professionnelle et diplômante de haut niveau.

Cette spécialité « EPD » est demandée en cohabilitation par les trois universités.

## 3. Description des enseignements et des parcours

### 3.1 Axes prioritaires de la formation

- Formation par alternance, permettant à la fois de construire des compétences professionnelles sur l'enseignement et l'apprentissage et de se doter d'outils d'analyse de l'activité (du maître, de l'élève et, plus largement, du professionnel)
- Formation qui s'appuie sur les connaissances spécifiques construites par les étudiants en licence tout en les faisant accéder à des compétences d'enseignant polyvalent. L'enseignement dans le premier degré exige une approche pluridisciplinaire qui n'est que partiellement proposée dans les parcours jusqu'à bac +3. L'objectif du parcours master est de doter les étudiants des connaissances ouvrant vers la polyvalence (capacité d'enseigner dans chacun des trois cycles l'ensemble des disciplines de l'école primaire et de les articuler) indispensable pour enseigner dans le premier degré. La dominante (parcours, bloc 5) prend appui sur le début de spécialisation acquis par les étudiants en licence pour contribuer à la construction de compétences pour l'enseignement et rendre possible la réorientation vers d'autres métiers ou une poursuite d'études doctorales. Les options « enseignement disciplinaire » (bloc 1) permettent de compléter les savoirs nécessaires à la polyvalence du maître.

### 3.2 Structure générale du master MEEF, spécialité enseignement du premier degré

Le master MEEF, spécialité enseignement du premier degré (M1 + M2) est organisé selon les blocs présentés pour la mention. Ces blocs sont en relations les uns avec les autres, notamment par l'intermédiaire du travail effectué lors des stages

<b>Bloc 1, « savoirs à enseigner et à apprendre »</b>	
Le travail de ce bloc se fait en relation étroite avec les stages	588 heures
Ce bloc vise à la fois à faire acquérir aux étudiants les savoirs disciplinaires (Français, Mathématiques, Sciences, Histoire et Géographie, Arts, EPS, Langues) indispensables pour leur enseignement polyvalent à l'école primaire et les connaissances et compétences didactiques correspondantes. Deux UE optionnelles en S1 et S2 (48h au total) permettent d'adapter la formation au parcours (universitaire et professionnel) antérieur (licence).	50 ects
Les enseignements du bloc 1 participent ainsi à la fois à la formation professionnelle et à la	

<p>préparation des épreuves du concours (épreuves d'admissibilité et première épreuve orale)                  Dans chaque discipline de l'école, la question des TICE est travaillée. Ce bloc peut ainsi contribuer à la validation du C2i2e.                  Les enseignements sont assurés par des universitaires, des formateurs et des professionnels (notamment PEMF).</p> <p><b>Acquisition des compétences C2, C3, C4, C6, C7, C8, C10</b> du référentiel (voir ci-dessous)</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<b>Bloc 2, « savoirs généraux de l'enseignant »</b>	
<p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de donner aux étudiants une connaissance approfondie du système éducatif ;</li> <li>- de les doter de connaissances de sciences humaines et sociales concernant les enjeux fondamentaux de la profession et de les rendre capable de les utiliser pour analyser les situations éducatives.</li> </ul> <p>Le travail de ce bloc se fait en lien avec les stages par l'intermédiaire des TD « analyse des situations d'enseignement ». Les enseignements sont assurés par des universitaires, des formateurs et des professionnels (notamment PEMF).</p> <p><b>Acquisition des compétences C1, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10</b></p>	<p>120h</p> <p>10 ects</p>

<b>Bloc 3, « analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves »</b>	
<p>Il s'agit de doter les étudiants d'outils d'analyse de l'activité enseignante (dont les pratiques de l'étudiant en stage) et de l'activité des élèves, de les rendre capables de telles analyses et, plus largement, d'analyses de situations de travail.</p> <p>Dans ces analyses, la question des TICE est travaillée (contribution à la validation du C2i2e). Les interventions sont assurées par des professionnels de l'enseignement (notamment les PEMF) et de la formation, des spécialistes des didactiques et de la formation professionnelle des enseignants.</p> <p><b>Acquisition des compétences C1, C3, C5, C6, C7, C10</b></p>	<p>96h</p> <p>8 ects</p>

<b>Bloc 4, « Formation à et par la recherche »</b>	
<p>Les enseignements des différents blocs mettent les étudiants en contact avec les résultats les plus récents de la recherche et éducation notamment par des conférences (en partie à distance) mutualisant les ressources des 3 universités partenaires.</p> <p>Les étudiants suivent par ailleurs une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capable d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche et de poursuivre éventuellement en doctorat. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent (un mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire important en fin de M1) correspondent à des recherches de nature diverse, en lien notamment avec la dominante suivie ; mais elles ont toutes un rapport marqué avec l'enseignement primaire ou les problématiques éducatives. Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles - enseignants-chercheurs, formateurs d'enseignants et maîtres formateurs (PEIMF) - et en lien avec un laboratoire de recherche.</p> <p><b>Acquisition des compétences C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C10</b></p>	<p>96h encadrées</p> <p>22 ects</p>

<b>Bloc 5, parcours : « dominantes »</b>	
<p>De façon à prendre en compte les parcours antérieurs des étudiants et à leur permettre d'appuyer leur formation professionnelle sur des savoirs qu'ils maîtrisent déjà, des parcours sont proposés qui ont également pour but d'étendre les débouchés professionnels et les passerelles avec d'autres formations.</p> <p>Certains de ces parcours sont en lien avec des masters déjà existants ; d'autres ouvrent des perspectives professionnelles nouvelles dans l'offre des 3 universités concernées.</p> <p><b>Acquisition des compétences (selon les dominantes)</b></p>	<p>96h encadrées</p> <p>8 ects</p>

<b>Bloc 6, Stages</b>	
<p>Les stages, parties essentielles de la formation par alternance, sont articulés avec les autres blocs de la formation : formations didactiques (faisant partie du bloc 1), formations générales (bloc 2), analyse de l'activité des enseignants et des élèves (bloc 3), formation à et par la recherche (bloc 4). Ils impliquent donc l'ensemble des enseignants du master. Ils sont encadrés sur le terrain par des enseignants du premier degré, maîtres formateurs et maîtres d'accueil, et donnent lieu à des visites des enseignants intervenant dans les différents blocs.</p>	<p>encadrement : 12h (TD) par étudiant</p> <p>22 ects</p>

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Plusieurs types de stages sont nécessaires qui seront mis en place en partenariat avec le rectorat : stages d'observation, stages de pratique accompagnées, stage en responsabilité (pédagogique ou de pleine responsabilité selon les possibilités offertes par l'employeur).  
**Acquisition de toutes les compétences attendues**

Dans les tableaux ci-dessous, les codages des UE suivent les règles suivantes :

- premier chiffre = numéro du semestre de master
- deuxième chiffre= numéro du bloc de rattachement
- troisième chiffre spécifique de l'UE

Dans une UE, les EC éventuels sont repérés par des lettres

ARCHITECTURE DU MASTER MEEF-EPD																			
S1	h	ects	Bloc 1	h	ects	Bloc 2	h	ects	Bloc 3	h	ects	Bloc 4:	ects	Stages	h	ects	Bloc 5	totaux ects	Totaux H
	48		UE 111: L'enseignement du français et des maths à l'école (niveau 1)	36		UE 121: L'école dans la société; le système éducatif	24		UE 13 1: initiation à l'observation et à l'analyse de situations professionnelles.	24		UE 141: Initiation à la recherche sur les questions concernant l'éducation + séminaire		UE 16: Stage 8 jours (une semaine massée + 4 jours filés)			UE 151: Enseignements de dominante		
	24		UE 116: option: enseignements disciplinaires niveau 1																
	60		UE 118: Autres enseignements à l'école												48				
<b>Total S1</b>	<b>132</b>	<b>11</b>		<b>36</b>	<b>3</b>		<b>24</b>	<b>2</b>		<b>24</b>	<b>2</b>			<b>4</b>	<b>48</b>	<b>4</b>		<b>26</b>	<b>264</b>
<b>S2</b>	60		UE 211: L'enseignement du français et des maths à l'école (niveau 2)	24		UE 223 L'enfant et l'élève, approches psycho	24		UE 232: Analyses de situations d'apprentissage	24		UE 242: séminaire : construction des sujets d'étude et de recherche. Cadres théoriques et recueil de données.		UE 26: Stage filé 14 jours			UE 251: Enseignements de dominante		
	24		UE 216: option: enseignements disciplinaires niveau 2												48				
	60		UE 218: autres enseignements à l'école niveau 2																
<b>Total S2</b>	<b>144</b>	<b>12</b>		<b>24</b>	<b>2</b>		<b>24</b>	<b>2</b>		<b>24</b>				<b>6</b>	<b>48</b>	<b>4</b>		<b>26</b>	<b>264</b>
<b>S1+S2</b>												Ecrit intermédiaire: problématique, cadre théorique, méthodes de recueil et d'analyse...							60
<b>S3</b>	48		UE 312: L'enseignement du français à l'école	24		UE 324: TD d'analyse plurielle des situations pro	24		UE 332: Analyses de situations d'app	24		UE 343: Séminaire: traitements données, rédaction finale		UE 36: Stage filé 12 jours					
	36		UE 314: L'enseignement de l'histoire-géo histoire et ECM																
	48		UE 313: L'enseignement des maths à l'école																
	36		UE 315: L'enseignement des sciences																
	48		UE 318: Autres enseignements																
<b>Total S3</b>	<b>216</b>	<b>18</b>		<b>24</b>	<b>2</b>		<b>24</b>	<b>2</b>		<b>24</b>				<b>6</b>				<b>28</b>	<b>288</b>
	12		UE 417: les apprentissages c1 (synthèse)																
<b>S4</b>	96		UE 419: Les enseignements à l'école primaire (compléments et synthèse)	36		UE 426: Analyse de situations professionnelles; le système éducatif	24		UE 432: analyses de situations d'apprentissage	24		UE 443: Séminaire: traitements données, rédaction finale		UE 46: stage massé 18 jours					
<b>Total S4</b>	<b>108</b>	<b>9</b>		<b>36</b>	<b>3</b>		<b>24</b>	<b>2</b>		<b>24</b>				<b>6</b>				<b>20</b>	<b>192</b>
<b>S3+S4</b>													12						60
<b>Totaux</b>	<b>600</b>	<b>50</b>		<b>120</b>	<b>10</b>		<b>96</b>	<b>8</b>		<b>96</b>	<b>22</b>		<b>22</b>		<b>96</b>	<b>8</b>		<b>120</b>	<b>1008</b>

**3.3 Description sommaire des unités d'enseignement****Semestre 1**

n° UE	Intitulé de l'UE et description des EC	h étudiants	CM	TD	E C T S	évaluation
<b>UE111</b>	<b>L'enseignement du Français et des maths à l'école (niveau 1)</b>					
	EC 111A : L'enseignement du français à l'école	24	6	18	2	CC
	EC 111B : L'enseignement des mathématiques à l'école	24	6	18	2	CC
<b>UE116</b>	<b>Option: enseignements disciplinaires niveau 1</b>	24	6	18	2	EX
<b>UE118</b>	<b>Autres enseignements à l'école (niveau 1)</b>	60		60	5	CC
<b>Total bloc 1</b>		<b>132</b>	<b>18</b>	<b>114</b>	<b>11</b>	
<b>UE 121</b>	<b>L'école dans la société ; le système éducatif</b>					
	EC 121A : L'école dans la société	18	6	12		EX
	EC 121B : Connaissance du système éducatif	18	6	12		EX
<b>Total bloc 2</b>		<b>36</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	
<b>UE 131</b>	<b>Initiation à l'observation et à l'analyse de situations professionnelles</b>	24	6	18	2	CC
<b>Total bloc 3</b>		<b>24</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	
<b>UE 141</b>	<b>Initiation à la recherche sur les questions concernant l'éducation + séminaire</b>	24	6	18	2	CC
<b>Total bloc 4</b>		<b>24</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	
<b>UE 151</b>	<b>Enseignement de dominante (selon parcours) Niveau 1</b>	48			4	CC ou EX
<b>Total bloc 5</b>		<b>48</b>			<b>4</b>	
<b>UE 161</b>	<b>Stage en milieu professionnel</b> 1 semaine + 4 jours filés					CC
<b>Total bloc 6</b>					<b>4</b>	
<b>Total semestre</b>		<b>264</b>			<b>26</b>	

**Semestre 2**

n° UE	Intitulé de l'UE et description des EC	h étudiants	CM	TD	E C T S	évaluation
<b>UE211</b>	<b>L'enseignement du Français et des maths à l'école (niveau 2)</b>					
	EC 211A : L'enseignement du français à l'école	36	9	27	3	CC
	EC 211B : L'enseignement des mathématiques à l'école	24	6	18	2	CC
<b>UE216</b>	<b>option: enseignements disciplinaires niveau 2</b>	24	6	18	2	EX
<b>UE218</b>	<b>Autres enseignements à l'école (niveau 2)</b>	60		60	5	CC
<b>Total bloc 1</b>		<b>144</b>	<b>21</b>	<b>123</b>	<b>12</b>	
<b>UE 223</b>	<b>L'enfant et l'élève, approches psychologiques</b>	24	6	18	2	CC
<b>Total bloc 2</b>		<b>24</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	
<b>UE 232</b>	<b>Analyse de situations d'apprentissage : activités de l'enseignant et de l'élève</b>	24		24	2	CC
<b>Total bloc 3</b>		<b>24</b>		<b>24</b>	<b>2</b>	
<b>UE 242</b>	<b>Séminaire</b> <b>Construction des sujets d'étude et de</b>	24		24		CC

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

	<i>recherche (cadres théoriques, recueil données, écrits intermédiaires...)</i>					
<b>Total bloc 4</b>		<b>24</b>				
<b>UE 251</b>	<i>Enseignement de dominante (selon parcours) Niveau 2</i>	48			4	CC ou EX
<b>Total bloc 5</b>		<b>48</b>			<b>4</b>	
<b>UE 261</b>	<i>Stage en milieu professionnel observation et prise en main de la classe</i>	<i>Filé 14 jours</i>				CC
<b>Total bloc 6</b>					<b>6</b>	
<b>Total semestre</b>		<b>264</b>			<b>26</b>	

**Semestres 1 et 2**

n° UE	Intitulé de l'UE et description des EC				E C T S	évaluation
	<i>Ecrit intermédiaire : problématique, cadre théorique, méthodes de recueil et d'analyse</i>				<b>8</b>	CC

**Semestre 3**

n° UE	Intitulé de l'UE et description des EC	h étudiants	CM	TD	E C T S	évaluation
<b>UE312</b>	<i>L'enseignement du français à l'école (niveau 3) ; préparation aux épreuves écrites</i>	48	12	36	4	CC
<b>UE313</b>	<i>L'enseignement des mathématiques à l'école (niveau 3) ; préparation aux épreuves écrites</i>	48	12	36	4	CC
<b>UE314</b>	<i>L'enseignement de l'histoire-géographie à l'école ; préparation aux épreuves écrites</i>	36	9	27	3	CC
<b>UE315</b>	<i>L'enseignement des sciences à l'école ; préparation aux épreuves écrites</i>	36	9	27	3	CC
<b>UE318</b>	<i>Autres Enseignements à l'école</i>	48		48	4	CC
<b>Total bloc 1</b>		<b>216</b>	<b>42</b>	<b>174</b>	<b>18</b>	
<b>UE 324</b>	<i>Analyse plurielle des situations professionnelles : gestion de la classe et des conflits, travail en équipes et partenariats.</i>	24		24	2	CC
<b>Total bloc 2</b>		<b>24</b>		<b>24</b>	<b>2</b>	
<b>UE 332</b>	<i>Analyse de situations d'apprentissage : activité de l'enseignant et de l'élève</i>	24		24	2	CC
<b>Total bloc 3</b>		<b>24</b>		<b>24</b>	<b>2</b>	
<b>UE 343</b>	<i>Encadrement du traitement des données et rédaction.</i>	24		24		CC
<b>Total bloc 4</b>		<b>24</b>				
<b>UE 361</b>	<i>Stage en milieu professionnel stage de pratique accompagnée avec prise en responsabilité pédagogique d'enseignements</i>	<i>Filé 12 jours</i>				CC
<b>Total bloc 6</b>					<b>6</b>	
<b>Total semestre</b>		<b>288</b>			<b>28</b>	

**Semestre 4**

n° UE	Intitulé de l'UE et description des EC	h étudiants	CM	TD	E C T S	évaluation
-------	----------------------------------------	----------------	----	----	------------------	------------

Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

<b>UE417</b>	<b>Les apprentissages en cycle 1(synthèse)</b>	12		12		CC
<b>UE419</b>	<b>Les enseignements à l'école primaire (compléments et synthèse ; liens avec oral 1)</b>	96		96		CC
<b>Total bloc 1</b>		<b>108</b>		<b>108</b>	<b>9</b>	
<b>UE 425</b>	<b>Analyse de situations professionnelles ; le système éducatif (synthèse ; liens avec oral 2).</b>	36		36	3	CC
<b>Total bloc 2</b>		<b>36</b>		<b>36</b>	<b>3</b>	
<b>UE 432</b>	<i>Analyse de situations d'apprentissage : activité de l'enseignant et de l'élève</i>	24		24	2	CC
<b>Total bloc 3</b>		<b>24</b>		<b>24</b>	<b>2</b>	
<b>UE 443</b>	<b>Formation à et par la recherche en éducation</b> <i>Séminaire : traitement des données et rédaction finale.</i>	24		24		CC
<b>Total bloc 4</b>		<b>24</b>		<b>24</b>		
<b>UE 461</b>	<b>Stage en milieu professionnel</b> <i>stage en responsabilité (pédagogique ou totale selon les possibilités)</i>	<b>Massé18 jours</b>			6	CC
<b>Total bloc 6</b>					<b>6</b>	
<b>Total semestre</b>		<b>192</b>			<b>20</b>	

**Semestres 3 et 4**

<b>n° UE</b>	<b>Intitulé de l'UE et description des EC</b>				<b>E C T S</b>	<b>évaluation</b>
	<b>Mémoire et soutenance</b>				<b>1 2</b>	CC

Total : 1008 h M1 + M2 auxquelles s'ajoutent les stages.

**3.4 Parcours proposés**

Les parcours proposés prennent la forme de « dominantes » constituées d'enseignements spécifiques (certains en commun avec d'autres masters) et liées au mémoire de master. Ces dominantes ont plusieurs fonctions :

- s'appuyer sur la spécialisation en licence des étudiants pour développer leur formation professionnelle ;
- rendre visible et stabiliser différents parcours de professionnalisation partant des licences (avec parcours de pré-professionnalisation) au master professionnel ;
- ouvrir la formation des futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation à des domaines connexes de façon à leur fournir des perspectives professionnelles complémentaires et/ou des passerelles vers d'autres formations de type master proposées dans les universités concernées.

Les dominantes proposées sur les différents sites de cette spécialité EPD sont détaillées en annexe 2.

**Sites de Nantes et de La Roche :**

- Sciences de l'éducation (Nantes)
- Psychologie de l'éducation (Nantes)
- EPS (Nantes)
- Français (Nantes)
- Langues (Nantes)
- Enseignement, apprentissage et médiation scientifiques (Nantes et La Roche)
- Littérature de jeunesse (La Roche)
- Pratiques éducatives et littératie (La Roche)

**Site d'Angers :**

- Education des jeunes enfants
- Médiation et pratiques linguistiques
- Histoire et géographie ; espace et temps, perceptions et constructions
- Animation et Formation Scientifiques

### **Sites du Mans et de Laval**

- Plurilinguisme et Ecole (Le Mans et Laval)
- Dominante « Sciences » (Laval)
- Culture, Littérature et Transmission (Le Mans et Laval)
- Dominante Environnement, Aménagement et développement (Le Mans et Laval)
- Langues et Cultures Etrangères (Le Mans)
- EPS (Le Mans)
- Médiation du Patrimoine et de la Culture (Le Mans et Laval)
- TICE et Ecole primaire (Le Mans)
- Mathématiques (Le Mans)
- Physique ou Chimie (Le Mans)
- Sciences de la Vie et de la Terre (Le Mans)

### **3.5 Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Selon les UE, l'évaluation se fait par examen terminal (EX) ou contrôle continu (CC) : voir tableau ci-dessus. Pour chaque UE, une deuxième session est prévue, sous forme d'examen écrit (sauf pour les rapports de stage et les écrits de recherche).

La compensation est admise au sein d'une même UE, sauf dans les UE111 et UE211 où la compensation ne fonctionne qu'au sein de chaque EC.

Le semestre est acquis lorsque toutes les UE de ce semestre sont acquises.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant du M1 MEEF EPD ayant acquis les deux semestres du M1 et ayant une moyenne égale ou supérieure à 12/20 (la moyenne se fait à partir de coefficients correspondant aux ects). Pour les autres étudiants (autres spécialités du MEEF, autre master, étudiants du MEEF EPD n'ayant pas 12 de moyenne), une admission en M2 peut être prononcée par la commission pédagogique sur dossier.

Pour le C2i2e : la formation et l'évaluation se fait à partir des enseignements des différents blocs, et des pratiques en formation et en école, par l'intermédiaire d'une plateforme numérique. L'obtention du C2i2e ne donne pas droit à des ects.

Des cours, hors maquette, sont proposés aux étudiants pour préparer la certification en langue.

### **3.6 Dispositifs d'innovation pédagogique**

- plateforme numérique pour travail collaboratif
- suivi à distance des étudiants lors des stages
- plate forme numérique pour l'évaluation C2i2e

### **3.7 Collaborations internationales**

Les collaborations internationales sur la formation des maîtres établies par l'IUFM, les composantes et autres universités associées au master MEEF sont présentées dans le dossier mention. Nous rappelons uniquement ici les collaborations pouvant fournir des stages à l'étranger pour les étudiants de la spécialité EPD.

- Stage en responsabilité en zone Afrique centrale
- Echanges croisés franco-anglais Oxford
- Partenariat avec le lycée français de Johannesburg
- Autres partenariats internationaux : Espagne, Angleterre, Université du Maine (EU)

#### **4. Composition et fonctionnement de l'équipe pédagogique**

##### **4.1 Composition de l'équipe pédagogique**

La composition de l'équipe pédagogique par site de formation est donnée en annexe (fichier Excel : 919\_MEEF\_EPD\_equipe\_peda).

Dans tous les sites cette équipe est composée :

- d'enseignants chercheurs de l'IUFM et de l'université de proximité du site
- de formateurs de l'IUFM, certains à temps plein, d'autre en temps partagé (donc en activité professionnelle dans un établissement ou une école)
- de professeurs des écoles maîtres formateurs, titulaires d'une certification (CAFIPMF), exerçant pour les 2/3 de leur temps en école.

Toutes ces catégories interviennent dans les différents blocs de la formation.

##### **4.2 Pilotage de la formation**

Un conseil de spécialité est institué qui réunit le responsable de la mention, le responsable de la spécialité (université de Nantes), les co-responsables des universités d'Angers et du Maine, des représentants de chaque site de formation et des représentant de l'employeur potentiel (rectorat). Ce conseil veille à la conformité à la maquette des enseignements, à leur cohérence académique et propose des améliorations.

Il s'appuie notamment sur une évaluation faite par les étudiants, par les enseignants et, une fois les premières promotions sorties, sur des retours de l'employeur.

Le conseil de l'évaluation de l'IUFM (voir le règlement intérieur de la composante) et le chargé de mission à l'évaluation ont notamment pour fonction de mettre en place, sur tous les sites, des évaluations par les étudiants, les enseignants et les employeurs du fonctionnement de la spécialité

Dans chaque site, l'équipe pédagogique se réunit régulièrement (une fois par mois) sous la coordination du responsable du site IUFM et du responsable de la spécialité pour l'université de proximité « concertation ». Il s'agit d'ajuster le fonctionnement de la spécialité et de faire remonter des indications au conseil de spécialité (académique)

#### **5. Laboratoires d'appuis et adossement à la recherche**

Des enseignants chercheurs interviennent dans tous les blocs (voir plus haut). Le travail du mémoire, lié à la dominante, permet une véritable initiation à la recherche sur des problématiques éducatives. Cela se fait en appui sur les laboratoires suivants.

CREN, Centre de Recherche en Education de Nantes, EA 2661, U. de Nantes

LabECD, Laboratoire de Psychologie : Education, Cognition, Développement, EA 3259, U. de Nantes

CENS, Centre nantais de sociologie, U. de Nantes, EA 3260

Laboratoire « Motricité, Interactions, Performance » EA 4334, U. de Nantes

Laboratoire « Textes, Langages, Imaginaire/Marges, Modernités, Antiquité », EA 4276, U. de Nantes

CERCI - Centre de recherche sur les conflits d'interprétation - EA 3824

CRINI - Centre de recherche sur les identités nationales et l'interculturalité - EA 1162

##### **LLING - Laboratoire de Linguistique de Nantes - EA 3827**

IREENA, EA 1770

Centre François Viète d'épistémologie, histoire des sciences et des techniques EA 1161

UMR 6590 ESO : Espaces géographiques et sociétés (Universités du Maine, d'Angers, de Rennes 2, de Nantes et de Caen)

##### **Laboratoire « Processus de pensée et interventions », EA 2646, U. d'Angers**

##### **CRILA (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Langue Anglaise), U. d'Angers**

CERIEC (Centre d'Études et de Recherche sur Imaginaire, Écritures et Cultures), U. d'Angers

Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques (LAREMA) UMR 6093 (CNRS)

Chimie, Ingénierie Moléculaire d'Angers (CIMA) UMR CNRS 6200

Propriétés Optiques des Matériaux et Applications (POMA) FRE CNRS 2988, Angers

## Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Etudes et de Recherche en Informatique (LERIA) UPRES EA 2645, Angers  
Sc. agronomiques appliquées à l'horticulture (SAGAH) UMR\_A 462, Angers  
Laboratoire d'Études Environnementales des Systèmes Anthropisés (LEESA/UA)

UMR 6258 CERHIO : Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (Universités d'Angers, du Maine, de Rennes 2 et de Lorient)

Labo 3LAM (Langues-Littératures-Linguistique, Le Mans-Angers) EA 4335

Equipe Contextes et Apprentissages linguistiques (CAL), LIUM, EA 4023, Le Mans

LIUFM : Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine, EA 4023

Équipe de recherche : CRIS EA 647

Équipe de recherche : GREGUM, UMR 6590 ESO

Laboratoire MIP « Motricité, Interactions, Performance » EA 4334

LHAM : Laboratoire d'Histoire et d'archéologie médiévales (équipe TRAME, Le Mans-Amiens)

JE 2452 CESAM : Centre d'Études des sociétés antiques et médiévales, Université du Maine

Mer-Molécules-Santé (EA 2663, 3265)

Géosciences Le Mans (UMR 6112 Nantes)

LPEC, PCI, UCO2M (UMR n° 6087, 6010, 2775, 6120)

Statistiques et Processus (EA n°3263)

## 6. Flux constatés, attendus et devenir des étudiants

### 6.1 Flux

Ces dernières années le nombre de PE1 sur l'académie a varié entre 650 et 850 (724 pour 2008-2009, hors cycle préparatoire). Ce nombre est le résultat d'une sélection par test (entre 2000 et 2500 étudiants inscrits au test chaque année ; 2019 en 2008).

Le nombre de PE2, directement lié aux places au concours (CRPE) et aux recrutements sur liste complémentaire, est, en 2008-2009, de 464 (479 en 2007-2008) pour toute l'académie.

Compte tenu des évolutions prévisibles des places au concours, nous souhaitons maîtriser le flux d'entrée en PE1 et l'établir autour de 500.

### 6.2 Origine disciplinaire des étudiants (licences)

#### Origine disciplinaires des PE1 en 2008-2009

Secteur discipline du diplôme/Site	Nantes	Angers	Laval	Le Mans	La Roche	Total
<b>Géographie-Aménagement</b>	1,4% (4)	3,4% (5)	3,6% (3)	7,0% (8)	5,0% (5)	3,4% (25)
<b>Histoire et assimilés</b>	7,2% (20)	12,2% (18)	16,7% (14)	17,4% (20)	5,9% (6)	10,7% (78)
<b>Langues</b>	9,0% (25)	11,5% (17)	9,5% (8)	11,3% (13)	14,9% (15)	10,7% (78)
<b>Économie-Droit-Gestion</b>	6,5% (18)	5,4% (8)	8,3% (7)	12,2% (14)	5,0% (5)	7,2% (52)
<b>Mathématiques-Informatique</b>	6,8% (19)	3,4% (5)	2,4% (2)	0,9% (1)	5,9% (6)	4,5% (33)
<b>SVT</b>	9,3% (26)	23,0% (34)	9,5% (8)	7,8% (9)	7,9% (8)	11,7% (85)
<b>Sciences et Technique</b>	0,7% (2)	0,7% (1)	0,0% (0)	1,7% (2)	0,0% (0)	0,7% (5)
<b>STAPS</b>	9,0% (25)	2,7% (4)	4,8% (4)	7,8% (9)	10,9% (11)	7,3% (53)
<b>Pluridisciplinaire</b>	3,2% (9)	12,8% (19)	7,1% (6)	9,6% (11)	3,0% (3)	6,6% (48)
<b>Lettres-Arts</b>	10,4% (29)	4,7% (7)	7,1% (6)	8,7% (10)	13,9% (14)	9,1% (66)
<b>Psychologie</b>	7,2% (20)	9,5% (14)	4,8% (4)	4,3% (5)	7,9% (8)	7,0% (51)
<b>Sciences de l'éducation</b>	20,8% (58)	8,1% (12)	21,4% (18)	7,8% (9)	16,8% (17)	15,7% (114)
<b>Sciences de la matière</b>	3,9% (11)	1,4% (2)	1,2% (1)	1,7% (2)	1,0% (1)	2,3% (17)
<b>Sociologie et philosophie</b>	3,9% (11)	1,4% (2)	3,6% (3)	1,7% (2)	2,0% (2)	2,8% (20)
<b>Médico-social et animation</b>	0,7% (2)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,3% (2)
<b>Total</b>	100% (279)	100% (148)	100% (84)	100% (115)	100% (101)	100% (727)

### 6.3 Devenir des étudiants

### Point 3 – MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Ces 5 dernière années (2004-2008), dans un contexte différent, les PE1 préparant pour le première fois le concours à l'IUFM, tous sites confondus, ont eu un pourcentage d'admissibilité variant entre 72 et 82%, un pourcentage d'admission sur la liste principale variant entre 36 et 52%, un pourcentage d'admission sur les listes principales et complémentaires variant entre 46 et 66%. Les taux de réussite des étudiants « seconde chance » (redoublants souvent salariés et suivant une scolarité aménagée et réduite) sont du même ordre. Les pourcentages de titularisation en PE2 sont de l'ordre de 95%. Pour 2008, par exemple : 95,8% de titularisés, 2,2% proposés au renouvellement de l'année de formation, 1,5% de licenciés.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 mars 2009

**Point 4**  
**BUREAU D'AIDE A L'INSERTION**  
**PROFESSIONNELLE (BAIP)**

*Avis favorable du CEVU du 11 février 2009 (Unanimité).*



université  
angers

## **BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE - BAIP**

### **Schéma Directeur du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'Université d'Angers**

#### **Préambule**

L'Université d'Angers, EPSCP plurisite et multidisciplinaire, accueille 17 919 étudiants en 2008. Elle se propose d'organiser dès la rentrée 2009 un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) sous la forme d'une responsabilité en réseau des acteurs locaux de l'orientation et de l'insertion professionnelles, rendant ainsi lisible et cohérente sa politique en matière d'insertion. L'Université d'Angers (UA) accorde depuis de nombreuses années une place importante à l'insertion professionnelle des étudiants qu'elle forme. Cette importance se mesure actuellement par le nombre de diplômes professionnalisants proposés, son service commun d'accompagnement à l'insertion professionnelle et le nombre annuel de conventions de stages signées par rapport au nombre d'étudiants inscrits. Depuis la rentrée 2008, l'UA propose en plus de 63 Masters professionnels et/ou de recherche, 43 licences professionnelles, la plaçant en tête des universités du Grand Ouest pour l'étendue de l'offre des licences professionnelles. Depuis 1977, l'UA possède un Service d'Information et d'Orientation. Depuis 2007, elle partage avec l'Université du Maine l'une des 18 plateformes universitaires de l'insertion professionnelle qui ont notamment en charge d'enquêter le devenir des étudiants diplômés sortants. Enfin, elle a signé en 2007-2008 plus de 6 500 conventions de stages pour 17 809 étudiants inscrits.

L'Université d'Angers a élaboré son schéma directeur du BAIP dans le souci de recenser le plus largement possible les activités de l'orientation et l'insertion professionnelle des acteurs internes, présents dans les composantes ou les services centraux ou communs ainsi que des partenaires du bassin d'emploi. Les pratiques des enseignants et des enseignants-chercheurs ont été recensées par l'envoi d'un questionnaire aux composantes pédagogiques et de recherche. Les missions des services communs et centraux ont été analysées et les partenaires potentiels de l'insertion sociale et professionnelle du bassin d'emploi ont été rencontrés. Ainsi, ce schéma a pour vocation le développement et la consolidation des actions existantes ainsi que l'élaboration et la coordination d'une mise œuvre d'actions nouvelles sur la transition formation-emploi. Les activités du BAIP ne se substitueront en aucun cas aux pratiques existantes propres à chaque composante ou à chaque formation qui fonctionnent bien. Les activités envisagées viendront en support, assureront une aide soit pour la mise en place, soit pour le développement ou bien encore serviront de simple renfort aux composantes en ce qui concerne les activités liées à l'orientation et l'insertion professionnelle de leurs étudiants.

Les missions du BAIP consisteront à favoriser les actions d'insertion en direction immédiate des étudiants, par l'appui aux activités des enseignants et des enseignants-chercheurs statutaires ainsi que du personnel BIATOSS en charge de la transition formation-emploi, au sein de chaque composante pédagogique et au sein du Service Universitaire d'Information, d'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP).

Enfin, il faut souligner que les aides envisagées dans la transition formation-emploi prendront obligatoirement appui sur le développement de la capacité d'autonomie de l'étudiant qui demeure l'acteur essentiel de son insertion sociale et professionnelle, notamment à travers son implication volontaire dans un projet personnel et professionnel et sa participation active aux différentes étapes de la réalisation des stages durant son parcours de formation universitaire.

#### **1. Bilan de l'insertion professionnelle à l'Université d'Angers : les pratiques actuelles**

##### **1.1. Les pratiques dans les départements et composantes pédagogiques de l'UA**

Un questionnaire comportant vingt questions organisées en quatre rubriques a été envoyé aux composantes pédagogiques et de recherche (cf. annexe 1). Ce questionnaire avait pour vocation de recenser les acteurs de l'insertion professionnelle (enseignants, enseignants-chercheurs et personnels Biatoss) ainsi que leurs pratiques. Ce questionnaire a été complété par 38 enseignants et enseignants-chercheurs. Les réponses indiquent que le suivi individualisé des offres de stage est très différent d'un département à l'autre ou d'une composante à l'autre puisque dans la plupart des cas les étudiants réalisent leur recherche d'un stage par des candidatures spontanées, selon leurs connaissances du secteur d'activité lié à leur formation, par la consultation d'un carnet d'adresses qui leur est fourni par le département pédagogique ou par la composante. Les offres transmises directement par les entreprises ou via le SUIOIP (165 offres d'emplois et 550 offres de stages sont transmises annuellement aux composantes par ce service) sont la plupart du temps affichées ou diffusées immédiatement par courrier électronique. De plus, lorsqu'un carnet d'adresses existe, celui-ci n'est pas

constitué des offres transmises mais plutôt des stages effectués les années précédentes par les étudiants. La fréquence de réactualisation du carnet d'adresses est rarement renseignée. Ce découplage entre les offres de stages (proposées régulièrement par les institutions professionnelles ou les entreprises) et le recensement des lieux de stage dans les carnets d'adresses ne permet pas de savoir précisément combien d'offres sont proposées, quelles sont celles auxquelles les étudiants répondent et celles résiduelles. Les entreprises proposent donc actuellement à l'UA un certain nombre d'offres de stage et d'emplois sans connaître leur destinée et sans avoir de retour systématique de celles restées sans réponse. Les réponses au questionnaire révèlent que certains étudiants de leur formation rencontrent des difficultés d'accès aux stages en fonction de leur origine sociale ou culturelle, en particulier dans les formations en Droit, Economie, Gestion et en Ingénierie Technologique. Les taux les plus importants (15% à 20%) proviennent de l'école d'ingénieurs (ISTIA) qui possède cependant les outils les plus sophistiqués dans le suivi des offres d'emplois et de stages. Dans les composantes généralistes, les estimations varient entre moins de 1% et 3%. Ces estimations sont sans doute en deçà de la réalité. Selon cette fourchette basse, au moins 145 étudiants seraient concernés chaque année par des difficultés d'accès à l'emploi en raison de discriminations diverses. A ce chiffre s'ajoute celui du nombre d'étudiants souffrant d'un handicap permanent, durable ou temporaire (81 selon rapport 2007-2008), soit au total 226 usagers (1,25% de la population étudiante). Le faible nombre de contacts directs avec les entreprises ou les partenaires locaux de l'insertion (Pôle emploi, Missions locales) ne permet pas d'améliorer l'insertion de cette population (sauf IUT). La valorisation des compétences psychologiques et sociales (le « savoir-être ») peut être l'un des moyens d'y répondre. Cependant, aucune formation pédagogique n'utilise d'outils qui permettent l'évaluation des compétences alors que cette évaluation serait l'occasion de répondre aux questions d'équité d'accès à l'emploi. Toutefois, 65,8%, des répondants à ce questionnaire souhaitent avoir une présentation d'outils d'auto-évaluation tels que des questionnaires de motivations, d'intérêts ou de personnalité. Signalons néanmoins que les réponses à ce type d'évaluation nécessitent d'être interprétées et analysées par un spécialiste. Les personnels, services ou structures, assurant les informations ou les conseils sur l'insertion professionnelle ou l'entreprise - de type organisation économique et sociale, législation sociale, vie des entreprises et plus généralement du monde du travail, sécurité et hygiène dans l'entreprise, connaissance des services d'orientation et de placement - dépendent étroitement de la spécificité de formation du département ou de la composante pédagogiques : par exemple à l'UFR Droit Economie Gestion, en Langues Etrangères Appliquées à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, en Gestion des Entreprises et des Administrations à l'IUT, ces informations sont assurées par des enseignants spécialisés en Droit ou en Gestion ; par contre pour les autres départements ou composantes, ces informations sont délivrées soit par les enseignants eux-mêmes qui n'ont pas reçus de formation spécifique, soit par le SUIO-IP ou encore par des prestataires extérieurs dans le cadre des modules PPP (Projet Professionnel et Personnel à l'IUT) ou 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant dans les autres composantes). Les enseignants dans ces modules étant de statuts variés (enseignants-chercheurs, PRAG, PRCE, PAST, ATER, vacataires), il semble que les stratégies adoptées par les composantes ou les départements consistent à assurer la formation sur l'insertion soit par les enseignants-chercheurs ayant déjà une responsabilité de département, de parcours ou des stages (comme à l'IUT), soit par d'autres catégories d'enseignants statutaires ou vacataires (comme à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines sauf LEA). Enfin, les répondants indiquent que le SUIO-IP a participé systématiquement à une réflexion sur le contenu de ces modules avant leur mise en place à la rentrée 2005 (pour l'IUT) ou lors de leur extension à d'autres composantes à la rentrée 2008. Mais actuellement ce sont des intervenants extérieurs qui y participent (associations de cadres retraités, cabinet de placement, vacataires) sauf pour l'UFR Droit Economie Gestion où le seul référent demeure le SUIO-IP. Toutefois, il reste à noter que le contenu des modules 3PE suscite beaucoup d'interrogations de la part des enseignants universitaires. Le contenu de ces modules reste fortement lié aux compétences des intervenants sur la question de l'insertion à travers une approche plus psychologique, sociale, législative, managériale ou entrepreneuriale. De même, leur volume, leur nombre et leur calendrier dans les semestres de Licence sont très différents d'une composante à l'autre.

### **1.2. Le Service Universitaire de l'Information, de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)**

Depuis le décret du 06 février 1986 qui fixe les contours des services communs universitaires de l'orientation et de l'insertion, le SUIO-IP a pour mission à l'UA d'organiser l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants à leur entrée à l'université et tout au long du cursus universitaire. Il assure ultérieurement avec les enseignants le suivi de leur insertion professionnelle. Le SUIO-IP compte actuellement 11 personnes pour 5,6 ETP (un Directeur, une Responsable administrative, une Assistante administrative, quatre Chargées de missions à l'insertion et quatre Conseillers d'orientation psychologues) dont la quotité individuelle en équivalent temps plein varie de 0,175 (COP) à 1 (responsable et assistante administratives). Néanmoins, la productivité annuelle du service est importante : plus de 20000 heures pour des actions d'information, 790 heures

d'entretiens individuels et 300 heures de conférences sont assurées par le service. L'aide à l'insertion professionnelle des étudiants se décline en accompagnement individualisé par des rendez-vous avec les étudiants ou jeunes diplômés autour de leur projet professionnel, l'aide au bilan, la préparation et la simulation d'entretiens pour des entrées en formation sélective de type M2 ou bien encore pour la recherche de stage ou d'emploi (76 rendez-vous réalisés durant l'année 2007-2008). Mais l'action essentielle de l'insertion se situe actuellement dans l'accompagnement collectif par l'animation de nombreux ateliers dans le cadre de modules de formation : le module « Du Diplôme A l'Emploi » (DAE) dans 32 M2 professionnels sur 63 proposés par l'UA, l'atelier « chercheurs d'emploi » pour les étudiants sortants. De plus, un volant d'heures de permanence considérable, destiné à l'ouverture hebdomadaire de l'espace « insertion » du SUIO-IP et à des permanences dans certaines composantes comme celle de Droit, Economie et Gestion, limite le développement d'interventions collectives (comme dans les modules 3PE de licence ou le DAE dans les M2 professionnels). D'autres actions enfin consistent dans l'organisation et la participation aux forums métiers et aux journées d'information de l'université (portes ouvertes et réunions de prérentrée).

En résumé, le SUIO-IP a su créer de nombreuses relations et contacts tant à l'interne, avec les composantes pédagogiques, qu'à l'externe, avec les partenaires de l'orientation académique ainsi que de l'orientation et de l'insertion professionnelles. De par ses actions du développement des compétences des étudiants avec l'accompagnement individuel (simulations d'entretiens, rédaction des CV et des lettres de motivation) et l'accompagnement collectif (interventions dans les M2 Pro de l'UA, Atelier « chercheurs d'emploi », conférences sur les métiers), le SUIO-IP paraît être le service universitaire le plus approprié actuellement pour fédérer les nouvelles structures en lien avec l'insertion telle la Plateforme d'Insertion créée en 2007.

### **1.3. La plateforme d'insertion professionnelle du SUIO-IP**

Depuis 2000, le SUIO-IP réalisait, en plus des missions d'accompagnement à l'insertion précédemment décrites, des enquêtes sur le devenir des étudiants diplômés de l'UA. Ces enquêtes ponctuelles avaient pour intérêt majeur de suivre le devenir des diplômés d'un ou deux départements pédagogiques à un moment donné mais, faute de temps suffisant pouvant être consacré aux enquêtes, elles ne permettaient ni de reconduire le suivi d'un même diplômé dans un délai inférieur à 5 ans, ni de connaître le devenir de l'ensemble des étudiants de l'UA diplômés selon leur niveau de sortie (Licence, Master ou Doctorat). En 2007, en même temps que la création de la plateforme d'insertion professionnelle, un poste d'IGE a été délégué par la DGES pour assurer les trois missions définies dans la plateforme : réalisation d'enquêtes, relation avec les entreprises locales et développement du réseau des anciens étudiants. Cette création a permis de réaliser plusieurs travaux d'enquêtes : publication en 2008 sur les Licenciés en Droit (cf. annexe 2), début 2009 sur les sortants de 1<sup>ère</sup> année de médecine, publication prévue courant 2009 sur les Licenciés en psychologie. Depuis 2007, une aide budgétaire régionale vient renforcer cette mission d'enquêtes ponctuelles. La seconde action principale de la plateforme d'insertion a été de mettre en place et d'animer un groupe de réflexion, constitués d'une vingtaine de personnes de différentes catégories et rattachées à diverses composantes et services centraux de l'UA, véritable think tank du suivi de l'insertion des étudiants diplômés. Ce développement du réseau des acteurs de l'insertion va permettre d'avoir une vision élargie, pour la première fois et dès la fin 2009, du devenir du plus grand nombre des étudiants sortants diplômés d'un Master délivré en 2006 et en 2007.

### **1.4. Le groupe de suivi de l'insertion professionnelle**

Le groupe de suivi de l'insertion a été constitué depuis plus d'un an (1<sup>ère</sup> réunion à l'UFR de Sciences le 04 décembre 2007) et depuis s'est réuni 7 fois en l'espace d'un an. Chaque réunion a donné lieu à un compte-rendu dont le dernier en date du 18 décembre 2008 est joint en annexes (cf. annexe 3). A ce groupe participe régulièrement une quinzaine de personnes de l'Université d'Angers. Il s'agit d'un groupe inter-catégoriel (administratifs et enseignants), inter-composantes et inter-services [SUIO-IP, Plateforme d'Insertion Professionnelle, Direction du Service d'Information (DSI), Service de la Communication, Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)]. Dans ce sens, la constitution de ce groupe a servi de catalyseur à la généralisation du questionnement sur l'insertion professionnelle des étudiants à travers l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine.

L'ensemble des participants de ce think tank a notamment réfléchi sur les outils d'enquête du devenir des étudiants de l'Université d'Angers, l'opérationnalisation et la déontologie d'application de tels outils. Ce groupe est arrivé à la conclusion que ces outils d'enquêtes sur l'insertion ne pouvaient être déconnectés des autres actions liées à l'insertion telles que le maintien du contact avec les anciens étudiants et l'utilisation d'outils numériques hébergés sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

## 2. Projet sur l'insertion professionnelle à l'Université d'Angers

Le BAIP n'aura ni les moyens ni la prétention de répondre à l'activité de placement<sup>1</sup> des étudiants qui reste du ressort des enseignants-chercheurs statutaires et des partenaires sociaux publics et associatifs existant en local (APEC, Pôle emploi, Missions Locales, Unis-Cité, AFIJ).

C'est pourquoi, le BAIP assurera essentiellement un rôle d'interface active d'une part entre les étudiants et les enseignants de l'UA et entre les partenaires sociaux publics ou associatifs et ceux du monde du travail au niveau local et régional, d'autre part.

### 2.1. Acteurs universitaires

En plus de l'appui logistique et humain du SUIO-IP, les compétences spécifiques ou partagées des services communs et des directions centrales ont été recensées (voir encadré 1) :

- le service de formation continue (CUFCo) pour l'aide à la mise en place de la question du développement des compétences dans les formations (par exemples, sur le développement des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage et à terme l'élaboration du référentiel des compétences) ;
- la Direction des Relations Internationales (DRI) en ce qui concerne l'information et l'aide dans l'accès des étudiants d'Angers aux stages à l'étranger ;
- le Relais Handicap (Handi3a) pour l'égalité d'accès aux stages et à l'emploi des étudiants handicapés ;
- la Direction des Systèmes d'Information (DSI) pour la mise en œuvre de l'interopérabilité des systèmes de gestion du portail d'accès des offres de stage et du recensement annuel des demandes de conventions de stages ;
- la Vice Présidence Etudiante pour le développement du tutorat et le suivi des anciens étudiants.

#### **Encadré 1**

##### **Calendrier des rencontres des acteurs internes**

###### **De l'Université d'Angers**

- Membres du groupe « suivi de l'insertion » : (8 rencontres : 04/12/07, 17/01/08, 13/03/08, 15/05/08, 12/06/08, 16/10/08, 04/11/08 et 18/12/08)
- Chargée de mission « Relais Handicap » (rencontre le 18/11/2008)
- Vice Président Etudiant (rencontre le 19/11/08)
- Directeur du CUFCo (rencontre le 24/11/08)
- Vice Président à l'Analyse Stratégique et à la Prospective (rencontre le 25/11/08)
- Vice Président CEVU (rencontre le 28/11/08)
- Vice Président des Relations Internationales (rencontre le 27/01/09)

<sup>1</sup> L'activité de placement consiste à fournir, à titre habituel, des services visant à rapprocher offres et demandes d'emploi, sans que la personne physique ou morale assurant cette activité ne devienne partie aux relations de travail susceptibles d'en découler (article L310-1 du droit du travail selon la loi n° 73-4 du 2 janvier 1973 Journal Officiel du 3 janvier 1973 et la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 art. 1 Journal Officiel du 19 janvier 2005).

## 2.2. Partenariat

De même, l'appui des partenaires et de prestataires locaux a été soit précisé soit envisagé (voir encadré 2 pages suivante).

- l'APEC, comme partenaire privilégié, puisque le seul ayant actuellement signé une convention renforcée avec l'Université d'Angers le 04 novembre 2008, dans laquelle est indiquée l'élaboration annuelle d'un plan d'actions sur l'insertion des étudiants inscrits à l'Université d'Angers et la rédaction d'un bilan comprenant l'ingénierie pédagogique et la formation des formateurs (avec notamment la présentation des enquêtes APEC aux composantes pédagogiques) ainsi que l'orientation professionnelle des étudiants (avec notamment la redirection d'accès pour les étudiants au site APEC.fr) (cf. annexe 4) ;
- la Maison de l'Emploi de l'Agglomération d'Angers Loire-Métropole à travers son appui à l'organisation d'actions ponctuelles réalisées par le BAIP sur le rapprochement entre partenaires de l'emploi du bassin et les formations (par exemple un colloque sur « la reconnaissance de compétences en entreprise » avait été organisé à l'Université d'Angers en décembre 2007 avec l'appui de la Maison de l'Emploi et du SUIO-IP) ;
- le Service Pôle Emploi du bassin d'emploi d'Angers, à travers son accompagnement des étudiants issus des ZUS d'Angers (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), sa mise à disposition pour les étudiants ou sa présentation aux enseignants de certains de ses outils et services liés à l'emploi tels que le futur portail numérique du Pôle Emploi (demande d'autorisation d'une redirection html à réaliser), la plateforme vocationnelle d'Angers, l'accès au recensement des déclarations d'embauche des entreprises et des demandeurs par bassins et par métiers (« Mon marché du travail ») ;
- la Mission Locale d'Angers, à travers une mise à disposition pour les étudiants ou la présentation aux enseignants de certains de ses outils et services liés à l'action sociale tels que les données de leur observatoire des jeunes en difficulté, la présentation de ces dispositifs et des problématiques individuelles des jeunes de moins de 25 ans ;
- l'association Unis-cité au niveau du département du Maine-et-Loire, à travers la possibilité pour quelques étudiants « décrocheurs » de L1 de l'Université d'Angers d'effectuer un stage de formation citoyenne de 6 mois durant le 2<sup>nd</sup> semestre dans l'attente d'une éventuelle reprise d'études ;
- l'AFIJ au niveau de la région Pays-de-Loire, à travers ses actions en faveur de l'égalité des chances et de la lutte contre les phénomènes discriminatoires à l'embauche et ses actions spécifiques réalisées en faveur des étudiants « décrocheurs » de L1 de l'Université d'Angers qui souhaiteraient se tourner vers un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou un engagement citoyen en dehors des formations universitaires.

En fonction de l'évaluation annuelle des retombées des actions prestées, une pérennisation de ces actions pourra être envisagée par le comité de pilotage du BAIP sous la forme d'un partenariat renforcé, voire conventionné, précisant notamment les publics éligibles, les objectifs et les modalités de formation et de financement.

### **Encadré 2**

#### **Calendrier de rencontres des acteurs externes**

##### **Partenaire conventionné**

- APEC (rencontre le 20/11/08)

##### **Autres partenaires ou prestataires**

- ANPE (rencontre le 25/11/08)
- Unis-Cité (rencontre le 25/11/08)
- Mission Locale Angevine (rencontre le 25/11/08)
- Maison de l'Emploi de l'Agglomération Angers-Loire Métropole (rencontre le 27/11/08)
- AFIJ (rencontre le 01/12/08)

Cette fonction d'interface du BAIP aura également pour avantage d'assurer la qualité des pratiques d'initiation en entreprises en limitant le risque que le stage puisse avoir une portée trop restreinte et se limite à des qualifications trop spécifiques immédiatement rentables, de sorte que son contenu soit davantage influencé par le souci de production immédiate de l'employeur que par les besoins plus généraux du stagiaire. Pour cela, l'Université d'Angers devra assister les étudiants dans leur recherche de stages selon les programmes de formation dispensés et les diplômes préparés. Il est donc nécessaire que les offres de stage soient non seulement répertoriées et accessibles à tous les enseignants et étudiants d'un même département ou d'une même composante mais que l'offre résiduelle, non pourvue dans telle composante ou telle autre puisse être transférée aux autres composantes et en dernier lieu, en cas d'absence d'attribution, retournée à l'entreprise qui l'a expédiée. Ce suivi centralisé sera un puissant indicateur pour le monde professionnel, marquant la volonté de l'Université d'Angers à prêter attention à la question de l'insertion de ses étudiants.

L'Université d'Angers à travers le BAIP devra se doter de moyens de suivi des offres conduisant à une convention, des offres résiduelles qui pourraient être transmises et pourvues dans d'autres départements ou composantes et enfin des offres non affectées. Ce suivi profitera pleinement à l'ensemble des étudiants et à la communication de l'établissement auprès des entreprises. Le suivi administratif des stages, sous la forme d'une base de données recensant les conventions de stage doit être opérationnalisé conjointement par la Direction du BAIP, la Direction du Service d'Information (DSI) et la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE).

Enfin, il semble opportun que les activités du groupe de suivi de l'insertion puisse être reconnues afin de maintenir et de poursuivre la dynamique créée, notamment sur la connaissance globale des pratiques de gestion et de suivi des stages ainsi que sur les programmes pédagogiques de préparation au monde professionnel afin que, si les formations le jugent nécessaire, ces pratiques puissent être soutenues par le BAIP.

### **3. Synthèse des problématiques sur la transition « formation-emploi »**

#### **3.1. Première problématique : le soutien aux enseignants et aux composantes**

- par la mise en place d'ateliers d'échanges des pratiques entre enseignants sur l'insertion professionnelle et auxquels contribueront les partenaires extérieurs (APEC, service Pôle-Emploi du bassin d'Angers, Mission Locale d'Angers, Maison de l'Emploi d'Angers Loire-Métropole, AFIJ, Unis-cité) ;
- par la reconnaissance budgétaire de l'encadrement des stages de suivi en Master 1 en faveur des enseignants-chercheurs statutaires (remboursement des frais de déplacement et du temps de visite sur le lieu de stage) ;
- par la mise en place d'une journée banalisée à l'Université d'Angers « Forum des Stages et des Emplois de l'Université d'Angers » ;
- par le développement de témoignages de professionnels (anciens étudiants) sur le monde de l'entreprise dans le cadre de conférences sur les métiers liés aux formations.

#### **3.2. Deuxième problématique : l'accompagnement des étudiants inscrits**

- par la généralisation du module « du Diplôme à l'Emploi » au 3<sup>ème</sup> semestre de tous les Masters ;
- la systématisation des modules 3PE (« Projets Personnels et Professionnels de l'Etudiant») en S2 de Licence qui pourraient être dans l'idéal prolongés au S4 ou S5 de Licence et réalisés par des enseignants universitaires statutaires en dehors de la discipline, voire de la composante comme cela se fait déjà dans d'autres universités ;
- par la mise en place d'ateliers pour les étudiants en risque de décrochage organisés par le BAIP et auxquels contribueront les partenaires extérieurs (APEC, service Pôle-Emploi du bassin d'Angers, Mission Locale d'Angers, Maison de l'Emploi d'Angers Loire-Métropole, AFIJ, Unis-cité) ;
- la création d'un accès unique aux offres de stages et d'emplois sur le portail numérique ENT de l'UA avec redirection vers les composantes concernées ;

- la création d'un Carnet de Bord Electronique Personnel (CBE) pour chaque étudiant, dès la première inscription à l'UA, qui sera devra être abondé régulièrement par l'étudiant et actualisé fréquemment au travers de 3 zones de confidentialité :
  - Une première zone comportant un minimum d'informations personnelles (civilité) et qui intégrera également les notes actualisées des contrôles continus du 1<sup>er</sup> semestre que l'étudiant pourra consulter régulièrement,
  - Une deuxième zone qui sera complétée par les enseignants assurant le module 3PE1 (Projets Personnels et Professionnels de l'Etudiant de Niveau 1) : projets personnels évoqués avec l'étudiant, commentaires de l'enseignant,
  - Une troisième zone expliquée par les enseignants du 3PE2 (Projets Personnels et Professionnels de l'Etudiant de Niveau 2) puis remplie de façon autonome par chaque étudiant, comportant activités professionnelles exercées durant les études, compétences développées, stages réalisés, objectifs et projets personnels et professionnels ;
- par l'introduction d'une culture de réseaux dès la première année de Licence avec la création de tuteurs de l'insertion et le maintien des contacts avec les anciens étudiants. L'ensemble des actions de ce dispositif proposées par l'université d'Angers sera présenté dès la rentrée universitaire aux primo-entrants par un « tuteur d'insertion » inscrit en L2 qui aura en charge un groupe de 5 à 10 étudiants de L1 (voir Décret n°2007-1915 du 26 décembre 2007 sur le recrutement et l'emploi des étudiants).

### **3.3. Troisième problématique : le maintien du contact avec les étudiants sortants**

Tout étudiant sortant, diplômé et non diplômé devrait conserver un identifiant (Login et code d'accès au portail de l'Université d'Angers) durant 24 mois lui permettant de garder un contact avec l'Université d'Angers. Ce contact permettra notamment :

- Une information régulière par des nouvelles (« news ») concernant l'UA ;
- L'envoi éventuel de propositions de participation à la journée banalisée « Forum des Stages et des Emplois de l'Université d'Angers », à des témoignages vidéo et éventuellement à des parrainages de diplômés généralistes, professionnalisants et de recherche (L, L pro, M2 pro et R) ;
- Une actualisation du CBEP, permettant ainsi de réaliser les enquêtes de suivi et d'insertion menées par la plate-forme d'insertion. Cette actualisation personnelle régulière contribuera à la qualité des enquêtes par l'augmentation du taux de réponses et la diminution des relances postales ou téléphoniques.

### **3.4. Quatrième problématique : le renforcement du lien entre la formation universitaire et le stage en entreprise**

- L'élargissement des actions de communication sur les formations auprès des entreprises présentes sur le bassin d'emploi local et régional avec pour objectif la formalisation et la pérennisation d'un partenariat conventionné « entreprises-UA » sur la question des stages ;
- L'analyse des besoins des entreprises en termes de compétences, de niveau de qualification requis pour chaque offre de stage proposée ;
- L'analyse des périodes propices à l'embauche ou à la découverte du lieu pour les stages ou les simples visites et conjointement une information sur le rythme de la semestrialisation universitaire LMD et sur les plages réservées au stage dans les emplois du temps des maquettes de formation ;
- L'organisation de visites d'entreprise et d'accueil des stagiaires étudiants ;

#### Point 4 – BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- La proposition d'un tutorat individualisé pour les étudiants porteurs d'un projet entrepreneurial ;
- La possibilité de parrainage de groupes d'étudiants inscrits en première année de Master.

#### **4. Application des problématiques en missions et en actions**

Les problématiques listées dans la partie précédente sont déclinées en 6 missions comportant chacune plusieurs actions. Ces missions, les actions qui s'y rapportent ainsi que leur objectif, leurs indicateurs de réussite et leurs impacts souhaités, font l'objet d'un descriptif détaillé dans les pages suivantes (pp. 8-13) :

- Mission 1 : veille économique et relations entreprises
- Mission 2 : Relation avec les partenaires locaux de l'insertion
- Mission 3 : Développement des compétences
- Mission 4 : Gestion du portail BAIP de l'ENT (CBE, suivi des offres de stages et d'emploi ...)
- Mission 5 : Réglementation sur l'insertion
- Mission 6 : Egalité d'accès aux offres de stages

MISSION	ACTIONS	Définition des actions
<b>Veille économique et relations entreprises</b>		
Développer une action de veille		Développer une activité de veille sur les problématiques de l'insertion professionnelle, de l'évolution du marché du travail, des métiers nouveaux.
	S'informer sur les débouchés	S'informer sur les débouchés professionnels et les entreprises implantées dans les territoires (agglomération d'Angers, Département du Maine-et-Loire, Région Pays-de-la-Loire).
	Collecter et diffuser les offres	Collecter et diffuser les offres de stages et d'emplois proposées par les entreprises démarchées.
	Aider à la gestion des offres	Aider à la gestion du support de communication électronique pour ces offres, hébergé sur le portail ENT de l'Université d'Angers.
	Coordonner les partenariats	Coordonner les partenariats avec les entreprises (rédaction d'une convention cadre).
	Communiquer auprès des entreprises	Aider à mettre en place une politique de stages à travers l'information des employeurs (stages, dates, compétences dans les formations).
	Collaborer aux supports de communication	Collaborer à la réalisation des supports de communication de l'information écrits, oraux, informatiques ou électroniques communs aux 3 universités de la région sur le devenir des diplômés par grands secteurs de formation.
	Elaborer les modules "Transition Formation-emploi "	Participer à la mise en place des modules d'insertion dans les maquettes de formation : - Les modules 3PE au niveau L1 - Le module « du Diplôme à l'Emploi » (DAE) au niveau Master - Les interventions sur l'insertion au niveau Doctorat
	Collaborer aux "manifestations métiers"	Collaborer et participer à la "Journée du Stage et de l'Emploi de l'Université d'Angers".

Objectif	Indicateurs de réussite de la mission	Impacts souhaités de la mission sur l'insertion professionnelle
Développer les réseaux humain et virtuel de la transition formation-emploi :  en fournissant tout au long de l'année au monde de l'entreprise une information sur le fonctionnement et le contenu des formations universitaires.	1/ Nombre d'entreprises contactées  2 / Enquête de satisfaction auprès des entreprises  3/ Nombre de conventions signées	1/ Augmenter le nombre d'offres de stages et d'emplois  2/ Diminuer le nombre d'offres résiduelles

MISSION	ACTIONS	Définition des actions
<b>Relations partenaires locaux de l'insertion</b>		
Coordonner les partenariats		Utiliser toutes les ressources actuelles et potentielles du système d'insertion dont les partenaires sociaux qui possèdent une expérience concrète en la matière.
	Réaliser une permanence téléphonique	Répondre aux demandes d'information et d'orientation des étudiants par une permanence téléphonique et un accueil en salle et apporter un conseil individualisé à ces étudiants.
	recenser les étudiants en risque de "décrochage"	Travailler en collaboration avec les enseignants référents et les tuteurs d'insertion de L1 pour repérer les étudiants en risque de décrochage.
	Collaborer aux supports de communication	Collaborer à la réalisation des supports de communication de l'information écrits, oraux, informatiques ou électroniques sur le devenir des diplômés par grands secteurs de formation.
	Collaborer aux "manifestations métiers"	Collaborer et participer à la "Journée du Stage et de l'Emploi de l'Université d'Angers".

Objectif	Indicateurs de réussite de la mission	Impacts souhaités de la mission sur l'insertion professionnelle
Développer le réseau humain de la transition formation-emploi : en sensibilisant le maximum d'enseignants à l'accompagnement des étudiants en Licence.	1/ Nombre d'actions réalisées annuellement avec les partenaires 1a/ à l'égard des enseignants 1b/ à l'égard des étudiants 2/ Nombre d'entretiens téléphoniques conduisant à une participation aux actions BAIP	1/ Favoriser l'élaboration du projet personnel et professionnel des étudiants en Licence. 2/ Diminuer le nombre d'étudiants décrocheurs en Licence.

MISSION	ACTIONS	Définition des actions
<b>Développement des compétences des étudiants</b>		
Développer des dispositifs sur la compétence		Développer tout dispositif permettant l'information, l'orientation et le conseil professionnel lié à la reconnaissance individuelle des compétences (recommandation 77/467/CEE).
	Accompagner les étudiants	Accompagner individuellement ou collectivement les publics dans la phase de transition formation/emploi.
	Collaborer aux "manifestations métiers"	Participer aux manifestations et rencontres liées à la recherche d'emploi et de stage (salons, forums, "Journée du Stage et de l'Emploi de l'Université d'Angers").
	Mettre en place les modules "Transition Formation-emploi "	Mettre en place les modules d'insertion dans les maquettes de formation : - Les modules 3PE au niveau L1 - Le module « du Diplôme à l'Emploi » (DAE) au niveau Master - Les interventions sur l'insertion au niveau Doctorat
	Mettre en place les modules "Transition Formation-emploi "	Elaborer et réaliser des interventions sur l'insertion (comprenant l'explication du CBEP) pour les étudiants de Master n'ayant pas effectué un parcours antérieur à l'Université d'Angers.
	Mettre en place les modules "Transition Formation-emploi "	Aider à la mise place d'ateliers sur la création d'entreprises en collaboration avec la Boutique de Gestion d'Angers.
	Mettre en place les modules "Transition Formation-emploi "	Aider à la mise en place des ateliers sur l'incubation des entreprises innovantes (Maison de la Technopôle d'Angers- Collège Doctoral de l'UA).
	Collaborer aux fiches "compétences"	Aider à la rédaction de la partie compétence (fiches RNCP) dans les maquettes pédagogiques.

<p>Développer le réseau humain de la transition formation-emploi :  en augmentant la qualité et le nombre des dispositifs pédagogiques sur la transition formation-emploi.</p>	<p>1/ Enquête de satisfaction  2/ Nombre d'actions réalisées auprès des enseignants  3/ Nombre de formations et d'étudiants concernés par niveaux L, M et D</p>	<p>1/ Sensibiliser le plus grand nombre d'enseignants statutaires à la question des compétences.  2/ Préparer le plus grand nombre d'étudiants à la recherche de stages et d'emplois.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

MISSION	ACTIONS	Définitions des actions
<b>Gestion du portail BAIP sur l'ENT</b>		
Diffuser les stages sur le portail ENT de l'UA		Diffuser les stages proposés par les entreprises, les stages effectués par l'ensemble des étudiants et les besoins plus généraux du stagiaire (rédaction de la charte).
	Concevoir, animer et réaliser le support de communication	Concevoir, réaliser et animer un support de communication électronique pour les offres de stage hébergées sur le portail ENT de l'Université d'Angers.
	Concevoir, animer et réaliser le support de communication	Mettre à disposition en ligne, à travers un accès au portail numérique unique d'informations, d'outils d'auto-évaluation des compétences, d'informations chiffrées sur l'insertion, de portraits filmés d'anciens étudiants de l'université d'Angers exerçant de façon permanente un métier dans le bassin d'emploi.
	Concevoir, animer et réaliser le support de communication	Fournir des informations aux employeurs via le portail unique de l'UA (stages, dates, compétences dans les formations).
	Concevoir, animer et réaliser sur le Carnet de Bord Electronique (CPEB)	Créer le Carnet de Bord Electronique Personnel (CBEP) incluant : - Une première zone de confidentialité comportant un minimum d'informations personnelles (civilité) et qui intégrera également les notes actualisées des contrôles continus du 1er semestre que l'étudiant pourra consulter régulièrement ; - Une deuxième zone de confidentialité qui sera complétée par les enseignants assurant le module 3PE1 (Projets Personnels et Professionnels de l'Etudiant Niveau 1) : projets personnels évoqués avec l'étudiant, commentaires de l'enseignant - une troisième zone de confidentialité, complétée de façon autonome par chaque étudiant et comportant activités professionnelles exercées durant les études, compétences développées, stage(s) réalisé(s), projets et objectifs personnels
	Actualiser le suivi des stages	Actualiser le suivi des stages sur le portail ENT (base de données) et diffuser la charte des stages.
	Elaborer le CR annuel des stages	Elaborer un compte rendu de la campagne annuelle des stages (bilan, circulation des infos, systèmes d'info et logiciels de gestion)

<p>Développer le réseau virtuel de la transition formation-emploi :</p> <p>en suivant les offres de stages et d'emplois et en améliorant l'utilisation du portail par les étudiants inscrits, les anciens étudiants et les entreprises.</p>	<p>1/ Nombre d'offres d'emplois suivies</p> <p>2/ Nombre d'offres de stages suivies</p> <p>3/ Nombre de connexions entreprises</p> <p>4/ Nombre de connexions étudiants inscrits et anciens étudiants</p>	<p>1/ Nombre d'offres d'emplois suivies : 100 %</p> <p>2/ Nombre d'offres de stages suivies : &gt; 75 %</p> <p>3/ Nombre d'anciens étudiants répondant aux enquêtes : &gt; 60%</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

MISSION	ACTIONS	Définition des actions
<b>Réglementation sur l'insertion</b>		
Aider les enseignants		Proposer aux formations à travers des ateliers abordant les problèmes économiques et sociaux, en traitant de questions telles que l'organisation économique et sociale, la législation sociale, la vie des entreprises, le monde du travail, la sécurité et l'hygiène dans l'entreprise ainsi que l'utilisation des services d'orientation et d'insertion.
	Apporter un soutien aux formations	Suivre l'évolution de la relation formation/emploi en lien avec les composantes pédagogiques universitaires.
	Apporter un soutien aux formations	Communiquer des méthodologies visant à développer l'autonomie individuelle et la mobilité dans la recherche d'emploi.

Objectif	Indicateurs de réussite de la mission	Impacts souhaités de la mission sur l'insertion professionnelle
Développer le réseau humain de la transition formation-emploi : en augmentant la qualité des dispositifs pédagogiques sur la transition formation-emploi.	1/ Enquête de satisfaction 2/ Nombre d'actions réalisées auprès des enseignants 3/ Nombre de formations et d'étudiants concernés par niveaux L, M et D	1/ Sensibiliser le plus grand nombre d'enseignants statutaires à la question de la réglementation sur l'insertion.  2/ Préparer le plus grand nombre d'étudiants à la connaissance du monde professionnel.

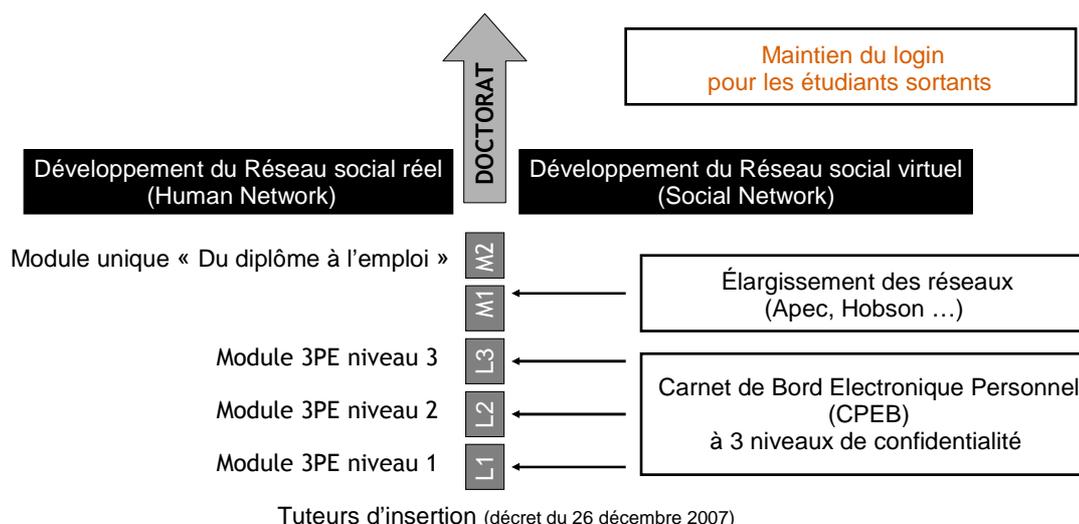
MISSION	ACTIONS	Définition des actions
<b>Egalité d'accès aux stages et à l'emploi</b>		
Veiller et agir pour l'égalité d'accès aux stages et à l'emploi		Veiller et mettre en place une égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race, d'origine ethnique ou de handicap (recommandation 2000/78/CE).
	Recenser les étudiants	Recenser les étudiants rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi pour des raisons de race, d'origine ethnique ou de handicap.
	Accompagner collectivement et individuellement	Elaborer et animer un suivi collectif et individuel pour ces étudiants (accompagnement dans la phase de transition formation/emploi).
	Collecter les offres à l'étranger	Collecter les offres de stages proposés à l'étranger et les diffuser sur le portail ENT de l'UA.
	Communiquer auprès des entreprises	Aider à mettre en place une politique de stages à travers l'information des employeurs (stages, dates, compétences dans les formations).
	Collaborer aux "manifestations métiers"	Participer aux manifestations et rencontres liées à la recherche d'emploi et de stage (salons, forums, « Journée du stage et de l'emploi de l'Université d'Angers »).
	Collaborer à la mise en place des modules "Transition Formation-emploi "	Collaborer et participer à la mise en place des modules d'insertion dans les maquettes de formation : - Les modules 3PE au niveau Licence ; - Le module « du Diplôme à l'Emploi » (DAE) au niveau Master ; - Les interventions sur l'insertion au niveau Doctorat.

Objectif	Indicateurs de réussite de la mission	Impacts souhaités de la mission sur l'insertion professionnelle
<p>Développer le réseau humain de la transition formation-emploi</p> <p>En augmentant la qualité des dispositifs pédagogiques sur la transition formation-emploi pour certains étudiants</p>	<p>1/ Enquête de satisfaction</p> <p>2/ Nombre d'actions réalisées auprès des enseignants</p> <p>3/ Nombre d'étudiants concernés par niveaux L, M et D</p>	<p>1/ Sensibiliser le plus grand nombre d'enseignants statutaires à la question des facteurs de difficulté de recherche de stages et d'emplois</p> <p>2/ Aider certains étudiants à la recherche de stages et d'emplois</p>

## 5. Effort budgétaire nécessaire à la réalisation de ces actions

Ces actions reposent sur la prise en compte des postes de Biatoss chargés de mission à l'insertion existants actuellement au SUIO-IP et dans les composantes, la systématisation des modules 3PE en L1, sur la nécessité de création d'autres supports d'emploi, la mise en place d'heures de tutorat d'insertion, le défraiement du suivi des stages. Les prestations des partenaires n'ont pas été chiffrées.

## Schéma de la transition formation-emploi à l'Université d'Angers



### A. Généralisation du module 3PE au deuxième semestre de L1 (coût total employeur : 80 241 €)

12h TP x nombre d'étudiants inscrits en L1 /20

12 x 3500/20 = 2100 x 26,91 soit 56 511 € (hors charges employeur)

2100 x 38,21 soit 80 241 € (charges employeur comprises)

### B. Création de 5 supports (4,4 ETP) spécifiques (coût total employeur : 143 148 €)

- 1 chargé de mission «Gestion, rapport et charte des stages» (1 ETP)

contrat A2 4<sup>ème</sup> échelon IB494 (coût employeur : 32 962,7 €)

- 1 chargé de mission «Veille économique et relation Entreprises» (1 ETP)

contrat A1 4<sup>ème</sup> échelon IB440 (coût employeur : 29 945,05 €)

- 1 chargé de mission « Relation partenaires de l'insertion » (1 ETP)

contrat A1 4<sup>ème</sup> échelon IB440 (coût employeur: 29 945,05 €)

- 1 chargé de mission «Réglementation insertion» (0,7 ETP)

contrat B 4<sup>ème</sup> échelon IB 347 (coût employeur : 25 147,62 €)

- 1 chargé de mission «Egalité d'accès à l'emploi » (0,7 ETP)

contrat B 4<sup>ème</sup> échelon IB 347 (coût employeur : 25 147,62 €)

### C. Suivis de stages sur le terrain par les enseignants (coût total employeur : 286 650 € + Lpro : 112 370 € = 399 020 €)

nombre de stages obligatoires en M1 x forfait « tutorat de stage » (eq. 2 h TD)

2500 x 2 x 40,38 = 201 900 € (hors charges employeur)

5000 x 57,33 = 286 650 € (charges employeur comprises)

Nombre de stages obligatoires dans les Licences professionnelles x forfait « tutorat de stage » (eq. 2 h TD)

980 x 2 x 40,38 = 79 145 € (hors charges employeur)

1960 x 57,33 = 112 370 € (charges employeur comprises)

**D. Prestations externes (coût restant à déterminer)**

- a. De l'APEC (dans le cadre de la convention renforcée)
- b. Des Missions Locales (chiffrage restant à déterminer)
- c. D'Unis-Cité (chiffrage restant à déterminer)
- d. De l'AFIJ (chiffrage restant à déterminer)

**E. Tutorats d'insertion (coût total employeur : 53 360,5€)**

- étudiants-tuteurs de niveaux L2 : 2h vacation par semestre du S1 au S2 x effectif L1/10 :  
4 x 3500/10= 1400 x 9,59 soit 13 426 € (hors charges employeur)
- 1400 x 13,63 soit 19 082 € (charges employeur comprises)
- étudiants-tuteurs de niveau M1 ou M2 : 42 934,5 €

Ce qui conduira à un total de 7,4 ETP en supports Biatoss (dont 3 ETP mutualisés avec l'espace insertion et la plateforme insertion du SUIO-IP) qui seront clairement identifiés sur la mission «Transition Insertion-Emploi» (BAIP) de l'Université d'Angers.

Le budget prévisionnel annuel (hors budget SUIOIP) s'élèvera à 578 659 € (675 770 €) à partir de janvier 2010.

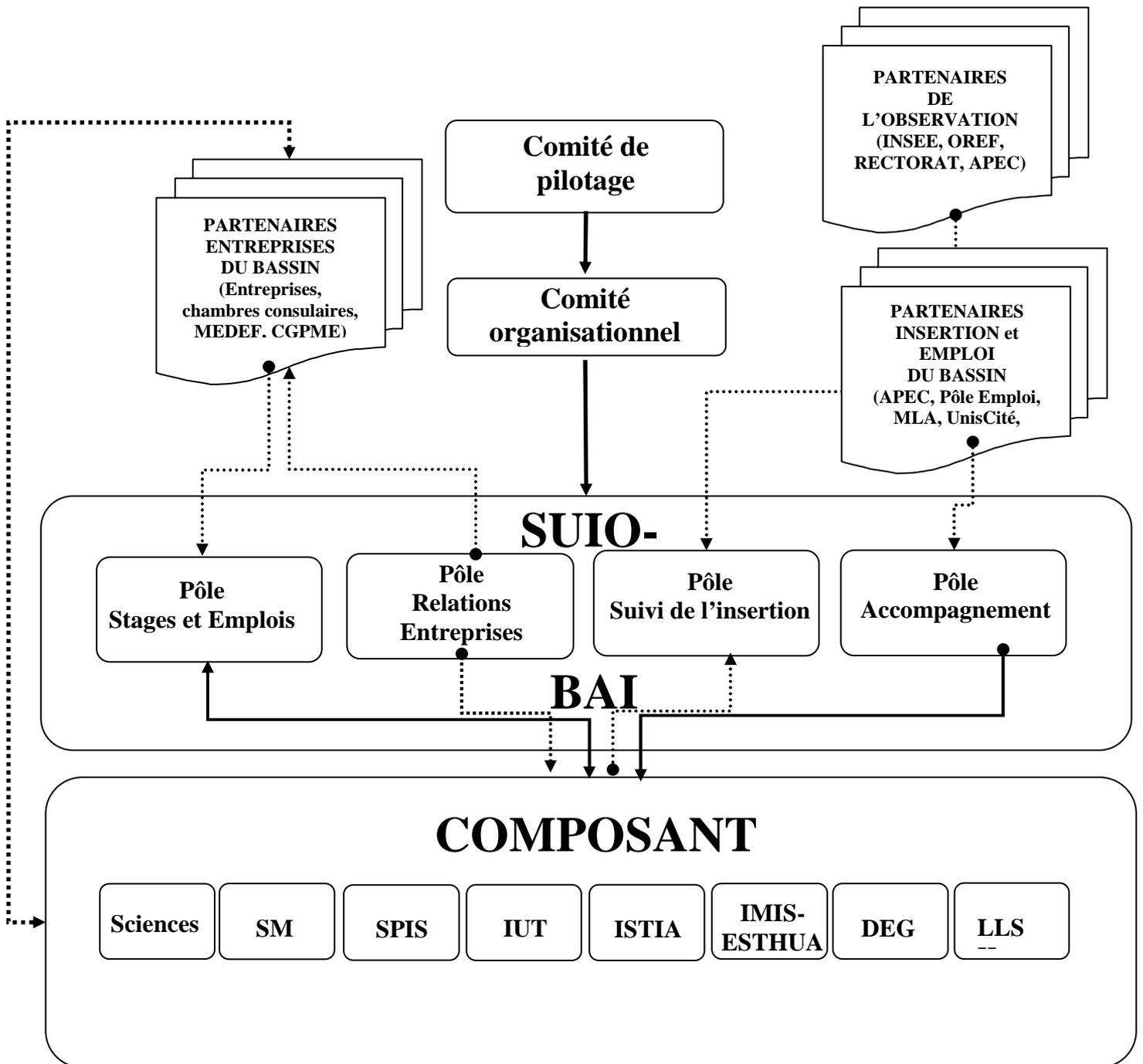
Cette proposition correspond à l'estimation proposée dans le rapport de Jean-Michel Uhaldeborde et de Thomas Chaudron (« En s'appuyant sur un repérage des activités et des moyens mobilisés par les structures actuelles et en prenant appui sur les dispositifs existants, il est a minima nécessaire de consacrer l'équivalent de 3 à 4 emplois environnés supplémentaires pour 10 000 étudiants. »). Le rapport évoque un besoin budgétaire annuel de 40 € par étudiant inscrit pour répondre à ces différentes activités, soit 716 760 € pour un effectif de 17 919 étudiants à l'UA.

**6. Calendrier de budgétisation et de mise en place des actions**

Missions	janv. 2009	sept. 2009	janv. 2010	sept. 2010	janv. 2011	sept. 2011	2012
	263 324 €		563 400 € (675 770 €)		563 400 € (675 770 €)		563 400 € (675 770 €)
Développement des compétences (SUIO-IP)							
Suivi de l'insertion (PESIPAM-SUIOIP)							
Relations entreprises (BAIP)							
Offres de stages et d'emplois (BAIP)							
Relations partenaires de l'insertion (BAIP)							
Egalité d'accès à l'emploi (BAIP)							
Réglementation sur l'insertion (BAIP)							
Tutorats d'insertion M1-M2 (composantes)							
Suivis de stages (composantes)							
Prestations (partenaires hors convention)							
Tutorats d'insertion L2 (VP étudiant)							

**7. Aspect organisationnel**

• **ORGANIGRAMME DU BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**



DEG : **Droit, Economie, Gestion**

LLSH : **Lettres, Langues et Sciences Humaines**

SM : **Sciences Médicales**

SPIS : **Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé**

ISTIA : **Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Angers**

IMIS-ESTHUA : **Institut Maintenance Immobilière et Sécurité- Ecole Supérieure Tourisme et Hôtellerie de l'UA**

IUT : **Institut Universitaire de Technologie**

#### Point 4 – BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le BAIP se dotera d'une politique de pilotage tournée résolument vers le développement d'un réseau de partenaires de la transition formation-emploi. Ainsi, le comité de pilotage déterminera annuellement les missions à mettre en place dans le BAIP. Néanmoins, ce comité proposera, dès sa première assemblée, la mise en place d'un comité opérationnel « Transition formation-emploi » qui réunira un nombre conséquent d'acteurs de l'Université concernés par l'insertion des étudiants de l'UA. Ce comité opérationnel déclinera en actions les missions proposées par le comité de pilotage. Le comité opérationnel organisera 6 réunions par an et donnera un avis sur le rapport du BAIP qui devra être remis au CEVU chaque année.

- **Le comité de pilotage du BAIP** : constitué des 16 membres suivants
  - Le Président de l'Université d'Angers (membre de droit) ;
  - Le Vice-Président Etudiant ;
  - Le Vice-Président CEVU ;
  - Le Vice Président à l'Analyse Stratégique et à la Prospective ;
  - Le Vice Président aux Relations Internationales ;
  - Le Directeur du SUIO-IP ;
  - 4 Directeurs de composante représentant les grands domaines de formation de l'Université d'Angers ;
  - Un représentant des enseignants-chercheurs appartenant au groupe de suivi de l'insertion (uniquement lors de la 1<sup>ère</sup> réunion) puis au comité opérationnel (lors des réunions suivantes) ;
  - Un représentant des personnels BIATOSS appartenant au groupe de suivi de l'insertion (uniquement lors de la 1<sup>ère</sup> réunion) puis au comité opérationnel (lors des réunions suivantes) ;
  - Un représentant du pôle des Stages et des Emplois (BAIP) ;
  - Un représentant du pôle Relation avec les entreprises (BAIP) ;
  - Un représentant du pôle Suivi de l'insertion (PESIPAM -SUIOIP) ;
  - Un représentant du pôle Accompagnement (SUIO-IP)
  
- **Le comité opérationnel du BAIP** : constitué du personnel enseignant et administratif de l'UA ayant assisté aux réunions du groupe de suivi de l'insertion durant l'année 2008 ainsi qu'un représentant de chaque pôle indiqué dans l'organigramme de la page précédente.

Le comité opérationnel se laisse la possibilité d'inviter des personnalités extérieures en raison de l'adéquation de leur compétence ou de leur domaine d'activité avec les sujets traités lors des réunions.

Annexe 1

**QUESTIONNAIRE PORTANT  
SUR LES PRATIQUES D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLES  
MENEES ANNUELLEMENT DANS VOTRE COMPOSANTE**

▪ **Diffusion et accès aux offres de stages et d'emplois**

D1- Quels sont vos supports d'accès et de diffusion aux offres de stages et d'emplois pour vos étudiants (site intranet, tableau d'affichage, carnet d'adresses des entreprises ...) ?

D2- Comment, à quelle fréquence et par qui sont actualisées et diffusées vos offres de stages et d'emplois ?

D3- Comment et à quelle fréquence est actualisé votre carnet d'adresses ?

D4- Quel est le nombre de vos étudiants qui réalisent des stages à l'étranger ?

D5- Quel est le nombre et l'origine des offres d'emplois que vous estimez recevoir par an ?

D6- Quel est le nombre et l'origine des offres de stages que vous estimez recevoir par an ?

D7- Parmi ces dernières, à combien estimez-vous le nombre d'offres de stages auquel vos étudiants répondent ?

D8- Que faites-vous des offres de stages résiduelles ?

D9- Vos étudiants ont-ils la possibilité de réaliser des stages conventionnés hors parcours ?

D10- Certains de vos étudiants rencontrent-ils des difficultés particulières (liées notamment à des raisons de discrimination ou bien de handicap) pour accéder à un stage ?

D11- A combien estimez-vous le nombre de vos étudiants concernés par ces difficultés ?

D12- Comment tentez-vous d'y répondre ?

▪ **Utilisation d'outils d'auto-évaluation et d'évaluation des compétences psychologiques liées à l'insertion**

U1- Possédez-vous des logiciels permettant à vos étudiants d'auto-évaluer leurs compétences liées à l'insertion (comme par exemple des questionnaires de motivations, d'intérêts, de personnalité) ? Si oui, lesquels ?

U2 - Quelles sont les personnes de votre composante (nom et statut) ou quels sont les services de l'Université d'Angers en charge de l'exploitation et de la gestion des réponses ?

U3 - Dans le cas contraire, souhaiteriez-vous que de tels outils vous soient présentés ? OUI- NON

▪ **Informations et Conseils sur l'insertion professionnelle**

I1- A partir de quel semestre d'études, vos étudiants bénéficient-ils d'informations ou de conseils sur l'insertion professionnelle ou l'entreprise ?

I2- De quel type sont ces informations (ex. organisation économique et sociale, législation sociale, vie des entreprises et plus généralement du monde du travail, sécurité et hygiène dans l'entreprise, connaissance des services d'orientation et de placement, ...) ?

I3- Quelles sont la(es) personne(s) de votre composante (nom et statut), quels sont les services de l'Université ou partenaires extérieurs en charge de cette information ?

▪ **Programmes pédagogiques d'élaboration du projet personnel et professionnel**

P1- Quel est le volume horaire consacré par semestre de votre Licence au Projet Personnel et Professionnel de vos étudiants ?

P2- Quel sont le volume horaire et le contenu consacrés par semestre de Master à la question de la transition vers l'emploi (préparation de CV, la simulation d'entretiens, la connaissance du marché, la réglementation du travail) ?

P3- Quelles sont la(es) personne(s) qui sont en charge de ces interventions dans votre composante (nom et statut) ?

Annexe 2

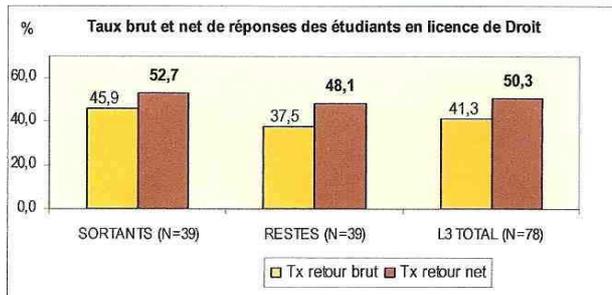


Université d'Angers

**DEVENIR DES ETUDIANTS DE LICENCE DE DROIT**

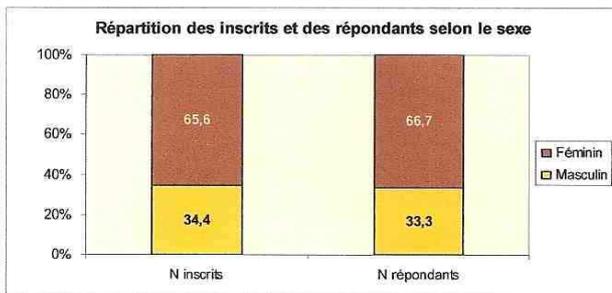
Promotion 2003-2004

**POPULATION ETUDIEE : 189 ETUDIANTS**  
**TAUX DE REPOSE : 50,3%**



NB : Sortants et restés à l'Université d'Angers après leur licence de droit

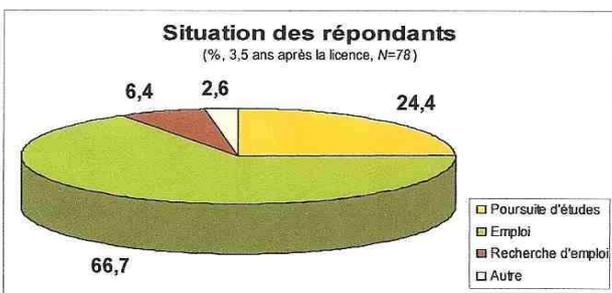
**VARIABLE « SEXE »**



**TYPE DE FORMATION SUIVIE**

98,7% des 78 répondants ont poursuivi leurs études.  
 89,7% un Master 1 et  
 74,3% un Master 2 (spécialités de droit variées, institut d'études judiciaires, école de notariat en formation continue ou en contrat de professionnalisation..). La poursuite d'études repose principalement sur l'accès à un second cycle.

**SITUATION 42 A 45 MOIS APRES LA LICENCE**



**CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI**

**DEGRE DE SATISFACTION**

71% des répondants sont satisfaits de leur emploi.  
 21% souhaitent en changer rapidement.  
 Pour seulement 8% d'entre eux, cet emploi ne répond pas complètement à leurs attentes en raison notamment de la localisation de l'emploi, l'adéquation avec le projet professionnel et le manque d'autonomie.

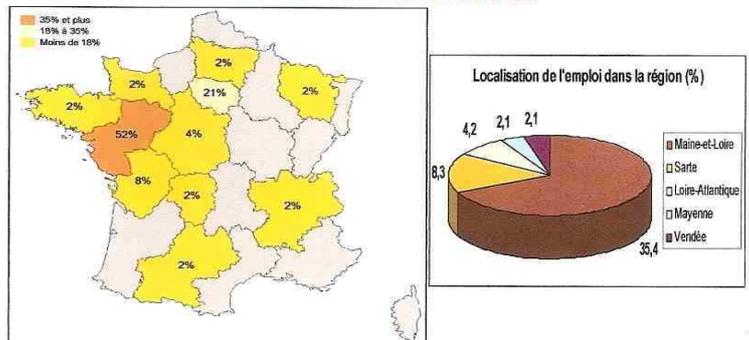
**DUREE D'ACCES AU 1<sup>er</sup> EMPLOI**

L'accès au 1<sup>er</sup> emploi a duré en moyenne 2 mois après la dernière activité.

**COMPETENCES**

Pour 93,8% des répondants, leurs emplois ont fait appel à leur compétence en droit. Pour les compétences requises pour l'obtention de l'emploi, les répondants citent dans 63% des cas leur savoir, 14,8% leur savoir-faire et 22,2% leur savoir-être alors que les proportions s'inversent entre savoir (9,5%) et savoir-faire (85,7%) dans le cas des compétences manquantes.

**LOCALISATION DE L'EMPLOI ACTUEL**



**CONTRAT ET REMUNERATION**

La proportion d'emplois stables (fonctionnaire titulaire ou CDI) correspond à la moitié des contrats.  
 La rémunération mensuelle nette moyenne est de 1476€.

**EXEMPLES DE FONCTIONS OCCUPEES**

Adjoint enfance familles, Agent de développement local, Agent au service juridique, Agent du Trésor, Assistante de justice, Assistante de recherche, Chargée d'études, Chargée de mission pilotage des politiques, Clerc de notaire, Chargé de règlements et services, Conseiller en gestion du patrimoine, Conseiller d'insertion et de probation, Déléguée à la tutelle, Directeur général des services, Notaire, Juriste/ consultante droit social, Juriste en droit des assurances Juriste spécialisé en propriété, Juriste d'entreprise, Inspectrice contractuelle des affaires sanitaires et sociales, Chargée d'opérations en entreprise, officier rédacteur au bureau du contentieux, Pompier militaire, Responsable d'administration générale, Secrétaire juridique et Technicien contentieux

### Annexe 3

#### Compte-rendu de la dernière réunion du groupe « suivi de l'insertion » du 18/12/2008

##### Participants:

Guylaine Beaupuy	SUIO-IP	Nathalie Leduc	Faculté Sciences
Christophe Boujon	SUIO-IP	Maryvonne Macé	Faculté LLSH
Laurent Bordet	ISTIA	Pascal Missir	IMIS-ESTHUA
Dominique Duquenne	DSI	Anne Petit	UFR Pharmacie – ISSBA
Michèle Favreau	Faculté DEG	Jean-Jacques Plard	DSI
Anita Harmange	UFR Pharmacie – ISSBA	Helene Relandeau	Faculté Sciences
Dominique Le Jacques	Plate-forme insertion	Annie Ribault	SUIO-IP
Catherine Lefebvre	SUIO-IP	Alexis Todoskoff	ISTIA
Isabelle Leduc	Faculté DEG	Géraldine Troussier	IUT

Excusés : Delphine Boisdron, Marc-Antoine Custaud et Maryse Fleury

##### **1. PRESENTATION DU BAIP** (*diaporama en PDF consultable sur la page insertion pro: [www.univ-angers.fr/inspro/](http://www.univ-angers.fr/inspro/)*)

Christophe Boujon nous a présenté le BAIP Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle qui pourrait s'articuler de la manière suivante :

**Structure :** tête de réseau d'acteurs locaux de l'orientation et de l'insertion professionnelle (« modèle réticulaire coordonné »).

**Objectif :** Améliorer la transition formation-emploi.

##### **Missions essentielles :**

Cerner, favoriser, coordonner les activités sur l'orientation et l'insertion professionnelles

En recensant et en développant les actions existantes à l'Université d'Angers ;

En proposant de nouvelles actions;

En valorisant les compétences des étudiants ;

En décloisonnant les représentations du monde universitaire et du monde de l'emploi.

##### **Les acteurs de l'insertion à l'Université d'Angers**

- le SUIO de l'Université d'Angers créé en 1977 : par ses actions d'accompagnement individuel (simu. d'entretiens, rédaction de CV, bilan de compétences ...) et collectif des étudiants (interventions dans les M2 Pro) ;
- la plateforme d'insertion professionnelle créée en décembre 2007 : par sa mission de suivi des étudiants sortants ;
- le groupe de suivi de l'insertion professionnelle : à travers ses échanges et sa réflexion sur les outils d'insertion existant dans les composantes

(8 rencontres depuis décembre 2007 réunissant personnel administratif et enseignant) ;

##### **Le(s) partenaire(s) conventionné(s) de l'insertion**

- l'Association pour l'Emploi des Cadres (APEC) convention signée avec l'UA le 04 novembre 2008 ;

##### **Les partenaires ou prestataires locaux de l'insertion**

- le futur « Pôle Emploi » du bassin d'emploi d'Angers ;
- la Mission Locale d'Angers ;
- la Maison de l'Emploi ;
- l'association Unis-cité au niveau départemental ;
- l'AFIJ au niveau de son antenne régionale.

##### **le BAIP : un outil**

##### **1. d'accompagnement des étudiants éloignés de l'emploi**

##### **2. d'interface avec les entreprises**

##### **3. d'information au service des étudiants et des enseignants**

##### **4. d'enquête sur l'insertion des étudiants.**

##### **5. de gestion des stages et du portail d'accès.**

Le schéma directeur du BAIP doit être validé au Conseil d'administration du 29 janvier 2009 après passage au CEVU.

En conséquence, une réunion du groupe suivi insertion est fixée au mardi 10 février 2009 à partir de 9h.

##### **2. MISSIONS DE LA PLATE-FORME INSERTION**

Dominique Le Jacques rappelle les **missions** de la **plate forme d'insertion** indiquées dans le **courrier du président, Monsieur Martina**. Les axes de travail retenus pour l'année 2008-2009 :

- **1. Recensement** exhaustif des **outils et travaux d'enquêtes** existant à ce jour pour l'ensemble des composantes de notre université
- **2. Réalisation d'enquêtes** sur les **diplômés Masters 2 professionnels des promotions 2005-2006 puis 2006-2007**
- **3.** Production d'un rapport et d'un document type de synthèse pour chaque formation enquêtée

**Rôle de la plate-forme insertion :**  
réaliser et coordonner ces actions.

Il s'agit d'un outil d'aide et d'observation au suivi de l'insertion

**Dans cette perspective, n'hésitez pas à lui faire parvenir tous les résultats d'enquêtes réalisés ou en cours.**

### **3. QUESTIONNAIRE DE SPHINX EN LIGNE**

Caroline Miltgen, Pascal Missir, Hélène Relandeau, Anne Rey et Dominique Le Jacques ont proposé une version du questionnaire 1<sup>er</sup> emploi sous forme de Sphinx en ligne.

Ce questionnaire est assez complet et correspond plus à une interrogation première (enquête 6 mois). Une fois posé ce questionnaire, une version plus allégée pour les enquêtes (24/30 mois) pourrait être envisagée.

Cette version du questionnaire intègre différentes remarques soulevées au fur et à mesure des tests réalisés par chacune des initiatives, notamment sur :

- la difficulté d'insertion,
- les salaires bruts annuels et salaires mensuels,
- des questions similaires sur le 1<sup>er</sup> emploi et l'emploi actuel.

La variable secteur d'activité professionnel est à structurer en fonction du niveau de finesse souhaité.

La périodicité (6 mois et 30 mois) sera à mettre en relation avec les exigences ministérielles

Mais tout ceci repose sur une **bonne validité des adresses mails** et une **nécessaire actualisation des adresses mails pour la fiche contact.**

### **4. PRESENTATION DE 2 OUTILS SUR LE TRAITEMENT DES OFFRES DE STAGE ET D'INSERTION TESTE A L'ISTIA** (diaporama en PDF consultable sur la page insertion pro: [www.univ-angers.fr/inspro/](http://www.univ-angers.fr/inspro/))

Laurent Bordet et Alexis Todoskoff nous ont fait une synthèse des outils de suivi de l'insertion utilisés (placeojeunes, ND campus et Eudoweb). Ils nous ont aussi retracé le test en cours de la plate-forme ND-campus ([www.nd-campus.com](http://www.nd-campus.com)) & l'outil Eudonet ([www.eudoweb.com](http://www.eudoweb.com)) au sein de l'ISTIA (Extrait diaporama).

### **5. POSSIBILITE D'INTEGRATION DE ND-CAMPUS AUX DONNEES EXISTANTES (ou Système d'Informations ...)** telles que **Apogée** pour la fiche Etudiants, voire **Harpege** pour la partie back-office (côté utilisateur)

Après échanges avec des membres de ND Campus, Jean-Jacques Plard a souligné que ce système peut fonctionner avec les données issues d'Apogée. Il s'agit aussi de garder la maîtrise de l'importation et l'exportation des données.

Un échange s'est poursuivi sur la nécessité d'une évaluation financière des outils informatiques et sur l'éventuelle difficulté de développement à l'interne de l'université.

### **6. PRESENTATION DE L'OUTIL 'CONTACTS', COTE BACK-OFFICE** (utilisateur)

Maryse Esnou nous a montré des exemples d'extractions Apogée issues des fiches contacts

**Annexe 4**

CONVENTION RENFORCEE DE PARTENARIAT

**entre**

L'APEC  
Association Pour l'Emploi des Cadres  
**25-29 rue Lenepveu – BP2333**  
**49023 ANGERS Cedex 02**

**représentée par le président du comité paritaire régional  
des Pays de la Loire**  
Monsieur Bernard HARY

**et**

L'UNIVERSITE D'ANGERS  
**40 rue de Rennes – BP 73532**  
**49035 ANGERS Cedex 01**

**représentée par son Président**  
Monsieur Daniel MARTINA

**Préambule**

Les caractéristiques de l'environnement économique et les conditions d'accès au marché de l'emploi imposent aux jeunes diplômés de disposer de compétences particulières pour mener à bien leur recherche d'un premier emploi.

Les universités ont ainsi fait de la préparation de leurs étudiants au monde du travail une de leurs priorités. A ce titre les services universitaires d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle assurent un service déterminant en proposant aux étudiants qui le souhaitent de l'information, du conseil et des aides à leur orientation et à leur insertion professionnelle. L'engagement des enseignants vient compléter et renforcer ce dispositif par des modules intégrés au cursus d'enseignement, en développant la capacité à transposer les acquis académiques en compétences.

L'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres) est un partenaire naturel des universités pour les accompagner dans ces démarches et renforcer les dispositifs qu'elles mettent en œuvre. Elle souhaite, par ailleurs, apporter son soutien à l'ensemble des équipes pédagogiques universitaires qui s'investissent au quotidien sur ce terrain. Prenant appui sur sa connaissance du marché de l'emploi, l'APEC développe depuis de nombreuses années des actions de conseil et de mise en relation avec les entreprises au bénéfice des jeunes diplômés.

La présente convention a pour objet de relancer la coopération entre les deux partenaires en systématisant et en rationalisant la création et la maintenance des actions en faveur de l'insertion et en leur proposant un cadre général de pilotage. Elle vise ainsi à en démultiplier l'efficacité.

Elle s'inscrit dans la logique de l'accord national de partenariat signé entre l'APEC et la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur le 20 novembre 1996 pour favoriser les conditions d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Elle se substitue à la précédente convention signée le 24 octobre 1997 entre les partenaires.

## Les Partenaires

**L'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC)**, mise en place et gérée par les partenaires sociaux (MEDEF, CFDT-Cadres, CFE/CGC, UGICA/CFTC, UGICT/CGT, UCI/FO) est un organisme paritaire au service des entreprises et des cadres du secteur privé chargé de veiller à la fluidité et à la transparence du marché de l'emploi.

Cette mission, sur le plan opérationnel, se traduit par trois grands engagements :

- la mise en relation entre les cadres et les entreprises,
- le conseil en gestion de carrière,
- l'observation du marché de l'emploi des cadres.

Dans ce cadre, soucieuse de contribuer à un meilleur accès au premier emploi et de favoriser une solidarité entre les générations, l'APEC a développé un ensemble de services en faveur des étudiants, des jeunes diplômés (Bac +5), des enseignants et des services d'orientation et d'insertion professionnelle des universités et des grandes écoles.

Pour ce faire, l'APEC propose à ces dernières un partenariat qui s'inscrit dans la durée.

**L'Université d'Angers (UA)** affirme dans ses nouveaux statuts l'importance de la mission d'orientation et d'insertion professionnelle qu'elle place en appui de ses missions fondamentales que sont la formation et la recherche.

Université pluridisciplinaire, l'UA propose plus de trois cents diplômes. En plus des formations universitaires traditionnelles, elle offre des formations qualifiantes et professionnalisantes originales de la licence au doctorat. En concertation avec les milieux socioprofessionnels, l'UA adapte régulièrement son offre de formation aux attentes nouvelles des étudiants et au marché du travail afin de donner aux jeunes diplômés les meilleures chances de réussite et d'insertion dans la vie active. Pour cela, elle s'appuie notamment sur les compétences de son Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) qui a notamment pour mission d'assurer avec les enseignants le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants (décret n°86-195 du 6 février 1986). L'UA s'est également dotée en 2007 d'un outil d'évaluation et d'accompagnement du suivi professionnel des étudiants, dénommée plateforme d'insertion professionnelle, fonctionnant en partenariat avec l'Université du Maine.

## Article 1 : objet de la convention

Les partenaires conviennent que l'objectif de leur coopération est de renforcer ou de favoriser la création au sein de l'université d'actions durables permettant aux étudiants de mieux s'orienter, de mieux appréhender les données du marché de l'emploi et d'accéder plus facilement au premier emploi.

La présente convention a pour objet de définir les contenus et conditions de mise en œuvre du partenariat entre l'UA et l'APEC, en vue de préparer l'insertion professionnelle des futurs jeunes diplômés.

## Article 2 : engagements réciproques

### 2-1 L'APEC S'ENGAGE A :

- ❑ Apporter son appui dans l'élaboration par l'université d'un plan d'action visant à organiser, coordonner et faire fonctionner les activités d'aide à l'insertion tout au long du cursus de formation, que ces activités soient réalisées par l'APEC, l'UA ou d'autres intervenants, partenaires ou prestataires de services.
- ❑ Assurer par les produits et services de l'APEC conçus pour les étudiants et jeunes diplômés l'information des enseignants et des personnels de l'université (cf. annexe 1).
- ❑ Contribuer à la conception et au développement des modules d'insertion à implanter dans les cursus (cf. annexe 2).

- ❑ Ouvrir ses centres de ressources documentaires aux enseignants et personnels de l'UA.
- ❑ Intervenir, selon un calendrier défini en commun chaque semestre universitaire avec le SUIO-IP, sous forme de conférences auprès de groupes d'étudiants réunis par l'UA, pour :
  - les sensibiliser par un cycle de conférences à la construction du projet professionnel, à travers le module dénommé « Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant » des Licences (voir le calendrier défini à la fin de l'annexe 3),
  - les préparer à s'informer des réalités du marché de l'emploi sous la forme d'une conférence portant sur les services de l'APEC et ses outils d'aide à l'insertion, à travers le module dénommé « Du diplôme à l'emploi » des Masters (cf. annexe 4).
- ❑ Organiser et animer une fois par an, une réunion d'information à l'intention des enseignants et « personnes ressources » sur l'actualité du marché de l'emploi et plus particulièrement les conditions d'insertion des jeunes diplômés (cf. annexe 5).

#### 2-2 L'UA S'ENGAGE A :

- ❑ Introduire ou développer dans toutes ses formations de masters des modules d'initiation et de formation aux techniques de recherche d'emploi qui sont élaborés et coordonnés par le SUIO-IP. Ces modules comprendront, notamment :
  - Une analyse du marché de l'emploi et la construction d'un projet professionnel.
- ❑ Développer des activités mettant en relation les étudiants avec les entreprises comme les forums des stages et de l'emploi, les conférences sur les métiers organisés dans les différents domaines de formation.
- ❑ Mettre à disposition des étudiants, développer et enrichir les ressources documentaires et outils d'information consacrés à la connaissance du monde de l'entreprise et à la recherche d'emploi.
- ❑ Faire connaître les services à distance proposés aux étudiants par l'APEC ([www.apec.fr](http://www.apec.fr)) et la possibilité pour les jeunes diplômés (à partir de Bac +5) de bénéficier de ses services de proximité.

#### **Article 3 : suivi de l'insertion**

Les partenaires conviennent de mettre en place un dispositif leur permettant de mesurer l'efficacité des actions engagées en faveur des étudiants et jeunes diplômés.

A ce titre, l'UA mettra à la disposition de l'APEC, dans le respect de la réglementation en vigueur et par l'intermédiaire de sa plateforme d'insertion professionnelle, les informations nécessaires pour réaliser des enquêtes de satisfaction et des études sur l'insertion de ses diplômés en distinguant les différents domaines de formation.

Les travaux sur l'insertion seront réalisés par le Département Etudes et Recherche de l'APEC. Ils feront l'objet d'une restitution à l'UA et d'une mise en comparaison avec les résultats globaux obtenus, pour les mêmes domaines, sur le plan national.

Les modalités techniques de telles enquêtes feront l'objet d'un avenant annexé à la présente convention.

#### **Article 4 : consolidation des relations partenariales**

Dans le cadre de la politique qu'elle a engagée en matière d'insertion professionnelle, l'UA fait déjà appel à différents partenariats, notamment à des entreprises pour développer les stages.

L'UA et l'APEC conviennent de renforcer la cohérence de ces différents partenariats, y compris en lien avec celui qu'elles concluent par la présente convention.

Pour ce faire, il est convenu : d'une part, de veiller, à l'occasion de l'organisation par l'UA, notamment par son SUIO-IP, d'événements particuliers, à mobiliser en concertation les ressources des autres partenaires de l'UA et de l'APEC et, d'autre part, d'organiser au moins une fois par an une réunion de l'ensemble des partenaires de l'université avec celle-ci et l'APEC afin d'échanger sur les problématiques rencontrées et d'infléchir les plans d'actions futurs.

**Article 5 : mise en œuvre et suivi de la convention**

Dès la signature de la présente convention, les partenaires conviennent de se rencontrer pour procéder à l'analyse des besoins et élaborer un plan d'actions qui visera à définir les pratiques de la coopération pour les deux années universitaires à venir.

Le plan d'actions intégrera, autant qu'il est possible, l'existence d'autres partenaires ou prestataires de l'université afin de veiller à la cohérence d'ensemble et d'optimiser les moyens engagés.

Il définira également des objectifs quantitatifs et qualitatifs ainsi que les indicateurs de mesure d'efficacité des actions entreprises pour assurer un suivi.

Chaque année, à la fin du second semestre universitaire, les partenaires procéderont au bilan de leur coopération, notamment en s'appuyant sur les critères d'évaluation prédéfinis. A cette occasion, ils définiront le calendrier de mise en place des actions à réaliser pour l'année suivante. En cas de besoin, les mesures correctrices appropriées seront mises en œuvre et précisées par voie d'avenant.

**Article 6 : durée de la convention**

La présente convention est conclue pour une durée minimale de deux ans à compter de la date de signature. Sa validité sera prorogée par tacite reconduction de deux ans en deux ans, sauf si l'une des parties, lorsqu'elle le souhaite, notifie à l'autre avec un préavis de trois mois par lettre recommandée avec accusé de réception, sa décision de la dénoncer.

La dénonciation ne devra pas avoir d'effet sur le déroulement des actions déjà en cours qui devront être menées à leur terme, à moins que les parties en décident autrement.

Le jour de son entrée en vigueur, la présente convention abroge et remplace la convention de partenariat entre l'APEC et l'UA signée le 24 octobre 1997.

**Article 7 : les annexes**

Annexe 1 : Produits et services prestés par l'APEC dans le cadre de la convention.

Annexe 2 : Répartition des étudiants inscrits à l'université d'Angers au 15/01/2008 selon les domaines de formations.

Annexe 3 : Intitulé du module « Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant » selon les mentions de Licences de l'université d'Angers (contrat quadriennal 2008/2011).

Annexe 4 : Descriptif du module « Du diplôme à l'emploi » piloté par le SUIO-IP dans les masters de l'université d'Angers (contrat quadriennal 2008/2011).

Annexe 5 : Nombre de diplômes délivrés en 2006 par l'université d'Angers selon les domaines de formations.

Fait en deux exemplaires

A ANGERS, le

**Pour l'Université d'Angers**  
Son Président

**pour l'APEC,**  
le Président du comité paritaire régional

**(Nom du signataire)**

**(Nom du signataire)**

Produits et services  
prestés par l'APEC dans le cadre de la convention

**DOCUMENTATION EDITEE PAR L'APEC**

fournie gracieusement en quatre exemplaires.

**MENSUEL «COURRIER CADRES»**

Fourni gracieusement

**OPERATIONS DE FORMATION**

d'enseignants ou de « personnes ressources »  
assurées à titre gracieux.

**ACTIONS D'INFORMATION** sur le marché,  
l'élaboration du projet professionnel ...  
assurées à titre gracieux.

**ACTIVITES DE CONSEIL** sur l'analyse des besoins,  
l'aide à l'élaboration d'un plan d'action, la  
construction de modules assurés à titre gracieux.

● Collection « Les référentiels des métiers  
cadres »

*Les métiers de l'Immobilier*  
*Les métiers de la Logistique et du*  
*Transport*  
*Les métiers du Multimédia*  
*Les métiers de l'Environnement*  
*Les métiers de la Finance et la Comptabilité*  
*Les métiers des fonctions Commerciale et*  
*Marketing*  
*Les métiers de l'Agroalimentaire*  
*Les métiers de l'Assurance*  
*Les métiers des Ressources Humaines*  
*Les métiers des Télécoms*  
*Les métiers de l'Informatique*

● Collections « Pratique »

Travailler à l'étranger en se mettant à son  
compte  
*Si je m'installais à mon compte*  
*Devenir agent commercial*  
*S'établir en profession libérale*  
*Offre d'emploi :*  
Mieux les sélectionner, bien préparer sa candidature

● Etudes : Les grandes Enquêtes Annuelles de l'Apec

*Panel entreprises France*  
*L'Europe des Cadres*  
*Cadroscope Enquête Climat Enquête*  
*Enquête Mobilité*  
L'insertion professionnelle des jeunes Diplômés



# CHIFFRES CLES

**ANNEE 2008**

UNIVERSITE D'ANGERS 2008 - hors SAIC

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	33 836 144,18	35 243 004,41	1 406 860,23
<b>INVESTISSEMENT</b>	4 063 774,00	1 349 774,00	-2 714 000,00
<b>TOTAL</b>	37 899 918,18	36 592 778,41	-1 307 139,77

+ AMORTISSEMENTS 6 769 033,51

+ CESSION 5 350,54

- REPRISE ET NEUTRALISATION -6 222 894,83

DIMINUTION DU FONDS DE ROULEMENT -755 650,55

## SAIC 2008

	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
<b>RECETTES</b>	1 798 879,70	6 644 758,23	6 736 809,18
<b>DEPENSES</b>	1 602 846,25	2 098 584,73	6 523 323,24
<b>SOLDE</b>	196 033,45	4 546 173,50	213 485,94
<b>+ AMORTISSEMENTS</b>	30 628,62	56 620,77	-849 552,75
<b>FOND DE ROULEMENT</b>	226 662,07	4 602 794,27	-636 066,81

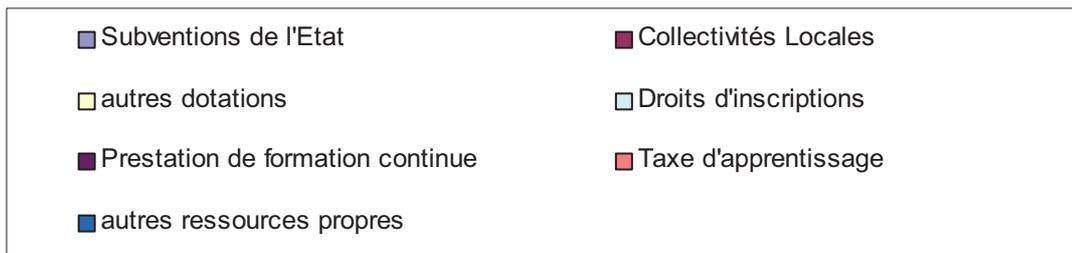
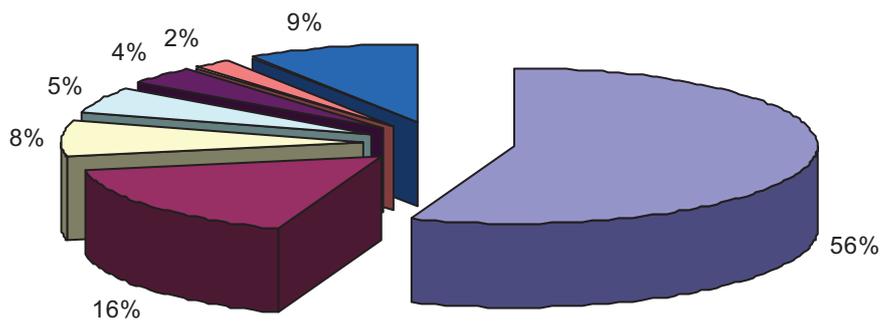
## RESULTATS DE L'EXERCICE 2008

Dépenses	Recettes	
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses de fonctionnement 36 039 067,82 €	Recettes de fonctionnement 38 091 022,10 €	
Amortissements 6 848 598,48 €	Neutralisation des amortissements 7 153 325,83 €	
Cessions 6 663,82 €	Produits de cession d'actif 1 708,19 €	
Solde : <b>Résultat de l'exercice</b> (égal à la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement) 2 051 954,28 €		
<b>Capacité d'autofinancement =</b> (égale à la différence entre les recettes et les dépenses "décaissables" ; elle représente le financement que l'établissement est capable de dégager pour renouveler ses investissements) 1 752 182,56 €		
<b>Investissement</b>		
	Capacité d'autofinancement	1 752 182,56 €
Dépenses d'investissement 8 384 173,60 €	Recettes d'investissement et prod cession actif	5 240 273,68 €
Solde : variation des fonds de roulement <b>-1 391 717,36 €</b>		

## Budget agrégé 2008 - prévu et réalisé

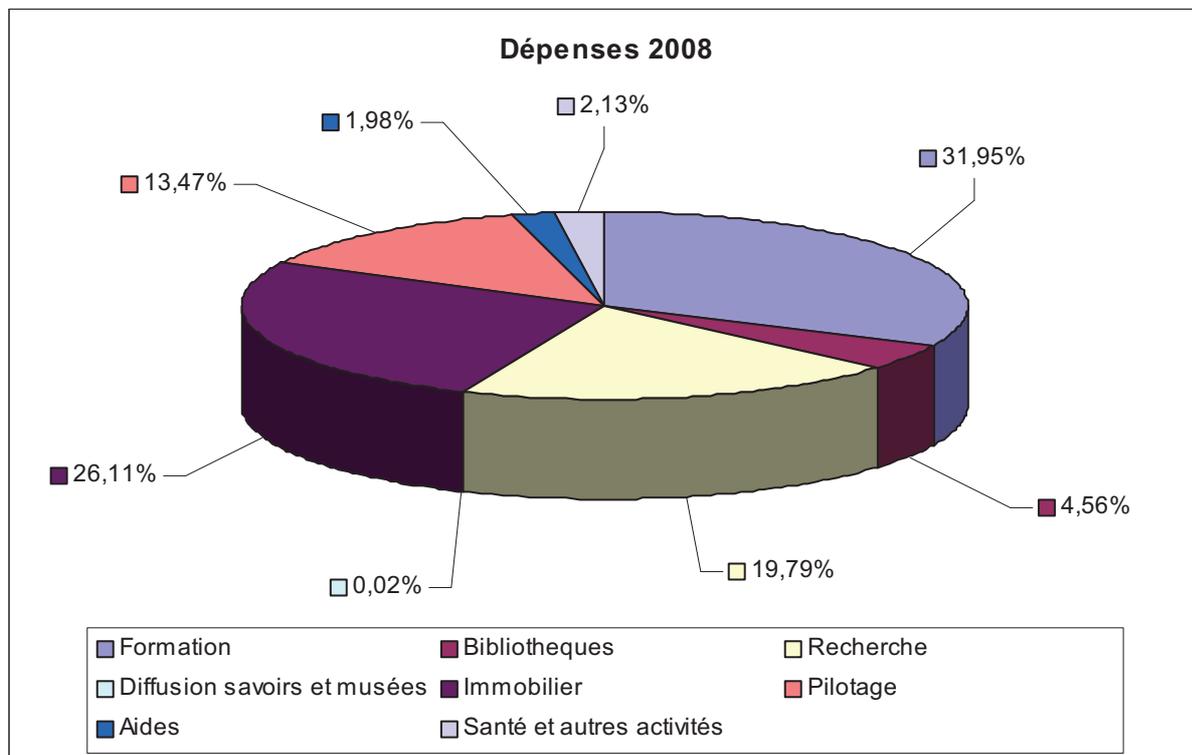
Code recette	Recettes par origine - en EUROS	BP 2008			Réalisé 2008		
		Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>10</b>	<b>Subventions de l'Etat</b>	<b>14 244 073</b>	<b>3 190 000</b>	<b>17 434 073</b>	<b>17 923 527</b>	<b>2 160 317</b>	<b>20 083 844</b>
11	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	14 244 073	2 570 000	16 814 073	17 780 502	2 074 252	19 854 754
12	Autres ministères		620 000	620 000	143 025	86 065	229 090
20	Autres subventions et dotations	5 033 918	11 406 500	16 440 418	5 546 517	3 078 248	8 624 766
<b>21</b>	<b>Collectivités Locales</b>	<b>2 979 918</b>	<b>8 416 000</b>	<b>11 395 918</b>	<b>3 186 501</b>	<b>2 696 793</b>	<b>5 883 295</b>
22	Union Européenne	1 032 000	2 790 500	3 822 500	572 215	0	572 215
23	ANR		200 000	200 000	258 309	11 455	269 764
24	Dotations	42 000		42 000	555 117	370 000	925 117
25	Divers	980 000		980 000	974 375		974 375
	<b>autres dotations</b>	<b>1 022 000</b>	<b>200 000</b>	<b>1 222 000</b>	<b>2 360 016</b>	<b>381 455</b>	<b>2 741 471</b>
30	Ressources propres	8 204 875	0	8 204 875	7 404 948	0	7 404 948
<b>31</b>	<b>Droits d'inscriptions</b>	<b>2 937 000</b>		<b>2 937 000</b>	<b>1 953 935</b>		<b>1 953 935</b>
32	Redevances sur prestations intellectuelles	382 000		382 000	57 531		57 531
33	Contrats de recherche hors ANR	1 960 000		1 960 000	1 015 324		1 015 324
<b>34</b>	<b>Prestation de formation continue</b>	<b>1 003 980</b>		<b>1 003 980</b>	<b>1 331 729</b>		<b>1 331 729</b>
<b>35</b>	<b>Taxe d'apprentissage</b>	<b>558 000</b>		<b>558 000</b>	<b>830 015</b>		<b>830 015</b>
36	Autres Prestations (Etudes et travaux, ventes de produits et services)	1 059 000		1 059 000	776 365		776 365
37	Divers (Toutes les autres ressources donnant lieu à encaissement ...)	304 895		304 895	1 440 049		1 440 049
	<b>autres ressources propres</b>	<b>3 705 895</b>		<b>3 705 895</b>	<b>3 289 269</b>		<b>3 289 269</b>
<b>40</b>	<b>TOTAL des recettes donnant lieu à encaissement</b>	<b>27 482 866</b>	<b>14 596 500</b>	<b>42 079 366</b>	<b>30 874 992</b>	<b>5 238 565</b>	<b>36 113 558</b>

50	RZ : Recettes ne donnant pas lieu à encaissement	6 144 463		6 144 463	7 216 030		7 216 030
60	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 627 329</b>	<b>14 596 500</b>	<b>48 223 829</b>	<b>38 091 022</b>	<b>5 238 565</b>	<b>43 329 587</b>



Budget agrégé 2008 - prévu et réalisé								
Dépenses par nature et par destination en EUROS	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	BP 2008	Réalisé 2008	BP 2008	Réalisé 2008	BP 2008	Réalisé 2008	BP 2008	Réalisé 2008
101 Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	4 661 000	4 766 864	1 793 500	2 200 619	622 000	658 252	7 076 500	7 625 735
102 Formation initiale et continue de niveau master	2 045 000	2 286 612	1 077 000	1 436 310	975 000	470 779	4 097 000	4 193 701
103 Formation initiale et continue de niveau doctorat	89 000	57 700	74 000	85 205		9 489	163 000	152 394
<b>S/T FORMATION</b>							<b>11 336 500</b>	<b>11 971 830</b>
105 Bibliothèques et documentation	68 500	68 833	1 303 000	1 513 715	25 500	124 240	1 397 000	1 706 789
<b>S/T BIBLIOTHEQUES</b>							<b>1 397 000</b>	<b>1 706 789</b>
106 Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	809 000	731 402	2 284 000	1 110 361	746 000	1 574 444	3 839 000	3 416 207
107 Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	135 000	114 170	402 000	200 152	157 000	137 522	694 000	451 844
108 Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	146 200	115 249	472 000	193 863	179 000	157 291	797 200	466 403
109 Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							0	0
110 Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	347 000	300 617	961 500	418 628	298 000	218 663	1 606 500	937 908
111 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	133 000	220 105	354 000	346 210	122 000	52 162	609 000	618 477
112 Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	226 000	813 952	630 000	534 802	219 000	174 131	1 075 000	1 522 886

<b>S/T RECHERCHE</b>							<b>8 620 700</b>	<b>7 413 724</b>
113 Diffusion des savoirs et musées	14 000	1 011	37 000	8 241	4 000		55 000	9 252
<b>S/T DIFFUSION SAVOIRS ET MUSEES</b>							<b>55 000</b>	<b>9 252</b>
114 Immobilier	26 000	67 238	3 793 000	4 509 088	12 024 000	5 205 275	15 843 000	9 781 601
<b>S/T IMMOBILIER</b>							<b>15 843 000</b>	<b>9 781 601</b>
115 Pilotage et fonction support	1 020 580	1 834 354	1 960 000	2 707 011	400 000	504 733	3 380 580	5 046 099
<b>S/T PILOTAGE</b>							<b>3 380 580</b>	<b>5 046 099</b>
201 Aides directes	44 000	70 350	644 000	585 099	13 260		701 260	655 449
202 Aides indirectes	19 000	29 230	61 000	56 968	12 700		92 700	86 198
<b>S/T AIDES</b>							<b>793 960</b>	<b>741 647</b>
203 Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	445 000	582 333	195 000	212 059	12 626	3 564	652 626	797 956
<b>S/T SANTE ET AUTRES ACTIVITES</b>							<b>652 626</b>	<b>797 956</b>
<b>Total dépenses décaissables</b>	<b>10 228 280</b>	<b>12 060 021</b>	<b>16 041 000</b>	<b>16 118 330</b>	<b>15 810 086</b>	<b>9 290 545</b>	<b>42 079 366</b>	<b>37 468 897</b>
DZ - Dépenses ne donnant pas lieu à décaissement			7 225 263	6 954 344			7 225 263	6 954 344
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 228 280</b>	<b>12 060 021</b>	<b>23 266 263</b>	<b>23 072 674</b>	<b>15 810 086</b>	<b>9 290 545</b>	<b>49 304 629</b>	<b>44 423 241</b>



**FONDS DE ROULEMENT UNIVERSITE ANGERS BRUT  
ET  
FONDS DE ROULEMENT UNIVERSITE ANGERS MOBILISABLE**

EXERCICE	BRUT	MOBILISABLE	
<b>1998</b>	10 458 701		
<b>1999</b>	9 233 933	<b>3 353 878</b>	22 000 000 Frs
<b>2000</b>	6 972 762	<b>2 210 051</b>	15 000 000 Frs
<b>2001</b>	8 117 214	<b>1 956 187</b>	12 832 000 Frs
	- 609 796 produits financiers - 457 347 période complémentaire supprimée		
FDR comparable	7 050 071		
<b>2002</b>	9 264 431	<b>1 023 673</b>	6 715 000 Frs
	(TVA et titres émis en plus)		
	1 437 000		
FDR comparable	7 765 866		
<b>2003</b>	12 838 699	<b>1 285 231</b>	8 430 000 Frs
<b>2004</b>	11 830 156	<b>2 264 120</b>	
<b>2005</b>	14 934 266	<b>2 622 325</b>	
<b>2006</b>	16 860 279	<b>3 507 983</b>	
<b>2007</b>	25 156 670	<b>4 614 311</b>	
<b>2008</b>	23 764 952	<b>4 342 765</b>	

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 mars 2009

## Point 6 DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

- 6.1. Demande de subvention du SAIC
- 6.2. Tarifs formation continue
- 6.3. DBM n°2
- 6.4. Gestion des indemnités journalières (Congés maladie)
- 6.5. Action sociale
- 6.6. Déclassement de matériel
- 6.7. Demandes d'adhésion
- 6.8. Conventions tarifs préférentiels sur présentation de la carte professionnelle

Il est demandé au Conseil d'Administration de statuer sur ces deux conventions de partenariat permettant de bénéficier de tarifs préférentiels sur présentation de la carte professionnelle de l'Université d'Angers.

- 6.9. Accords et conventions signés par délégation du Président

**6.2. TARIFS FORMATION CONTINUE****Cadre général de tarification de la formation continue  
A partir de 2009/2010****Note :**

- cette grille concerne les tarifs de l'ensemble de l'université (hors Médecine).
- elle s'applique à partir de la rentrée universitaire prochaine (2009)
- elle ne comprend pas les droits universitaires pour les formations sur APOGE (diplômes d'états et DU) qui seront payés à l'inscription
- elle introduit une tarification à l'heure ou au module pour pouvoir s'adapter à toutes les demandes des stagiaires, des entreprises, et faciliter voir permettre les prescriptions partielles (VAE)
- elle fait apparaître 2 types de dispositifs (dispositif en formation initiale) ou non (dispositif en formation continue) fonction de l'accessibilité des enseignements aux publics en activité professionnelle.
- Les formations inscrites en dispositif B (Diplômes d'états et DU) font l'objet d'une démarche de communication et de marketing spécifique au niveau régional.
- elle prévoit pour certains ateliers une remise de 25% pour raisons financières et déjà appliqué dans le tarif précédent (financement individuel).

**Formations diplômantes****Dispositifs en formation initiale : Tarif A**

Catégorie	Intitulé	Financement individuel		Financement par un organisme tiers	
		1A		2A	
		2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011
Diplômes d'Etats	Licence	100€ (430)		2500€ (2500) 5€/H	
	Licence Professionnelle	400€ (600)		4100€ (3700) 9,15€/H	
	Master	400€ (600)		4100€ (3700) 9,15€/H	

**Dispositifs en formation adaptée à la formation continue : Tarif B**

Catégorie	Intitulé	Financement individuel		Financement par un organisme tiers		
		1B		2B		
		2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011	
Diplômes d'Etats	<b>DROIT / ECONOMIE ET GESTION</b>					
	Master Communication, Management et Gestion de projet	2000€ (1990) 9,15€/H		4100€ (3700) 9,15€/H		
	LP Mode et Hautes technologies	2000€ (1990) 9,15€/H		4100€ (3700) 9,15€/H		
	Capacité en droit	0€ (0)		3000€ (3000) 550€/module		
	<b>ARTS / LETTRES / LANGUES / SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>					
	Master Intervention Sociale	1800€ (1990) 9,15€/H		4100€ (3700) 9,15€/H		
	<b>SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE</b>					
	Licence Math en ligne	0€ (0)		3000€ (3000) 350€/module		
	<b>INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE</b>					
	<i>DUT GEA (à partir janvier 2010) Avec ou sans BAD intégration</i>					
	Année complète		800€		2 500€	
	<i>Intégration (sans suivi du DUT)</i>					

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

<b>Diplômes d'Etats</b>	Tous les BAD (sans suivi du DUT)	500€		1 200€		
	Chaque BAD (Français/Anglais/Maths)	200€		500€		
	<b>Modules</b>					
	Chaque module	250€		500€		
	<b>Sous-Modules</b>					
	Chaque sous-module	100€		150€		
	<i>Licences professionnelles tertiaires</i>					
	Gestion des Emplois et des Compétences	800€		4 600€		
	Métiers de la Retraite et de la Prévoyance	800€		4 600€		
	Management des Entreprises Culturelles	800€		4 600€		
	Management des PME/PMI	800€		4 600€		
	Management des Entreprises Agricoles et Agroalimentaires	800€		4 600€		
	Méthodes de Management Intégré Qualité/Sécurité/Environnement	800€		4 600€		
	Achat	800€		4 117.50€		
	<i>Licences professionnelles secondaires</i>					
	Biologie Analytique et Expérimentale des Micro-organismes du Végétal et de l'Animal	1 200€		4 600€		
	Traçabilité des filières, Qualité des Produits Agricole et Valorisation	1 200€		4 600€		
	Réseaux Informatiques et Industriels	1 200€		4 600€		
	Maintenance des Systèmes Automatisés	1 200€		4 600€		
	Automatisation et Informatisation pour la traçabilité des systèmes de production	1 200€		4 600€		
	Gestion et Conception de Projets Industriels	1 200€		4 600€		
	Métiers du Conseil en Elevage	1 200€		4 600€		
	<b>DCG</b>					
	Parcours complet	2 000€		3 400€		
	Préparation UE : 2, 3, 7, 10 ou 11	900€		1 400€		
	Préparation UE : 8	350€		600€		
	Préparation UE : 12	250€		400€		
	<b>DSCG</b>					
	Parcours complet	2 500€		4 000€		
	Préparation UE : 1, 3, 4	1 100€		1 800€		
	Préparation UE : 2,5	800€		1 400€		
	Préparation UE : 6	700€		1 200€		
	Préparation UE : 7	350€		600€		
<b>Centre Universitaire de Formation Continue</b>						
DAEU A et B	0€ (173)		400€ (400)			
Frais centres rattachés			80€ (46)			
DAEU en ligne	250€ (400)		700 € (660)			

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

Catégorie	Intitulé	Financement individuel1		Financement par un organisme tiers	
		1B		2B	
		2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011
DU	Droit – Economie - Gestion				
	Gestion du patrimoine	3300€ (3500) 40€/H		3300€ (3500) 40€/H	
	Si redoublement	7€/H		7€/H	
	IMIS - ESTHUA				
	Vendeur en magasin jeux et jouets	3300€ (3500)		3300€ (3500)	
	<i>INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE</i>				
	DU ETI	155€			
	DU Bancassurance	0€			
	Lettres – Langues – Sciences Humaines				
	Conduite de projet en documentation archives, records management	5800€ (5950)		6000€ (6200)	
	Centre Universitaire de Formation Continue				
	Cadres de l'intervention sociale	2000€ (1990)		2500€ (2500)	
	Responsable de formation (DURF)	1900€ (2100) 4€/H		6000€ (6000) 11€/H	
	Entreprendre	2300€ (2500)		5000€ (5000)	
	Module 1	800€ (900)		900€ (900)	
	Module 2	2500€ (3000)		3000€ (3000)	
	Module 3	2500€ (3000)		3000€ (3000)	
Droit des entreprises à caractère social Par module	1300€ (1250) 300€ (282)		2000€ (1900) 600€ (570)		
Management de proximité dans les structures de santé	2300€ (2500)		4500€ (4700)		
VAE/VAP	<i>Droit universitaire payé à l'inscription au diplôme</i>				
	Accompagnement et conseils individualisés	1000€ (700)		1000€ (940)	
	Jury hors accompagnement	300€ (250)		300€ (250)	
	Préconisation partielle : Complément de formation	9,15€/H		9,15€/H	
	Suivi, validation d'un mémoire	300€ (250)		300€ (250)	
Jury VAE UCO	300€ (250)		300€ (250)		
VAP 85	60€ (55)		60€ (55)		
CU	Stratégie d'entreprise et ressources humaines	600€ (700) 400€/module		1200€ (1190) 600€/module	
	Conduite de projet	500€ (590)		1000€ (990)	
	Manager une équipe projet	900€ (990) 250€/module		1700€ (1680) 600€/module	
	<i>Parcours DIF complet:</i>				
	- Transmettre et partager des savoirs professionnels	1500€ (1990) 20€/H		2000€ (1990) 30€/H	
	- Communiquer en contexte professionnel	1500€ (1990) 20€/H		2000€ (1990) 30€/H	
	- Travailler en mode projet	1500€ (1990) 20€/H		2000€ (1990) 30€/H	
	<i>Parcours DIF partiel :</i>				
	Tronc commun	1000€ (1390)		1400€ (1390)	
Par spécialité	650€ (680)		680€ (680)		
Formes juridiques de groupement et de partenariat	600€ (630)		900€ (950)		
Relations sociales et responsabilité	600€ (630)		900€ (950)		

**Ateliers-Formations Courtes Qualifiantes**

Catégorie	Intitulé	Financement individuel		Financement par un organisme tiers	
		2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011
<b>Bureautique</b>	Centre Universitaire de Formation Continue				
	C2i : Test positionnement	20€ (20)		20€ (20)	
	Examen	90€ <sup>1</sup> (90)		120€ (120)	
	Formation + examen	700€ <sup>1</sup> (700)		950€ (950)	
	Modules de formation (word, excel, open office...)	14€/H <sup>1</sup> (14)		19€/H (19)	
	ACCESS	15€/H <sup>1</sup>		20€/H (20)	
<b>Langues</b>	Certification TOEIC :				
	Examen	80€ <sup>1</sup> (80)		100€ (100)	
	Préparation	240€ <sup>1</sup> (240)		430€ (430)	
	Test blanc	25€ (25)		25€ (25)	
	Anglais				
	Angers	9€/H <sup>1</sup>		16€/H	
	Saumur	9€/H <sup>1</sup>		16€/H	
<b>Préparation aux concours</b>	- Note de synthèse, note administrative				
	- Préparation au questionnaire sur les textes administratifs	300€ <sup>1</sup> (294)		400€ (399)	
	- Concours externe et interne (ADJA)				
	Notions de droit administratif	250€ <sup>1</sup> (252)		340€ (342)	
	Entretien avec un jury	200€ <sup>1</sup> (210)		300€ (285)	
<b>Divers</b>	Mise à niveau :				
	Parcours de base	100€ (80)		400€ (400)	
	Par module optionnel	20€		60€ (120)	
	Améliorer son expression écrite				
	Lecture rapide et efficace	14€/H <sup>1</sup>		19€/H	
	Les institutions européennes				
	Remise à niveau : Agent service sécurité incendie et assistance aux personnes SSIAP3 :	890€		890€	
	Recyclage Secouriste du travail	90€		90€	
	Agent service sécurité incendie et assistance aux personnes SSIAP1	1420€		1420€	
	Matlab	11€ (11)			
	Enologie				
	Angers	130€ (125)			
	Saumur	110€ (105)			

1 : Etudiants, demandeurs d'emploi non indemnisés, 25% de réduction

Institut Universitaire de Technologie					
<b>Bureautique</b>	UNIX	630€		630€	
	SPIP	250€		250€	
<b>Carrières Sociales</b>	L'entretien d'aide sociale	420€		420€	
	Mise en œuvre d'une démarche d'analyse des pratiques efficaces (supervision/ régulation) dans un service ou une structure sociale	280€		280€	
	Comprendre, accompagner, travailler auprès d'une personne dépendante	420€		420€	

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

	Comprendre, accompagner, travailler auprès d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer	280€		280€	
	Comprendre, accompagner, travailler auprès d'adolescents en difficultés	420€		420€	
	Comprendre, accompagner, travailler auprès d'enfants en difficultés	420€		420€	
	Comprendre, accompagner, travailler auprès d'un public adulte ayant des troubles psychopathologiques	420€		420€	
<b>Communication Gestion de projets</b>	Optimiser sa communication écrite et orale en anglais	485€		485€	
	Initiation à la gestion de projet	420€		420€	
<b>Gestion commerciale</b>	Techniques de vente	630€		630€	
	Valoriser le comportement du commercial dans sa relation-client	450€		450€	
	Le plan de communication commercial	840€		840€	
	Créativité	630€		630€	
	Les relations publiques	840€		840€	
<b>Divers</b>	Atelier Ecriture niveau I	280€		280€	
	Atelier Ecriture niveau II	280€		280€	
<b>Gestion des organisations</b>	Comprendre les documents de synthèse de l'entreprise	450€		450€	
	La gestion des risques de l'entreprise	420€		420€	
	Manager une unité industrielle/ un centre de profit	840€		840€	
<b>Génie Biologique</b>	La cellule	280€		280€	
	Notions d'anatomie végétale	280€		280€	
	La multiplication végétative chez les végétaux	280€		280€	
	La reproduction chez les végétaux	280€		280€	
	Découverte de la cellule et des tissus végétaux	550€		550€	
	Anatomie	550€		550€	
	La multiplication chez les végétaux	550€		550€	
	De la cellule à la plante	750€		750€	
<b>Génie Electrique et Informatique Industrielle</b>	Convertisseurs statiques	450€ (2j) 1050€ (5j)		450€ (2j) 1050€ (5j)	
	La compatibilité électromagnétique	450€ (2j) 630€ (3j)		450€ (2j) 630€ (3j)	
	La CEM du réseau d'énergie	450€		450€	
<b>Langues</b>	Anglais des affaires	525€		525€	

**Actions F.L.E**

Catégorie	Intitulé	Financement individuel	
		2009/2010	2010/2011
<b>DU</b>	Langue et Culture française Etudiants échange Etudiant individuel	1200€ (1200) par semestre 1500€ (dont 80€ non remboursable)	
	Etudiants en partenariat : pour l'année au second semestre	3300€ (3300) 1800€	
<b>Certifications</b>	TCF Unité obligatoire Unité optionnelle	60€ (par unité) 40€ (par unité)	
	DELF Niveau A1,A2 Niveau B1, B2	80€ (80) 100€ (100)	
	DALF (niveau C1, C2)	100€ (100)	
	Cours de Préparation	50€ (50) par session	
<b>Formations qualifiantes</b>	Cours semi-intensifs (CALF)	600€ (580) par semestre (dont 80€ non remboursable) 47€ par semaine	
	Cours extensifs (du soir)	230€ (150) par semestre (dont 80 non remboursable 5€/H	
<b>Stages linguistiques</b>	Fulbright Logement famille accueil	15€ par jour 20€ par jour le WE	
	Intensifs Cours Logement Restauration	150€ (150) par semaine 130€ (120) par semaine 20€ (20) par semaine	
	Excursions	14€	
	Echange étudiants Université de Vérone	290€ (290)	

**6.3. DBM NUMERO 2****Décision budgétaire modificative  
n°2****REPORTS 2008 - COMPLEMENTS**

<b>U.B.</b>	<b>Intitulé</b>	<b>MONTANT</b>
900	Services centraux	262 413,84
902	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	62 921,00
905	IUT	809 488,30
906	UFR Sciences Médicales	181 984,02
907	UFR Sc.Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	49 350,00
908	SUMPPS	47 905,36
909	SCDU	344 460,57
913	CUFCO	565 086,12
918	STIC	770 486,33
931	IMIS - ESTHUA	120 119,51
932	ISTIA	73 023,00
933	UFR Sciences	59 926,00

<b>3 347 164,05</b>
---------------------

#### **6.4. GESTION DES INDEMNITES JOURNALIERES (CONGES MALADIE)**

Le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié par le décret n°2007-338 du 12 mars 2007 prévoit que les agents non titulaires de l'Etat perçoivent directement des CPAM les indemnités journalières en cas d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Les agents doivent dans ce cas transmettre le décompte de ces indemnités dans un délai restreint afin de permettre à l'employeur de déduire du traitement le montant de ces indemnités. En cas de retard de transmission du décompte, des sanctions sont prévues.

La subrogation permet au contraire à l'établissement de maintenir le salaire auquel a droit le salarié pendant l'arrêt de travail ou le congé et de percevoir directement, en lieu et place du salarié, les indemnités journalières qui lui sont dues par la Caisse d'Assurance Maladie pour la période de l'arrêt de travail ou du congé considéré

#### **6.5. ACTION SOCIALE : MODALITES D'ATTRIBUTION DES AIDES ET SECOURS EXCEPTIONNELS**

Des aides individuelles au titre de l'action sociale peuvent être attribuées à l'ensemble des personnels de l'Université d'Angers.

Il s'agit de venir en aide de façon exceptionnelle à des personnels se trouvant momentanément dans une situation financière difficile (sont notamment exclues les aides pour financer un voyage scolaire ou autres, des projets immobiliers, ou l'achat de matériel...).

Un dossier devra être constitué par l'agent. Il sera examiné par la commission restreinte, après instruction par l'assistante sociale.

L'aide sera effectuée sous forme de prêt (montant et échéancier déterminés par la commission action sociale restreinte). A titre tout à fait exceptionnel, cette aide pourra être transformée en don (abandon de créance), après avis de la commission restreinte, par le Président de l'Université, et vote du conseil d'administration.

Le montant maximum de l'aide ou du don sera de 800 euros.

Délégation est donnée à la commission restreinte pour décider de l'attribution des aides et de leur montant, des modalités et échéancier de remboursement des prêts, dans la limite du budget voté pour ces actions.

Un compte-rendu annuel sera présenté à la commission action sociale, au comité technique paritaire et au conseil d'administration.

**6.6. DECLASSEMENTS DE MATERIEL**



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'U.F.R.  
SCIENCES**

**SEANCE DU 27 Janvier 2009**

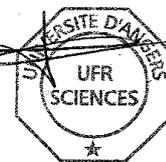
Le matériel : chromatographe de type GC/MS/MS hors service dont les pièces nécessaires pour le réparer ne sont plus fabriquées, pour sortie d'inventaire a été soumis au vote des membres du Conseil de gestion de l'UFR Sciences. (voir courrier du Directeur du GIRPA).

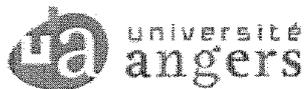
Cette demande a été adoptée à l'unanimité.

Angers, le 30 Janvier 2009

Le Directeur

D. SCHAUB





**SERVICES CENTRAUX**

**MATERIELS PROPOSES A LA REFORME**

<b><u>Matériels audio-visuels de la salle du Conseil</u></b>	<b><u>Année 1998</u></b>
PC Central ICP	Bon état de marche
35 Boîtiers Philips	Bon état de marche
70 Micros	Hors service
Boitier VITY Technology "Média Bus Control"	Bon état de marche
LBB 3500 Central Control Unit Philips	Bon état de marche
Compact Disc Pioneer PD – 5505 + télécommande	Bon état de marche
Vidéo Projecteur Multisyn MT820	Bon état de marche
Enregistreur Cassettes TEAC W-6000R + télécommande	Bon état de marche
3 Ecrans Taxan Crystalvision 620	Hors service
Télécommande NEC	Bon état de marche
Clavier "Cherry" + souris Logitech	Bon état de marche
2 Grilles aération	Bon état de marche
Divers câbles de branchements et adaptateurs	Bon état de marche

**6.7. DEMANDES D'ADHESION**

Objet de l'adhésion	Montant 2009	Centre Financier	Argumentaire
ARCES (ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COMMUNICATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR)	140€	Service communication (CF 900-104)	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
PARFAIRE (POUR AIDER LES RESPONSABLES FORMATION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LEURS ACTIVITES D'INTERVENTION ET DE RECHERCHE)	200 €.	CF 900-206	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
GIS VALOR'OUEST	4 400€ HT	SAIC (CF 955-10)	Ci-dessous
RESEAU CURIE	580 €	SAIC (CF 955-10)	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
A.P.P (AGENCE POUR LA PROTECTION DES PROGRAMMES)	430€ HT	SAIC (CF 955-20)	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
IFLA (INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS AND INSTITUTIONS)	433,00 €	SCD. (909-10)	Ci-dessous
CSIESR (COMITE DES SERVICES INFORMATIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE)	450 €	DSI : CF 900-601	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
CUME (CLUB DES UTILISATEURS DE MICRO-ORDINATEURS)	100 €	DSI : CF 900-601	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
CONSORTIUM ESUP-PORTAIL	4 000 €	DSI : CF 900-601	Ci-dessous
ASSOCIATION OUEST-RECHERCHE	250 €	DSI : CF 900-601	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
ADRISI (ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE RESSOURCES INFORMATIQUE ET/OU DES SYSTEMES D'INFORMATION)	300 €	DSI : CF 900-601	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
RESOSUP (RESEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR)	100 €	SUIO-IP / Insertion (CF 910-40)	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
PROJETPRO.COM (ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PROJET PROFESSIONNEL DE L'ETUDIANT)	150 €	SUIO-IP / Insertion (CF 910-40)	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
CALEP (COMITE ANGEVIN DE LIAISON ENTRE L'ENSEIGNEMENT ET LES PROFESSIONS)	250 €	SUIO-IP / Formation CF 910-30	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
VALCAMPUS	1 500 €	CF 900-105	Ci-dessous

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

Objet de l'adhésion	Montant 2009	Centre Financier	Argumentaire
GIP CANCEROPOLE GRAND OUEST (2008 : pour moitié / 2009 : en intégralité)	2008 : 1000 € 2009 : 2000 €	CF 900-105	Ci-dessous
POLE ATLANTIC BIOTHERAPIES	1 500 €	CF 900-105	Ci-dessous
VEGEPOLYS	1 231,88 €	CF 900-105	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 19 juin 2008
FNCAS (FEDERATION NATIONALE DES STRUCTURES D'ACTION SOCIALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR)	481,50 € (0,30€/personnel)	CF 900-207	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
FEDERATION DES SCENES DE JAZZ ET DE MUSIQUES IMPROVISEES	540 €	CF 900-407	Ci-dessous
COLLECTIF REGIONAL DE DIFFUSION DU JAZZ	40 €	CF 900-407	Ci-dessous
AAF (ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS)	95 €	CF 900-105	Ci-dessous
ADCUEFE (ASSOCIATION DES DIRECTEURS DES CENTRES UNIVERSITAIRES DE FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS)	865 €	CF 913-10	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 06 novembre 2008
AUF (AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE)	3 000 €.	CF 900-301	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
GIP CAMPUS FRANCE	1794 € TTC	CF 900-301	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
ISEP FRANCE	350 €	CF 900-301	Ci-dessous
ANSTIA (ASSOCIATION NATIONALE DES SERVICES TICE ET AUDIOVISUELS) (ANCIEN NOM : IOTA)	107 €	CF 918-10	Ci-dessous
ANGERS TECHNOPOLE	80 €	CF 900-105	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 19 juin 2008
JURISUP	200 €	CF 900-105	Ci-dessous
AMUE (AGENCE DE MUTUALISATION DES UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS)	4 580 €	CF 900-105	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 19 juin 2008
RUOA (RÉSEAU DES UNIVERSITÉS DE L'OUEST ATLANTIQUE)	3 325,42 €	CF 900-105	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008
PLANTE & CITÉ : CENTRE TECHNIQUE DU GENIE VEGETAL, DES PAYSAGES ET DES TERRITOIRES	300 €	CF 900-105	Merci de vous reporter au dossier de séance du CA du 27 mars 2008

▪ **ADHESION AU GIS VALOR'OUEST**

Le GIS Valor'Ouest a été créé le 1<sup>er</sup> mars 2005 par une convention signée par 7 Universités, dont l'UA. L'objectif est d'aider à mettre en œuvre une démarche de qualité commune pour les structures de valorisation de ses membres.

Son programme d'action se définit autour de plusieurs axes :

- Révision du référentiel qualité
- Accompagnement de chaque établissement dans la mise en œuvre de ce référentiel
- Extension du périmètre d'application de la démarche qualité
- Animation de groupe de travail sur des thématiques définies
- Organisation d'une journée annuelle de sensibilisation de la qualité

La contribution pour 2009 est de **4 400€ HT**. Cette dépense sera prise en charge par le SAIC. **(CF 955-10)**

▪ **ADHESION A L'IFLA (INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS AND INSTITUTIONS)**

Dans le cadre de sa politique d'évaluation des services et de démarche qualité, le Service commun de la documentation de l'université souhaite adhérer à l'IFLA : International federation of library associations and institutions (Fédération internationale des associations et des institutions documentaires) principale association de coopération internationale.

En effet, l'IFLA anime une politique très ambitieuse pour l'échange des bonnes pratiques et le développement des normes et des référentiels internationaux. Elle coordonne et soutient également des programmes d'expérimentation auxquels il serait très bénéfique de pouvoir participer. L'adhésion institutionnelle est de **433,00 €** pour 2009 prélevé sur le budget du **SCD. (909-10)**

▪ **ADHESION AU CONSORTIUM ESUP-PORTAIL**

*Le consortium ESUP-Portail, créé dans le cadre de la démarche ENT initiée en 2002 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a permis de constituer une communauté open source dans l'Enseignement Supérieur pour mutualiser le développement et le déploiement des Espaces Numériques de Travail.*

*A ce jour 80% des Universités Numériques en Région ont fait le choix de la solution ESUP-Portail pour mettre en œuvre les services numériques au moyen de l'ENT en articulation forte avec le Système d'Information de l'établissement.*

*La communauté ainsi constituée, avec plus de 80 établissements concernés, s'appuie sur une organisation mise en place dès 2004 par les membres fondateurs (l'Université de Valenciennes, l'Université de Nancy 1, l'Université de Nancy 2, l'Université de Rennes 1 et l'INPT) pour organiser la distribution des développements, les échanges entre partenaires, la formation et les journées de rencontre ESUP-Days organisées deux fois par an et regroupant à chaque événement plus de 120 participants.*

*Comme cela a été annoncé lors des deux derniers ESUP-Days, une structure de type Association est créée pour renforcer l'animation du consortium des établissements partenaires. Elle a été constituée le 30 juin 2008 par les membres fondateurs et a fait l'objet d'une parution au Journal Officiel en juillet 2008.*

*Cette nouvelle structure permet ainsi de consolider et développer les activités suivantes :*

- assurer le suivi de la diffusion des solutions logicielles et composants applicatifs libres répondant aux différentes fonctionnalités retenues pour l'ENT
- servir de relais auprès des instances institutionnelles
- assurer la gestion de l'environnement d'échange et de communication de la communauté

## Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

- *organiser des actions de formation*
- *organiser des conférences, regroupant la communauté*
- *coordonner les actions de veille technologique*
- *promouvoir les développements réalisés dans le cadre ESUP-Portail auprès des différentes communautés concernées par l'utilisation de solutions libres*
- *représenter la communauté française dans les grands consortiums internationaux en lien avec les technologies et outils utilisés*

Intérêt de l'adhésion

L'Université d'Angers a choisi comme 80 autres établissements d'utiliser l'outil ESUP Portail pour bâtir son outil ENT. Cet outil apporte de nombreuses fonctionnalités utilisées par les étudiants et les personnels de l'Université dans leur travail quotidien. La communauté open source d'utilisateurs regroupée autour de cet outil a permis une avancée très importante sur cet environnement. Adhérer à ce consortium nous permettra de pouvoir poursuivre l'utilisation de cet outil et de bénéficier de ses évolutions futures.

Montant de l'adhésion : **4 000 € (DSI : CF 900-601)**

### ▪ **ADHESION A VALCAMPUS**

**Valcampus est le 1<sup>er</sup> pôle français de formation dédié au végétal. Il réunit 2500 étudiants dans 25 formations**

Valcampus est né de la réunion des établissements angevins d'enseignement et de recherche, proposant des formations supérieures en sciences, technologies et économie du végétal.

- Une innovation de taille : la création et le développement d'une véritable synergie entre établissements publics et privés.
- Un projet ambitieux : faire d'Angers le premier site européen de formations supérieures en sciences du végétal spécialisé.

3 bonnes raisons de rejoindre Valcampus

- Un environnement scientifique performant : plus de 300 personnes travaillent dans la recherche.
- Un secteur de production d'excellence : en Val de Loire, le végétal représente 20 000 emplois et plus de 4 000 entreprises et exploitations de toutes tailles.
- L'obtention du label «Pôle de compétitivité à vocation mondiale» pour le végétal spécialisé : l'Anjou se place ainsi au premier rang européen.

L'adhésion pour 2009 est de **1 500 € (Centre financier : 900-105)**

▪ **CONTRIBUTION ANNUELLE MEMBRE FONDATEUR GIP CANCEROPOLE GRAND OUEST**

**Objet**

Le plan national de lutte contre le cancer présenté en 2003 a institué l'Institut National du Cancer et 7 Cancéropôles régionaux ou interrégionaux, dans l'optique de dynamiser et renforcer la recherche en oncologie dans ses aspects fondamentaux, cliniques ou à visée économique, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité, la mutualisation des compétences et la fédération d'équipes en réseaux. L'objectif majeur de cette mobilisation est de contribuer à l'effort national de continuum de l'idée du laboratoire au lit du patient.

Le Cancéropôle Grand Ouest, qui couvre les régions Bretagne, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, s'inscrit dans ce contexte. Il regroupe les structures de recherche et les centres de soins engagés dans une dynamique visant à accroître et accélérer la mise à disposition des patients de nouveaux dispositifs diagnostiques et thérapeutiques.

Le Cancéropôle Grand Ouest a adopté le statut de Groupement d'Intérêt Public (GIP).

Cotisation

- Contribution annuelle de 2008 (pour moitié) 1000 €
  - Contribution annuelle pour 2009 (en intégralité) 2000 €
- Soit 3 000 € au total (CF 900-105).**

▪ **ADHESION AU POLE ATLANTIC BIOTHERAPIES**

**Objet**

Le pôle Atlantic Biothérapies fait partie des 7 pôles de compétitivité français labellisés par l'Etat sur des thématiques de santé.

Atlantic Biothérapies est positionné sur le développement de biomédicaments. Ainsi, tout projet s'inscrivant dans la chaîne de valeur du développement de biomédicaments entre dans le champ thématique du pôle dans la mesure où il contribue à :

- La découverte de nouveaux produits
- La sélection des meilleurs candidats
- L'accélération du processus vers le marché.

Le pôle est une association loi 1901, dont la gestion, l'animation, la promotion et le montage de projets ont été, par convention, confiés aux technopoles Atlanpole et Angers Technopole.

Cotisation

- Contribution annuelle (2009) **1 500 € (CF 900-105).**

▪ **ADHESION A LA FEDERATION DES SCENES DE JAZZ ET DE MUSIQUES IMPROVISEES**

La Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées est un réseau de 28 scènes de diffusion et de création de jazz et de musiques improvisées qui partagent des valeurs communes et favorisent le développement de projets artistiques originaux sur tout le territoire.

Ce réseau de scènes couvre toute la France et se veut un espace d'échange et de réflexion. Cette association a pour but la coordination des scènes de jazz et toute activité contribuant directement et indirectement au but recherché, la défense des droits et des intérêts matériels et moraux, tant individuels que collectifs, de ses membres, et le développement d'une éthique professionnelle. La Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées labellise des tournées artistiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son réseau.

L'Espace culturel de l'université d'Angers a été reconnu scène nationale de jazz.

Le montant de l'adhésion à la Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées pour l'année 2009 est de **540 € (CF 900-407).**

▪ **ADHESION AU COLLECTIF REGIONAL DE DIFFUSION DU JAZZ**

Le C.R.D.J (Collectif Régional de Diffusion du Jazz en Pays De La Loire) fondé en 2001 à l'initiative du Pannonica à Nantes et de l'Europa Jazz Festival du Mans, regroupe aujourd'hui 31 structures essentiellement de diffusion. Il s'est donné pour objectif la promotion du jazz actuel et des Musiques Improvisées dans notre région, tant dans le domaine de la diffusion et de la création que celui de la sensibilisation des publics.

Le collectif se veut être un centre d'échanges et d'informations artistiques pour ses membres avec pour axes principaux aujourd'hui : une programmation autour d'un temps fort, Jazz Tempo, la mise en place d'une résidence d'artistes sur le territoire et la diffusion de formations tout au long de la saison, impulsant ainsi une réelle dynamique de réseau.

L'adhésion au collectif régional de diffusion du jazz pour l'année 2009 est de **40 € (CF 900-407)**.

▪ **ADHESION A L'AAF (ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS)**

L'association des archivistes français, créée en 1904, compte actuellement près de 1200 archivistes, issus de divers environnements professionnels : service d'archives publics, services d'archives d'entreprises, sociétés de conseil en archivage.

Depuis janvier 2007, l'AAF a accueilli un nouveau groupe de travail appelé AURORE rassemblant les archivistes des universités, des rectorats, des organismes de recherche et des mouvements étudiants. Ce groupe de travail associe 78 professionnels de la gestion archivistique dont 23 pour les universités.

Les objectifs de ce groupe sont notamment d'échanger les connaissances et les expériences, d'élaboration des outils de travail (tableaux de gestion, plan de classement, enquêtes...), ainsi que de favoriser le dialogue avec les autres professionnels (Archives départementales, Archives nationales, informaticiens...) mais également avec les chercheurs de toute discipline travaillant sur ces objets de recherche.

Les différents services offerts par le groupe AURORE sont :

- un annuaire des membres ;
- un forum de discussion ;
- des journées de travail qui permettent la création d'outils communs de gestion (l'Université d'Angers dirige une enquête sur les solutions logicielles et l'archivage) ;
- une journée d'études (lors de la 1<sup>ère</sup> journée d'études, l'Université d'Angers a fait une communication sur une des particularités de sa gestion des archives : le comité de pilotage archives).

Montant de la cotisation pour 2009 : **95 € sur le centre financier 900-105**.

▪ **ADHESION A ISEP FRANCE**

Le programme ISEP permet des échanges avec des universités membres du réseau. L'objectif est de passer une année d'études aux U.S.A. pour le coût d'une année universitaire en France. Un séjour au semestre est possible. L'adhésion au réseau pour 2009 est de **350 € (CF 900-301)**.

▪ **ADHESION A ANSTIA (ASSOCIATION NATIONALE DES SERVICES TICE ET AUDIOVISUELS)**

L'association « Association Nationale des Services TICE et Audiovisuels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche », aussi dénommée ANSTIA :

- assure la promotion des applications et des usages des TICE et de l'audiovisuel dans l'enseignement supérieur et la recherche
- favorise une meilleure connaissance réciproque entre les partenaires institutionnels, les acteurs du monde industriel, les associations équivalentes, au niveau national et international, par l'échange d'informations, l'analyse comparative de ressources, de pratiques, de méthodes, de résultats
- est un lieu de réflexion et de partage des connaissances et compétences, entre professionnels, afin de permettre aux services universitaires mettant en œuvre les Technologies d'Information et de Communication Educatives (TICE, y compris l'Audiovisuel et le Multimédia) d'optimiser leurs missions tant au sein de leurs établissements qu'en vue d'une mutualisation efficiente dans le cadre des UNT, UNR, PRES...
- réalise des actions communes, en particulier dans le domaine de la formation des personnels des services et des enseignants confrontés aux évolutions technologiques continues
- contribue activement aux évolutions structurelles, organisationnelles et technologiques des établissements, en relation avec les représentants de leur direction et de leur tutelle
- développe toutes les démarches et concertations souhaitables avec les instances universitaires, les autorités de tutelle, et les autres associations à finalité apparentée, afin de prendre en compte des problématiques métiers et d'améliorer, rénover, adapter les statuts et les conditions d'exercice tant à titre individuel que collectif

Cette association comprend des adhésions institutionnelles (Responsables de service) et des adhésions individuelles. Le STIC est membre de l'association à titre institutionnel.

Cette association est soutenue par le MEN (Sous Direction des TICE). Anciennement IOTA, elle a fait son premier séminaire sous l'égide de la SDTICE en octobre 2008.

Depuis sa transformation en IOTA puis ANSTIA, elle est présidée par F Galland.

Le montant de la cotisation 2009 est de **107 € (CF 918-10)**

▪ **ADHESION A JURISUP**

Le réseau des affaires juridiques de l'enseignement supérieur (JURISUP) est un groupement qui s'est constitué en 2005 autour d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel dans le but de développer et de partager des réflexions et des actions communes dans le domaine juridique.

Il regroupe les chargés d'affaires juridiques ou assimilés de plus de 100 établissements d'enseignement supérieur. L'adhésion à Jurisup permet l'accès au site internet du réseau.

L'université d'Angers est adhérente au réseau depuis 2007. L'accès au réseau lui permet de bénéficier d'expertises et de travaux sur des thématiques ciblées en relation avec l'actualité juridique et de disposer d'une base de données et d'outils facilitant la résolution de différents problèmes juridiques.

La cotisation pour 2009 est de **200 € (CF 900-105)**

**6.8. CONVENTIONS TARIFS PREFERENTIELS SUR PRESENTATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE**

▪ **CONVENTION AVEC LE THEATRE DE L'HOTEL DE VILLE**

**I CONVENTION**

Entre

**L'Université d'Angers** -40 rue de Rennes BP 73532 | 49035 ANGERS cedex 01- représentée par son président Monsieur Daniel MARTINA,

et

**Le Théâtre de l'hôtel de ville** -33 place Jean XXIII BP 40009 | 49180 Saint-Barthélémy-d'Anjou Cedex- représentée par Madame Isabelle Mithart, adjointe à la culture,

il est convenu ce qui suit :

**Article 1 :**

La présente convention a pour objet de fixer les termes du partenariat entre l'Université d'Angers et le Théâtre de l'hôtel de ville de Saint-Barthélémy-d'Anjou en vue de l'application de tarifs préférentiels aux porteurs de la carte professionnelle délivrée par l'université.

**Article 2 :**

Le Théâtre de l'hôtel de ville de Saint-Barthélémy-d'Anjou proposera aux personnels de l'Université d'Angers qui présenteront leur carte professionnelle les avantages suivants :

- tarif partenaire sur les places individuelles,
- tarif partenaire sur les abonnements,
- tarif préférentiel pour les groupes.

**Article 3 :**

En contrepartie, l'Université d'Angers portera à la connaissance de ses personnels les informations relatives à la programmation du Théâtre de l'hôtel de ville de Saint-Barthélémy-d'Anjou par les moyens suivants :

- diffusion d'affiches et de dépliants,
- lien vers le site internet du Théâtre de l'hôtel de ville de Saint-Barthélémy-d'Anjou (<http://www.thv.fr>) sur le site internet de l'Université d'Angers (<http://www.univ-angers.fr/>).

L'Université fournira en outre chaque année civile, au Théâtre de l'hôtel de ville de Saint-Barthélémy-d'Anjou, un spécimen de la carte professionnelle en vigueur aux fins de vérification éventuelle.

**Article 4 :**

La présente convention entre en vigueur à la date de sa signature pour une durée de trois ans, expressément renouvelable une fois. Elle pourra être modifiée avant son terme par voie d'avenant par accord entre les parties. Elle pourra être résiliée, à tout moment, par lettre recommandée avec AR, par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis de deux mois.

Établie en deux exemplaires originaux, à Angers, le .

Pour l'Université d'Angers,  
Le président,

Pour le Théâtre de l'hôtel de ville  
de Saint-Barthélémy-d'Anjou,  
L'adjointe à la culture,

Daniel MARTINA

Isabelle MITHART

▪ **CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CONNAISSANCE DU MONDE**

**CONVENTION**

Entre

**L'Université d'Angers** -40 rue de Rennes BP 73532 | 49035 ANGERS cedex 01- représentée par son président Monsieur Daniel MARTINA,

et

**L'association Connaissance du Monde** -14 rue Edouard Vaillant | 49000 ANGERS- représentée par Monsieur Henry MERCERON, délégué régional,

il est convenu ce qui suit :

**Article 1 :**

La présente convention a pour objet de fixer les termes du partenariat entre l'Université d'Angers et l'association Connaissance du Monde en vue de l'application de tarifs préférentiels aux porteurs de la carte professionnelle délivrée par l'université.

**Article 2 :**

L'association Connaissance du Monde proposera aux personnels de l'Université d'Angers qui présenteront leur carte professionnelle les avantages suivants :

- tarif réduit sur les places individuelles,
- tarif réduit sur les abonnements.

**Article 3 :**

En contrepartie, l'Université d'Angers portera à la connaissance de ses personnels les informations relatives à la programmation de l'association Connaissance du Monde par les moyens suivants :

- diffusion d'affiches et de dépliants,
- lien vers le site internet de l'association Connaissance du Monde (<http://www.connaissancedumonde.com/>) sur le site internet de l'Université d'Angers (<http://www.univ-angers.fr/>).

L'Université fournira en outre chaque année civile, à l'association Connaissance du Monde, un spécimen de la carte professionnelle en vigueur aux fins de vérification éventuelle.

**Article 4 :**

La présente convention entre en vigueur à la date de sa signature pour une durée de trois ans, expressément renouvelable une fois. Elle pourra être modifiée avant son terme par voie d'avenant par accord entre les parties. Elle pourra être résiliée, à tout moment, par lettre recommandée avec AR, par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis de deux mois.

Établie en deux exemplaires originaux, à Angers, le .

Pour l'Université d'Angers,  
Le président,

Pour l'association Connaissance du Monde,  
Le délégué régional,

Daniel MARTINA

Henry MERCERON

**6.9. ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNES PAR DELEGATION DU PRESIDENT**

Conformément à l'article L. 712-3 du Code de l'Education, le Président rend compte des conventions signées par délégation d'approbation du Conseil d'Administration.

- **LISTE DES COOPERATIONS (Direction des relations internationales)**

(signées depuis le 20/09/08)

<b>Pays-Ville</b>	<b>Université</b>	<b>Intitulé de l'accord</b>	<b>Type</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>Date de signature de M. Martina</b>
Allemagne, <i>Wernigerode</i>	Hochschule Hartz Hochschule für Angewandte Wissenschaften	convention double diplôme	bilatéral	2008	2001	20/10/2008
Cameroun, <i>Yaoundé</i>	IFTIC-SUP	convention de délocalisation	bilatéral	2008	2011	26/09/2008
Canada, <i>Kamloops</i>	Thompson Rivers University	convention d'échange	bilatéral	2008	2011	05/12/2008
Chine, <i>Pékin</i>	Université de génie civil et architecture	accord cadre	bilatéral	2008	2013	19/12/2008
Chine, <i>Yantai</i>	Université de Ludong	accord cadre	bilatéral	2008	2013	10/10/2008
Chine, <i>Yantai</i>	Université de Ludong	convention d'échange	bilatéral	2008	2009	05/12/2008
Indonésie <i>Jakarta</i>	Sahid Institute of Tourism	convention d'échange double diplôme	bilatéral	2008	2011	18/12/2008
Pérou, <i>Chiclayo</i>	Universidad de Chiclayo	accord de coopération	bilatéral	2009	2013	30/01/2009
Royaume Uni, <i>Oxford</i>	Oxford Brookes University	accord de coopération	bilatéral	2008	2010	05/02/2009

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

▪ LISTE DES CONVENTIONS (Direction de la Recherche, de la formation doctorale et de la valorisation)

FINANCEUR	PROGRAMME	DATE SIGNATURE DU PRESIDENT
Convention d'exécution CPER PAYS DE LA LOIRE 2007-2013	« De la recherche fondamentale aux applications cliniques" »	Novembre 2008
	Campus du végétal	
	Lettres, sciences humaines et sociales »	
	« Matériaux : caractérisation, procédés, contrôle »	

**CONVENTIONS***signés par le Président par délégation entre le 16 octobre 2008 et le 26 février 2009*

<b>PARTENAIRES</b>	<b>OBJET</b>	<b>DATE SIGNATURE</b>
<b>Angers Loire Métropole / Université d'Angers</b>	<i>Avenant n° 1 à la convention relative à une subvention à l'Université d'Angers pour le financement d'une allocation post-doctorale. Bénéficiaire : Laboratoire LERIA (UPRES EA 2645)</i>	29/10/2008
<b>L'istituto nazionale per le recherche cardiovascolari (Italie) et l'Université d'Angers</b>	<i>Accord pour la participation au financement d'une allocation doctorale Bénéficiaire : Laboratoire IVP (Inserm U 646)</i>	29/10/2008
<b>Angers Loire Métropole / Université d'Angers</b>	<i>Convention de subvention pour le financement d'une allocation doctorale. Bénéficiaire : Laboratoire CYTOKINES (UMR_S 564)</i>	29/10/2008
<b>Angers Loire Métropole / Université d'Angers</b>	<i>Convention de subvention pour le financement d'une allocation doctorale. Bénéficiaire : Laboratoire SONAS (UPRES EA 921)</i>	29/10/2008
<b>Angers Loire Métropole / Université d'Angers</b>	<i>Convention de subvention pour le financement d'une allocation doctorale. Bénéficiaire : Laboratoire LAREMA (UMR CNRS 6093)</i>	29/10/2008
<b>Angers Loire Métropole / Université d'Angers</b>	<i>Convention de subvention pour le financement d'une allocation doctorale. Bénéficiaire : Laboratoire IVP (Inserm U 646)</i>	17/11/2008
<b>Angers Loire Métropole / Université d'Angers</b>	<i>Convention relative à l'attribution d'une subvention à l'Université d'Angers pour le financement d'une allocation post-doctorale. Bénéficiaire : Laboratoire CR2C (Inserm U 892)</i>	24/11/2008
<b>Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise / Université d'Angers</b>	<i>Avenant n°2 à la convention entre la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise et l'Université d'Angers pour le financement d'une thèse (Bénéficiaire : Cécile PATRELLE)</i>	03/12/2008
<b>Université Henri Poincaré Nancy 1 / Université d'Angers</b>	<i>Convention relative au programme d'actions universitaires intégrées Luso-françaises 2008-2009</i>	15/12/2008
<b>SFH / Université d'Angers</b>	<i>Convention-cadre entre l'Université d'Angers et la Société française d'Hématologie organisant la mise en place du financement de doctorants contractuels</i>	23/12/2008
<b>ARC / Université d'Angers</b>	<i>Avenant n°1 à la convention du 30/10/2005 entre l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) et l'Université d'Angers pour le financement de doctorants</i>	23/12/2008
<b>Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers</b>	<i>Convention de financement d'une allocation post-doctorale n°2008-9525 entre la Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers Bénéficiaire : Laboratoire CIMA (UMR CNRS 6200)</i>	09/01/2009

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

<b>Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers</b>	<i>Convention de financement pour la rémunération d'un étudiant en thèse n°200807439 entre la Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers. Bénéficiaire : Laboratoire LNBT (UPRES EA 3143)</i>	14/01/2009
<b>Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers</b>	<i>Convention n°2008-9469 entre la Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers relative à une chaire régionale de chercheur étranger Bénéficiaire : Laboratoire LERIA (UPRES EA 2645)</i>	15/01/2009
<b>Conseil Général de Maine-et-Loire / Université d'Angers</b>	<i>Convention d'attribution d'une subvention destinée à un projet doctoral de recherche Bénéficiaire : Laboratoire LERIA (UPRES EA 2645)</i>	28/01/2009
<b>Conseil Général de Maine-et-Loire / Université d'Angers</b>	<i>Convention d'attribution d'une subvention destinée à un projet doctoral de recherche Bénéficiaire : Laboratoire GENHORT (UMR_A 1259)</i>	28/01/2009
<b>Conseil Général de Maine-et-Loire / Université d'Angers</b>	<i>Convention de fonctionnements établissements publics de recherche - Année 2009 Accueil d'un post-doctorant Bénéficiaire : Laboratoire PMRM (UPRES EA 3860)</i>	28/01/2009
<b>Ligue nationale contre le cancer / Université d'Angers</b>	<i>Convention de partenariat pour le recrutement et le financements de doctorants</i>	05/02/2009
<b>Angers Loire Métropole / Université d'Angers</b>	<i>Financement d'une allocation post-doctorale pour l'accueil d'un chercheur étranger au titre de l'année universitaire 2009-2010 Bénéficiaire : Laboratoire IVP (Inserm U 646)</i>	09/02/2009
<b>Angers Loire Métropole / Université d'Angers</b>	<i>Financement d'une allocation post-doctorale pour l'accueil d'un chercheur étranger au titre de l'année universitaire 2009-2010 Bénéficiaire : Laboratoire BNVI (UMR CNRS 6214 - Inserm 771)</i>	09/02/2009
<b>CHU d'Angers / Université d'Angers</b>	<i>Convention entre le CHU d'Angers et l'Université d'Angers relative à la participation pour un financement de thèse (Bénéficiaire : Kahena TARHOUNI, laboratoire BNVI)</i>	23/02/2009
<b>Association RRMMH / Université d'Angers</b>	<i>Avenant n° 1 à la convention signée le 6 juin 2008 entre l'association RRMMH et l'Université d'Angers relative à la prolongation du contrat de travail de Mlle Isabelle SIGNOLET</i>	24/02/2009
<b>Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers</b>	<i>Convention de financement pour la rémunération d'un étudiant en thèse n°200629265 entre la Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers. Bénéficiaire : Laboratoire LERIA (UPRES EA 2645)</i>	26/02/2009
<b>Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers</b>	<i>Convention de financement pour la rémunération d'un étudiant en thèse n°200629266 entre la Région des Pays de la Loire et l'Université d'Angers. Bénéficiaire : Laboratoire MITOCHONDRIES (UMR_S 694)</i>	26/02/2009

**CONVENTIONS-CONTRATS 2008-2009**

Financier ou Convention	Programme ou Projet	Signataires Université	DATE Signature du Président
ANR 2008	<u>Recherches partenariales en Technologies pour la Santé et l'Autonomie (TecSan)</u> Projet TREBARO : Conception d'un treillis de maintien biorésorbable, anti-infectieux et visible par IRM pour la prise en charge chirurgicale du prolapsus génital. Volet particulier pour le versement de l'aide.	IVP, Laurent LEMAIRE	27/01/2009
ANR 2008	<u>Concepts Systèmes et Outils pour la Sécurité Globale</u> Projet MOCA : Modélisation psychologique et prédiction des comportements individuels et collectifs dans les catastrophes urbaines. Décision attributive d'aide n° ANR-08-SECU-006-02. Volets particuliers UPEA V1 et UPEA V2.	Laboratoire de Psychologie PPI, Didier LEGALL	22/01/2009
ANR 2005	<u>Programme de Recherche et d'Innovation dans les Transports terrestres (PREDIT) : Sécurité des transports</u> Projet DACOTA : Avenant n° 1 à la décision attributive d'aide n° 0566C0180. Prolongation de 6 mois du projet.	Laboratoire de Psychologie PPI, Christophe BOUJON	23/09/2008
CNRS	Annexe spécifique relative à l'UMR 6214 (BNVI) dirigé par Daniel HENRION dans le cadre du contrat quadriennal 2008-2011	Laboratoire de Biologie Neurovasculaire Intégrée, Daniel HENRION	15/12/2008
Région des Pays de la Loire	<u>Projet RaDaPop</u> : Recherche Adaptative et Apprentissage pour l'OPTimisation Convention de financement relative au soutien de programme de recherche intitulé RADAPOP au titre de l'appel à projets recherche 2008	Laboratoire LERIA, Jin Kao HAO	22/01/2009
INA (Institut National de l'Audiovisuel)	<u>Convention INA-Recherche / Université d'Angers</u>	LERIA, David GENEST	05/11/2008

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

Terre des Sciences	<u>Convention de partenariat</u> entre l'Université d'Angers et l'association Terre des Sciences relative à l'organisation de la Nuit des Chercheurs 2008		01/12/2008
ANR 2008	<u>Programme Nanosciences, Nanotechnologies</u>	IVP, Jean-Pierre BENOIT	22/01/2009
	Projet CALIF : Biodistribution de nano-cargos lipidiques par imagerie de fluorescence : de la cellule à l'animal. Volet particulier pour le versement de l'aide		
ANR 2008	<u>Formes et mutations de la communication : processus, compétences, usages</u>	GRANEM : Dominique SAGOT-DUVAUROUX	24/10/2008
	Projet PVN : Les artistes en régime numérique : production, communauté de réseaux et nouveaux modes de valorisation. Volet particulier pour le versement de l'aide		

<b>Co-contractant</b>	<b>Objet</b>	<b>Date signature</b>
ITEIPMAI	Convention d'accueil au PIAM	04/06/2008
Ld2h	Avenant au contrat de collaboration de recherche avec l'IUT	02/07/2008
Groupe Defontaine	Billes tronquées réalisées par l'IUT Angers-Cholet	03/07/2008
Intervet Pharma R&D	Location du plateau technique PFT pour 10 demi- journées	18/07/2008
Intervet Pharma R&D	Mise à disposition de l'équipement AKTA pour essais de purification de la PFT	18/07/2008
Valinov	Utilisation du plateau technique du 1er mars au 31 juillet 2008 par la PFT Biomoléculaire	01/09/2008
Serac - cci du mans et de la sarthe	Prestation - expertise en intelligence économique par l'ISTIA	09/09/2008
ITEIPMAI	Convention d'accueil de personnel et partenariat au PIAM pour 2008 et 2009	12/09/2008
Gyl Technologies	Etude sur l'eco-conception	15/09/2008
DRTEFP	PRESTATIONS LEEST	15/09/2008
Université de la réunion	Réalisation de 8 gels électrophorèse 2D sur des extraits de vanille par la PFT Biomoléculaire	19/09/2008
Renault	Modalités d'encadrement du doctorant qui réalise l'étude suivante : "Modèles prédictifs de fiabilité pour les pièces mécaniques soumises à dégradation"	09/10/2008
DCNS	Mesure de la conductivité thermique de 6 systèmes de peinture par le LISA	10/10/2008
Sogeval	Analyse d'impuretés par le PIAM (ex-SONAS)	14/10/2008
Eldre	Recherche d'informations sur le bushar laminé en Russie par l'ISTIA	14/10/2008
In Cell Art	Prestation de service par IVP	20/10/2008
Valinov	Avenant n° 1 - accueil de personnel	20/10/2008

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

Valinov	Avenant n° 1 - équipements techniques	20/10/2008
Sumitomo chemical company limited	Avenant au contrat du RCIM pour compléter la recherche	21/10/2008
Bouyer-Leroux	Etude préliminaire de recherche d'information brevet par l'ISTIA	24/10/2008
ACM-Setrelec	Veille brevet et restitution d'un rapport de recherche par l'ISTIA	28/10/2008
Pigmenta	Veille technologique dans le domaine de la recharge de cartouche par l'ISTIA	28/10/2008
Université de la Réunion	Identification de 33 spots sur des extraits de vanille	31/10/2008
Université de la Réunion	Analyse de 8 gels électrophorèse 2D sur des extraits de vanille par le logiciel Progenesis SameSpots	31/10/2008
Medisept	Contrat de collaboration de recherche	31/10/2008
Royal Netherland Institute for Sea research	Etude micropaléontologique sur des carottes de sédiments provenant du golfe de Cadiz réalisée par le BIAF	20/11/2008
Centre Paul Papin	Réalisation de tests de clonogénéicité par la PFT	21/11/2008
Separex	Mise à disposition de materiel par IVP	25/11/2008
ESAIP - CNAM	Réalisation d'un banc de test pour la localisation des lésions cancéreuses au stade précoce par le POMA	27/11/2008
Sociétés SERVIER et ADIR	Contrat de prestation de services avec le LHEA	01/12/2008
CHU d'Angers	Développement de l'activité de recherche au sein du laboratoire Pharmaco-toxicologie	04/12/2008
Activ international select ingredient	Prestation de service - Recherche bibliographique portant sur l'encapsulation d'arômes	15/12/2008
Centre Paul Papin	Réalisation de tests de clonogénéicité par la PFT	18/12/2008
Centre Régional de Lutte contre le Cancer	Convention pour le reversement de fonds dans le cadre du consortium INCa	05/01/2009
Saint-Gobain	Expertise de 6 jours	09/01/2009
Ebioscience	Accord de licence	20/01/2009
Kromaton technologies	Contrat de mise à disposition de locaux et de personnels au PIAM en 2007	27/01/2009
Kromaton technologies	Contrat de mise à disposition de locaux et de personnels au PIAM en 2008	27/01/2009
Anjou-recherche	Avenant n° 2 au contrat d'étude et de recherche pour la réalisation d'une étude intitulée "comparaison de la nanofiltration et de l'osmose inverse pour la potabilisation des eaux saumâtres : développement de stratégies antibiofouling en nanofiltration	29/01/2009
Société Française de Pontarlier	Mise au point d'une méthode d'analyse et leur validation pour un certain nombre de principes actifs par le LEESA	29/01/2009
Mairie de REZÉ	Etude sur le développement de l'office des retraités et personnes âgées de la ville de Rezé (ORPAR)	29/01/2009
Tcland	Avenant au contre signé entre TcLand et l'Université d'Angers le 13/07/2007	02/02/2009

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

IPRAD	Etude du Secnidazole, mise au point bioanalytique, dosages plasmatiques, dosages urines, analyses cinétiques	03/02/2009
SK CURE	Analyse et identification d'un composé dans une préparation d'origine végétale	03/02/2009
Thales	Licence d'exploitation d'un logiciel du LISA	03/02/2009
DRTEFP	Analyse régionale des principales expositions aux risques professionnels en Pays de la Loire par le LEEST	04/02/2009
Marketingscan	Analyse et travaux permettant d'augmenter des connaissances dans le domaine de la compréhension des comportements de consommation et des stratégies des entreprises	09/02/2009

▪ LISTE DES CONVENTIONS (CUFCO)

Contrat	nom des signataires	objet	date de signature
	IFRAMES Le Campus - Mme BRZEGOWY Université d'Angers - Le Président D. MARTINA	Dans le cadre de la formation CAFERUIS, le CUFCo intervient comme formateur pour un total de 180 heures	30/09/2008
	Université d'Angers - Le Secrétaire Général H.M. PAPA VOINE pour le Président	5 ème promotion DU "Conduite de projet en documentation, archives et records management"	19/12/2008
	Université d'Angers - La Secrétaire Générale Adjointe Annie MEYER pour le Secrétaire Général H.M. PAPA VOINE Institut Formation Santé de l'Ouest, le Président L. RANGHEARD	3ème promotion du diplôme d'université "Management de proximité dans les structures de santé"	25/01/2008
	Université d'Angers - D.MARTINA Institut Formation Santé de l'Ouest, le Président L. RANGHEARD	4ème promotion du diplôme d'université "Management de proximité dans les structures de santé"	1 janvier 2009

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

▪ LISTE DES CONVENTIONS (Espace Culturel)

Dates	Objet	Signataires
Le 16 novembre 2008	Convention de Partenariat	Jean Charles BIROTTEAU, Directeur de l'Espace Culturel François GABORY, Président de l'Association CRDJ (Collectif Régional Du Jazz en Pays de la Loire) Henri Marc PAPA VOINE, pour le Président et par délégation Le Secrétaire Général de l'UA
Le 17 novembre 2008	Convention de mise à disposition de locaux universitaires à titre gracieux	Jean Charles BIROTTEAU, Directeur de l'Espace Culturel Richard FOURNIER, Président de l'Association Les Courants Numériques Henri Marc PAPA VOINE, pour le Président et par délégation Le Secrétaire Général de l'UA
Le 20 novembre 2008	Contrat Engagement d'Artiste	Jean Charles BIROTTEAU, Directeur de l'Espace Culturel Gilles CORONADO, musicien Henri Marc PAPA VOINE, pour le Président et par délégation Le Secrétaire Général de l'UA
Le 20 novembre 2008	Contrat Engagement d'Artiste	Jean Charles BIROTTEAU, Directeur de l'Espace Culturel François RIPOCHE, musicien Henri Marc PAPA VOINE, pour le Président et par délégation Le Secrétaire Général de l'UA
Le 20 novembre 2008	Contrat Engagement d'Artiste	Jean Charles BIROTTEAU, Directeur de l'Espace Culturel Christophe LAVERGNE, musicien Henri Marc PAPA VOINE, pour le Président et par délégation Le Secrétaire Général de l'UA

- LISTE DES CONVENTIONS (Service juridique)

**conventions 2008 - 2009 signées par le Président, par délégation, du 16/10/2008 au 11/02/2009**

PARTENAIRES	OBJET	DATE DE SIGNATURE
Ligue de basket-ball/UA (suaps)	utilisation ponctuelle des locaux	27/10/2008
Lycée Renaudeau Cholet/UA (suaps)	utilisation des équipements sportifs du lycée par le Suaps (DUC)	18/12/2008
INA/UA(ufr sciences-labo LERIA)	convention de collaboration domaine de la recherche	23/10/2008
Ch des notaires 49/UA (ufr Droit)	utilisation ponctuelle de locaux : débat sur le marché de l'immobilier	16/10/2008
UA/ Mr AVRIL Mathieu/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr BOUKRIF Souad/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mlle BROQUET Adeline/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr CARPAYE Thomas/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr CERCLEUX Thibault/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mlle CERVANTES Maria Luisa/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr CHEN Jianming/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr DURAND Alexandre/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr GORISSE Alexandre/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr GUERIN Florian/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr GUITTON Denis/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr KESLER Jean-Charles/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr LAFOSSE Antoine/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr LE BERRE Matthieu/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr LETORT Arnaud/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr RAVENEAU Jean-François/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr SALMON Julien/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr SYLLA Segal/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr SYLVESTRE Alexandre/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr VASQUEZ Ezequil/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
UA/ Mr VETAULT Erwan/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

UA/ Mr ZHUANG Peng/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
DDE/UA (ufr Droit)	utilisation ponctuelle de locaux : réglementation thermique aux élus locaux	20/10/2008
UA/ Mr OUEDRAOGO/Association Angevine Informatique (A.A.I.)	Prêt matériel informatique étudiants de Master 1 Informatique	20/10/2008
INSERM/UA (sumpps)	avenant n° 1 convention	13/11/2008
LEST PRODUCTION/UA (ufr Sciences)	contrat de cession droit musique pr film sur ufr sciences	24/11/2008
BEDUNEAU Benjamin/UA (esp cult)	accueil en résidence	27/10/2008
Ligue de Badminton/UA (csu)	utilisation ponctuelle locaux	27/10/2008
Cté Deptl Badminton/UA (csu)	utilisation ponctuelle de locaux	12/11/2008
Cté Deptl Badminton/UA (csu)	utilisation ponctuelle de locaux	12/11/2008
Ligue Escrime PdL/UA(csu)	utilisation ponctuelle de locaux	12/11/2008
UA (csu)/LEGTA Le Fresne	mise à disposition de locaux (rugby)	12/11/2008
Uté F. Rabelais Tours/UA (ufr sciences)	accueil de stagiaires algériens du projet Bourses Franco-algériennes	12/11/2008
CROUS Nantes/UA(sumpps)	avenant convention 17-2007 : admission chambres universitaires	23/12/2008
ANAEM Nantes/UA (sumpps)	visites médicales étdds étrangers non communautaires	19/12/2008
UA/M. DANA Mohammed / Association Angevine Informatique (A.A.I.)	prêt de matériel informatique	21/10/2008
M. DOBY Nicolas / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. GALLARD Samuel / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. HUNEL Rodrigue / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. HUYNH David (Master II Pro CDSII) / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. MANIVONG Vilayvanh (Master II Pro CDSII) / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. POIRIER Simon (Master II Pro CDSII) / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. PORROT Alexis (Master II Pro CDSII) / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. RANDRIAMANALINA Ambinintsoa (Master II Pro CDSII) / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. SAMOYEAU Florian (Master II Pro CDSII) / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. SAMSON Elodie (Master II Pro CDSII) / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. VAN CEULEN Mathias (Master II Pro CDSII) / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. VANOUCHE Florian (Master II Pro CDSII) / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. ZAKRI Khalil (Master II Pro CDSII) / AAI / UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
Pascal MAUPEU /UA (esp cult)	contrat engagement artiste	12/11/2008
Nicolas LE MOULEC/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	12/1120/08

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

Cédric Piromalli/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	12/11/2008
Olivier Ménard/UA(esp cult)	contrat engagement artiste	12/11/2008
Gilles CORONADO/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	12/11/2008
Frédéric CHIFFOLEAU/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	12/11/2008
François RIPOCHE/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	12/11/2008
Christophe Lavergne/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	12/11/2008
Association angevine pr l'extension des communications-Radio G/UA(esp cult)	convention de partenariat : promotion Clubs Jazz de l' Esp Cult	12/11/2008
Association COMALI (Médecine)/UA (ufr droit)	utilisation de locaux : congrès	24/11/2008
JB Rehault/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	24/11/2008
Bertrand Hurault/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	24/11/2008
Frantz Lorient/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	24/11/2008
Service d'Education Nationale de St Pierre et Miquelon/UA (UFR Droit, Economie, Gestion)	capacité en droit (1ère et 2ème année)	20/11/2008
M. SASSI Hajer (Master II Recherche CID) / AAI/ UA	prêt de matériel informatique	23/10/2008
M. DELAUNAY Thomas (Master II Pro CDSII) / AAI/ UA	prêt de matériel informatique	13/11/2008
M. ONDONGO Mbossa (Master I Informatique) / AAI/ UA	prêt de matériel informatique	21/10/2008
M. GAMPIKA GOLALI Mavy (Master I Informatique) / AAI/ UA	prêt de matériel informatique	24/10/2008
M. AMROUN Fatah (Master I Informatique) / AAI/ UA	prêt de matériel informatique	21/10/2008
Ville d'Angers/UA(ufr droit)	utilisation des locaux : agenda 21de la culture du territoire d'Angers	12/12/2008
AFIJMA/UA (Esp cult)	représentation du spectacle "Julien Lallier Quartet"	03/12/2008
Global Média Santé/UA (ufr sc med)	Autorisation d'utilisation ponctuelle des locaux :épreuves classantes nationales sanofi-aventis	05/12/2008
La Croix Rouge Française - M. JUDEAU Loïc / UA(ufr sc med)	Autorisation d'utilisation ponctuelle des locaux : une opération de sensibilisation aux premiers secours	05/12/2008
GTRV (Groupe Thématique de Recherche sur la Vectorisation )/UA (ufr Droit)	Autorisation d'utilisation ponctuelle des locaux de l'UA : XXIIIèmes journées scientifiques du GTRV	05/12/2008
Pôle Handicap de la Mutualité Française Anjou Mayenne / UA (ufr droit)	Autorisation d'utilisation ponctuelle des locaux une réunion du personnel	05/12/2008
Golf d'Avrillé/UA(Istia-suaps)	utilisation des installations du golf	11/02/2009
SARL Graines de changement/UA(Dev durable)	adhésion à Campus Responsables	16/01/2009
AS Lycée Bergson/UA(suaps)	utilisation régulière de locaux	08/12/2008
AFPI Pays de la Loire/ua (suaps)	utilisation régulière de locaux : basket, badminton, musculation	10/12/2008

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

AFPI Pays de la Loire/ua (suaps)	utilisation régulière de locaux	10/12/2008
Association CRDJ/UA (esp cult)	partenariat projet concert Francis et ses peintres	16/11/2008
Association Les courants numériques/UA (esp cult)	mise à disposition de locaux : web radio esthua	17/11/2008
Alexandru Dobrin/UA (esp cult)	contrat engagement d'artiste	08/12/2008
Jakub Trzepizur/UA (esp cult)	contrat engagement d'artiste	08/12/2008
Guillaume Moreau/UA (esp cult)	contrat engagement d'artiste	08/12/2008
Mihai Trestian/UA (esp cult)	contrat engagement d'artiste	08/12/2008
Romain Mercier/UA (esp cult)	contrat engagement d'artiste	08/12/2008
Jean Desaire/UA (esp cult)	contrat engagement d'artiste	08/12/2008
Brice Kartmann/UA (esp cult)	contrat engagement d'artiste	08/12/2008
Simon Desaire/UA (esp cult)	contrat engagement d'artiste	08/12/2008
Sté SERDA/UA (cufco)	partenariat mise en œuvre DU conduite de projet (5ème promotion)	19/12/2008
Etat (Préfet de la Région Pays de la Loire)/UA ( PFT "Biotechnologie Moléculaire" )	subvention pour la PFT "Biotechnologie Moléculaire" au titre de la participation de l'Etat au financement de l'année 2008 du CPER 2007-2013	31/10/2008
AFORBAT/UA (suaps)	utilisation régulière de locaux : badminton	18/12/2008
AFORBAT/UA (suaps)	utilisation régulière de locaux : escalade	18/12/2008
ASUA/UA (suaps)	utilisation régulière des locaux	16/12/2008
M. CATTÀ (LINKS FORMATION / UA (UFR LETTRES)	convention pour paiement des heures complémentaires à un organisme de formation, employeur des vacataires	28/11/2008
M. COLSON (AGROCAMPUS OUEST - INHP) / M. RIBA (INRA) / UA	Convention cadre portant création d'un institut fédératif de recherche (IFR 149 - QUASAV : qualité et santé du végétal)	22/12/2008
M. BOURDOULEIX (Communauté d'Agglomération du Choletais) / UA	Convention de formation continue, associations et organismes divers, relative au "carrefour de l'orientation, des métiers et de l'entreprise"	05/12/2008
Communauté d'Agglomération du Choletais / UA	concours financiers apportés par la communauté d'agglomération : exercice 2009	23/01/2009
Golf d'Avrillé/UA(suaps)	utilisation des installations du golf	11/02/2009
Assoc Les courants numériques/UA (esp cult)	mad locaux pr lancement web radio	08/01/2009
Sté Delahaye Productions/UA (esp cult)	cession du droit d'exploitation d'un spectacle RENZA BÔ	22/01/2009
AESA Les Ponts de Cé/UA (suaps)	mise à disposition de personnel enseignant 2008-2009 : M. ZAITOUNI	11/02/2009
Angers Badminton Club/UA (suaps)	utilisation ponctuelle locaux	21/01/2009

Point 6 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET CONVENTIONS

IFSO/UA (cufco)	<b>du</b> management de proximité des structures de santé : 4ème promotion	28/01/2009
APERSU/UA (suaps)	utilisation régulière de locaux universitaires	30/01/2009
Wanbliproduction/UA (esp cult)	contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle	22/01/2009
Ville de Cholet/UA (suaps)	mise à disposition d'équipements sportifs	23/02/2009
Uté de Poitiers/UA (ufr droit)	contribution au financement d'un colloque	04/02/2009
AFPI PdL/UA(CSU)	utilisation régulière de locaux universitaires	04/02/2009
Association Homeo et Juliette/UA (ufr Sc médicales)	utilisation ponctuelle locaux	09/02/2009
GMS/UA (ufr sc med)	utilisation ponctuelle locaux	04/02/2009
ADESPA/UA (ufr sc médicales)	utilisation ponctuelle de locaux	04/02/2009
Conseil Général Département de Maine et Loire / UA	convention de fonctionnement états publics d'enseignement supérieur année 2009	03/02/2009
Conseil Général Département de Maine et Loire / UA	convention d'investissement états publics d'enseignement supérieur année 2009	03/02/2009
CHU Angers/UA	accueil et affectation d'internes en médecine	05/02/2009
Asso Temps Danse/UA (csu)	utilisation régulière de locaux universitaires	10/02/2009
M. BUIN Lény (étudiant en Licence 3 Informatique) / A.A.I. / UA	Prêt de matériel informatique	12/01/2009
AESA Les Ponts de Cé/UA (suaps)	avenant convention mad Zaitouni	11/02/2009
Ligue Handball 49/UA (csu)	utilisation ponctuelle de locaux	12/02/2009
SOLUTIONS 21/UA (ufr droit)	utilisation ponctuelle des locaux	12/02/2009
CRal PdL/UA (ufr Sciences)	utilisation ponctuelle de locaux : états régionaux de la jeunesse	10/02/2009
CHU Angers/UA(ufr sc med)	utilisation ponctuelle de locaux : forum recherche clinique	26/02/2009
Belly Art from Egypt/UA (csu)	utilisation ponctuelle de locaux : danse orientale	26/02/2009
Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire/UA (esp ult)	cession de droit d'exploitation d'un spectacle	27/02/2009
Bernard DOUCIN/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	23/02/2009
Gaëtan NICOT/UA (esp cult)	contrat engagement artiste	23/02/2009

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 mars 2009

## Point 7 ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

- 7.1. Demande de création du diplôme d'université éducation thérapeutique du patient.
- 7.2. Demande de création du diplôme Interuniversitaire Traitements Odonto-Stomatologiques du syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (TOSSAOS)
- 7.3. Demandes de subvention FSDIE
- 7.4. Convention de partenariat entre l'Université d'ANGERS (IMIS-ESTHUA) et la CCI d'Arles



**7.1. DEMANDE DE CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE EDUCATION  
THERAPEUTIQUE DU PATIENT**

*Avis favorable du CEVU du 11 mars 2009.*

**DIPLOME D'UNIVERSITÉ  
ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT**

**UFR de rattachement :** Faculté de Médecine d'Angers ; Université d'Angers

**Enseignants responsables :** Pr Jean Louis Racineux : PU-PH – Université d'Angers  
Dr Hakima Ouksel : PH – CHU d'Angers

Avis du Conseil d'UFR	<input checked="" type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du 18/02/2009
Avis du CEVU	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Avis du CA	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du

<b>Enseignant responsable</b>	<b>Nom : RACINEUX Jean-Louis</b> Département de Pneumologie Pôle Thorax - Vaisseaux CHU Angers	<b>Statut : PU-PH</b> <b>Chef de service</b> <b>Coordonnateur du pôle</b> Tél : 02 41 35 49 67 Fax : 02 41 35 35 83 E-mail : <a href="mailto:JLRacineux@chu-angers.fr">JLRacineux@chu-angers.fr</a>
	<b>UFR de rattachement :</b> Faculté de Médecine d'Angers Rue Haute de Reculée 49045 ANGERS CEDEX	<b>Département de Formation Médicale continue</b> : Tél : 02 41 73 59 44 Fax : 02 41 73 58 38 E-mail : <a href="mailto:Nathalie.Menar@univ-angers.fr">Nathalie.Menar@univ-angers.fr</a>
<b>Niveau</b>	<input type="checkbox"/> pré-universitaire <input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> cycle <input checked="" type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> cycle	
<b>Public(s) concerné(s)</b>	<input type="checkbox"/> formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> poursuite d'études <input checked="" type="checkbox"/> formation continue	
<b>Présentation et Objectifs</b>	L'éducation thérapeutique du patient suscite depuis quelques années un intérêt croissant. De nombreuses études ont montré les bénéfices de l'éducation thérapeutique du patient en termes de qualité de vie, de réduction du nombre des complications, de diminution du nombre	

<p>d'hospitalisations, de meilleure observance des prises médicamenteuses et des recommandations hygiéno-diététiques.</p> <p>Récemment, plusieurs rapports élaborés par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES), la Haute Autorité en Santé (HAS), des directions du ministère et des organismes d'assurance maladie ("Amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques") ont montré l'intérêt de l'éducation thérapeutique du patient et ont précisé les modalités de mise en œuvre. <b>Tous les rapports insistent sur la nécessité d'élaborer des programmes d'éducation thérapeutique structurés, évalués et assurés par des professionnels de santé formés.</b> (Circulaire DHOS du 16/07/2008 : Actions de prévention et d'Education Thérapeutique relatives aux maladies chroniques).</p> <p>L'INPES, dans le numéro de mars 2008 de la revue Evolutions insiste sur la nécessité de la formation des professionnels et définit 4 niveaux de formation en éducation thérapeutique de patient (ETP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- niveau 1 : Sensibilisation à l'ETP : congrès, EPU</li> <li>- niveau 2 : Sensibilisation intensive à l'ETP : 30 à 50 heures</li> <li>- niveau 3 : Diplôme Universitaire de 120 à 150 heures destiné aux responsables de programmes d'ETP</li> <li>- niveau 4 : Formation des experts en ETP. En Europe, il existe 3 formations diplômantes: Master de Bobigny, Licence de Bruxelles, DIFEP de Genève</li> </ul> <p>Un récent rapport vient d'être présenté à Madame la Ministre de la Santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative par Monsieur Christian SAOUT, pour le collectif inter associatif sur la santé : « Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique du patient » (septembre 2008). Parmi la vingtaine de recommandations proposées, on retrouve les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ETP doit s'intégrer aux formations initiales de tous les professionnels de santé ;</li> <li>- l'ETP nécessite une formation spécifique et concerne tous les professionnels de santé ;</li> <li>- un lien contractuel entre les filières de formation à l'ETP, l'université et les équipes de terrain où elle se pratique, est demandé par la mission ;</li> <li>- il ne s'agit pas d'un nouveau métier mais de nouvelles compétences à acquérir.</li> </ul> <p>Le programme du D.U. que nous proposons est basé sur les recommandations de l'OMS selon lesquelles l'enseignement thérapeutique : "doit permettre aux malades d'acquérir et de maintenir les compétences qui leur permettent de gérer de manière optimale leur traitement afin d'arriver à un équilibre entre leur vie et leur maladie. C'est donc un processus continu, qui fait partie intégrante des soins médicaux. Centré sur le patient, ce processus comprend la sensibilisation, l'information, l'apprentissage de l'auto-soin, le support psycho-social dans les différentes situations de prise en charge. Toutes ces stratégies sont liées à la maladie et au traitement. L'enseignement thérapeutique est conçu pour aider les patients et leurs familles à comprendre la maladie et le traitement, à coopérer avec les soignants, à vivre sainement et maintenir ou améliorer leur qualité de vie."</p> <p>La finalité du D.U. est de permettre aux participants : <b>"d'aider les patients atteints d'affection chronique à acquérir la capacité de gérer leur traitement afin de prévenir les complications résultant de leur propre maladie, tout en conservant ou améliorant leur qualité de vie"</b>. (rapport d'experts de l'OMS 1998).</p> <p>Le D.U. permettra d'obtenir l'équivalence du CEFEP, correspondant aux 4 premiers modules du <b>Diplôme de formation continue en éducation thérapeutique du patient (DIFEP)</b> délivré par le Département de Médecine communautaire des Hôpitaux Universitaires de Genève qui comprend 10 modules de 5 jours répartis en trois années universitaires. Les étudiants qui auront validé ce DU pourront ainsi s'inscrire au DIFEP. (le CEFEP équivaut à 11 crédits ECTS et le DIFEP à 32 crédits ECTS).</p> <p><b>Le programme du D.U., organisé en 4 modules de 35 heures chacun doit permettre</b></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



**7.2. DEMANDE DE CREATION DU DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE TRAITEMENTS ODONTO-STOMATOLOGIQUES DU SYNDROME D'APNÉES OBSTRUCTIVES DU SOMMEIL (TOSSAOS)**

**DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE**  
**TRAITEMENTS ODONTO-STOMATOLOGIQUES DU SYNDROME**  
**D'APNÉES OBSTRUCTIVES DU SOMMEIL (TOSSAOS)**

**UFR de rattachement :** Faculté de Médecine d'Angers ; Université d'Angers  
**Universités co-habilités :** UFR Odontologie Paris 7, Hôtel Dieu AP-HP  
Faculté de Médecine Paris 6, CHU Saint-Antoine AP HP

**Enseignants responsables :**  
Professeur Jean-Louis Racineux (PU-PH, Faculté de Médecine d'Angers)  
Professeur Robert Garcia (PU-PH, UFR Odontologie Paris 7)  
Professeur Bernard Meyer (PU-PH, CHU Saint-Antoine, Faculté de Médecine Paris 6)

**Coordonnateur Interrégional :**  
Professeur Robert Garcia (PU-PH, UFR Odontologie Paris 7)

Avis du Conseil d'UFR	<input checked="" type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	En date du 18/02/2009
Avis du CEVU	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Avis du CA	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	En date du

<b>Enseignant responsable</b>	<b>Nom : RACINEUX Jean-Louis</b> Département de Pneumologie Pôle Thorax - vaisseaux CHU Angers	<b>Statut : PU-PH</b> <b>Chef de service</b> <b>Coordonnateur du pôle</b> Tél : 02 41 35 49 67 Fax : 02 41 35 35 83 E-mail : <a href="mailto:JLRacineux@chu-angers.fr">JLRacineux@chu-angers.fr</a>
	<b>UFR de rattachement :</b> Faculté de Médecine d'Angers Rue Haute de Reculée 49045 ANGERS CEDEX	<b>Département Formation Médicale continue :</b> Tél : 02 41 73 59 44 Fax : 02 41 73 58 38 E-mail : <a href="mailto:Nathalie.menar@univ-angers.fr">Nathalie.menar@univ-angers.fr</a>
<b>Niveau</b>	<input type="checkbox"/> pré-universitaire <input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> cycle <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> cycle	
<b>Public(s) concerné(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> poursuite d'études <input checked="" type="checkbox"/> formation continue	
<b>Motifs de création</b>	Le syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS) se caractérise par la survenue de collapsus des voies aériennes supérieures pendant la nuit. Chez l'adulte, il touche majoritairement les hommes. Il est favorisé par l'obésité et certaines particularités morphologiques. Il se manifeste par des symptômes tels un ronflement, une somnolence ou le sentiment d'un sommeil non réparateur, qui sont	

	<p>en rapport avec des épisodes d'obstruction complète (apnée) ou incomplète (hypopnée) des voies aériennes supérieures pendant le sommeil. Ces obstructions répétées entraînent une hypoxie, et des phases de micro-réveil, avec une fragmentation du sommeil.</p> <p>Il toucherait en France de 1 à 5% de la population, avec des retentissements sur la vigilance et la morbidité cardiovasculaire (accident vasculaire cérébral, infarctus du myocarde), accidents du travail et de la circulation dus à la somnolence. Il constitue un enjeu de santé publique et nécessite des mesures de dépistage puisque l'on estime que 9 patients sur 10 ignorent leur condition d'apnéiques du sommeil.</p> <p>Le traitement de ce syndrome est pluridisciplinaire, impliquant des spécialistes du sommeil, de l'appareil respiratoire (pneumologues, oto-rhino-laryngologistes) et de l'appareil manducateur (chirurgiens-dentistes, orthodontistes, stomatologistes).</p> <p>Le traitement de référence du SAOS est la ventilation par pression positive continue (VPPC) qui prévient le collapsus des voies aériennes supérieures pendant la nuit. Elle est associée à des mesures hygiéno-diététiques (perte de poids), mais reste symptomatique, et peut être difficile à accepter au long cours de par l'encombrement de l'appareil.</p> <p>Quand un obstacle pharyngé apparaît à l'examen ORL, une intervention chirurgicale portant sur les tissus mous peut être proposée (amydalectomie, uvulo-palato-pharyngoplastie).</p> <p>Les orthèses d'avancée mandibulaire constituent une alternative intéressante à la VPPC,. Elles sont souvent bien tolérées. Construites sur le modèle des activateurs, qui sont des appareils classiquement utilisés par les orthodontistes pour la correction des rétrognathies mandibulaires, ces orthèses prennent un appui dentaire pour forcer l'avancée de la mandibule et du massif lingual. Elles dégagent ainsi mécaniquement le carrefour ventilatoire. Leur efficacité doit être régulièrement contrôlée par un enregistrement effectué dans un laboratoire d'étude du sommeil (polysomnographie) qui quantifie les épisodes d'hypoxie et définit un indice d'apnées-hypopnées par heure. Un examen clinique endo-buccal doit être régulièrement effectué par un odontologiste, pour évaluer les possibles altérations de l'occlusion dentaire ou des articulations temporo-mandibulaires.</p> <p>Il n'existe pas actuellement en France, contrairement à d'autres pays de l'Union Européenne et aux Etats-Unis, de réglementation sur la pose de ces orthèses d'avancée mandibulaire dans le traitement du SAOS.</p> <p>La HAS a récemment (2007) émis un avis favorable quant à l'adjonction de cet acte à la nomenclature des actes médicaux.</p> <p>De nombreuses études cliniques font état ces dernières années des effets secondaires de ces orthèses sur l'occlusion dentaire, mettant en avant la nécessité de suivi de ces patients.</p> <p>Face à une demande de traitement définitif, la chirurgie d'avancée maxillo-mandibulaire peut être proposée, chez les patients jeunes ne présentant pas d'obésité morbide (<math>IMC &lt; 30 \text{ kg.m}^2</math>). Elle associe une ostéotomie maxillaire de LeFort I d'avancée et une ostéotomie mandibulaire de type Obwegeser, complétée ou non d'une génioplastie. Ces deux avancées permettent de dégager l'espace rétro-basilingual de façon permanente. L'antériorisation des structures squelettiques est de l'ordre de 10 millimètres. Elle peut avoir des répercussions esthétiques importantes sur le profil cutané des patients.</p> <p>Dans le cadre particulier du SAOS, dans le but d'optimiser l'acte chirurgical, un traitement orthodontique préparatoire peut être décidé lors d'une consultation pluridisciplinaire, associant pneumologue, chirurgien maxillo-facial /ORL et orthodontiste. Les patients associant une dysmorphose dento-maxilo-faciale à un SAOS se voient proposer un protocole spécifique associant la correction chirurgicale</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>du SAOS à celle de la malocclusion.</p> <p>Le SAOS touche aussi les enfants. Son étiopathogénie diffère de celle de l'adulte. Son diagnostic et ses traitements sont aussi bien spécifiques. Le dépistage de ce syndrome au sein d'une population pédiatrique et/ou orthodontique est essentiel au bon développement cranio-facial. Il nécessite une formation abordant les interactions entre troubles ventilatoires et croissance faciale.</p> <p>Pour ces différentes raisons, il apparaît essentiel d'organiser un enseignement pluridisciplinaire, pour assurer la communication et la coordination entre les différents spécialistes qui dépistent, prennent en charge et suivent les patients apnéiques.</p>		
<b>Objectifs</b>	<p>Les objectifs de cette formation sont la connaissance et la diffusion des méthodes diagnostiques et thérapeutiques du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil dans ses différents aspects, grâce à un enseignement pluridisciplinaire théorique, pratique et clinique.</p> <p>Ciblés plus spécifiquement sur la mise en place de protocoles mettant en avant les compétences de l'odontologie, elle s'adresse préférentiellement aux chirurgiens dentistes et spécialistes qualifiés en orthopédie dento-faciale mais aussi qu'aux médecins généralistes et spécialistes qui souhaiteraient compléter leurs connaissances dans ce domaine.</p>		
<b>Insertion du diplôme</b>	<p>Il n'existe pas de diplôme équivalent en France.</p> <p>Il existe un diplôme interuniversitaire sur le sommeil et sa pathologie en général associant les compétences de 25 universités françaises.</p> <p>Le programme du DIU est plus particulièrement ciblé sur le SAOS et en particulier sur sa prise en charge par les odontologistes, les ORL et les chirurgiens maxillo-faciaux.</p> <p>On souligne également le volet consacré aux orthèses d'avancée mandibulaire pour lequel aucun enseignement clinique n'est dispensé actuellement en France.</p>		
<b>Capacité d'accueil :</b>	<p><b>20 personnes maximum pour les 3 universités</b></p> <p>Cet effectif est lié aux possibilités d'accueil en stages cliniques offertes par le plateau technique actuel du service d'odontologie de l'Hôtel-Dieu Garancière. Il pourra être adapté en fonction de l'évolution de ces possibilités.</p>		
<b>Conditions d'inscription</b>	<p><b><u>Sont admis à s'inscrire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les titulaires d'un diplôme français de docteur en chirurgie dentaire ou en médecine ;</li> <li>- les étudiants inscrits en 3<sup>ème</sup> cycle des études odontologiques ou médicales incluant les internes en odontologie et en médecine générale ainsi que les étudiants inscrits en DES ou DIS ;</li> <li>- les praticiens Etrangers d'un pays membre ou non de l'Union Européenne titulaires d'un diplôme équivalent.</li> </ul> <p><b><u>Pré-inscription :</u></b></p> <p>Le recrutement des candidats est effectué après examen du dossier comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae.</p>		
<b>Durée totale de la formation : 1 an</b>	<b>Cours théoriques :</b>	<b>Enseignement dirigé et pratique :</b>	<b>Stage clinique :</b>
100 heures 3 séminaires de 4 jours	39 heures	27 heures	34 heures

<b>Production d'un mémoire</b> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Droits spécifiques :</b> <b>étudiants : 1000 €    individuels : 1200 €    entreprises : 1700 €</b> <b>+ les droits universitaires en vigueur (173.57 Euros en 2008/2009)</b>	
<b>Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stage</b> <i>(annexe 1)</i>	
<b>Moyens :</b>	
<b>1) Locaux nécessaires</b> Pour l'enseignement clinique, une salle du service d'Odontologie de l'Hôtel-Dieu (université Paris Diderot - Paris 7) ou de l'unité fonctionnelle : consultation Oto-rhino-laryngologie de l'hôpital Saint Antoine (université Pierre et Marie Curie - Paris 6) ou du Centre de Médecine du Sommeil du CHU d'Angers. Pour les enseignements pratique et dirigés, une salle de travaux pratiques pour 20 personnes. Pour l'enseignement théorique, une salle de cours d'une capacité de 25 personnes.	
<b>2) Moyens techniques supplémentaires nécessaires</b> - matériels : Articulateurs, pincers orthodontiques, produits d'empreinte, plâtre, fraises à plâtre et à résine - les matériels et matériaux seront couverts par le montant des droits versés par les étudiants (voir annexe financière)	
<b>3) Ressources humaines</b> L'enseignement est dispensé par des enseignants hospitaliers ou hospitalo-universitaires et par des intervenants chirurgiens dentistes ou médecins rétribués en heures complémentaires.	
<b>Modalités de contrôle des connaissances</b>	La présence aux enseignements est obligatoire. Une session d'examen par an est organisée en juillet. Le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des enseignements cliniques, théoriques, pratiques et dirigés. Les étudiants devront satisfaire à une épreuve écrite notée sur 20 et à une épreuve orale portant sur l'étude d'un cas clinique. Ils devront obtenir une note au moins égale à 10 à chacune des deux épreuves.  Le jury est composé de quatre membres appartenant à l'Université Paris 6, à l'Université Paris 7 et au CHU d'Angers choisis parmi les enseignants hospitalo-universitaires et les praticiens ayant participé à l'enseignement. Le jury du Diplôme est désigné chaque année par arrêté des Présidents des trois universités sur proposition des directeurs d'UFR en accord avec le Conseil pédagogique du Diplôme.  Le Diplôme est délivré par le Président de l'Université d'Angers sous le sceau et au nom de l'Université d'ANGERS.
<b>Noms, statut, Discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation</b> <i>(annexe 2)</i>	
<b>Date de mise en place</b> : Octobre 2009	

### 7.3. DEMANDES DE SUBVENTION FSDIE

Avis favorable du CEVU du 11 février 2009.

**Projet étudiant**  
**Développement des ludothèques en orphelinats au Cambodge**  
**Du 1er avril au 30 juin**  
**dans 14 grandes villes cambodgiennes**  
**ANIM'TAFAC**

**Descriptif du projet** : En partenariat avec l'association Enfants Asie ASPECA nous resterons 3 mois, d'avril à juin, afin de développer 15 ludothèques en orphelinats au Cambodge. D'une part nous formerons une vingtaine de ludothécaires pendant une semaine. D'autre part, nous développerons les ludothèques en apportant et fabricant de nouveaux jeux, en optimisant les lieux et en vérifiant le respect de la vie étudiante en ludothèque.

**Etudiants de l'UA participant au projet** : 2 étudiants (LP Métiers du jeu et du jouet)

**Valorisation de l'Université** : l'Université s'inscrit dans un projet à long terme où les premiers résultats commencent à se faire sentir.

**Action de communication** : le projet sera connu grâce aux démarches de financements : soirée étudiante, ventes de gâteaux, soirée jeux, enseignes de jeux et jouets.

**Coût total du projet** : 5770 euros

**Montant de l'aide demandée** : 3000 euros

**Public concerné** : formation de 25 ludothécaires cambodgiens sur une semaine ainsi que la visite de 14 ludothèques en orphelinats afin de les développer

**Aide antérieure 2007 2008** : 1800 euros

AVIS DE LA COMMISSION	AVIS DU CEVU	AVIS DU CA
Date : 12/12/2008 <b>Favorable pour 1500 euros</b>	Date : 28/01/2009 : demande de report Date : 11/02/2009 : Avis favorable	Date : 29/01/2009 : demande de report Date : 17/03/2009 : Avis Favorable

BUDGET POUR L'ASSOCIATION ANIMA'TAFAC			
DEPENSES		RECETTES	
<b>Rémunération (1)</b>		<b>Recettes propres</b>	
Artistes		recettes de manifestation	300
Technicien		Soirée étudiante (maximum approximatif)	
Autre		Tarif 1	
		Tarif 2	
<b>Total</b>		<b>Total</b>	<b>300</b>
<b>Achat de matériel, équipement, autres</b>		<b>Aides directes et indirectes (valorisation obtenue) (soutien d'association, prêt de salle...)</b>	
Transport train + avion	3000	Apports personnels	200
formation des ludothécaires	800	Autres recettes	2270
<b>Total</b>	<b>3800</b>	<b>Total</b>	<b>2470</b>
<b>Communication</b>		<b>Subventions demandées</b>	
Flyers, affiches pour soirées		DRAC	
Téléphone, fax		Conseil régional	
Affranchissement		Conseil général	
Photocopies/impression autres		Communauté d'agglomération	
Autres (à préciser)		Municipalités	
		CROUS (Culture ActionS)	
		Organismes professionnels (public ou privé)	
		UFR	
<b>Total</b>		<b>Total</b>	
<b>Locations</b>		<b>Subventions obtenues</b>	
Matériel		(attestations à fournir)	
Salle		Participations des étudiants : 365,65/Etudiant	
Transport			
<b>Total</b>		<b>Total</b>	
<b>Droit d'auteurs</b>		<b>Aide demandée au FSDIE</b>	
SACEM			3000
SDRM			
SACD			
<b>Total</b>		<b>% du budget total (3)</b>	<b>52%</b>
<b>Assurances</b>			
<b>Total</b>			
<b>Fournitures (1)</b>			
Réception			
Autre			
<b>Total</b>			
<b>Divers</b>			
Frais de séjour	1100		
Frais divers	870		
<b>Total</b>	<b>1970</b>		
<b>Total des dépenses (2)</b>		<b>Total des recettes (2)</b>	
	<b>5770,00</b>		<b>5 770,00</b>

Avis favorable du CEVU du 11 mars 2009.

## Projet étudiant : Association AFEV

### « AUTOUR DES MOTS » FEV/MARS/AVRIL/MAI 2009

**Descriptif du projet :** trois activités auront lieu dans le cadre de ce projet : les jeunes participeront à un atelier de slam, un de calligraphie et iront voir deux pièces de théâtre. L'intervenant de slam, M. Mouch viendra le 25 février au collège, la calligraphie aura lieu aux archives départementales le 25 mars, les deux pièces de théâtre se joueront le 3 mars au quai et le 27 mars à la MPT Montplaisir, puis une vidéo sera réalisée par les élèves et les bénévoles grâce aux ressentis que les jeunes auront écrit sur l'ensemble du projet.

**Etudiants de l'UA participant au projet :** 3

**Valorisation de l'Université :** ce projet permet la rencontre des générations (étudiants, collégiens) de donner envie aux jeunes de faire des études universitaires, leur faire découvrir l'université et ce qu'est un étudiant. Enfin, il montrera que les étudiants sont des personnes engagées et volontaires.

**Action de communication :**

- Pour les jeunes, un partenariat existe déjà avec le collège J. Lurçat
- Après des étudiants l'information sera transmise du fait qu'ils sont bénévoles à l'AFEV et qu'ils se réunissent souvent.

**Coût total du projet :** 1208 euros

**Montant de l'aide demandée :** 604 euros

**Public concerné :** 12 jeunes du collège Jean Lurçat (classe de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) participant à l'intégralité du projet.

**Aide antérieure 2007 2008 :** néant

AVIS DE LA COMMISSION	AVIS DU CEVU	AVIS DU CA
<b>Date : 24/02/2009 Favorable pour 500 euros</b>	<b>Date : 11/03/2009 Avis Favorable</b>	<b>Date : 17/03/2009 Avis Favorable</b>

BUDGET POUR L'ASSOCIATION...AFEV.....	
DEPENSES	RECETTES
<b>Rémunération (1)</b>	
Artistes	
Mr Mouch	146
Théâtre le Quai	208
Compagnie MAP	120
archives départementales (calligraphie)	20
Technicien	
Autre	
<b>Total</b>	<b>494</b>
<b>Achat de matériel, équipement, autres</b>	
dvd vidéo	60
petit matériel (crayons, papier,...)	30
<b>Total</b>	<b>90</b>
<b>Communication</b>	
Publicité, promotion (affiches, tracts)	
Téléphone, fax	20
Affranchissement	
Photocopies/impression autres	16
Autres (à préciser)	
<b>Total</b>	<b>36</b>
<b>Locations</b>	
Matériel vidéo	230
Salle	
Transport	
Bus	48
Car (théâtre le Quai)	250
<b>Total</b>	<b>528</b>
<b>Droit d'auteurs</b>	
SACEM	
SDRM	
SACD	
<b>Total</b>	
<b>Assurances</b>	
<b>Total</b>	
<b>Fournitures (1)</b>	
Réception (goûter avec les jeunes)	60
Autre	
<b>Total</b>	<b>60</b>
<b>Divers</b>	
<b>Total</b>	
<b>Total des dépenses (2)</b>	<b>1208</b>
<b>Recettes propres</b>	
<b>Recettes manifestation</b>	
<b>Prix des places</b>	
Tarif 1	
Tarif 2	
<b>Total</b>	
<b>Aides directes et indirectes (valorisation obtenue) (soutien d'association, prêt de salle...)</b>	
Prêt de matériel vidéo par la MPT Monplaisir	230
Réduction places théâtre "Le Quai"	64
<b>Total</b>	<b>294</b>
<b>Subventions demandées</b>	
DRAC	
Conseil régional	
Conseil général	
Communauté d'agglomération ville d'Angers service Education	310
CROUS (Culture Actions)	
Organismes professionnels (public ou privé)	
Autres	
<b>Total</b>	<b>310</b>
<b>Subventions obtenues</b> (attestations à fournir)	
<b>Total</b>	
<b>Aide demandée au FSDIE</b>	
	<b>604</b>
<b>% du budget total (3)</b>	
	<b>50%</b>
<b>Total des recettes (2)</b>	<b>1208</b>

Avis favorable du CEVU du 11 mars 2009.

## Projet étudiant Association Ardoise Verte «B.A-B.A»

**Descriptif du projet :** confection d'une vingtaine de panneaux thématiques (à faible impact écologique et résistants) en rapport avec les problèmes environnementaux et la justice sociale permet la mise en place d'une exposition itinérante. Ex : les agrocarburants, la déforestation, les changements climatiques, la surconsommation de viande, les OGM sont autant de thèmes abordés par BA BA accompagnés d'installations plastiques ou de stand de réparation de vélo.

**Etudiants de l'UA participant au projet :** 10

**Valorisation de l'Université :** images d'étudiants conscients du problème écologique, et de minimiser les impacts sur l'environnement.

**Action de communication :** affiches, les « outils » de l'Université pour la semaine du développement durable (affiche, courriel) intervention directe auprès des étudiants par le réseau de l'ardoise verte, communication de la maison de l'Environnement.

**Date et lieu :** 2 au 8 mars Lycée à Metz, 1<sup>er</sup> au 3 avril semaine du développement durable à l'Université, juin : maison de l'environnement.

**Coût total du projet :** 1600 euros

**Montant de l'aide demandée :** 800 euros

**Public concerné :** une dizaine d'étudiants participent au projet qui vise un large public notamment les usagers de l'Université d'Angers.

**Aide antérieure sur 2007/2008 :** 700 euros

<b>AVIS DE LA COMMISSION</b>	<b>AVIS DU CEVU</b>	<b>AVIS DU CA</b>
<b>Date : 24/02/09</b> <b>Favorable pour 800 euros</b>	<b>Date : 11/03/09</b> <b>Avis favorable</b>	<b>Date : 17/03/2009</b> <b>Avis favorable</b>

## BUDGET POUR L'ASSOCIATION L'ARDOISE VERTE

DEPENSES		RECETTES	
<b>Rémunération (1)</b>		<b>Recettes propres</b>	
Artistes		Recettes manifestation	
Technicien		Prix des places	
Autre		Tarif 1	
		Tarif 2	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Achat de matériel, équipement, autres</b>		<b>Aides directes et indirectes (valorisation obtenue) (soutien d'association, prêt de salle...)</b>	
20 panneaux A0 toile Jet Tex	1600	Maison de l'environnement : salle et communication	0
		Lycée Georges de la Tour : salle	0
<b>Total</b>	<b>1600</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Communication</b>		<b>Subventions demandées</b>	
Publicité, promotion (affiches, tracts)		DRAC	
Téléphone, fax		Conseil régional	
Affranchissement		Conseil général	
Photocopies/impression autres		Communauté d'agglomération	
Autres (à préciser)		Municipalités	800
		CROUS (Culture ActionS)	
		Organismes professionnels (public ou privé)	
		Autres	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>Total</b>	<b>800</b>
<b>Locations</b>		<b>Subventions obtenues</b>	
Matériel			
Salle			
Transport			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Droit d'auteurs</b>		<b>Aide demandée au FSDIE</b>	
SACEM			800
SDRM			
SACD			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>% du budget total (3)</b>	
<b>Divers</b>			50,00%
<b>Total</b>	<b>0</b>		
<b>Total des dépenses (2)</b>		<b>Total des recettes (2)</b>	
	1600		1600

1) l'aide attribuée par le FSDIE ne peut être utilisée pour la prise en charge de rémunérations ou de frais de réception

2) le total des recettes et des dépenses (même prévisionnelles) doivent être égaux afin que le budget soit en équilibre

3) Sauf exception l'aide demandée au FSDIE ne doit pas dépasser 50 % du budget

A Angers, le 25 janvier 2009

Le Président de l'Association : Robin Birgé

Avis favorable du CEVU du 11 mars 2009.

## Projet étudiant : Association ASSEMI

### Colloque de sécurité 2009 La sécurité en entreprise 6 MARS 2009 - AMPHI ESTHUA

**Descriptif du projet** : organiser une rencontre entre les étudiants et les professionnels autour d'un thème permettant un échange constructif pour se tenir informer sur des sujets d'actualité liés à la sécurité. Objectifs majeurs de ce colloque : informer les chargés de sécurité sur les responsabilités auxquels ils sont exposés et leurs conséquences. Le second domaine traité, concerne la pratique en général de la sécurité dans une organisation.

**Etudiants de l'UA participant au projet** : 16 étudiants

**Valorisation de l'Université** : développement de l'interface université, professionnelle, développer, et faire vivre le réseau d'anciens étudiants de l'Université, présentation des formations dispensées à l'université d'Angers.

**Action de communication** : mailing auprès des professionnels, affiches, courriers, sites internet.

**Coût total du projet** : 3150 euros

**Montant de l'aide demandée** : 1610,00 euros

**Public concerné** : 100 participants attendus : professionnels du monde de la sécurité et étudiants de l'Université d'Angers et d'autres écoles.

**Aide antérieure 2007 2008** : 300 euros

AVIS DE LA COMMISSION	AVIS DU CEVU	AVIS DU CA
Date : 24/02/2009 <b>Favorable pour 1610 euros</b>	Date : 11/03/2009 <b>Avis favorable</b>	Date : 17/03/2009 <b>Avis favorable</b>

Point 7 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

BUDGET POUR L'ASSOCIATION...ASSEMIS.....			
DEPENSES		RECETTES	
<b>Rémunération (1)</b>		<b>Recettes propres</b>	
Artistes (DJ)		Nombre de participants attendus (30 tarifs 1 et 28 tarifs 2)	
Technicien		Prix des places	
Autre (5 Intervenants; 100 €/intervenant...)	500€	Tarif 1	40€
		Tarif 2	30€
<b>Total</b>	<b>500€</b>	<b>Total: 1200 + 840</b>	<b>2 040€</b>
<b>Achat de matériel, équipement, autres</b>		<b>Aides directes et indirectes (valorisation obtenue) (soutien d'association, prêt de salle...)</b>	
		Prêt de salles par l'Université	
<b>Total</b>		<b>Total</b>	
<b>Communication</b>		<b>Subventions demandées</b>	
Publicité, promotion (affiches, tracts)	500€	DRAC	
Téléphone, fax	100€	Conseil régional	
Affranchissement	20€	Conseil général	
Photocopies/impression autres	300€	Communauté d'agglomération	
Hebergeur Site Internet	30€	Municipalités	
		CROUS (Culture ActionS)	
		Organismes professionnels (public ou privé)	
		Autres	
<b>Total</b>	<b>950€</b>	<b>Total</b>	
<b>Locations</b>		<b>Subventions obtenues</b> (attestations à fournir)	
Matériel			
Salle			
Transport	200		
<b>Total</b>	<b>200€</b>	<b>Total</b>	
<b>Droit d'auteurs</b>		<b>Aide demandée au FSDIE</b>	
SACEM			1610
SDRM			
SACD			
<b>Total</b>		<b>% du budget total (3)</b>	
			44,1
<b>Assurances</b>			
Pas besoin d'assurance pour location de la salle?			
<b>Total</b>	<b>0€</b>		
<b>Fournitures (1)</b>			
Réception	1 500€		
Autre			
<b>Total</b>	<b>1 500€</b>		
<b>Divers</b>			
Hébergement	500€		
<b>Total</b>	<b>500€</b>		
<b>Total des dépenses (2)</b>		<b>Total des recettes (2)</b>	
	<b>3 650€</b>		<b>3 650€</b>

CA 17/03/09 Université d'Angers  
 1) Aide attribuée par le FSDIE, ne peut être utilisée pour la prise en charge de rémunérations ou de frais de réception  
 2) le total des recettes et des dépenses (même prévisionnelles) doivent être égaux afin que le budget soit en équilibre  
 3) Sauf exception l'aide demandée au FSDIE ne doit pas dépasser 50 % du budget  
 A Angers, le

Avis favorable du CEVU du 11 mars 2009.

## Projet étudiant : Association COMALI

### « Journée mondiale de Lutte contre le paludisme » 22 au 29 avril 2009

**Descriptif du projet :** La journée mondiale de Lutte contre le Paludisme est une initiative de l'OMS étudiante MEDSI et au niveau local par un collectif d'associations étudiantes autour de COMALI. La 3<sup>ème</sup> édition de cette manifestation se veut tournée vers la sensibilisation dans une optique d'éducation au développement. Nous organisons des conférences et concerts à destination des lycéens, des étudiants et plus largement aux citoyens angevins.

**Etudiants de l'UA participant au projet :** 60

**Valorisation de l'Université :** cette action est à la fois citoyenne et culturelle avec un impact croissant. Une action largement dirigée vers les étudiants et qui dynamise la vie culturelle de l'Université.

**Action de communication :**

- affichage avec l'IGLOO, dans les bus COTRA, mailing list de l'Université, Klibres SCENO...  
Conférences de presse (ouest France, courrier de l'Ouest, Angers 7, radios...)

**Coût total du projet :** 5500 euros

**Montant de l'aide demandée :** 1300 euros

**Public concerné :** le public visé est large : angevins (stands en ville, espace Anjou) et les étudiants (conférences, débats...) et lycéens (conférences dans les lycées).

**Aide antérieure 2007 2008 :** 1300 euros

AVIS DE LA COMMISSION	AVIS DU CEVU	AVIS DU CA
Date : 24/02/2009 Favorable pour 1300 euros	Date : 11/03/2009 Avis favorable	Date : 17/03/2009 Avis favorable

BUDGET POUR L'ASSOCIATION COMALI			
DEPENSES		RECETTES	
<b>Rémunération (1)</b>		<b>Recettes propres</b>	
Artistes	1700	Recettes manifestation	600
Technicien	150	Prix des places	
Autre SECURITE	150	Tarif 1	
		Tarif 2	
<b>Total</b>	<b>2000</b>	<b>Total</b>	<b>600</b>
<b>Achat de matériel, équipement, autres</b>		<b>Aides directes et indirectes (valorisation obtenue) (soutien d'association, prêt de salle...)</b>	
PANNEAUX EXPO	300	Prêt de l'espace culturel	
T-SHIRTS	300	MEDSI	1100
PLAQUETTES INFO ET QUIZZ	350		
BRACELETS	250		
<b>Total</b>	<b>1200</b>	<b>Total</b>	<b>1100</b>
<b>Communication</b>		<b>Subventions demandées</b>	
Publicité, promotion (affiches, tracts)	900	DRAC	
Téléphone, fax		Conseil régional	400
Affranchissement		Conseil général	
Photocopies/impression autres	100	Communauté d'agglomération	
Autres (à préciser)		Municipalités	600
		CROUS (Culture ActionS)	400
		Organismes professionnels (public ou privé)	1100
		Autres	
<b>Total</b>	<b>1000</b>	<b>Total</b>	<b>2500</b>
<b>Locations</b>		<b>Subventions obtenues</b>	
Matériel	90	(attestations à fournir)	
Salle	600		
Transport			
<b>Total</b>	<b>690</b>	<b>Total</b>	
<b>Droit d'auteurs</b>		<b>Aide demandée au FSDIE</b>	
SACEM	150		1300
SDRM			
SACD			
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>% du budget total (3)</b>	
			<b>23,60%</b>
<b>Assurances</b>			
<b>Total</b>			
<b>Fournitures (1)</b>			
Réception	60		
Autre			
<b>Total</b>	<b>60</b>		
<b>Divers</b>			
Défraiement intervenants	250		
Défraiement troupe d'improvisation	150		
<b>Total</b>	<b>400</b>		
<b>Total des dépenses (2)</b>		<b>Total des recettes (2)</b>	
	<b>5500</b>		<b>5500</b>

1) l'aide attribuée par le FSDIE ne peut être utilisée pour la prise en charge de rémunérations ou de frais de réception  
 2) le total des recettes et des dépenses (même prévisionnelles) doivent être égaux afin que le budget soit en équilibre  
 3) l'aide demandée au FSDIE ne doit pas dépasser 50 % du budget

## **7.5. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITE D'ANGERS (IMIS-ESTHUA) ET LA CCI D'ARLES**

*Avis favorable du CEVU du 12 février 2009.*

### **CONVENTION DE PARTENARIAT**

**Relative à la**

### **LICENCE PROFESSIONNELLE**

*Dénomination nationale : Management des organisations*

*Spécialité : Management des établissements équestres*

*Code CNIS : 314 P*

ENTRE

**L'UNIVERSITE D'ANGERS,**

40 rue de Rennes - BP 73532 - 49035 Angers Cedex 01

représentée par son Président,

**Monsieur Daniel MARTINA**

et

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU PAYS D'ARLES,**

Avenue de la Première Division France Libre – BP 39 – 13 643 ARLES CEDEX

représentée par son Président

**Monsieur Francis GUILLOT**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L613-1, L613-3, L613-4, L613-5, L712-2 ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

Vu le décret N°2002-615 du 26 avril 2002 ;

#### Préambule

L'Université d'Angers et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles (C.C.I.P.A.) décident de coopérer dans le cadre de sa licence professionnelle :

*Dénomination nationale : Management des organisations*

*Spécialité : Management des établissements équestres*

habilitée par arrêté ministériel pour la période 2008-2009 et 2009-2010 à l'Université d'Angers.

Il est convenu ce qui suit :

#### **Article 1 : objet de la convention**

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de réalisation et les dispositions financières relatives à la licence professionnelle spécialité « Management des établissements équestres ». Cette formation qui se déroulera en délocalisation sur le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, à la Cité du Cheval à Tarascon.

#### **Article 2 : coordination générale de la licence**

Conformément à l'article 13 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle et à l'article L 613-1 du code de l'éducation, la gestion de la scolarité et la responsabilité pédagogique de la

licence seront assurées par l'Université d'Angers. La composante porteuse désignée à cet effet est l'IMIS-ESTHUA.

Cette gestion est faite en coordination avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles.

L'organisation des enseignements de la licence professionnelle est assurée par l'Université d'Angers et par le Centre de Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles.

Les enseignements sont assurés par :

- les enseignants de l'Université d'Angers,
- les enseignants du Centre de Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles,
- les professionnels n'appartenant à aucun des établissements partenaires.

L'IMIS-ESTHUA et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles s'engagent à organiser deux regroupements d'une semaine chacun à Saumur (lieu des enseignements).

La répartition des enseignements est indiquée en annexe 1. Celle-ci peut changer d'une année sur l'autre, par simple voie d'avenant.

### **Article 3 : suivi de la convention**

Le suivi de la présente convention est assurée par le responsable de la formation et le directeur de l'IMIS-ESTHUA.

### **Article 4 : recrutement, inscription, suivi administratif des étudiants**

Le recrutement des étudiants est assuré par un jury de recrutement présidé par le responsable de la licence professionnelle. L'organisation du recrutement est confiée à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles. Il s'effectue dans les mêmes conditions qu'à Angers (dossier et entretien) et tient compte de la variété d'origine des publics tels que définis dans l'article 3 de l'arrêté du 17 novembre 1999 et précisés dans la maquette habilitée.

Les étudiants pourront être inscrits en formation initiale ou en formation continue.

Conformément au décret n°2002-615 du 26 avril 2002, la mise en œuvre de la procédure de VAE est du seul ressort de l'Université d'Angers.

Les étudiants recrutés sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers et y acquittent les droits d'inscription et les droits de médecine préventive fixés par arrêté ministériel.

Le parcours de l'étudiant et ses notations sont gérés par l'Université d'Angers sous APOGEE. Le stage donne lieu à la signature de la convention de stage définie par l'Université d'Angers et gérée sous APOGEE.

Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants est assuré par l'Université d'Angers.

**Article 5 : budget de fonctionnement**

La Chambre de Commerce et d'Industrie du pays d'Arles (C.C.I.P.A.) a la responsabilité de la mise en œuvre de la formation à la Cité du Cheval de Tarascon. L'Université d'Angers a la responsabilité pédagogique de la formation.

Les candidats retenus pour cette formation régleront la totalité de leur frais de scolarité à la C.C.I.P.A.

La C.C.I.P.A. procédera au reversement des frais à l'Université d'Angers de la façon suivante :  
Pour tous les étudiants, la C.C.I.P.A. reversera les frais d'inscription correspondant à une inscription en formation initiale (sans la sécurité sociale, sauf pour les étudiants ne l'ayant pas déjà).  
S'ajoutera à ce montant, pour les élèves en formation initiale, la somme de 150,00 € par étudiant et pour les élèves bénéficiant d'un financement par un organisme financeur de la formation, une somme représentant 20% du montant total de l'inscription facturé par la C.C.I.P.A. aux étudiants en formation continue.

Chaque partenaire conservera à sa charge les dépenses correspondant à la partie de la formation qu'il dispense au titre de la présente convention. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles prendra en charge les frais de déplacement et d'hébergement de (ou des) l'enseignant(s) participant aux jurys de recrutement et d'examen (deux déplacements maximum par an).

**Article 6 : jury de diplôme**

Conformément à l'article L712-2 du code de l'éducation, le Président de l'Université d'Angers nomme le jury de diplôme de la licence professionnelle. Il est présidé par un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers. Suivant l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

La convocation au jury est établie par l'Université d'Angers.

**Article 7 : durée de la convention**

La présente convention est conclue pour l'année 2008-2009 et pour la durée du contrat quadriennal 2008-2011.

La possibilité de modifier les termes de cette convention en cours de contrat pourra se faire d'un commun accord par voie d'avenant. Toute dénonciation devra avoir lieu 6 mois avant le début de l'année universitaire concernée.

Fait à Angers, le ..... en deux exemplaires originaux.

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles,  
Francis GUILLOT

Le Président de l'Université d'Angers  
Daniel MARTINA

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 mars 2009

## Point 8 EXTENSIONS DE LOCAUX

8.1.     Projet d'extension de l'ISTIA

8.2.     Projet d'extension de l'IUT



## 8.1. PROJET D'EXTENSION DE L'ISTIA

### EXPERTISE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE

#### PROJET D'EXTENSION DE L'ISTIA

#### DOSSIER EXPLICATIF ET JUSTIFICATIF

### 1. DESCRIPTION GENERALE DES OBJECTIFS ET DU CONTENU DU PROJET

#### 1.1 Formulation des objectifs généraux

L'Institut des sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Angers (ISTIA) est actuellement accueilli dans un bâtiment qui a eu une première extension formant un ensemble de 6000 m<sup>2</sup> environ. L'enseignement et les activités d'application des techniques sont actuellement bloqués par le manque de surfaces disponibles, leur croissance nécessite de nouvelles structures immobilières.

La politique de l'ISTIA vise au développement de la mécatronique, robotique déjà existants dans le hall de technologie du bâtiment actuel mais aussi à augmenter ses capacités en terme d'environnement pédagogique : centre de documentation suffisamment étoffé, apprentissage des langues étrangères. Pour atteindre le niveau « standard » d'offre pédagogique délivré par les écoles d'ingénieurs l'ISTIA envisage aussi une ouverture sur le monde professionnel en prévoyant dans le projet un espace « accueil entreprises » et des salles de réunion et de visio-conférence, demande appuyée par le Centre Régional d'Innovation et de Transfert Technologique (CRITT). Le centre de documentation projeté, qui sera géré par un responsable qui est aussi correspondant de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) sera ouvert aux entreprises.

Pour faciliter le fonctionnement du site, il est donc prévu de concentrer les activités pédagogiques par secteurs « géographiques » bien déterminés et identifiables. Pour cela le hall de technologie sera étendu sur les surfaces du centre de documentation actuel et les salles de langues ré-implantées dans le futur bâtiment. La construction à réaliser permettra d'accueillir les ressources documentaires dans un lieu qui permettra une réelle animation de la vie étudiante, en offrant aussi des espaces pour l'ouverture sur les entreprises et de regrouper dans des locaux adaptés les laboratoires de langue. L'édifice sera de type « tertiaire » évitant la création d'un ensemble techniquement plus complexe (locaux techniques pour les activités de robotique, mécatronique ; sources de production) qui aurait été nécessaire pour le développement des activités technologiques et de recherche.

Pour combler le déficit de surfaces, il est envisagé la construction d'un bâtiment de 500 m<sup>2</sup> SU qui permettra d'accueillir sur 2 niveaux les activités :

- centre de documentation
- laboratoires de langues
- salle polyvalente
- salle de travail étudiant
- salle de visio-conférence
- espace « accueil entreprise »
- locaux pour la logistique

Ce bâtiment présentera l'avantage de regrouper sur un même lieu l'ensemble de ces activités et de fonctionner en autonomie par rapport au reste de l'institut avec des horaires d'ouverture élargis et permettra de libérer la surface de l'actuel centre de documentation, trop exigü, pour le développement du hall de technologie attenant.

Le bâtiment à construire doit pouvoir offrir des possibilités d'extension sans contrainte technique particulière.

La première ébauche d'implantation du bâtiment projeté et de ses extensions possibles réalisés par les services de la Ville d'Angers (dont copie est jointe à la demande du chef d'établissement du présent dossier) donne une approche intéressante de la configuration possible du projet.

### **1.2. Objectifs d'optimisation du patrimoine**

Comme exposé ci-avant le projet consiste en une construction pour :

- accueillir un centre de documentation, un espace accueil entreprises et des activités d'enseignement insuffisamment développées dans un même bâtiment qui pourra fonctionner en autonomie sur des horaires d'ouverture élargis.
- Libérer le centre de documentation actuel de 160 m<sup>2</sup> en vue d'utiliser cette surface pour accroître les capacités du hall de technologie situé à proximité pour les applications en mécatronique, robotique. Ces aménagements ne sont pas prévus dans le cadre du présent projet.

### **1.3. Environnement en matière de services aux usagers**

L'institut se situe en limite du campus de Belle Beille, ce campus est déjà doté.

Le site est déjà doté :

- d'une BU située à l'opposé du campus
- d'un restaurant universitaire (RU)
- d'une maison des étudiants regroupant les services d'orientation et de médecine préventive

Pour l'ISTIA en lui-même, le projet permettra de faciliter l'accès aux ressources documentaires et l'ouverture au monde professionnel par centre autonome situé en toute proximité de l'institut.

## **2. LE PROJET DE CONSTRUCTION ET DE GESTION DU PATRIMOINE**

### **2.1. Description des besoins**

La surface utile nécessaire est de 512 m<sup>2</sup> répartis comme suit :

- |                                   |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| - centre de documentation:        | 210 m <sup>2</sup> |
| - 2 laboratoires de langues       | 120 m <sup>2</sup> |
| - 1 salle polyvalente :           | 75 m <sup>2</sup>  |
| - 1 bureau 3 places:              | 35 m <sup>2</sup>  |
| - espace « accueil entreprises »: | 12 m <sup>2</sup>  |
| - locaux logistiques :            | 60 m <sup>2</sup>  |

Le PTC joint en annexe précise les éléments ci-dessus

### **2.2. Utilisation des locaux libérés**

Les locaux libérés représentent environ 160 m<sup>2</sup> SHON. Il s'agit du centre de documentation actuel du site, situé en rez de chaussée à proximité du hall de technologie. Cette surface sera exploitée pour compléter le hall de technologie pour le développement de la mécatronique, robotique et autres applications technologiques et de recherche.

## **2.3. Redéploiement de moyens**

### **- 2.3.1. Ressources humaines**

Pour répondre au fonctionnement du futur bâtiment, il n'est pas envisagé de poste supplémentaire. Le personnel actuellement affecté au centre de documentation sera ré-affecté au centre de documentation à créer.

### **- 2.3.2. Besoins financiers**

Les surcoûts d'exploitation et de maintenance liés à ces nouvelles surfaces sont ceux habituellement prévus pour ce type de locaux. Les postes de dépenses les plus importants sont :

- consommation de fluides
- maintenance installations climatiques
- maintenance installations électriques

## **2.4. Maîtrise d'ouvrage et conduite d'opération**

Le Conseil Régional prend en charge la maîtrise d'ouvrage du projet. Le conducteur d'opération n'est pas connu à ce jour.

## **3. LES EQUIPEMENTS**

### **3.1. Description des projets d'acquisition et coût**

L'acquisition des équipements mobiliers et matériels technologiques ne sont pas prévus dans le cadre du CPER.

### **3.2. Échéancier**

Elle se fera à échéance de la livraison du bâtiment, pour les réaménagements des surfaces actuelles, l'échéancier reste à déterminer.

## **4. LE PLAN DE FINANCEMENT**

### **4.1. Coût d'investissement global du projet**

Le coût global détaillé dans l'annexe du PTC est de 1834 k € pour la construction.

Le coût limite théorique calculé tient compte d'une conduite d'opération interne aux services du maître d'ouvrage.

Le surcoût de 0,5 M€ annoncé pourra être financé en accord avec le Rectorat par les crédits de l'Etat sur la ligne du CPER actuellement prévue pour l'agrandissement du service de médecine préventive (SUMPPS). En effet , le SUMPPS étant situé dans un bâtiment loué à la Ville d'Angers ce transfert de budget est motivé par le fait que le financement prévu au CPER n'est pas assuré de manière certaine sur un bâtiment n'appartenant pas à l'Etat.

**EXPERTISE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE**

PROJET D'EXTENSION DE L'ISTIA

PROGRAMME TECHNIQUE DE CONSTRUCTION

**1. TABLEAU DES SURFACES**

Le tableau des surfaces est joint en annexe (sous format « excel »).

**2. COUT LIMITE THEORIQUE**

**a) Prix élémentaire de référence actualisé (Pra)**

$$Pra = PR \times 1,196 / 1,206 \times CT \times CZ + X$$

avec : PR = 1007 € TTC ; CT = 1,12 ; CZ = 1,00 ; X = 0

$$A = 0,25 + 0,75 \times (BT01 \text{ sept } 2008 / 539,7) \quad \text{avec BT01 sept 2008} = 811,7 \quad \text{soit } A = 1,38$$

dernier indice paru

$$Pra = 1\,007 \times 1,196 / 1,206 \times 1,12 \times 1 \times 1,38 + 0$$

$$Pra = 1\,543,50 \text{ €/m}^2$$

**b) coût travaux**

$$SP = 740 \text{ m}^2$$

$$\text{Coût du bâtiment seul : } SP \times Pra = 740 \times 1\,543,50 = 1\,142\,190,00 \text{ € arrondi à } \mathbf{1\,142\,200 \text{ M€}}$$

- cibles HQE : 68 500 € soit 6%

- X = incidences financières d'intégration de l'opération dans le site

VRD et réseau divers : 68 500 € soit 6%,

- 1 % décoration : 12 800 €

Montant total travaux (avec 1 % et hors tolérance et aléas) : 1 292 000 €

**Montant total travaux avec 1 % décoration, tolérance maître d'œuvre (3 %) et aléas (2 %) valeur août 2008 : 1 356 600 €**

**c) Frais d'études et divers**

- assistance à maîtrise d'ouvrage (0,5% travaux) :	non prévu
- sondage de sol :	10 000 € TTC
- programmiste (estimé à 1% travaux)	10 000 € TTC
- mandat maîtrise d'ouvrage (estimé à 3% travaux)	non prévu
- frais divers (publicité, reprographie,...) :	15 000 € TTC
- maîtrise d'œuvre – OPC (estimé à 10% travaux) :	135 700 € TTC
- indemnités concours de maîtrise d'œuvre :	non prévu
- contrôle technique (estimé à 1% travaux) :	13 600 € TTC
- coordonnateur santé sécurité (estimé à 0,5%travaux) :	6 800 € TTC
- assurance Dommage-Ouvrage (estimé à 0,5%travaux):	6 800 € TTC
- redevance archéologique, achat terrain :	sans objet

**Montant total frais d'études et divers : 197 900 € TTC**

**d) Actualisation**

L'actualisation de l'opération est estimée à 6 % par an du montant des travaux et des honoraires, soit 18% entre septembre 2008 et septembre 2011. Cela représente :

$$(1\,356\,600 + 197\,900) \times 0,18 = 279\,800 \text{ € (arrondi)}$$

**Coût limite théorique (CLT) :**

coût des travaux (aléas compris) + honoraires et frais divers + actualisation =

$$1\,356\,600 + 197\,900 + 279\,800 = 1\,834\,300 \text{ € TTC.}$$

**Montant total de l'opération - CLT = 1 834 300 € TTC (valeur septembre 2011).**

## 8.2. PROJET D'EXTENSION DE L'IUT

### EXPERTISE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE

<p>PROJET D'EXTENSION DE L'IUT CONSTRUCTION DU BATIMENT « GEII »</p>
--------------------------------------------------------------------------

---

DOSSIER EXPLICATIF ET JUSTIFICATIF

---

#### 1. description générale des objectifs et du contenu du projet

##### 1.1 Formulation des objectifs généraux

Le schéma directeur de AGUA CONCEPT de 2003 réalisé suite au diagnostic de APRITEC de 2001 a permis la mise en évidence des manques de surfaces et des défauts qui nuisent au bon déroulement des activités de l'IUT :

- un manque de locaux estimé à 5500 m<sup>2</sup> (SU) pour les activités sans prendre en compte leur évolution (à effectifs inchangés)
- une inadaptation des locaux existants, notamment sur le bâtiment C de construction type industriel (structure métallique avec bardage et toiture en sheds)
- la vétusté et la non-conformité des bâtiments initiaux.

Le schéma directeur a établi les besoins à satisfaire en terme de construction à prévoir et en terme de réhabilitation des locaux, ainsi qu'un phasage théorique pour leur réalisation.

La première phase, achevée en 2008 sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional, à constituer à construire le nouveau bâtiment E pour le département biologique incluant la réhabilitation d'une partie de l'existant et la démolition de l'autre partie.

La deuxième phase est prévue pour la construction de 5792 m<sup>2</sup> SHON pour accueillir les départements génie électrique et informatique industrielle (GEII) et le département génie des entreprises et administrations (GEA) et le département techniques de commercialisation (TC) et la réhabilitation des bâtiments initiaux.

Les financements disponibles dans le cadre du présent CPER ne permettent pas la réalisation de cette deuxième tranche comme initialement prévue. Aussi les besoins ont été redéfinis selon les priorités à satisfaire :

- construction d'un bâtiment (bâtiment L) pour le département GEII, objet de la présente opération
- réhabilitation partielle des bâtiments existants qui sera traitée dans une opération faisant l'objet d'un autre dossier d'expertise.

Le département GEII est actuellement accueilli dans le bâtiment C bâtiment ancien non adapté à cette activité. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment qui sera pleinement en adéquation avec l'activité prévue, contenant l'ensemble des locaux de TP nécessaires ainsi que les locaux annexes indispensables dans une configuration adaptée. Ce département à une capacité d'accueil de 192 étudiants en DUT, soit 16 groupes de travaux pratiques (TP) de 12 étudiants. Il doit

également prévoir l'accueil de 3 licences professionnelles soit 72 étudiants répartis en 6 groupes de TP. L'ensemble représente 6000 heures de TP environ, les travaux dirigés (TD) ayant toujours lieu dans les bâtiments B et E existants.

**Le bâtiment devra s'inscrire dans une démarche environnementale qui se traduira par la prise en compte de cibles HQE et répondre à la politique « éco-durable » que l'Université est en train de mettre en place.**

### 1.2. Objectifs d'optimisation du patrimoine

Comme exposé ci-avant le projet consiste en une construction pour :

- l'accueil du département GEII dans un bâtiment permettant un déroulement de l'enseignement selon le « standard » en vigueur.

### 1.3. Environnement en matière de services aux usagers

Le site est déjà doté :

- d'une BU sur le campus
- d'un restaurant universitaire (RU)
- d'une maison des services aux étudiants accueillant les services d'orientation et de prévention.

## 2. le projet de construction et de gestion du patrimoine

### 2.1. Description des besoins

La surface utile nécessaire est de 1255 m<sup>2</sup> répartis comme suit :

- 2 salles de TP automatismes : 210 m<sup>2</sup>
- 2 salles de TP réseaux : 100 m<sup>2</sup>
- 1 salles de TP électrotechnique : 125 m<sup>2</sup>
- 4 salles de TP électronique : 160 m<sup>2</sup>
- 4 salles de TP info-numérique : 400 m<sup>2</sup>
- 1 salle de TP physique : 80 m<sup>2</sup>
- locaux annexes : 180 m<sup>2</sup>

Le PTC joint en annexe précise les éléments ci-dessus

### 2.2. Utilisation des locaux libérés

Les locaux libérés sont situés dans le bâtiment C. ces locaux feront partie du projet de réhabilitation partielle des bâtiments prévue dans une autre opération dans le cadre du présent CPER et qui fera l'objet d'un autre dossier d'expertise. Ils accueilleront le département technique de commercialisation pour lequel il était envisagé une construction.

### 2.3. Redéploiement de moyens

#### - 2.3.1. Ressources humaines

A ce stade du projet et s'agissant du redéploiement d'un département déjà existant il n'est pas prévu de personnel supplémentaire.

- **2.3.2. Besoins financiers**

Les surcoûts d'exploitation et de maintenance liés à ces nouvelles surfaces sont ceux habituellement prévus pour ce type de locaux. Les postes de dépenses les plus importants sont :

- consommation de fluides
- maintenance installations climatiques
- maintenance installations électriques

2.4. Maîtrise d'ouvrage et conduite d'opération

Le Conseil Régional prend en charge la maîtrise d'ouvrage du projet. Le conducteur d'opération n'est pas connu à ce jour.

**3. Les équipements**

3.1. Description des projets d'acquisition et coût

Les projets d'acquisition consistent à prévoir l'équipement en mobilier des salles de TP comprenant principalement les tables, chaises, armoires et diverses étagères. Il est précisé que les tables comprennent selon leur utilisation des équipements techniques tels câblage et prises de courant, réseau courant faible.

Les coûts d'acquisition sont estimés à 400 k€ pour les mobiliers et 100 k€ pour les équipements techniques.

3.2. Échéancier

La répartition tiendra compte de l'arrivée et de l'évolution des équipes et services communs.

**4. le plan de financement**

4.1. Coût d'investissement global du projet

Le coût global détaillé dans l'annexe du PTC est de 4 173 k € (valeur mars 2012 estimée) pour la construction.

**EXPERTISE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE**

PROJET D'EXTENSION DE L'IUT  
**CONSTRUCTION DU BATIMENT « GEII »**

PROGRAMME TECHNIQUE DE CONSTRUCTION

**COÛT LIMITE THEORIQUE**

a) Prix élémentaire de référence actualisé (Pra)

$$Pra = PR \times 1,196 / 1,206 \times CT \times CZ + X$$

$$\text{avec : } PR = 1007 \text{ € TTC ; } CT = 1,02 ; CZ = 1,00 ; X = 0$$

$$A = 0,25 + 0,75 \times (\text{BT01 août 2008} / 539,7) \quad \text{avec BT01 oct 2008} = 805,1 \quad \text{soit } A = 1,37$$

dernier indice paru

$$Pra = 1\,007 \times 1,196 / 1,206 \times 1,02 \times 1 \times 1,37 + 0$$

$$Pra = 1\,395,51 \text{ €/m}^2$$

) coût travaux

$$SP = 1915 \text{ m}^2$$

$$\text{Coût du bâtiment seul : } SP \times Pra = 1915 \times 1\,395,51 = 2\,672\,401,65 \text{ € arrondi à } \mathbf{2,672\,400 \text{ M€}}$$

- X = incidences financières d'intégration de l'opération dans le site

VRD et réseau divers : **160 344 €** soit 6%, cibles HQE : **160 344 €** soit 6%

- 1 % décoration : **30 000 €**

Montant total travaux (avec 1 % et hors tolérance et aléas) : 3 023 088 €

**Montant total travaux avec 1 % décoration, tolérance maître d'œuvre (3 %) et aléas (2 %) valeur août 2008 : 3 174 243 € arrondi à 3,175 M€**

c) Frais d'études et divers

- sondage de sol :	20 000 € TTC
- programmiste (estimé à 0,5% travaux)	15 900 € TTC
- frais divers (publicité, reprographie,...) :	25 000 € TTC
- maîtrise d'œuvre – OPC (estimé à 10% travaux) :	317 500 € TTC
- indemnités concours de maîtrise d'œuvre:	60 000 € TTC
- contrôle technique (estimé à 1% travaux) :	31 800 € TTC
- coordonnateur santé sécurité (estimé à 0,5%travaux) :	15 900 € TTC
- assurance Dommage-Ouvrage(estimé à 0,5%travaux):	15 900 € TTC

**Montant total frais d'études et divers : 502 000 € TTC**

d) Actualisation

L'actualisation de l'opération est estimée à 4,5% par an du montant des travaux et des honoraires, soit 13,5% entre janvier 2009 et janvier 2012. Cela représente :

$$(3\,175\,000 + 502\,000) \times 0,135 = 496\,400 \text{ € (arrondi)}$$

**Coût limite théorique (CLT) :**

coût des travaux (aléas compris) + honoraires et frais divers + actualisation =

$$3\,175\,000 + 502\,000 + 496\,400 = 4\,173\,400 \text{ € TTC.}$$

**Montant total de l'opération - CLT = 4 173 400 € TTC (valeur janvier 2012).**